Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

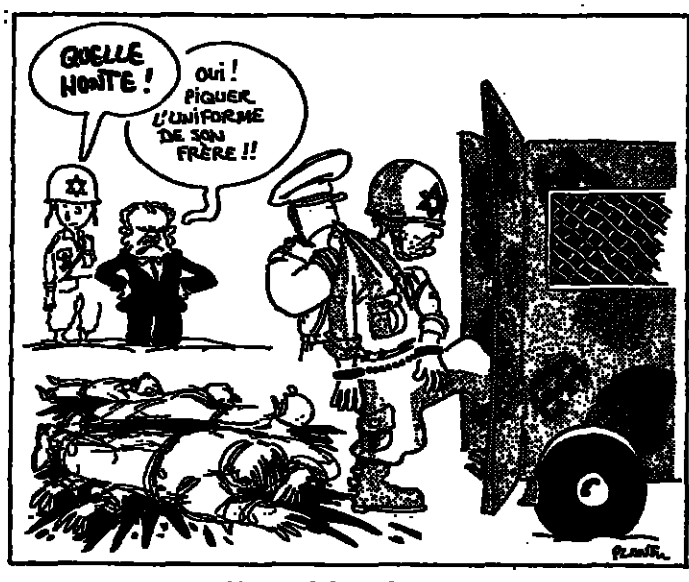
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14094 – 5 F — MARDI 22 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Après l'assassinat de sept Palestiniens par un Israélien

L'explosion de violence dans les territoires occupés est sévèrement réprimée

L'assassinat, dimanche 20 mai, près de Tel-Aviv, de sept Palestiniens par un Israélien présenté comme un déséquilibré a provoqué, en Cisjordanie et à Gaza, des affrontements qui ont fait au moins six morts et des centaines de blessés. Des incidents ont eu lieu lundi à Nazareth. Enfin le Jihad islamique a revendiqué le meurtre d'un Israélien à Jérusalem.



Lire nos informations page 2

« Coup de folie »

ISRAËL et les territoires qu'il occupe ont vécu, dimanche 20 mai, l'une de leurs pires journées depuis le début, il y a trente mois, du soulèvement palestinien : au moins treize morts et plusieurs centaines de blessés, après le sanglant « coup de folie » d'un juif de Rishon-le-Zion. Le massacre commis par ce déséquilibré a brutalement réveillé l'Intifada, ravivant la haine et l'inquiétude.

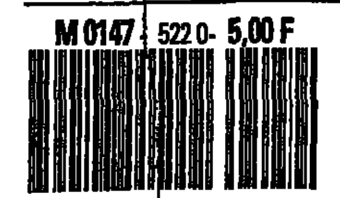
Comment séparer la « folie » individuelle du malaise collectif dans un pays à ce point schizophrène, écartelé entre des sentiments adverses ? Une moitié d'Israël, avide de paix, désire négocier avec les Palestiniens ; l'autre prône l'intransigeance et ne croit qu'à la force. D'un côté, la lassitude, le doute et la soif du compromis. De l'autre, l'obsession de la sécurité, la bonne conscience et la négation de l'adversaire. Ces aspirations opposées cohabitent aussi, tant bien que mal, dans la tête de nombreux Israéliens.

L'INSURRECTION en Cisjordanie et à Gaza n'a fait qu'aggraver les contradictions de l'Etat juif. Elle a brisé le vieux mythe d'une coexistence tranquille israélo-palestinienne, imposé une logique d'affrontement, fragilisé la société civile. A mesure que les bilans de l'Intifada s'alourdissaient, le crédit moral d'Israël s'épuisait, notamment aux yeux de l'Amérique, son meilleur allié. L'armée et les services de sécurité, en charge du « sale boulot », livrent désormais dans l'ombre une guerre d'usure aux jeunes desperados des territoires, à coups d'« indics » et de faux tracts anonymes, de quadrillage policier et de châtiments collectifs.

Sur le terrain, les vrais « héros » de ce combat sans merci – du moins aux yeux des leurs – sont les plus extrémistes : côté juif, c'est le rabbin et « cow-boy » Moshe Levinger, qui purge actuellement cinq petits mois de prison pour avoir abattu un Arabe ; côté palestinien, ce sont les jeunes chefs clandestins, dont le prestige se mesure au nombre de « collaborateurs » assassinés. Le conflit israélo-palestinien se situe de plus en plus « en deçà » de la politique, là où surgit la violence « pure », individuelle ou collective, qu'alimentent les haines et les frustrations. Dans cette société à vif, les « fous » et les « vengeurs » de tout acabit ont le champ libre.

LA classe politique est largement responsable de cet état de choses. Victimes d'un système parlementariste absurde, qu'ils n'ont pas su modifier, englués dans leurs querelles partisanes, manquant cruellement d'audace et d'imagination, les dirigeants ont laissé s'alourdir le climat. En Israël aussi, les inhibitions s'estompent et les tabous dépérissent. Chose naguère impensable, beaucoup évoquent le « transfert » des Arabes – autrement dit leur déportation définitive – comme une éventuelle solution politique. Israël eut même – à Haïfa – « son Carpentras ». Là aussi, l'œuvre d'un « fou ».

Les menaces verbales contre Israël de certains leaders arabes – notamment le président irakien Saddam Hussein – n'arrangent rien. Seule la volonté clairement affirmée de négocier avec les Palestiniens dissipera ces effluves malsains. L'Etat juif ne pourra qu'y gagner puisqu'il lui faudra bien un jour cohabiter en paix avec les Arabes, chez lui et à ses frontières.


M 0147 - 522 0 - 5,00 F

Les premières élections libres

M. Ion Iliescu et le Front de salut national plébiscités en Roumanie

M. Ion Iliescu et le Front de salut national sont les vainqueurs des premières élections libres en Roumanie depuis plus de cinquante ans. Selon les estimations d'un institut de sondage ouest-allemand, M. Iliescu aurait obtenu, dimanche 20 mai, 83 % des voix. Aux législatives, le Front de Salut national est crédité de 66 % des suffrages.

BUCAREST

de nos envoyés spéciaux

L'esprit apparemment ailleurs, une tzigane balaye les papiers de la journée... Quelques centaines de jeunes écoutent, en une sorte de feu de camp dérisoire et poignant, l'un des leurs chanter *« Plutôt mort que communiste »*, le refrain fétiche de ce mois de toutes les illusions : lundi 21 mai, aux petites heures du matin, la place de l'Université de Bucarest, qui avait focalisé l'attention des médias du monde entier depuis un mois, semblait bien petite.

Quelle que soit en effet l'exactitude du sondage réalisé par l'institut allemand INFAS, quelle que soit aussi l'ampleur des irrégularités constatées par la majorité des observateurs internationaux, qui s'accordent néanmoins pour admettre qu'elle n'est pas de nature à fausser les résultats, ceux-ci sont sans appel : aussi bien le triomphe de M. Ion Iliescu à l'élection présidentielle – 83 % des suffrages selon ce sondage – que le succès considérable du Front de salut national (FSN) – 66 % – aux législatives et aux sénatoriales. Pour leurs premières élections libres depuis plus de cinquante ans – et ceci explique peut-être cela – les Roumains ont plébiscité un homme dans des proportions qui peuvent rappeler les scrutins d'avant la « révolution » de décembre.

En attendant les résultats définitifs qui seront connus vendredi, on peut donc tenter d'ores et déjà de comprendre cette quasi-unanimité qui tranche étrangement avec ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays d'Europe de l'Est.

JOSÉ-ALAIN FRALON et SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 3

Jacques Attali, sherpa de « Dieu »

Le « conseiller spécial » de M. Mitterrand est parvenu à ses fins : il présidera la BERD. Portrait d'un « fabricant d'étincelles »

Les quarante-deux membres fondateurs de la BERD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est, ont, au terme de la réunion organisée le 19 mai à Paris, choisi Londres comme siège de la banque, dont M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. François Mitterrand, a été désigné comme président pour quatre ans.

par Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

Le jour de sa naissance, qui fut aussi celui de son frère Bernard, Jacques Attali se retrouva pourvu d'une mère et d'un père qui ignoraient sans doute jusqu'à l'existence de l'Ecole Polytechnique.

C'était le 1er novembre 1943, à Alger, et on eût beaucoup étonné Fernande et Simon Attali en leur prédisant que l'aîné des jumeaux, à l'âge mûr, nomadiserait quelque part entre les études kabbalistiques et le décryptage du troisième millénaire. Qu'il élirait domicile dans un Concorde, entre un rendez-vous avec Georges Bush et une soirée planante dans sa maison de Neuilly avec la crème du show-biz. Qu'il se poserait dix ans, à l'Elysée, dans un bureau mitoyen à celui de Dieu en personne et accueillerait en invité d'honneur à son mariage, au milieu d'une profusion de ministres, un clown en caleçon à pois verts nommé Coluche.

Issu d'une famille où l'on allait au soir dans les décharges récupérer les chaussures des riches, son père s'était bâti dans la parfumerie, à l'enseigne de *Bib et Bab*, un empire à la César Birotteau dans la parfumerie. Deux grands magasins où se pressait la bourgeoisie algéroise, et qui permirent bientôt à la famille de se faire construire pour les week-ends une superbe villa sur les hauteurs d'Alger.

«On a voulu faire de nos enfants des hommes ambitieux, honnêtes, ouverts», résume Fernande Attali. L'ouverture n'allait cependant pas de soi dans ce chaudron faussement paisible où plusieurs communautés vivaient dans des compartiments étanches. *«Pour moi*, se souvient Jacques Attali, *Alger, c'était Nice ou Pau. On ne voyait pas d'Arabes»*. Quant à l'antisémitisme...

Un jour, madame Attali et ses deux fils vont se baigner au «Racing universitaire d'Alger», le club le plus chic de la ville. A la porte, un curieux conciliabule oppose madame Attali et les responsables. Les juifs sont indésirables dans la piscine du Racing! Les deux garçons en conserveront le souvenir, tenace et enfoui.

Lire la suite page 12 ainsi que nos informations sur la BERD page 25 - section C

Obsédante immigration...

Les députés débattent, mardi 22 mai, d'un sujet qui ne quitte plus l'actualité politique

par Robert Solé

C'est l'immigration et non l'affaire de Carpentras qui fait l'objet d'un débat parlementaire mardi 22 mai à l'Assemblée nationale. Mais comment éviter un certain amalgame ? La tentation, ces jours-ci, est de tout relier – et de tout confondre : juifs et immigrés, antisémitisme et racisme, lutte contre l'intolérance et politique d'intégration.

Ce grand déballage déroute et trouble beaucoup de Français. Certains ont le sentiment de se trouver en face d'un immense problème de cohabitation – entre des races, des nationalités et des religions différentes – qu'ils ne savent plus aborder et qui leur paraît sans solution. D'autres s'indignent de tant de bruit et accusent les médias d'amplifier considérablement des phénomènes limités, sinon de les avoir créés de toutes pièces.

Il faut dire que les derniers mois ont été marqués par une suite troublante d'événements. Après l'affaire Rushdie, aussitôt suivie de la polémique sur le carmel d'Auschwitz, la France n'a cessé d'être secouée par de grands débats qui semblaient la dépasser et laissaient chaque fois un goût de cendre. On est parti de l'islam (l'affaire du foulard) pour aboutir très vite à un débat sur l'intégration des immigrés. Mais à peine de nouvelles structures pour l'intégration étaient-elles mises en place, que le premier ministre embrayait sur le racisme, en convoquant une table ronde à Matignon. La droite refusant cette procédure, on est passé du racisme à l'immigration. Mais pour revenir inopinément au racisme, avec le vote d'une proposition de loi communiste, avant de déboucher brutalement sur l'antisémitisme avec les profanations de Carpentras...

Les débats parlementaires sur l'immigration ont rarement brillé par leur qualité. Cette fois, les députés ne disposent que d'une demi-journée – ce qui est dérisoire – pour échanger leurs vues sur un problème de société très complexe que tout le monde déclare essentiel, et sur lequel se joueront sans doute en partie les élections législatives de 1993. Ce n'est pas ce genre de tribune publique qui fait beaucoup avancer les choses. Le vrai travail s'accomplit en petit comité, à l'abri des caméras.

Ainsi s'est réunie à treize reprises, depuis Noël dernier, une « mission d'information » de trente députés représentant tous les groupes parlementaires et les six commissions permanentes de l'Assemblée nationale, sous la présidence du socialiste Pierre Marchand (*le Monde* du 17 mai).

Lire la suite page 8

Renault entre Paris et Bruxelles

La situation de Renault provoque un conflit entre la France et la Commission de Bruxelles. Paris n'accepte pas les décisions des commissaires bruxellois qui demandent à la Régie de rembourser 8,4 des 12 milliards de francs reçus de l'Etat à la fin de 1988. Une occasion de s'interroger sur les pouvoirs de la Commission et le rôle des entreprises publiques en Europe.

Lire page 23 - section C l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Commis par un Israélien qualifié de « déséquilibré »

Le meurtre de sept Palestiniens a provoqué une explosion de violence dans les territoires occupés

Le meurtre, dimanche 20 mai, près de Tel-Aviv, de sept Palestiniens par un jeune Israélien, qualifié de « déséquilibré » par les autorités, a suscité une très vive émotion dans les pays arabes, dont certains ont réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU. De son côté, M. Yasser Arafat a demandé l'aide du gouvernement français. Dans un message transmis à M. Roland Dumas par l'intermédiaire du représentant de l'OLP en France, M. Ibrahim Souss, M. Arafat a demandé une *« condamnation politique vigoureuse de la part de la France, suivie d'une action au niveau du Conseil de sécurité et au plan humanitaire »*. Le président de l'OLP a également souhaité que la CEE *« condamne explicitement ce massacre »*.

En outre, la centrale palestinienne va effectuer une démarche auprès de la Croix-rouge française pour obtenir une *« aide d'urgence »* en faveur de la population des territoires occupés. Par ailleurs, l'attentat de Rishon-le-Zion a suscité, au Caire et à Beyrouth, des menaces de mort à l'encontre des Israéliens de la part de deux groupes, l'Organisation du martyr Soliman Khater, inconnue jusqu'à présent, et le Jihad islamique en Palestine, qui a juré de *« venger le sang des martyrs »*. Les Etats-Unis ont, pour leur part, *« déploré cette tragédie absurde »* et appelé les autorités israéliennes à *« faire preuve de retenue »* dans la répression des manifestations qui ont éclaté dans les territoires occupés à la suite de l'attentat.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Rien n'y a fait ; rien n'a pu contenir l'explosion de colère des Palestiniens. En dépit du couvre-feu, immédiatement décrété sur la quasi-totalité des territoires occupés, et des appels au calme lancés par les autorités, en dépit aussi de la condamnation unanime de la classe politique israélienne et des assurances réitérées que justice serait rendue, les Palestiniens sont descendus dans la rue. Dans les heures qui ont suivi l'annonce de l'attentat, sans doute le plus grave jamais commis en Israël contre des Palestiniens, il y a eu de véritables batailles rangées en Cisjordanie et à Gaza, et les bilans indiquent qu'elles ont été parmi les plus violentes depuis le début de l'Intifada.

La liste des victimes s'est allongée au fil des heures, faisant de ce 20 mai un « dimanche noir » : sept Palestiniens tués et une dizaine de blessés dans l'attentat commis en début de matinée par un Israélien décrit comme un déséquilibré ; au moins six autres tués et plusieurs centaines de blessés lors des affrontements avec l'armée dont les territoires ont ensuite été le théâtre. Il faut remonter aux émeutes provoquées, dans ces mêmes territoires, par l'annonce de l'assassinat du numéro deux de l'OLP, Abou Djihad, à Tunis, en 1988, pour trouver, en une journée, un nombre aussi élevé de morts et de blessés chez les Palestiniens.

La situation restait lundi des plus tendues. Comme au plus fort du soulèvement, l'armée était massivement déployée en Cisjordanie et à Gaza, où plus d'un million de résidents étaient toujours sous couvre-feu total – cantonnés à domicile depuis plus de trente-six heures. La mesure donne une idée de ce que redoutent les autorités, au moment précis où elles commençaient à parler d'un ralentissement de l'Intifada et envisageaient même la réouverture des universités palestiniennes fermées, depuis trois ans. Une grève générale et trois jours de deuil ont été décrétés à Jérusalem-Est et dans les territoires : la direction du soulèvement a appelé *« à l'intensification de la lutte »* ; çà et là, les Palestiniens ont fait flotter les drapeaux noirs.

Les dirigeants nationalistes ont dénoncé les responsabilités du gouvernement. Ils refusent la version officielle qui veut que cet attentat, commis contre des Palestiniens venus travailler en Israël, puisse être réduit au seul geste d'un *« Israélien fou »*. Ils stigmatisent un climat et une politique. *« Nous ne sommes pas surpris par ce massacre*, a dit M. Fayçal Husseini, l'un des principaux porte-parole de l'OLP à Jérusalem ; *Shamir* [le premier ministre] *ne cesse de mettre des obstacles sur le chemin du processus de paix, nous ne pouvons simplement accepter l'hypothèse d'un tueur fou. Ce qu'il a fait, il l'a fait sur fond d'une politique, celle de l'actuel gouvernement et de l'occupation. »*

Au moment du drame, il était à peine plus de 6 heures du matin, et les autoroutes de la région côtière déversaient leur flux habituel de travailleurs palestiniens venus de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Dès l'aube, ils sont ainsi plus de 100 000 à se rendre chaque jour en Israël – convois de Mercedes et de Peugeot familiales bondées et reconnaissables à leur plaque d'immatriculation différente de celle des Israéliens. Main d'œuvre à bon marché, ils font les besognes les plus dures – construction, travaux agricoles – pour un salaire journalier de quelque 50 shekels (150 francs), duquel il faut déduire 20 shekels de transport. Dans chaque ville, il y a ce qu'on appelle le « marché aux esclaves », un endroit où se rencontrent Palestiniens et employeurs israéliens.

Dans le cas de Rishon-le-Zion, c'est un terrain vague en rase campagne à quelques kilomètres de l'entrée de la ville, au sud de Tel-Aviv. C'est là qu'attendait l'agresseur, caché dans les vergers voisins. Selon la version des faits recueillie auprès de la police et de Palestiniens, il avait revêtu l'uniforme militaire de son frère, un soldat en permission, et s'était aussi emparé de l'arme de celui-ci, un fusil d'assaut Galil. Il s'approche d'une centaine de Palestiniens tout juste descendus de voiture, des gens de Khan-Younis, cette cité de misère, moitié bidonville, moitié camp de réfugiés, située à l'extrême sud de la bande de Gaza. Sous prétexte de contrôle d'identité, il les fait aligner au bord de la route et prend leurs papiers. Les Palestiniens sont des hommes de vingt à quarante ans. Ils n'ont pas de raison de se méfier outre mesure : le contrôle d'identité fait partie de leur odyssée quotidienne.

Soudain, l'homme, selon les mêmes sources, jette les papiers à terre et ouvre le feu, tirant en rafale sur la file des Palestiniens. Il prend son temps, vide trois chargeurs du Galil. *« Les gens qui n'ont pas été touchés sur le coup ont commencé à courir dans toutes les directions, mais il tirait sur eux aussi »*, dira un témoin. Ambulanciers et rescapés parleront de *« scènes d'horreur »*, de corps criblés de balles, de blessés gémissant à terre, d'une vague de panique chez les Palestiniens. Deux heures plus tard, le sol était encore jonché de seringues, de gants d'infirmerie, de dispositifs de goutte-à-goutte utilisés par les premiers secouristes. La circulation avait repris ; un peu plus loin, des Palestiniens s'étaient regroupés pour regagner Gaza au plus vite ; l'un d'eux se bornait à dire : *« Il n'y a pas que la colère, monsieur : nous sommes fatigués de ce conflit, très fatigués. »*

L'agresseur s'est enfui à bord d'une voiture des Palestiniens ; il a gagné le domicile d'une ancienne compagne. Sous la pression de cette dernière et de sa famille, il s'est rendu à la police. Il s'agirait d'un Israélien de vingt et un ans, résident d'un des quartiers les plus déshérités de Rishon-le-Zion. C'est une ville qui incarne l'Israël profond, une communauté industrieuse de 70 000 habitants, loin des territoires, qui fut une des premières développées à la fin du siècle dernier par les sionistes, au temps du foyer juif naissant en Palestine.

Les premiers éléments du portrait dressé par la police et par la presse dessinent un homme souffrant de troubles psychiques. Il aurait déjà fait de la prison et a dû être réformé au milieu de son service militaire. Récemment abandonné par sa compagne, il aurait agi sur un coup de dépression nerveuse.

Spirale de violence

Des incidents ont éclaté dès la nouvelle de l'attentat connue. De retour vers Gaza, des Palestiniens ont barré les routes dans le sud d'Israël. Les autorités ont tout de suite décrété le couvre-feu sur le territoire de Gaza (700 000 habitants), puis, tour à tour, dans les grandes villes et la plupart des camps de réfugiés de Cisjordanie (800 000 habitants). Les commerçants baissaient leurs rideaux de fer à Jérusalem-Est, cependant que la révolte embrasait les territoires : jets de pierre et de cocktails Molotov, barrages de pneus enflammés et affrontements avec l'armée à Hébron, Naplouse, Tulkarem, dans les camps des alentours de Jérusalem. Mais c'est à Gaza que la situation prenait une ampleur sans précédent, avec des émeutes de plusieurs centaines, voire de milliers de personnes attaquant les soldats. Le territoire était bouclé, fermé à la presse, et le chef de l'état-major, le général Dan Shomron, s'y rendait d'urgence.

Alors que les territoires se refermaient sur cette spirale de violence, la classe politique multipliait les condamnations de l'attentat. Les réactions ont été unanimes, de la droite à la gauche, et immédiates. Le président Herzog a dénoncé *« un crime abominable »* et le premier ministre, M. Itzhak Shamir, *« un acte de folie choquant, qui n'aurait jamais dû se produire parmi nous »* ; *« c'est une catastrophe*, a-t-il ajouté ; *un crime cruel commis sans la moindre justification »*. L'ancien ministre de la défense et numéro deux travailliste, M. Itzhak Rabin, disait pour sa part : *« L'attaque de Rishon a déjà été utilisée et va continuer à l'être contre nous, dans les territoires, dans le monde arabe et ailleurs, mais on ne doit pas oublier que c'est le geste d'un homme fou et d'un homme seul. »*

Dans l'analyse, cependant, les déclarations divergeaient d'un bord à l'autre de l'échiquier. Les travaillistes ont *« situé »* cet attentat *« dans une situation politique où le processus de paix a été gelé par le Likoud »*. Les petits partis de gauche et du centre ont évoqué *« le climat antiarabe créé par la droite, climat qui a pu favoriser ce genre d'action »*. Et certains de rappeler la mansuétude dont les autorités ont toujours fait preuve lors de précédents attentats antipalestiniens ainsi que la faiblesse des peines infligées à leurs auteurs ; cela aussi, sans doute, participe d'un « climat ».

ALAIN FRACHON

Près de 700 morts depuis le début de l'Intifada

Depuis le déclenchement du soulèvement palestinien en décembre 1987, la Cisjordanie et la bande de Gaza ont été endeuillées par plusieurs « journées noires » :

- 30 mars 1988 : cinq Palestiniens tués par balle au cours de la « journée de la terre ».

- 2 avril 1988 : Six morts lors de la visite du secrétaire d'Etat américain George Shultz en Israël.

- 16 avril 1988 : dix-neuf morts après l'assassinat du numéro deux de l'OLP, Abou Jihad, à Tunis.

- 16 décembre 1988 : huit Palestiniens de Naplouse, en Cisjordanie, tués par balle lors des funérailles d'un Palestinien de Naplouse, victime de l'Intifada.

- 18/19 mars 1989 : six morts (dont un enfant de onze ans), 70 blessés au cours de manifestations à Gaza.

- 13 avril 1989 : le « jeudi noir » de Nahhalin (près de Bethléem en Cisjordanie) fait cinq morts et 35 blessés dans une opération menée par une petite unité de gardes-frontières. Cette action provoquera une vague d'indignation dans les territoires et la création d'une commission d'enquête militaire.

- 19 mai 1989 : trois Palestiniens et un militaire israélien tués au cours du premier accrochage à l'arme automatique en Cisjordanie, près d'Hébron. Des heurts dans la bande de Gaza portent à sept le nombre des morts au cours de la journée.

- 1er octobre 1989 : sept Palestiniens tués, six par balles et un par un compatriote.

- 26 avril 1990 : journée la plus meurtrière depuis plusieurs mois : quatre Palestiniens tués et 120 blessés à Gaza

Depuis le début de l'Intifada et jusqu'au 5 mai dernier, selon un bilan établi par l'AFP, 669 Palestiniens avaient été tués par des tirs de soldats ou de civils israéliens.

Après l'échec des négociations entre Téhéran et l'Arabie saoudite

Les Iraniens privés de pèlerinage à La Mecque

Pour la troisième année consécutive, les Iraniens seront privés de pèlerinage à La Mecque, a annoncé, dimanche 20 mai, le ministère iranien des Affaires étrangères. Téhéran accuse l'Arabie saoudite de porter la responsabilité de l'échec des négociations directes et indirectes qui auraient permis un retour en juillet des Iraniens à La Mecque et de *« les empêcher ainsi d'accomplir leur devoir sacré »*.

Les Iraniens ne sont pas retournés à La Mecque depuis les affrontements sanglants qui avaient fait 402 morts (dont 275 Iraniens, selon Ryad ; 378 selon Téhéran), lors du pèlerinage de 1987. Estimant que le pèlerinage *« est devenu un jeu aux mains des Saoudiens et que les avis des autorités religieuses de toutes les branches de l'islam, demeurent sans effet »*, le gouvernement iranien reproche à Ryad de ne pas autoriser un *«pèlerinage conforme aux recommandations du prophète Mahomet »*, en interdisant les manifestations politiques à La Mecque, alors que *« Téhéran s'était engagé à assurer la sécurité de telles manifestations »*. – *(AFP.)*



SYRIE

Les élections législatives se tiennent dans un climat de timide « ouverture »

Des banderoles déployées dans toutes les rues, d'innombrables photographies collées sur les murs ou les vitrines des magasins, des cortèges bruyants qui sillonnent la ville : à l'occasion des élections législatives du 22 mai, la capitale syrienne pourrait sembler enfiévrée. A y regarder de plus près, toutefois, ces élections ne remuent guère la population, convaincue que l'ouverture amorcée reste beaucoup trop timide pour changer réellement les choses.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

L'une des innovations de ce scrutin est l'augmentation du nombre de sièges au Parlement, qui passe de 195 à 250. En outre, la proportion des sièges allant à des candidats indépendants monte de 18 % à 40 %, 60 % étant dévolus aux candidats du Front national progressiste (FNP), la coalition de sept partis dominée par le Baas. Par ailleurs, 9 765 candidats – 50 % de plus qu'en 1986 – ont cette fois-ci reçu l'agrément.

« Indépendant », toutefois, ne signifie pas opposant. Aucun de ces candidats ne l'est vraiment. D'autant que, pour assurer leur succès, nombre d'entre eux cherchent appui auprès du Baas, qui a son organisation partout, auprès de responsables ou de notables. *« Le gouvernement et le parti essaient de ne pas trop s'immiscer dans ces élections*, souligne un bon observateur, *mais en vain, tant la certitude est ancrée qu'il n'y a point de salut hors du cadre existant. »*

Si la campagne est libre et, pour la première fois, donne lieu à des entretiens ainsi qu'à des débats à la radio, chaque candidat indépendant a dû faire approuver avant diffusion son programme électoral par le gouverneur de la région. *« Pour vérifier qu'il ne porte pas atteinte à d'autres »*, affirme le ministre de l'intérieur, et, sans aucun doute aussi, pour qu'il reste dans les normes tolérées. Comme le dit un de ces candidats, *« on peut exposer ses vues en général, amorcer des tendances, insister par exemple sur les droits et responsabilités du citoyen, sur le respect de la loi pour tous, mais sans trop entrer dans les détails »*.

Cette campagne, qui donne lieu chaque jour à deux pages de courrier ou de comptes rendus dans la presse (officielle), permet aux Syriens d'exprimer assez directement leur mécontentement ou leurs aspirations.

Plaintes et mécontentement

On peut lire, tour à tour, des plaintes sur les difficultés de la vie quotidienne, sur l'emprise trop pesante des services de sécurité, des demandes d'annulation de la loi d'urgence, ou bien la dénonciation de la corruption. Un mal que dénonce publiquement le vieux dirigeant de l'une des trois ailes reconnues du Parti communiste syrien, M. Khaled Bagdache.

Son parti, membre du FNP, fait campagne avec celui-ci. Mais il a aussi son propre programme, qui réclame *« la lutte contre la corruption et la contrebande, une distribution plus équitable des revenus, une politique d'impôts plus juste »* et *« un élargissement de la démocratie »*. Une première mesure souhaitée par MM. Bagdache et Daniel Nehme, membre d'une autre aile du parti communiste, est la légalisation de la presse des partis membres du Front. Celle-ci existe, étant même distribuée avec l'aide du ministère de l'information. Mais elle n'est toujours pas légale et ne peut donc être vendue librement. *« La libération des prisonniers patriotes* (qui exclut, dans son esprit, les Frères musulmans), *l'annulation de l'état d'urgence »* sont aussi au programme du PC syrien, dont l'influence reste cependant d'autant plus minoritaire que la crise en Europe de l'Est ne l'aide guère.

Celle-ci a ouvert un vaste débat sur la nécessité de changer un peu les choses. *« Nous devons tirer les leçons de ce qui s'est passé à l'Est »*, confie M. Daniel Nehme, dans une critique à peine voilée. *Là où un front national existait, mais sous forme de paravent, il n'a pu tenir dans la tempête. Nous n'exigeons pas que le Baas renonce à son rôle dirigeant, mais seulement que l'on définisse exactement ce rôle. Il devrait susciter le dialogue et faire participer au pouvoir afin que tout ne vienne pas de l'autorité de l'Etat. »* On n'en est pas là, et, comme l'avoue M. Bagdache, ces demandes n'ont provoqué jusqu'à maintenant au Baas que hochements de tête.

Discrets changements

En fait, souligne un observateur syrien engagé, *« les choses bougent, mais le gouvernement et le parti essaient de rendre le mouvement presque inaperçu. Il y aura des changements dans les mentalités, le système politique, économique, un encouragement à l'initiative privée dont les résultats positifs se font déjà sentir, même s'ils ne se répercutent pas parmi la population, et une diminution de l'intervention de l'Etat. Ils vont essayer de créer un climat plus détendu, de soulager un peu les esprits »*

Quelques signes sont déjà apparus, comme la restriction de la loi d'urgence aux seuls délits concernant la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat – elle s'appliquait auparavant à n'importe quelle infraction – ou l'augmentation du nombre de candidats indépendants à ces élections. L'ouverture « à la syrienne » pourrait se limiter à une plus grande tolérance dans l'application des lois restrictives, dont certaines seraient alors amendées.

Il est significatif, par exemple, que puisse se présenter à ces élections un parti qui n'a pas d'existence légale, comme le PNS (Parti national syrien, laïque panarabe). *« Après trente-cinq ans dans les coulisses, nous avons cinquante candidats dans toutes les provinces »*, assure son président, M. Issam Mayheri. Ce phénomène préfigure-t-il une légalisation des partis politiques ? *« Après une campagne aussi populaire, je vois mal comment nous pourrions rester dans l'illégalité »*, estime M. Mayheri.

Ces élections ne peuvent être un vrai test tant elles sont inoffensives pour le régime. Il sera plus intéressant de voir si le nouveau Parlement aura davantage de pouvoirs – notamment de censure – que le précédent et si, comme de nombreux ex-députés le réclament, ses débats seront rendus publics. L'ancien Parlement avait fait sensation en 1987 en contraignant plusieurs ministres du gouvernement Kassem à démissionner. Aujourd'hui, certains réclament un véritable contrôle législatif sur le gouvernement, lequel devrait être responsable devant les députés.

Si toutes ces idées sont dans l'air et débattues dans de nombreux cercles, il faudra attendre le congrès du Baas, repoussé une nouvelle fois (en principe) à l'automne, puis celui du FNP, pour avoir une idée plus exacte de l'« ouverture » syrienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

rovoqué
ires occupés

ives se tiennent
« ouverture

EUROPE

Roumanie : M. Iliescu plébiscité

Suite de la première page

Pourquoi d'abord ce plébiscite de Ion Iliescu ? Sans avoir un véritable charisme, l'homme assurément plaît. Sa bonhomie, son éternel sourire, sa personnalité sans aspérités mais non sans ambiguïté, ont séduit des Roumains désireux avant tout de se rassurer. Près de quatre millions d'entre eux regrettant aujourd'hui d'avoir dû adhérer au Parti communiste ont su sans doute apprécier le souci affiché du président intérimaire d'éviter toute chasse aux sorcières.

Symbolisant à la fois la révolution et la continuité, le président intérimaire n'a cessé de dire que les changements ne seraient ni radicaux ni brutaux : s'attaquant à l'écume des anciennes structures – du procès de quelques dirigeants au changement de ministres – sans véritablement modifier la réalité de celles-ci ; accordant des avantages sociaux immédiats aux uns et aux autres ; permettant, grâce à une politique d'importations massives, un approvisionnement des magasins inconnu depuis des lustres, Ion Iliescu a tout simplement, et ce depuis décembre, joué et gagné sur tous les tableaux à la fois. *« Que faire contre un homme qui vous amène la liberté, même si elle est conditionnelle et si ce n'est pas lui qui nous a permis de la recouvrer, et qui nous apporte en plus des oranges, même si celles-ci sont payées par l'aide extérieure? »* ironisait un médecin de Bucarest.

Une chose est certaine : les partis d'opposition eux n'ont rien pu faire contre un tel prestidigitateur. Si les sondages se révèlent exacts, le Parti national paysan sort littéralement exsangue de la consultation – 4 % des suffrages alors qu'il a dominé la vie politique du pays entre les deux guerres – et le Parti libéral (autour de 10 % des voix) s'en « tire » tout juste mieux. Il serait injuste de faire porter aux dirigeants de ces partis la responsabilité de cet échec. Alors que le FSN pouvait puiser dans un vivier illimité de candidats et de cadres, eux n'avaient le plus souvent à présenter que des militants blanchis sous le harnais.

Eliminés par le régime communiste, les partis « historiques » – cette appellation qu'ils revendiquent vaut à elle seule tout un programme – se sont réveillés en décembre 1989, après un coma de plus de quarante ans. Sans rien d'autre que leur fidélité à des programmes parfois surannés. Autre erreur, ils ont présenté à l'élection présidentielle des candidats qui avaient quitté la Roumanie depuis longtemps : plus de quarante ans pour Ion Ratiu, plus de quinze pour Radu Campeanu.

La réaction pourrait se résumer dans ce cri du coeur d'un jeune de Bucarest : *« Ces gens-là, je ne les connais pas. Ils ne représentent rien pour moi. Pendant qu'ils étaient à Londres ou à Paris, mangeant bien, gagnant beaucoup d'argent, nous, nous souffrions ici »*. Si le score des écologistes (5 %, soit davantage que le Parti paysan) se confirmait, ce serait un des rares signes vivifiants de ce scrutin, les Verts roumains ayant été les seuls à ne pas entrer dans le manichéisme ambiant.

Des queues où l'on se fait des amis

Les intellectuels roumains ont eux aussi paru bien désarmés face au Front. Ainsi le Groupe du dialogue social, dirigé par d'anciens dissidents de renom qui soutenaient une liste de candidats indépendants, n'a su ni s'imposer comme ferment d'une nouvelle opposition démocratique, ni parvenir à jeter des passerelles entre la contestation de la rue, celle des partis traditionnels et le pouvoir.

Quant aux « golans » (voyous), faute de véritable leader et de stratégie claire, ils n'ont jamais trouvé les thèmes et les actions nécessaires pour sortir du ghetto de la place de l'Université. Son occupation par des milliers de jeunes et de moins jeunes aura peut-être en fin de compte servi encore Ion Iliescu. Ce dernier pouvait montrer son libéralisme – *« Un dictateur communiste aurait-il accepté cela? »*, disait-il – et s'en servir comme d'un repoussoir : *« Eux, ils chahutent, pendant que nous, nous travaillons »*.

Les Roumains auront voté comme ils ont vécu ces dernières années, en faisant la queue. Si M. Iliescu s'est montré prévoyant, en allant voter dès l'ouverture des bureaux de vote à 6 heures du matin en compagnie de son épouse Dina, les Bucarestois, qui pensaient s'acquitter rapidement de leur devoir électoral à 8 heures, se sont heurtés à des files d'attente dignes des (rares) jours d'arrivage de viande.

Au bureau de vote installé dans les locaux du lycée industriel 37, par exemple, il faut compter quatre heures d'attente dans la file qui serpente sous les arbres de la cour pour arriver jusqu'à l'isoloir. Mais tout cela se fait dans la bonne humeur : on discute, pour une fois, sans en venir aux mains, on va se promener ou faire quelque chose chez soi et lorsque l'on revient, on vous a même gardé votre place dans la file : *« ici, c'est une queue où au lieu de se faire des ennemis, on se fait des amis »*, commente un monsieur dont la voisine attend depuis une heure et demie *« et ne s'est pas encore ennuyée »*.

Pourquoi une telle attente ? A l'intérieur tout s'explique : il faut plusieurs minutes à chaque électeur dans l'isoloir pour trouver dans les trois bulletins de vote – président, députés et sénateurs – qui ressemblent plutôt à des cahiers, les cases correspondant à son choix sur laquelle il va apposer un tampon : *« voté »*. Il y a cinq tampons pour le bureau de vote, on en a perdu un, il faut faire une réclamation écrite à la mairie pour en obtenir un autre.

Un petit bout de bonne femme, Mme Daniela Anghel, juge de son état, mène tout ça de main de maître en levant les bras au ciel lorsque l'embouteillage tend à se solidifier. Présidente du bureau électoral, commise d'office, elle se demande comment à ce train-là *« j'arriverai à tous les faire voter avant 23 heures »*.

De fait, le bureau électoral central annoncera dans la soirée la prolongation de l'ouverture des bureaux jusqu'à minuit pour permettre aux files d'attente à Bucarest de se résorber. *« Les gens veulent qu'on aille plus vite, mais une fois qu'ils sont dans l'isoloir, ils passent dix minutes à tout vérifier »*, relève-t-elle. En jeans et basket, Mme Anghel a l'oeil à tout et a vite fait de rappeler les règles de la procédure si d'aventure on s'installe à deux dans l'isoloir.

Les poignées de main des observateurs

A la campagne, on est beaucoup moins regardant. Le mépris dans lequel Ceausescu tenait la paysannerie a laissé une partie des ruraux illettrée. Là, beaucoup de ces paysans endimanchés, tirés à quatre épingles dans leurs vieux costumes élimés, demandent de l'aide. Ils ont en principe la possibilité de se faire assister d'une personne de leur choix comme, par exemple, l'assesseur du Parti libéral ou du Parti paysan. Mais les observateurs étrangers ont relevé plusieurs cas de bureaux de vote où ne se trouvaient que des assesseurs du Front de Salut national.

Dans le petit village de Remus, près de Giurgiu, à la frontière bulgare, le professeur de gymnastique qui préside le bureau de vote, M. Florin Grosu, trouve que le système est beaucoup trop compliqué : rien que pour cette circonscription, les électeurs ont à choisir entre vingt-sept listes de candidats à l'assemblée des députés ; beaucoup croient qu'il faut tamponner chaque page des bulletins, ne parviennent pas à distinguer les symboles, mal imprimés, des partis politiques. La dernière fois qu'on a voté à Remus, en mars 1987, c'était nettement plus simple... Le gros policier chargé de garder l'entrée du bureau de vote, lui, rayonne : *« Tout se passe dans l'ordre et la discipline »*, se félicite-t-il.

Certains observateurs occidentaux reviendront de leur tournée en province ou en banlieue avec des récits moins sereins, de double inscription sur les listes... et de morts qui votent. Ils ont été plus de cinq cents accrédités auprès des autorités roumaines, dont un fort contingent de parlementaires français et de délégués du Congrès américain qui n'ont malheureusement pas coordonné leurs efforts. D'aucuns ont vécu ça comme une sorte de campagne électorale annexe, éprouvant le besoin de s'entourer de caméras de télévision pour enquêter sur *« le folklore »* d'une élection libre en Roumanie, descendant de voiture pour aller, comme s'il s'agissait de leurs électeurs, serrer les mains de paysans éberlués de tant d'élégance.

Irrégularités

Aux sièges des partis libéral et paysan, dans la nuit, on faisait état de centaines, voire d'un millier d'irrégularités. M. Campeanu brandissait la menace d'un recours en annulation. Mais l'immense majorité des irrégularités constatées par les journalistes et les observateurs relèvent davantage du chaos ou du zèle individuel que de la fraude organisée, au terme d'une campagne très largement dominée par le Front.

Ainsi, à Giurgiu, bastion du FSN, où l'on votait dans les boucheries et les magasins d'électroménager faute d'écoles en nombre suffisant, seules les affiches d'Iliescu étaient visibles. Dans l'un de ces bureaux de vote, le responsable des opérations, au comportement typique d'ancien apparatchik du parti, n'a pas caché son déplaisir de voir arriver les journalistes, fussent-ils discrets. Là, effectivement, on se mettait à plusieurs dans l'isoloir pour essayer de s'entraider et derrière le rideau de nylon bleu-ciel, plus d'une manipulation de vieillards s'est sans doute produite. Mais l'an dernier aussi, dans les campagnes polonaises qui votaient semi-librement pour la première fois, ne s'asseyait-on pas à dix pour cocher les bulletins ? A Giurgiu, les représentants locaux des partis d'opposition que nous avons rencontrés ne criaient pas à la fraude.

La plus grande irrégularité de ce scrutin aura finalement été tout le climat qui la précédait, climat de paranoïa inévitable au sortir d'une pareille dictature. L'état d'esprit des électeurs, interrogés dimanche dans les bureaux de vote, en disait long : souvent émus, une expression de bonheur pour une fois sereine sur le visage, ils se fermaient aussitôt si l'on se risquait à leur demander pour qui ils venaient de voter. Cela, dans la Roumanie de l'immédiat après-Ceausescu, ne se fait pas. Même entre proches amis, parfois entre maris et femmes, on ne se confie pas, surtout à la campagne. Elections libres, sans doute, mais les vieux réflexes et les anciennes méthodes ont la vie dure.

JOSÉ-ALAIN FRALON et SYLVIE KAUFFMANN

Le père Diaconescu et la « belle Catalane »

CIMPULUNG

de notre envoyé spécial

« Avec les communistes, il faut toujours se méfier. On a dit qu'ils feraient une marque sur les enveloppes pour reconnaître ceux qui n'ont pas voté pour eux. Ils sont capables de tout, je l'ai bien vu en 1946. » Quatre-vingt-trois ans, long et efflanqué comme un jour sans pain, le père Diaconescu a hésité à aller voter. Il avoue à quel point il a peur de servir d'observateur à son parti, le Parti national paysan. *« Ils vont me mettre en prison après. »*

« Ils », ce sont, bien entendu, les responsables du Front de salut national de Ion Iliescu, qu'il accuse de tous les maux, mais surtout d'être tout simplement des communistes. Le père Diaconescu, traumatisé par l'expérience de 1946 – à cette époque, le scrutin avait été totalement truqué par les communistes – confie ses angoisses à Mme Concepcion Ferrer, député espagnole au Parlement européen, venue ce samedi 19 mai à Cimpulung, en compagnie de collègues centristes français, jeter un dernier coup d'œil aux préparatifs du scrutin.

Le père Diaconescu acceptera finalement, à condition que les observateurs l'accompagnent jusque-là, de se rendre à la mairie située à un petit kilomètre de sa maison. Il met son chapeau à large bord, enfile son manteau noir élimé et part en maugréant.

« Mais pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir pour me dire que les gens avaient peur », demande quelques minutes plus tard un garçon costaud en anorak bleu qui avoue presque en rougissant ses vingt-six ans et qui s'avère être le maire de la petite ville. Ion Floarea donne une image radicalement différente de l'ambiance régnante à vingt-quatre heures du scrutin. *« Ici, tout a été très calme, nous avons tenté d'expliquer aux gens comment il fallait voter, il n'y a eu encore aucun incident depuis décembre. »*

Elu par une assemblée populaire après la révolution de décembre, le jeune maire explique que seul le Parti libéral et le Front de salut national auront des représentants au bureau de vote, les autres partis ne s'étant pas fait connaître. C'est pour cette raison que le Parti national paysan aurait aimé que le père Diaconescu soit présent. Ce dernier s'est laissé finalement convaincre à condition que la *« belle Catalane »* vienne le chercher et l'accompagne, dimanche, au bureau de vote !

J.-A. F.

□ **Les enfants Ceausescu ont voté.** – Les trois enfants d'Elena et Nicolae Ceausescu ont voté dimanche 20 mai, devant des journalistes, dans une pièce de la prison de Rahova, au sud de Bucarest, où ils sont détenus. L'aîné, Valentin, a déclaré au président du bureau de vote qu'il *« était d'accord avec le sytème pluripartite si les gens avaient le temps de savoir ce que c'était »*. Les deux autres se sont refusés à toute déclaration. Nicu, le plus jeune, devrait comparaître devant la justice le 26 mai à Sibiu. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : le crime raciste de Bensonhurst

Manifestations à New-York contre l'acquittement d'un des inculpés

NEW-YORK

correspondance

« Les tensions raciales menacent de plonger New-York dans un cycle de peur et de frustration qui pourrait nous diviser », a déclaré, dimanche 20 mai, dans un discours alarmiste, M. David Dinkins, le maire noir de la ville, qui, il y a à peine cinq mois, promettait aux habitants de New-York – cette *« magnifique mosaïque de personnes »* – de ramener une *« harmonie raciale »* quelque peu écornée en août dernier par le crime raciste de Bensonhurst, à Brooklyn, au cours duquel un jeune Noir, Yussef Hawkin, avait été tué par une bande de jeunes Blancs.

L'affaire, après avoir eu un retentissement politique considérable lors de l'élection du maire, continue à alimenter, semaine après semaine, de vives tensions. D'autant qu'au cours du procès qui se tient à l'heure actuelle à Brooklyn, si un verdict de culpabilité a été prononcé à l'encontre de l'un des deux principaux accusés (*le Monde* du 17 mai), le second a été acquitté, vendredi 18 mai.

Verdict qui devait susciter aussitôt colère et frustration. Samedi, environ cinq cents manifestants, encadrés d'un nombre égal de policiers, ont ainsi défilé à Bensonhurst, pour protester aux cris de *« Youssef ! Justice ! »* tandis que, sur leur passage, injures et obscénités fusaient de toutes parts.

Une situation d'autant plus préoccupante qu'à quelques kilomètres de là, dans le quartier noir de Flatbush, une querelle vieille de cinq mois oppose la population aux propriétaires d'une épicerie coréenne. Là aussi, des injures on en est venu rapidement aux coups ces derniers jours. Et faute d'exutoire, Blancs, Noirs et Asiatiques, unis dans une même frustration, s'en prennent au maire David Dinkins, traité *« d'Oncle Tom »* et de *« laquais du diable blanc »*, tant il se révèle incapable, malgré une bonne volonté évidente, de cimenter cette *« mosaïque »* new-yorkaise de plus en plus fissurée.

A. B.-P.

□ **COLOMBIE : clôture de la campagne électorale.** – Des chars et des camions remplis de soldats ont patrouillé dans Bogota, dimanche 20 mai, pendant que les candidats concluaient la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 27 mai. Une bombe a explosé dans la soirée, et trois ou quatre personnes auraient été gravement blessées. Une dizaine de gardes du corps ont accompagné Cesar Gaviria, candidat du Parti libéral au pouvoir et favori des élections, qui s'est adressé à ses partisans dans un stade. La sécurité était renforcée également aux meetings de ses principaux rivaux, Rodrigo Lloreda, du Parti social conservateur, et Alvaro Gomez, du Parti conservateur. – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les résultats des élections générales ne seront connus qu'en fin de semaine

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Le vainqueur des élections générales qui ont eu lieu mercredi 16 mai en République dominicaine ne sera pas connu avant la fin de la semaine prochaine.

Le Conseil électoral a annoncé, dimanche 20 mai, qu'il ne publierait plus de résultats partiels avant la fin des travaux de la commission qui doit contrôler les procès-verbaux de l'ensemble des bureaux de vote avant de procéder au décompte final des voix.

L'ex-président américain Jimmy Carter reviendra vendredi 25 à Saint-Domingue, où il observera la fin des travaux de la commission de vérification formée de délégués des principaux partis politiques, de deux observateurs internationaux et d'un représentant du conseil électoral.

Les deux grands partis d'opposition, le Parti de la libération dominicaine (PLD) et le Parti révolutionnaire dominicain (PRD), multiplient les accusations de fraude et accumulent documents et témoignages à l'appui de ces dénonciations.

Pour le leader du PRD, José Francisco Pena Gomez, arrivé en troisième position selon les résultats partiels, le Parti réformiste social-chrétien au pouvoir *« a acheté massivement et à coups de millions les cartes d'électeurs dans les fiefs de l'opposition »*.

Cela explique, selon lui, le taux record d'abstentions, plus de 40 % contre 28 % il y a quatre ans. *« Nous commençons la bataille contre la fraude sur le plan légal et nous la poursuivrons par tous les moyens nécessaires pour défendre la victoire du peuple »*, s'est exclamé dimanche Juan Bosch, le candidat du PLD qui dispute, à quelques milliers de voix près, la première place au président sortant, Joaquin Balaguer.

Du balcon du quartier général de son parti, il a présenté une série de documents falsifiés à plusieurs milliers de militants surchauffés qui scandaient : *« Respect de la volonté populaire »* et *« Quel bonheur, Balaguer s'en va »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **PÉROU : le Sentier Lumineux dément avoir déclaré une trêve.** – Les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux ont occupé, dimanche 20 mai, deux stations de radio dans les Andes péruviennes pour démentir qu'ils avaient déclaré une trêve temporaire dans leur lutte contre le gouvernement (*le Monde* daté 20-21 mai). Ils ont qualifié de *« mensonges colportés par le gouvernement »* des tracts annonçant une trêve diffusés la semaine dernière. De source militaire on estime que les tracts et les affiches apparus par milliers, jeudi 17 à Ayacucho, pouvaient être l'oeuvre d'une faction rebelle ayant rompu avec le mouvement. – *(Reuter.)*



EUROPE

RDA : afflux de réfugiés à Berlin

L'ancienne capitale du Reich, porte de l'Occident

Le gouvernement est-allemand a adopté des mesures pour limiter l'afflux à Berlin de *réfugiés venant des autres pays de l'Est, surtout de Roumanie.*

BERLIN

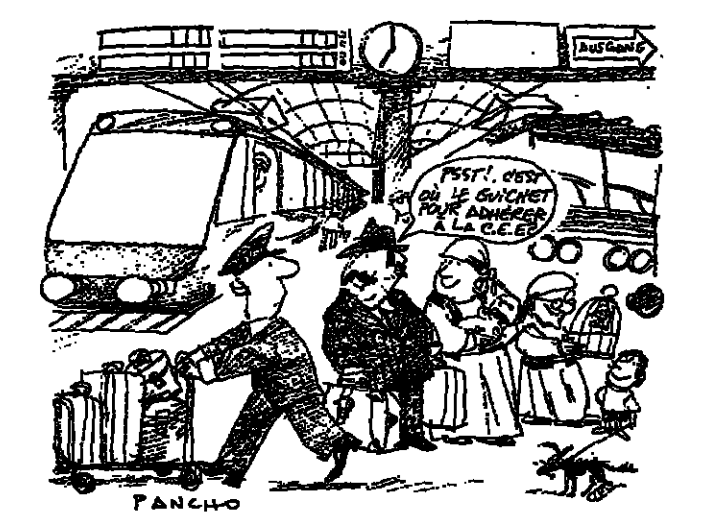
de notre envoyé spécial

Il avait fallu laisser de la place aux Turcs ; puis s'habituer aux Polonais, venus travailler au noir, et qui ont fait de Berlin-Ouest la plaque tournante d'un trafic de fourmis passant des confins du Bosphore à toutes les capitales est-européennes pour ramener de précieuses devises en Pologne. L'ouverture des frontières des pays de l'Est a donné un nouvel essor à ce chassé-croisé perpétuel dont Berlin-Ouest, seul ville facilement accessible d'Europe occidentale, est le point de passage obligé.

Les besoins en devises fortes et la liberté de se déplacer ont lancé sur les routes des milliers de nouveaux voyageurs. La chute du mur a ouvert pendant quelques mois des possibilités inimaginables de trafic pour tous les revendeurs d'argent qui spéculaient sur les cours et pour ceux qui savaient profiter des prix subventionnés de l'Est pour passer des marchandises d'Est en Ouest, d'Ouest en Est.

Ces temps nouveaux ramènent dans l'ancienne capitale du Reich des visages que l'on n'avait plus l'habitude de voir. Depuis quelques semaines, aux coins des rues, à l'Ouest comme à l'Est, les silhouettes de femmes tziganes ont réapparu, identifiables à leurs vêtements de couleurs vives et aux ribambelles d'enfants turbulents qui les accompagnent. La plupart viennent de Roumanie, d'autres de Bulgarie. Ces tziganes appartiennent aux tribus Sinti et Roma, répandues, avant la guerre, dans toute l'Europe centrale où elles ont été massacrées par les nazis, au même titre que les juifs.

D'autres Roumains, ainsi que des Bulgares, arrivent aussi à la recherche d'un travail. Le débarquement des Roumains a commencé il y a trois semaines. Des centres d'accueil ont dû être installés à la hâte : la gare de Lichtemberg, point d'arrivée des trains du sud-est de l'Europe, menaçait de crouler sous le nombre. Celui de Roumains arrivés à Berlin-Est, dont les trois quarts sont des tziganes, est estimé à près de quatre mille. Mais ces derniers jours, ils affluaient au rythme de trois à quatre cents par jour, affolant les autorités peu habituées jusqu'ici à ce genre de phénomène.



Capharnaüm à la gare de Lichtemberg

Personne ne sait ce qu'ils vont faire. Les tziganes racontent inlassablement qu'ils sont venus voir ce qui se passe, qu'ils veulent rester un peu, puis rentrer en Roumanie . Les autres Roumains ne cachent pas qu'ils sont là pour trouver du travail, à Berlin ou plus à l'Ouest. Tous se plaignent de la situation, pestent contre Iliescu. Certains d'entre eux sont déjà passés par l'Autriche, d'où ils ont été renvoyés chez eux. « *On nous avait promis du travail si on revenait, mais il n'y a rien à faire* », se plaint dans un mauvais allemand un jeune roumain d'Arad. « *Et la France, est-ce qu'on peut aller en France, notre mère à tous ?* ».

Devant l'ambassade de RFA de Bucarest, on campe en ce moment dans des tentes. L'an dernier, indique-t-on de source diplomatique ouest-allemande, l'ambassade a dispensé en moyenne 3 100 visas par mois. Ce chiffre est passé à 15 200 en avril dernier et pourrait être de 30 000 ce mois-ci. La moitié des demandes émane de ressortissants Roumains de souche allemande dont, de source officielle roumaine, la communauté est estimée à deux cent mille personnes.

Dans la gare de Lichtemberg, excentrée dans un faubourg de la ville comme presque toutes les gares de Berlin-Est, c'est aujourd'hui un véritable capharnaüm, rythmé par les arrivées et les départs de trains pour Prague, Vienne, Sofia et Bucarest. Des grappes de gens, campés sur des monceaux de colis en tous genres, attendent en permanence. Le soir, tous les recoins sont occupés par des tziganes. Des familles entières dorment à même le sol, les enfants sur des tas de couverture, à côté de leurs mères. Des Roumains, en costumes d'immigrants des années 30, tuent le temps en déambulant . Des groupes de jeunes Allemands de l'Est circulent, hurlant qu'il faut « *tous les mettre dehors* ». Depuis la démocratisation, les immigrés n'ont guère la vie facile en RDA.

Mesures restrictives

Malgré l'état d'esprit peu favorable de la population, le gouvernement de M. de Maizière, sous l'influence de l'Eglise et de comités d'action civique, a tenté de garder la tête froide. Placé directement sous l'autorité du premier ministre, le chargé d'affaires pour les étrangers, Mme Almuth Berger, n'a cessé de répéter qu'il n'était question, ni de fermer les frontières, ni de renvoyer les gens chez eux au moment où les Allemands de l'Est veulent profiter eux aussi de leurs nouvelles possibilités de voyager.

Cette bonne volonté aura été de courte durée. Réuni exceptionnellement vendredi 18 mai pour approuver le traité d'union monétaire avec la RFA, le cabinet a pris des mesures restrictives quant à l'entrée des Roumains en RDA. Ceux-ci devront soit disposer d'une invitation personnelle, soit prouver qu'ils ne viennent qu'en touristes.

Il a également été annoncé que la RDA se doterait bientôt d'une législation sur le droit d'asile comparable à celle de la RFA. La main de Bonn n'est sans doute pas étrangère à ce revirement. Les autorités ouest-allemandes ont toutes les raisons de redouter un afflux en RDA de réfugiés profitant de la future union pour contourner les règles plus restrictives de la RFA.

HENRI DE BRESSON

PORTUGAL : compromis au congrès du parti communiste

M. Carlos Carvalhas a été nommé secrétaire général-adjoint du PC

LISBONNE

de notre correspondant

M. Alvaro Cunhal a été réélu à l'unanimité, samedi 19 mai, secrétaire général du Parti communiste portugais. Réuni ce week-end près de Lisbonne, le comité central a également annoncé, en marge du XIIIe congrès, la création d'un poste de secrétaire général adjoint qui est revenu à M. Carlos Carvalhas, député européen.

L'homme qui pourrait être appelé à succéder au « *leader historique* » est un économiste de quarante-huit ans qui a adhéré au parti en 1969. Le début de sa carrière politique coïncide pratiquement avec la révolution d'avril 1974. Il fut notamment secrétaire d'Etat dans les cinq gouvernements provisoires qui suivirent la chute de la dictature puis président du groupe parlementaire communiste au Conseil de l'Europe.

M. Carvalhas a été en quelque sorte une solution de compromis entre la toute-puissante vieille garde et les éléments réformistes qui, à l'intérieur de l'appareil, cherchent, très prudemment encore, à s'affirmer et à changer l'image d'orthodoxie du parti. Sa tâche s'avère très difficile, le climat dans lequel s'est déroulé ce XIIIe congrès des communistes portugais ne permettant pas de déceler en effet de grandes transformations, du moins à court terme.

Isolement des contestataires

Les éléments les plus critiques qui, depuis deux ans environ, contestent ouvertement l'orientation stratégique de la direction ont été complètement isolés. Seuls quatre congressistes se sont prononcés contre le projet de résolution politique qui réaffirme l'orientation marxiste léniniste du parti et son attachement au principe du « centralisme démocratique » .

Tout a été fait d'autre part pour montrer que le parti n'a été nullement atteint par les événements survenus dans les pays de l'Est, dus, a-t-on souligné, « *à des retards, à des erreurs et à des déviations manifestées pendant le processus de construction du socialisme* » .

JOSÉ REBELO

□ **ITALIE : M. Alessandro Natta abandonne la vie politique.** – M. Alessandro Natta, ancien secrétaire général du Parti communiste italien, a annoncé samedi 19 mai à l'hebdomadaire *Panorama*, son retrait de la vie politique active. Il avait succédé en 1984 à Enrico Berlinguer et démissionné quatre ans plus tard du secrétariat à la suite d'un malaise cardiaque. Agé de soixante-douze ans, M. Natta s'était fermement opposé, lors du congrès extraordinaire du PCI en mars dernier, à la nouvelle ligne préconisée par son successeur, M. Achille Occhetto, et au changement de nom du parti. – *(AFP.)*

RFA

Les sociaux-démocrates hésitent à ratifier le traité d'Etat avec la RDA

***Le SPD ouest-allemand est divisé sur l'attitude à adopter vis-à-vis du traité d'Etat signé la semaine dernière avec la RDA.* Certains de ses dirigeants font valoir notamment que rien n'est prévu dans le texte pour protéger les industries est-allemandes qui, le 2 juillet prochain, seront du jour au lendemain soumises aux lois de la concurrence.**

BONN

de notre correspondant

Vendredi 18 mai, MM. Hans-Jochen Vogel et Johannes Rau n'assistaient pas à Bonn à la signature solennelle du traité d'Etat sur l'union monétaire, économique et sociale avec la RDA. Le président du SPD et le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie avaient expliqué cette absence en déclarant qu'ils avaient reçu les invitations « *trop tard* » et qu'ils ne pouvaient se dégager d'autres obligations à Bonn . Cette attitude traduisait en fait le profond malaise du parti vis à vis de ce traité, dont l'un des signataires, M. Walter Romberg, ministre est-allemand des finances, est membre du parti frère de RDA.

Samedi 19 Mai, MM. Vogel et Rau s'étaient rendus à Sarrebruck, au domicile de M. Oskar Lafontaine, pour débattre de ce sujet. Le candidat désigné du SPD à la chancellerie, qui se remet rapidement de la grave blessure reçue lors de l'attentat dont il a été victime le 25 avril, a clairement signifié à ses interlocuteurs qu'il faisait dépendre le maintien de sa candidature d'un rejet par le SPD du traité d'Etat dans sa forme actuelle. D'autres voix dans le parti, notamment des « vétérans » comme Mme Anne Marie Renger, ancienne présidente et actuelle vice-présidente du Bundestag, et M. Hans-Jürgen Wischniewski, ancien ministre d'Helmut Schmidt, se sont prononcés en faveur de l'approbation du traité : ils craignent que le SPD soit accusé de freiner l'unité.

Pour M. Lafontaine, qui a reçu l'appui de M. Rau, il n'est pas question de mener une campagne contre le chancelier Kohl si le parti approuve auparavant un texte qui lui semble mauvais. Sa principale critique porte sur le fait que rien n'est prévu, dans le traité d'Etat, pour assurer la protection des industries de RDA qui vont être, le 2 juillet prochain, soumises à la dure concurrence occidentale.

Le traité sera soumis à ratification le 21 juin prochain au Bundestag, et le 22 juin au Bundesrat où le SPD dispose maintenant de la majorité depuis sa victoire en Basse-Saxe. En théorie, un vote hostile du SPD peut retarder son entrée en vigueur, mais il doit tenir compte de la position du SPD de RDA, qui a, lui, approuvé les termes de ce traité signé par un gouvernement auquel il participe.

A l'Est comme à l'Ouest, les deux partis frères, qui projettent par ailleurs de fusionner rapidement, se retrouvent dans leur opposition à la tenue d'élections panallemandes en décembre 1990, souhaitée par les partis au pouvoir à Bonn. Ces élections ne pourraient avoir lieu que si le SPD-Est modifait son attitude : une majorité des deux tiers de la Chambre du peuple est en effet nécessaire pour que celle-ci procède à son auto-dissolution.

LUC ROSENZWEIG

□ **POLOGNE : grève de cheminots.** – Une grève de revendications salariales paralyse depuis dimanche 20 mai le réseau ferroviaire de Poméranie occidentale. Le gouvernement polonais a annoncé qu'il ne négocierait pas avec les meneurs d'une « *grève sauvage* ». M. Lech Walesa – qui avait mis fin vendredi 18 à un nouveau débrayage à Gdansk –, a dépêché sur place son proche collaborateur, Jaroslaw Kaczinski. Celui-ci avait annoncé vendredi la création d'un mouvement politique, « l'Entente du centre », qui propose le remplacement rapide du président Jaruzelski par le chef de Solidarité. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Légère détente dans les relations américano-soviétiques

Un compromis sur les Start a été obtenu *in extremis* avant le sommet de Washington

Le sommet Bush-Gorbatchev qui se tiendra à Washington du 31 mai au 3 juin se présente sous de meilleurs auspices après les longues et difficiles conversations qu'a eues en fin de semaine dernière à Moscou le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker.

Ces conversations ne se soldent pas à proprement parler par une franche « percée » sur le désarmement qui aurait notamment permis aux deux chefs d'Etat de signer un accord sur les armements stratégiques (START) dans dix jours à Washington, comme ils en avaient exprimé le souhait lors de leur dernière rencontre à Malte. Mais les délégations, dont les discussions ont été prolongées de plusieurs heures samedi à Moscou, sont finalement parvenues, à l'arraché, à des compromis sur les principaux points de divergence qui obstruaient depuis plusieurs mois les négociations START.

« *Notre but était de parvenir à un accord sur les principales questions de fond d'ici au sommet de Washington et nous sommes maintenant en position de le faire* », a déclaré M. Baker avant de quitter Moscou. Il aura fallu, pour parvenir à ce résultat, que le président Bush a qualifié tout à la fois d'« *encourageant* » et de « *mitigé* », des concessions soviétiques mais aussi de notables assouplissements des positions américaines sur les START qui traduisent une forme de soutien de Washington à M. Gorbatchev.

C'est le cas aussi dans le domaine du désarmement chimique : un accord est intervenu dont le texte sera signé par les deux présidents à Washington. Il porte sur la réduction de 80% des stocks détenus par l'URSS et les Etats-Unis et sur leur engagement d'arrêter toute production. Les Américains ont donc renoncé - et c'est une concession majeure, même s'ils se trouvaient assez isolés sur ce point dans la communauté internationale - à leur programme de production d'armes binaires.

On devrait inscrire au passif des rencontres de Moscou le fait qu'elles n'aient donné aucun résultat visible sur l'autre grand dossier du désarmement, celui des armes conventionnelles, ni sur le problème, qui lui est lié, du statut militaire de l'Allemagne après son unification. « *Des divergences substantielles persistent sur le problème du statut politico-militaire d'une Allemagne unie* », a déclaré samedi M. Chevardnadzé au cours d'une conférence de presse.

« *Nous trouvons totalement inacceptable l'entrée de l'Allemagne unie dans l'OTAN. C'est le fond du problème* », a-t-il dit, en précisant toutefois qu'il n'avait pas réclamé que les droits des alliés soient maintenus indéfiniment. « *J'ai parlé d'une période de transition* », a poursuivi M. Chevardnadzé, en ajoutant que la durée de cette période devait être négociée.

A propos du désarmement conventionnel - sujet très lié au précédent puisqu'il s'agit entre autres de s'entendre sur le maintien ou non de troupes soviétiques en RDA, et éventuellement de combien et pour combien de temps - M. James Baker s'est déclaré « *déçu* » par ses conversations à Moscou. Il y avait apporté, a-t-il dit, des idées nouvelles pour débloquer les négociations de Vienne, mais les Soviétiques, a-t-il déclaré, « *n'étaient apparemment pas en mesure de répondre de façon significative en ce moment* » .

Nouvelles propositions à Vienne

Commentant ces conversations préparatoires au prochain sommet, le président George Bush s'est cependant déclaré confiant qu'un premier traité sur la réduction des armes conventionnelles pourrait être signé cette année. Même son de cloche à Bonn où le ministère des affaires étrangères veut voir dans les progrès accomplis à Moscou sur les autres dossiers du désarmement un « *signal positif qui aura des effets sur les négociations de Vienne* ». « *La raison et la nouvelle pensée s'imposent* », a estimé un porte-parole du ministère.

Les « *idées nouvelles* » que M. Baker avait apportées à Moscou et qui ont été communiquées aux alliés de l'OTAN portent sur l'aviation, un des points de blocage de la négociation de Vienne. Sans en dévoiler le contenu, un diplomate en poste à Bruxelles a indiqué que les Etats-Unis étaient prêts à « *faire un pas pour se rapprocher* » des thèses soviétiques sur la question clé de l'aviation de combat.

Globalement les Etats-Unis paraissent donc faire preuve d'une grande ouverture et d'un solide optimisme, même si à ce stade ils ne peuvent se considérer comme véritablement payés de retour par Moscou. Même si les conversations de M. Baker en URSS marquent un certain apaisement, la question allemande reste un sujet de tension américano-soviétique, de même que celle des pays baltes.

M. Baker a reconnu que le climat s'était détérioré depuis la proclamation d'indépendance de Vilnius le 11 mars dernier . Il s'était déclaré encouragé, jeudi, par la rencontre entre M. Gorbatchev et Mme Prunskiene, le premier ministre lituanien . Mais il n'est pas sûr que cela suffise à calmer le Sénat, qui demande plus de fermeté, ni que la clause de la nation la plus favorisée, qui assure à son bénéficiaire les tarifs commerciaux les plus bas, puisse être octroyée à Moscou comme il était prévu lors du sommet de Washington. La question «*reste en suspens* », a indiqué M. James Baker.

C. T.

Les principaux résultats des conversations de Moscou

– Désarmement chimique. – Les Etats-Unis et l'Union soviétique s'engagent à ramener immédiatement leurs stocks à 20 % du niveau actuel de l'arsenal américain et à cesser toute production.

Conformément à la proposition faite en septembre dernier par M. George Bush, ils s'engagent à ramener leurs stocks à 2 % dès la conclusion d'une convention internationale en cours de négociation entre quarante pays à Genève. Ces 2 % sont considérés comme la dissuasion minimale contre les pays qui refuseraient de se joindre au traité. Les derniers stocks devraient être détruits quand tous les pays capables de produire ces armes auront adhéré à la convention.

Ces dispositions feront l'objet d'un accord qui sera signé lors du sommet de Washington.

– Désarmement stratégique. – Les missiles de croisière embarqués à bord de navires (SLCM) ne tomberont pas sous le régime du traité START. C'est ce que voulaient les Etats-Unis, qui jugent très difficile la vérification sur ce type d'armement. Leur nombre sera limité, par une déclaration « *politiquement contraignante* » en marge du traité, à 880 missiles de part et d'autre.

Les missiles de croisière lancés d'avion (ALCM) d'une portée de plus de 600 km seront soumis au traité. C'est une concession de la part des Etats-Unis, qui jouissent d'une forte supériorité dans ce domaine et voulaient initialement que ne soient pris en compte que les ALCM de plus de 1 000 km de portée.

En revanche, les Soviétiques ont accepté la façon de compter ces missiles que préconisait Washington, c'est-à-dire de considérer que les différentes catégories de bombardiers transportent un nombre convenu de missiles de croisière et non le nombre maximal qu'ils pourraient emporter. Les négociateurs ont également trouvé un compromis sur la façon de distinguer les ALCM à tête nucléaire et à tête conventionnelle.

DIPLOMATIE

ASIE

TAIWAN : dans son discours d'intronisation

Le président Lee Teng-hui a réitéré ses propositions de dialogue avec Pékin

Le chef de l'Etat taïwanais, M. Lee Teng-hui, a officiellement inauguré son mandat dimanche 20 mai par un important discours dans lequel il a précisé ses propositions de démocratisation du régime nationaliste et de dialogue avec Pékin. Afin de *« promouvoir l'harmonie politique »*, il a aussi amnistié neuf dirigeants de l'opposition condamnés pour des délits politiques.

Revenant sur la politique traditionnelle des « trois non » aux contacts avec Pékin, déjà largement battue en brèche, M. Lee a promis de mettre fin à l'état de guerre qui persiste – du moins sur le papier – entre Pékin et Taïpeh : *« J'ai l'espoir que la fin de la période de mobilisation pour la supression de la rébellion communiste pourra être déclarée le plus rapidement possible »*, a-t-il déclaré. Taïwan *« est désireuse, sur une base d'égalité, d'établir des canaux de communications et de s'ouvrir complètement »* vers le continent et *« de poser les fondations pour le respect mutuel, la paix et la prospérité... »*

Si Pékin renonce au recours à la force, cesse ses tentatives de l'isoler diplomatiquement et encourage à nouveau les réformes démocratiques et économiques, Taïpeh est prête à établir des relations commerciales, culturelles et technologiques directes, qui s'ajouteraient à un commerce bilatéral indirect en pleine expansion. Ces propositions ont été bien accueillies par la population taïwanaise. Mais elles n'engagent guère M. Lee puisqu'elles ont peu de chance d'être acceptées par Pékin, qui avait déjà rejeté la semaine dernière son offre de négociations gouvernementales entre les deux régimes chinois pour – selon les termes de M. Lee – *« discuter de la question de notre réunification nationale »*.

Sur le plan intérieur, M. Lee a promis de promulguer dans les deux ans d'importantes réformes constitutionnelles pour renforcer le système démocratique, *« fournir au peuple chinois un code légal en conformité avec notre époque, et d'établir un modèle de démocratie »*. Ces réformes devraient permettre de mettre un terme à un système en vertu duquel la majorité des sièges au Parlement demeurent occupée par des législateurs élus sur le continent il y a quarante-trois ans.

M. Lee a confirmé la nomination au poste de chef du gouvernement de son ancien ministre de la défense, le général Hau Peïtsun. Ce qui apparaît comme une concession aux milieux conservateurs du Kouomintang au pouvoir a entraîné une manifestation dimanche, au cours de laquelle le général a été traité de *« fasciste »*. Ce dernier, un homme d'ordre, né sur le continent s'était prononcé, le 9 mai, en faveur de l' *« application de la loi »*, affirmant que *« toutes les libertés ont des limites légales ou morales »* et que *« le problème de la sécurité publique sera l'une de nos principales priorités »*.

P. DE B.

VIETNAM

Décès du cardinal Trinh Van Can archevêque de Hanoï

Le cardinal Joseph-Marie Trinh Van Can, archevêque de Hanoï, est décédé, vendredi 18 mai, d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-neuf ans, a rapporté dimanche l'agence vietnamienne VNA. Ses obsèques auront lieu mercredi en l'église de Hanoï.

Mgr Can avait été le président fondateur de la conférence épiscopale du Vietnam et l'administrateur apostolique de la province de Huê (centre du pays) et des diocèses des provinces de Hung Hoa, Thai Binh et Thanh Hoa dans le Nord. Né le 13 mars 1921 dans la province de Ha Nam Ninh, au sud-est de Hanoï, il avait été ordonné prêtre en 1949, nommé coadjuteur de l'archevêque de Hanoï en février 1963 et fait cardinal en juin 1979.

La communauté catholique vietnamienne compte six millions de membres, soit de 8 % à 9 % de la population. La désignation du successeur de Mgr Can va reposer le problème encore difficiles entre le Vatican et le pouvoir. *« Il y a encore des blocages mais nous trouverons une solution »*, a déclaré, à ce sujet, Mgr Nguyên Van Sang, évêque auxiliaire de Hanoï. – *(AP, AFP.)*

CORÉE DU SUD

Violentes manifestations à Kwangju

Violentes manifestations antigouvernementales se sont déroulées dimanche 20 mai dans la ville de Kwangju, où des dizaines de milliers de personnes ont affronté la police à coups de pierres et de cocktails Molotov. Une trentaine de policiers ont été blessés. Les affrontements, qui ont duré cinq heures, marquaient, pour la troisième journée consécutive, le dixième anniversaire du massacre commis à Kwangju par les forces spéciales, au cours duquel plusieurs centaines de personnes avaient trouvé la mort (*le Monde* daté 20-21 mai).

Les manifestants ont défilé en scandant des slogans demandant la démission du président Roh Tae-woo et le départ des troupes américaines de Corée du Sud : *« Le vrai coupable du massacre de Kwangju, c'est l'Amérique. Tuons Roh Tae-woo et nous pourrons ainsi réaliser la réunification »* avec la Corée du Nord, criaient les manifestants. Samedi, une trentaine de milliers d'étudiants venus de tout le pays s'étaient rassemblés sur le campus de l'université pour tenir un meeting, qualifié d'illégal par les autorités. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Le plus haut dignitaire musulman du Cachemire assassiné

Moulvi Mohammed Farouk, le plus haut dignitaire religieux de la communauté musulmane de la vallée du Cachemire, a été abattu, lundi 21 mai, par au moins trois hommes armés, a annoncé son frère Ali Jan. Fervent partisan de l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans la partie indienne du Cachemire, M. Farouk est décédé à l'hôpital. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La police tire à Welkom : au moins trois morts

La township noire de Thabong, à la périphérie de la ville minière de Welkom, blanche et conservatrice (dans la province de l'Etat libre d'Orange), avait, dimanche 20 mai, les allures d'un champ de bataille, après une explosion de violence au cours de laquelle au moins trois Noirs ont été tués par la police et une quinzaine d'autres blessés.

Les incidents ont commencé lorsque environ cinq mille Noirs ont quitté le stade de Thabong, où ils venaient de décider de mettre fin à un boycottage des commerces de Welkom, lancé le 7 mai pour protester contre les agressions de milices d'extrême droite à l'encontre de passants noirs. Le porte-parole de la police a indiqué que les forces de l'ordre avaient tiré des balles en caoutchouc, du petit plomb et des gaz lacrymogènes pour disperser des émeutiers qui jetaient des pierres et incendiaient véhicules et bâtiments. D'après un représentant du Congrès de la jeunesse de Thabong, organisation affiliée au Congrès national africain (ANC), et selon plusieurs des blessés, la police aurait ouvert le feu sur la foule sans sommation. Ces incidents surviennent alors que Welkom est quadrillée par la police et l'armée depuis le meurtre, mercredi 16 mai, de deux mineurs blancs (*le Monde* daté 20-21).

D'autre part, dans un décret publié samedi 19 mai, au *Journal officiel*, le gouvernement a octroyé une immunité temporaire de trois mois, jusqu'au 19 août, à trente-huit dirigeants en exil de l'ANC, dont trente-quatre membres du comité national exécutif, la plus haute instance du mouvement, parmi lesquels le président Oliver Tambo. M. Nelson Mandela, a, par ailleurs, lors de sa tournée africaine, indiqué, samedi 19 mai, au Caire qu'il était prêt *« à envisager une trêve mais pas à mettre fin à la lutte armée »*. – *(AFP.)*

GUINÉE-BISSAU

Le président Vieira en visite officielle en France

Le président de Guinée-Bissau, le général Joao Bernardo Vieira, est arrivé dimanche 20 mai à Paris pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il aura un entretien avec M. François Mitterrand sur la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la francophonie.

Ancienne colonie portugaise – dont les élites parlent français –, la Guinée-Bissau (un million d'habitants) est indépendante depuis 1974. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde avec un PNB de 170 dollars par habitant. Au pouvoir depuis 1981, le général Vieira aura des entretiens avec plusieurs membres du gouvernement ainsi qu'avec une délégation du Conseil national du patronat français.

En 1990, l'aide de la France à la Guinée-Bissau atteindra 80 millions de francs. La coopération française se traduit notamment par un appui à la réforme administrative et à la décentralisation, à la formation des cadres et à la promotion de la langue française. La France intervient également dans le développement rural. En avril, Paris a décidé d'alléger de 10,5 millions de francs la dette extérieure (environ 22 millions de francs, au total) contractée vis-à-vis de la France par la Guinée-Bissau.

Incident frontalier avec le Sénégal

La veille du départ du président Vieira, Bissau a dénoncé une attaque *« perpétrée par des soldats sénégalais »*, samedi matin, dans la région de Sucudjaque, à la frontière avec le Sénégal. Le communiqué ne fait pas état de victimes. Un contentieux sur le partage des eaux territoriales oppose les deux voisins depuis l'indépendance et donne lieu à des incidents de frontière, mais il semble que, cette fois, l'affaire soit liée à une opération de poursuite contre des rebelles sénégalais. En effet, les indépendantistes casamançais, au sud du Sénégal, font de nouveau parler d'eux. Un attentat commis samedi lors d'une manifestation religieuse à Ziguinchor, préfecture de Casamance, a fait deux morts et une cinquantaine de blessés, a annoncé dimanche la radio sénégalaise.

Cet attentat pourrait, selon les observateurs, être imputable au Mouvement des forces démocratiques de Casamance. Le 21 avril un poste douanier, situé à Selety sur la frontière sénégalo-gambienne, avait fait deux morts. Jeudi, un attentat contre le sous-préfet de Nyassia, en Casamance, avait fait un mort et deux blessés. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : les rebelles attaquent le deuxième port du pays.** – Les rebelles en lutte contre le gouvernement du président Samuel Doe ont poursuivi leur offensive en attaquant Buchanan, deuxième port du pays, ont rapporté des témoins. L'attaque a débuté samedi 19 mai et s'est poursuivie jusqu'à la tombée de la nuit. Des soldats ont été envoyés en renfort depuis la capitale, Monrovia. Selon des habitants de Buchanan, la ville était calme dimanche, mais on ignorait qui avait le contrôle de la situation. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : projet de multipartisme.** – Le comité central du Parti révolutionnaire socialiste somali (PRSS, parti unique), présidé par le chef de l'Etat somalien, le général Mohamed Siad Barre, a adopté, dimanche 20 mai, un projet de Constitution prévoyant notamment l'adoption du multipartisme. Ce texte doit encore être approuvé par l'Assemblée du peuple (Parlement) et soumis à référendum. – *(AFP.)*

MAROC

Rejet de la première motion de censure depuis vingt-six ans

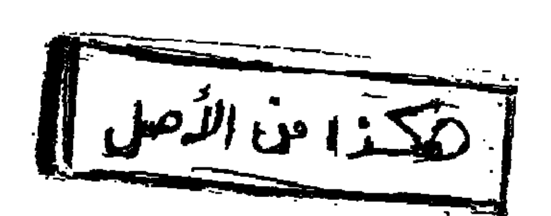
La première motion de censure déposée devant le Parlement marocain depuis vingt-six ans – à l'initiative de l'Istiqlal (nationaliste), de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, progressiste), du Parti du progrès et du socialisme (PPS-communiste) et de l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP) – a été rejetée, dimanche 20 mai, par 200 voix contre 82.

C'est la présentation d'un projet de loi de finances rectificatif, modifiant dans le sens de l'austérité le budget 1990 et accompagné d'une dévaluation, qui avait mis le feu aux poudres, avec en arrière-plan des négociations avec le FMI.

Opération bénéfique

Les longs débats ayant précédé le vote ont été pendant trois jours souvent houleux et passionnés. Bien qu'ils n'aient pas été retransmis en direct par la télévision, l'opinion publique marocaine a pu en suivre de larges extraits en différé. Les journaux leur ont également consacré de nombreuses pages de compte-rendu.

Tous les milieux politiques ont estimé que l'opération a été bénéfique en crédibilisant l'institution parlementaire, cantonnée jusqu'à présent dans un rôle d'apparat et de chambre d'enregistrement. C'était en effet la première motion de censure depuis la mise en vigueur de la Constitution de 1972 et la seconde dans l'histoire marocaine depuis 1964. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La convention nationale des clubs Perspectives et Réalités

M. Giscard d'Estaing refusera toute « compromission » avec M. Le Pen

« *La courtoisie n'est pas la compromission* » : par cette phrase prononcée, dimanche 20 *mai*, *devant* la *convention* nationale des clubs Perspectives et Réalités, qui fêtaient leur vingt-cinquième anniversaire, M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé solennellement qu'il *n'avait aucun contact avec* M. Jean-Marie Le Pen et *qu'il* n'était pas question pour *lui* de passer des accords de quelque nature que ce soit avec le Front national.

La convention des clubs Perspectives et Réalités, réunie pendant deux jours, samedi 19 et dimanche 20 mai, au CNIT-la Défense n'aurait pu être qu'une sympathique fête d'anniversaire mêlant dans un bel enthousiasme retrouvé anciens et modernes du giscardisme perpétuel. Vingt-cinq ans, de quoi égrener bien des souvenirs...

Cette convention n'aurait pu être également que l'occasion de donner à chacun des membres patentés les nouvelles feuilles de route vers le pouvoir : nouveau logo, nouveau journal baptisé *Forum*, nom fort prisé à l'Est, nouvelle ambition affichée d'avoir des candidats étiquetés « clubs » aux futures élections. Cette convention aurait pu sonner enfin le réveil, loin de tous les rivages abandonnés du consensus, comme l'a dit le délégué général, M. Hervé de Charette, « *du libéralisme modeste contre le socialisme orgueilleux* ». Serviteur zélé du giscardisme, M. de Charette a proposé à ses membres les nouvelles valeurs de l'alternance alliant humanisme, environnement, égalité des chances, identité nationale et européenne.

Cette convention a été cela, mais elle ne fut pas que cela. Comme ces derniers mois, M. Giscard d'Estaing aurait pu une nouvelle fois se dispenser de parler de M. Le Pen pour traiter des grands problèmes de la France, de l'Europe, du monde et accessoirement de l'opposition. Il aurait pu se lancer à son tour dans l'autocommémoration. Celle-ci est passée au second plan, puisque l'ancien président de la République, prévenant obligeamment qu'il se dispenserait d'utiliser « *la langue de bois* », a voulu « *aller au fond* » du débat posé au lendemain de la blessure de Carpentras et justifier son attitude personnelle, mal comprise, selon lui, par une partie de l'opinion et de la classe politique.



« Je n'insulte personne »

« *Les gens qui profanent des tombes*, a-t-il d'abord déclaré, *sont clairement identifiés par les Français comme des malades ou des déséquilibrés, ou, s'il s'agit d'individus conscients, comme des criminels étrangers à notre conscience nationale – et qui doivent être condamnés pour avoir exercé des violences sur des morts, souillé des sépultures et insulté la mémoire des Français juifs. (...) Notre émotion, même si elle est intense, doit absolument être accompagnée par notre réflexion pour apporter rapidement une réponse à ces événements qui soit adaptée à une démocratie, à son équilibre et à sa morale.* »

M. Giscard d'Estaing a ensuite demandé qu'on veuille bien réfléchir au fait qu'il avait manifesté « *son émotion et sa solidarité* » dans le cadre de ses fonctions électives. Parlementaire européen, il s'est associé au recueillement de l'assemblée de Strasbourg. Président de la région Auvergne, il a manifesté avec la foule de Clermont-Ferrand, « *dans le silence et le recueillement, sans récupération ni médiatisation* ».

Lui reproche-t-on encore de pactiser avec M. Le Pen ? Il s'en est longuement défendu : « *Je ne pratique pas l'insulte vis à vis de Jean-Marie Le Pen. Pourquoi ? Parce que je n'insulte personne. Ceci n'est conforme ni à ma position ni à mon caractère. La liste est longue, de l'extrême gauche à l'extrême droite, de tous ceux que je n'insulte pas, mais dont je ne partage pas les idées ou dont je condamne les attitudes. Mais la courtoisie n'est pas la compromission. Je n'ai aucun contact, direct ou indirect, avec Jean-Marie Le Pen, comme certains esprits tordus cherchent à le faire croire et je ne me prêterai jamais à un accord politique avec lui. Nos valeurs sont incompatibles et je ne transige pas sur mes valeurs. Je condamne toutes les déclarations, toutes les attitudes qui relèvent, de près ou de loin, de l'antisémitisme et du racisme.* »

Pour effacer Carpentras, le président de l'UDF a expliqué ensuite qu'il y avait selon lui quatres moyens. Que le gouvernement découvre et fasse juger le plus rapidement possible les coupables. Qu'il commence à traiter sérieusement les problèmes « *nés de la difficulté de vivre au quotidien avec certaines communautés françaises* ». M. Giscard d'Estaing a annoncé à ce propos qu'il ferait part à M. Michel Rocard de mesures concrètes et qu'à partir du moment où celles-ci seraient prises en compte, il accepterait d'en discuter avec lui. Que le pouvoir cesse ensuite de jouer avec M. Le Pen.

« *Ceux*, a-t-il dit, *qui ont favorisé depuis dix ans, par la manipulation des lois électorales, par une intense présence sur les médias, et par des propositions provocatrices concernant les droits politiques des étrangers, la montée régulière des voix de l'extrême droite ne sont pas qualifiés pour donner des leçons, mais devraient plutôt être appelés à rendre des comptes. Leur jeu était de diviser la droite en favorisant l'extrême droite. Ils en acceptaient cyniquement les risques et les conséquences.* »

Enfin, que l'opposition soit capable de rétablir une France « *paisible, tolérante, mais ferme* ». Cela passe, selon M. Giscard d'Estaing, par deux stratégies simultanées. « *Détacher de l'extrême droite et ramener vers l'opposition libérale tous ceux qui votaient pour elle et qui s'en sont éloignés pour émettre un vote de protestation. C'est la seule manière de réduire l'idéologie d'extrême droite à sa dimension véritable, d'apaiser les tensions de la société française. C'est d'ailleurs l'objectif symétrique de celui que François Mitterrand s'était fixé concernant l'électorat communiste. Les commentateurs sont unanimes pour louer son habileté et sa ténacité à le poursuivre. Nous, nous ne ferons pas de programme commun avec les extrêmes, mais nous obtiendrons le résultat que nous nous fixons.* »

L'autre stratégie tient enfin en un mot : union. M. Giscard d'Estaing s'est à nouveau félicité de l'acceptation de M. Jacques Chirac pour bâtir une confédération RPR-UDF. Il demande maintenant que l'on soit « *concret* », que l'on fasse « *simple et vite* ». Il fera, là encore, des propositions concrètes à ses partenaires cette semaine.

D. C.

□ **M. Le Pen : pressions sur M. Giscard d'Estaing.** – Le président du Front national a déclaré, dimanche 20 mai, après l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing devant les Clubs Perspectives et Réalités, que ses propos « *font penser aux cassettes vidéo que les preneurs d'otages envoient aux télévisions* ». « *Il subit les pressions qui s'exercent sur les Français et plus particulièrement sur les responsables politiques*, ajoute M. Le Pen.

Primaires

Daniel Carton

FACE à la poussée périlleuse du Front national, nul dans l'opposition RPR-UDF ne peut aujourd'hui raisonnablement songer à repousser dédaigneusement la procédure des primaires pour le choix d'un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle. C'est donc acquis : tout le monde dans ses rangs est d'accord sur ce point.

La bataille des primaires est déjà engagée, entre M. Giscard d'Estaing qui dans l'absolu est convaincu d'être le meilleur, M. Jacques Chirac qui dans le concret des feuilles de pointage des militants se dit qu'il peut encore courir sa chance, M. Charles Pasqua aussi qui, s'instituant gardien du tabernacle gaulliste et averti des recettes du « Canada Dry » politique en vient à se dire qu'il peut faire aussi bien que M. Le Pen tout en n'étant pas Le Pen. L'ancien ministre de l'intérieur s'est fait discret ces derniers temps. Silence trompeur ! Il entreprendra le mois prochain, en commençant par le Midi, une grande série de réunions publiques qui ne devrait plus laisser de doutes sur ses ambitions.

On pourra toujours s'étonner de les voir partir de si bonne heure, mais on peut aussi gager que le souhait de M. Giscard d'Estaing de voir l'opposition ne point trop s'encombrer « *de rivalités et de subtilités* » a fort peu de chances d'être d'avance exaucé. C'est à qui aujourd'hui lavera plus blanc sur la planche de l'union. Vendredi dernier, M. Chirac avait fait montre de beaucoup de subtilité en refusant le matin la réunion d'un comité de coordination de l'opposition – sous prétexte que la réflexion n'était pas encore suffisamment mûre sur ce point – pour brandir le soir à la télévision son acte de paternité d'une future confédération RPR-UDF. Quelque peu froissé, M. Giscard d'Estaing a exigé dimanche que l'on y aille maintenant rapidement et simplement, ce qui reste néanmoins plus commode à dire qu'à faire. Toutes les ambiguïtés ne sont en effet pas encore levées. Pour M. Chirac, la confédération est un aboutissement. Pour M. Giscard d'Estaing, elle n'est que le marchepied d'un grand parti unique du centre. Le RPR accepte un système de primaires privilégiant le militant. L'UDF entend favoriser les élus. Cela aussi provoquera de subtiles discussions, qui risquent fort d'échapper à l'entendement du citoyen et dont il serait étonnant que M. Le Pen ne se gausse point.

La valeur étalon

De même, celui-ci pourra-t-il se frotter les mains d'être redevenu paradoxalement, au lendemain de Carpentras, le point de repère, la valeur étalon des leaders de l'opposition. Quand M. Chirac entreprit récemment, après bien des hésitations, de frapper fort contre le président du Front national, on avait compris qu'il le faisait avec d'autant plus de cœur que M. Giscard d'Estaing, dans son souci de ne point diaboliser le personnage, paraissait enclin à plus de tempérance. Et si celui-ci a tenu dimanche à mettre les points sur les *i*, à exclure par avance toute alliance, tout accord, tout programme commun avec l'extrême droite, bref à tenir le discours carré qu'on était en droit d'attendre de lui depuis longtemps, c'est parce que précisement il y avait péril en la demeure.

Car « *les esprits tordus* » dont a parlé l'ancien président de la République – expression peu courante dans sa bouche – ne sont pas seulement à gauche. Ce n'est pas seulement de ce côté que l'on se plaisait à souligner son absence à la grande manifestation de protestation à Paris contre la profanation de Carpentras. Ce n'est pas seulement de ce côté que l'on jurait croix de bois croix de fer que l'alliance était déjà scellée entre M. Le Pen et M. Giscard d'Estaing pour le deuxième tour d'une élection présidentielle. Ce qui se conçoit bien s'énonçant clairement, voici donc M. Giscard d'Estaing à jour sur ce terrain-là. Il faudra trouver autre chose mais on peut faire confiance à l'imagination des uns et des autres. Le plus surprenant du reste, c'est qu'au sein de l'opposition nul n'ait imaginé d'assortir l'acte de baptême de la future confédération d'un code de bonne conduite. Faute de quoi les socialistes et M. Le Pen pourraient encore dormir longtemps sur leurs deux oreilles...

SOLIDARITÉ FRANCE POLOGNE

UNE IMPRIMERIE POUR « GAZETA »

L'Association Solidarité France-Pologne – à l'occasion du premier anniversaire de la parution de *Gazeta Wyborcza* (8 mai 1989), le premier quotidien indépendant à l'Est, issu de Solidarnosc – est heureuse d'annoncer la fin de la première phase de l'opération de transfert des anciennes rotatives du journal *le Monde* à Varsovie.

L'Association remercie d'abord le journal *le Monde* pour ce qui constitue « le plus beau cadeau à l'indépendance de la presse », selon Adam Michnik, directeur et fondateur de *Gazeta*, ainsi que l'ensemble du personnel et les dirigeants du *Monde* pour leur collaboration tout au long de cette opération.

Elle tient également à exprimer toute sa gratitude auprès des 542 donateurs privés qui ont répondu à l'appel de l'Association, du professeur Jacques Le Goff qui, au nom du Comité des 5 000 scientifiques pour la Pologne, s'est associé à l'appel pour la collecte de fonds.

De nombreux journaux se sont également associés à cette opération, parmi lesquels : *le Nouvel Observateur, Profession Politique, Echange et Projet, le Quotidien de Paris*, la revue de la FONDA. Nous les remercions pour leur appui sous forme d'espaces consacrés à l'opération.

L'Association exprime toute sa reconnaissance à l'hebdomadaire *la Vie*, auteur d'un appel auprès de ses lecteurs qui a permis de recevoir 158 000 francs dont 100 000 francs venant d'Emmaüs International et 10 000 francs de la rédaction.

Le quotidien *Libération*, par la vente d'un supplément traduit de *Gazeta* a versé 75 000 francs : qu'il en soit remercié. En outre, une somme de 61 000 francs a été versée par le World Press Freedom Committee qui est ici remercié pour sa solidarité professionnelle.

Des remerciements chaleureux pour les généreux donateurs du Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Education nationale (250 000 francs), de la Fédération nationale Léo-Lagrange, de la Fondation Pierre-Lafue, de la Fondation pour une entraide intellectuelle européenne, de la Fondation européenne de la culture, du Polish American Congress.

De vifs remerciements à la CFDT, au Parti socialiste (300 000 francs).

Enfin, l'Association Solidarité France-Pologne tient à signifier toute sa gratitude à M. Michel Rocard, premier ministre, à Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, à M. Michel Charasse, ministre délégué auprès du ministre d'Etat chargé du budget, à M. Jacques Chérèque, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, ainsi qu'à la Commission des Communautés européennes (montant attendu de 102 000 Ecus), pour leur aide et les subventions sans lesquelles l'Association n'aurait pu mener cette opération à son terme.

L'Association remercie les Etablissements Ponticelli et la Banque française de crédit coopératif pour l'efficacité de leurs interventions.

Toutes les personnes et organisations citées ont ainsi participé au développement des libertés en Europe.

Solidarité France-Pologne
18, rue de Varenne, 75007 Paris
CCP Nº 14 318 04 P
Contact tél. : 43-66-38-96

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)**

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

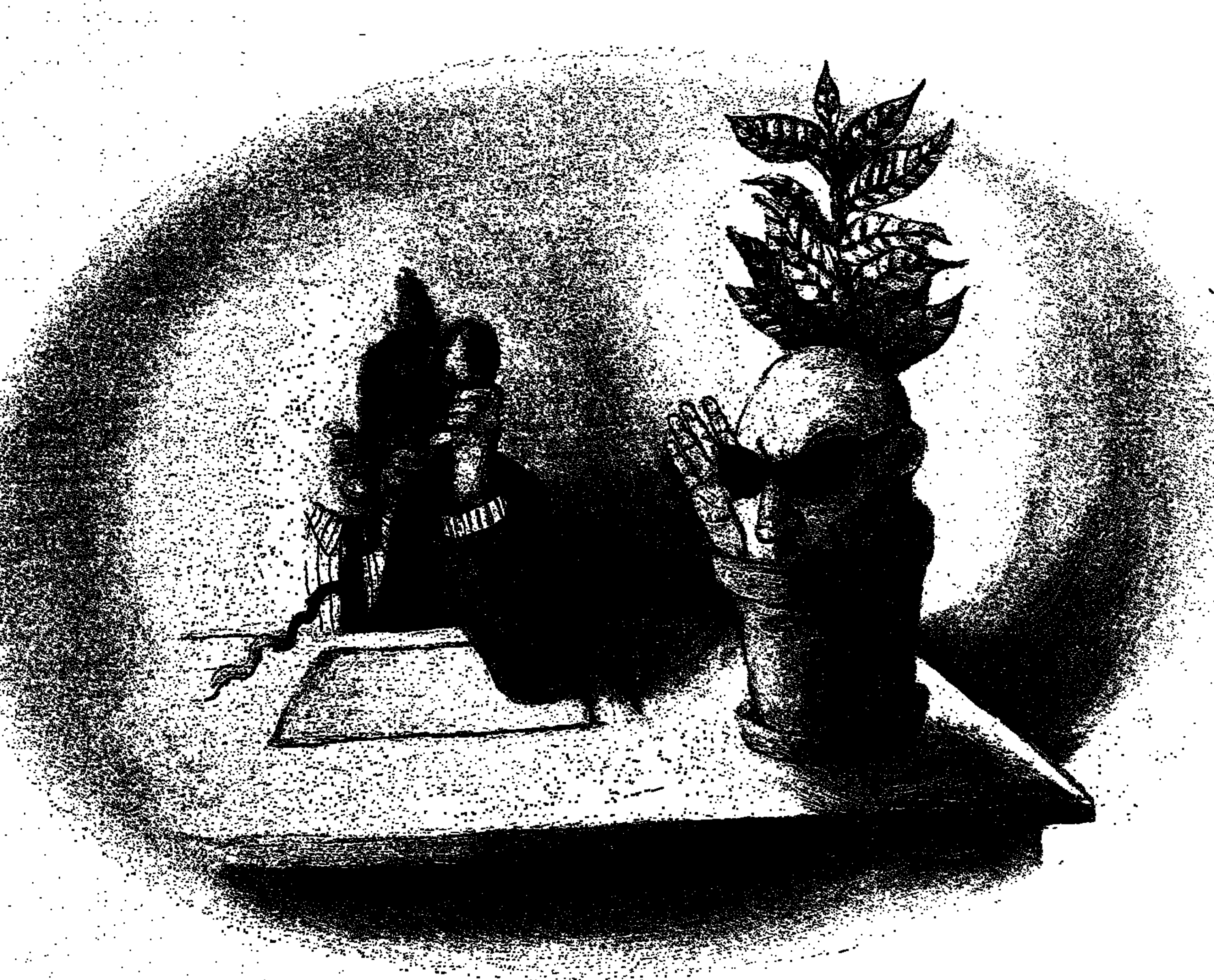
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



AUJOURD'HUI, IL EXISTE UN MOYEN BEAUCOUP MOINS RISQUÉ POUR SAVOIR CE QUI SE FAIT DANS LE MONDE.



Que font vos concurrents américains, japonais ou allemands ? Quelles sont les dernières innovations technologiques de par le monde ? Si vous n'avez ni le temps d'apprendre les langues afin de dépouiller les brevets et la presse internationale, ni celui de visiter tous les salons, alors nos informations sont faites pour vous.

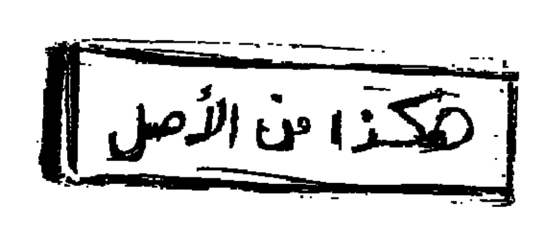
VEILLE TECHNOLOGIQUE : L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE QUE VOTRE ENTREPRISE RECHERCHE

Le Ministère de la Recherche et de la Technologie recueille l'actualité technologique dans tous les secteurs. Abonnez-vous à nos publications. Consultez notre banque de données.

Pour en savoir plus, tapez 3616 MRT, ou écrivez à :
MRT B.P. 20
78611 Le Perray-en-Yvelines Cedex.







هكذا من الأصل

POLITIQUE

Avant le débat à l'Assemblée nationale

Obsédante immigration...

Suite de la première page

Les quarante et une propositions faites par cette commission oecuménique dans un « *rapport sur l'intégration des immigrés* », ne sont pas toutes d'une folle originalité. Mais elles ont le mérite de n'avoir rencontré aucun vote négatif, malgré les réserves de la droite et l'abstention des communistes. C'est la preuve qu'un assez large consensus est possible à propos de l'immigration.

Sur l'autel du consensus

Sur les grandes lignes, la gauche et la droite parlementaires ne se contentent pas de viser les mêmes objectifs : elles emploient désormais les mêmes mots. Cette unité de vocabulaire se retrouve dans la volonté de « *stabiliser les flux migratoires* », de « *renforcer la lutte contre l'immigration clandestine* », de « *favoriser l'intégration* », de « *combattre les ghettos* » ou « *d'accroître l'aide au développement des pays d'origine* »

Mais l'immigration et tout ce qui l'entoure (racisme, identité nationale) constituent un enjeu politique trop important pour être sacrifié si facilement sur l'autel du consensus. Si l'on veut se démarquer de l'adversaire, le mettre en difficulté, il est très facile de piocher des thèmes de divergence dans cet immense sujet, et de les monter en épingle. Or, il est clair que gauche et droite ne souhaitent pas se confondre à propos de l'immigration. La gauche est toujours prête à dénoncer les tentations xénophobes de la droite, et celle-ci ne veut pas laisser le monopole de l'opposition au Front National. Le débat se focalise ainsi sur des thèmes à forte charge émotionnelle, même si ce ne sont pas toujours les plus essentiels ou les plus urgents.

Faut-il accorder le droit de vote municipal aux résidents étrangers ? La droite a exigé des socialistes qu'ils renoncent à cette revendication dont elle n'a cessé pourtant de tirer avantage. Le PS a fini par mettre le droit de vote en veilleuse, au risque de se faire critiquer sur sa gauche... et aussi par la droite, puisque sa position demeure ambiguë.

Faut-il réformer le code de la nationalité ? L'opposition l'exige, estimant que les enfants des étrangers nés en France ne devraient pas devenir français sans exprimer d'une manière ou d'une autre, leur consentement. C'est une question de principe, sans effets statistiques : si elle était votée, la proposition de loi du RPR ne devrait guère diminuer le nombre d'enfants d'origine étrangère qui deviennent français à la naissance ou à dix-huit ans.

Un premier ministre plus à l'aise

Faut-il reconsidérer l'octroi de certaines prestatations sociales à certains étrangers ? Le RPR et une partie de l'UDF l'ont réclamé, sans donner beaucoup de précisions. Cette initiative a soulevé un tollé à gauche et n'a, pour le moment, aucune chance d'aboutir. Le rapport Marchand cherche, au contraire, à favoriser une plus grande égalité de traitement entre les Français et les étrangers durablement installés en France. Et il recommande de supprimer toutes conditions de nationalité et de résidence pour l'accès aux différentes formes d'aide sociale.

Faut-il contrôler davantage les mouvements migratoires ? C'est un cheval de bataille permanent de la droite (quand elle n'est pas au gouvernement). M. Rocard lui répond que le régime juridique de l'entrée en France « *n'a cessé de se durcir depuis 1981* » et que le nombre d'interpellations de clandestins aux frontières a pratiquement doublé entre 1987 et 1989. Le Premier ministre souligne surtout que l'examen des demandes d'asile a été accéléré de manière spectaculaire depuis quelques mois et que les moyens mis en oeuvre ont déjà eu pour effet de dissuader nombre de « *faux réfugiés* » de venir en France...

D'une manière générale, M. Rocard est plus à l'aise aujourd'hui qu'il y a six mois pour affronter un débat parlementaire sur l'immigration. Ce sujet, qui ne semblait guère l'intéresser au début de son mandat, fait désormais l'objet d'une attention particulière du gouvernement. Ces derniers mois, de nouvelles structures étaient mises en place (un Haut Conseil à l'intégration, un secrétariat général, un comité interministériel) ; de nouvelles dispositions étaient prises contre le travail clandestin avec des sanctions aggravées et un droit de perquisition pour les officiers de police judiciaire, même dans les locaux habités ; une modernisation de l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et apatrides) a été entreprise, avec un triplement du budget et des résultats tellement impressionnants qu'on ne parle plus de modifier le droit d'asile ; une réforme du FAS (Fonds d'action sociale) a été engagée pour décentraliser cet organisme, améliorer sa gestion et éclaircir ses objectifs ; enfin, et ce n'est pas le moins important, une série d'initiatives ont été lancées pour favoriser l'intégration des immigrés par le biais de l'école ou du logement.

Tout cela, cependant, est très mal connu de l'opinion : il manque une véritable politique d'information pour expliquer ce qui se fait et persuader les Français que l'Etat n'a pas baissé les bras, que de nombreux quartiers sont en voie de réhabilitation, qu'un nombre croissant de beurs accèdent à l'enseignement supérieur... Bref, que « l'intégration » progresse, malgré mille difficultés.

Les polémiques continuelles et la focalisation sur quelques situation difficiles, type Montfermeil, ne facilitent la perception de cet état de choses. Car si tout le monde déclare nécessaire de « dépolitiser » l'immigration, tout le monde ou presque a tendance à s'en servir politiquement. Jusqu'à une date récente, en dehors du Front National, ce sujet n'intéressait les principaux partis que pendant les campagnes électorales. Désormais, c'est un thème de débat permanent. Et un débat élargi, se nourrissant de tout ce qui passe, y compris d'un sujet comme l'antisémitisme qui n'a plus pourtant depuis longtemps de rapport direct avec l'immigration.

ROBERT SOLÉ

Les propositions du RPR

Depuis la décision de report de la table ronde sur l'immigration, le RPR a décidé de présenter ses solutions sur ce sujet sous la forme de propositions de loi. Il s'agit de la mise en forme juridique de certaines résolutions adoptées aux états généraux de l'opposition sur l'immigration réunis à Villepinte le 31 mars.

M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie et ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a donc élaboré plusieurs propositions qui seront exposées au cours des débats du 22 mai. Elles s'articulent selon le schéma suivant : sanctionner les employeurs et les utilisateurs d'immigrés clandestins, reconduire ces derniers à la frontière, faciliter l'insertion des immigrés réguliers, clarifier les conditions de naturalisation.

La première est destinée à lutter contre l'immigration clandestine. Elle comporte de nouvelles peines et une aggravation des sanctions actuelles à l'encontre des personnes « *qui passent, transportent ou emploient* » des clandestins et pour celles qui fabriquent ou utilisent des documents administratifs falsifiés.

La deuxième proposition consiste dans le rétablissement intégral de la loi Pasqua-Pandraud du 9 septembre 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France dont certaines dispositions ont été abrogées depuis 1988. Mais M. Mazeaud y ajoute un article qui crée « *un office central de répression de l'immigration clandestine* ».

La troisième est relative à l'insertion des immigrés en situation régulière. Elle concerne notamment le problème du regroupement familial et celui des avantages sociaux. Il ne s'agirait pas, selon le contenu de cette proposition, de restreindre ces derniers, mais d'éviter qu'ils soient accrus.

Elle pose en réalité le problème de la polygamie qui n'est pas admise par le droit français et qui ne peut donc être reconnue par les lois sociales. M. Mazeaud propose également la création d'une « *dotation complémentaire d'insertion* » qui serait accordée par l'Etat aux communes en fonction du nombre d'immigrés installés sur leur territoire et destinée à l'aide au logement et aux constructions scolaires.

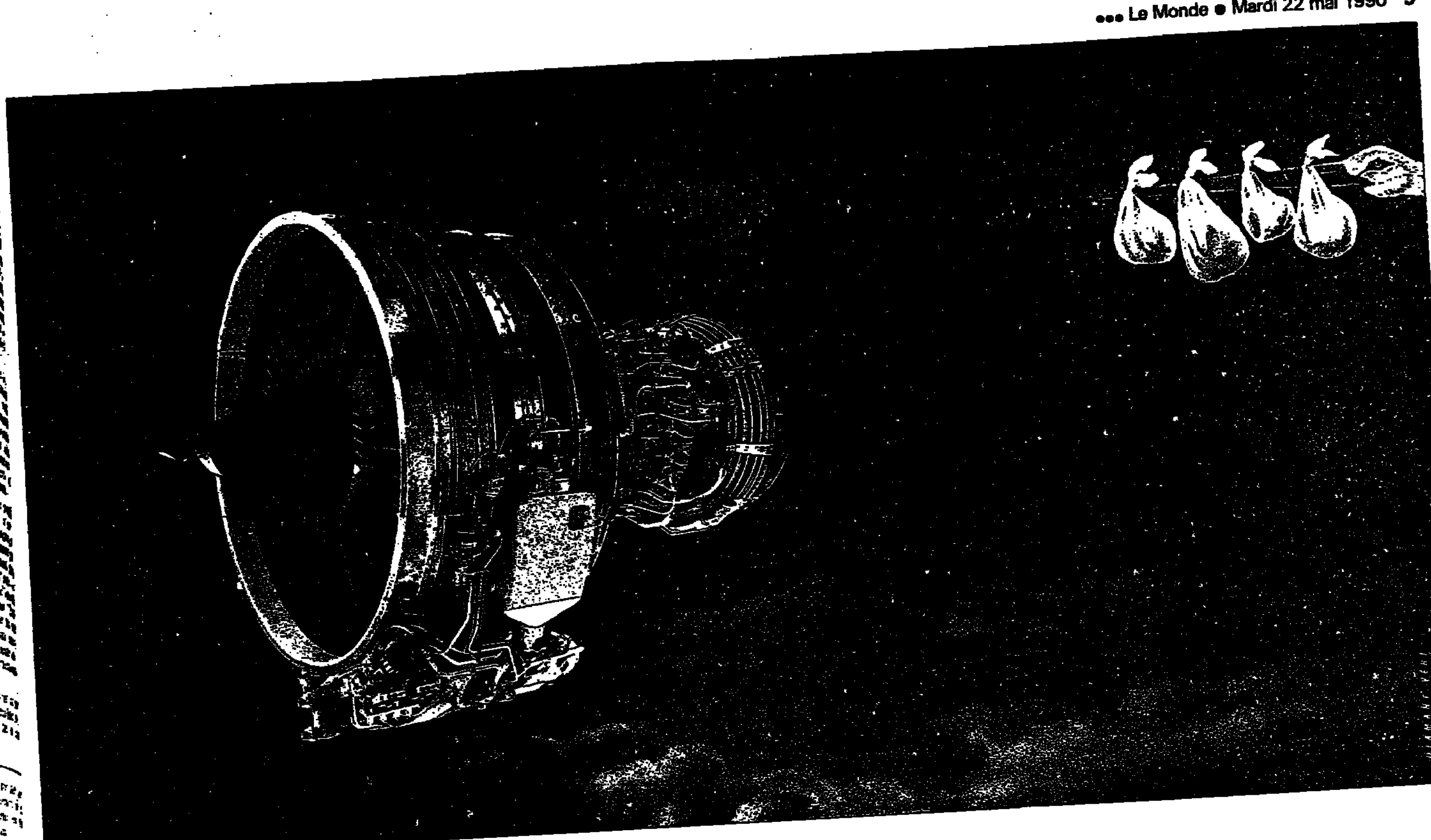
La quatrième prévoit la réforme du code de la nationalité et s'inspire des conclusions de la commission Marceau Long.

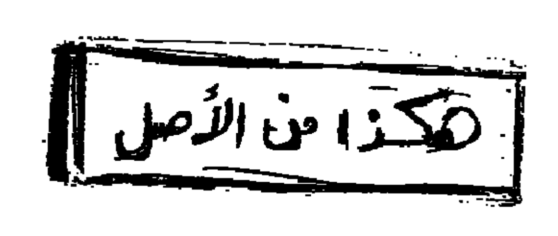
□ **La LCR, LO et L'AREV condamnent l'abandon du vote des étrangers.** – La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) a regretté, vendredi 18 mai, qu' « *en pleine mobilisation antifasciste et antiraciste, le bureau exécutif du PS décide de renoncer aux droits de vote des étrangers et de se plier ainsi aux exigences de la droite* ». Pour Mme Laguiller, dirigeante de Lutte ouvrière (LO, trotskiste), « *le gouvernement a donné satisfaction à la droite, ajoutant un recul de plus à une série de démissions devant la pression de la droite et de l'extrême droite* ». L'Alternative rouge et verte (AREV), née de la fusion du PSU et des anciens comités Juquin, a jugé que les dirigeants du PS « *abandonnent, sous le pression de l'extrême droite et de la droite coalisées, un des derniers symboles de ces valeurs de gauche qu'ils semblent de plus en plus porter comme un fardeau* ».

□ **La Trinité-sur-Mer et M. Le Pen.** – Les trois adjoints au maire de la Trinité-sur-Mer, ville natale de M. Le Pen, se sont déclarés opposés à l'accueil, en juin, d'une réunion du groupe parlementaire des droites européennes.

□ **M. Galland ira à la table ronde de Matignon.** – Le président du parti radical, M. Yves Galland, a annoncé samedi qu'il se rendrait le 29 mai à la table ronde sur l'immigration organisée par M. Michel Rocard.






هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les états généraux de l'opposition sur la décentralisation

La redécouverte du nécessaire aménagement du territoire

Après l'éducation et l'immigration, les états généraux de l'opposition, réunis vendredi 18 et samedi 19 mai à Vincennes, aux portes de Paris, ont été consacrés aux « libertés et responsabilités locales », c'est-à-dire à la décentralisation. Ils n'ont pas simplement été l'occasion pour M. Jacques Chirac de se rallier à l'idée d'une confédération du RPR, de l'UDF et du CNI (*le Monde* daté 20-21 mai) ; ils ont surtout permis de dresser un état des lieux du fonctionnement des collectivités locales huit ans après l'entrée en vigueur des lois Defferre, état des lieux qui n'est pas très éloigné de celui établi par M. Pierre Joxe. Ils ont aussi montré qu'entre les réclamations des responsables des collectivités de base et les réflexions de ceux qui se préparent à gérer l'Etat, les différences pouvaient être sensibles.

L'ennemi de ces états généraux, M. Pierre Joxe, aurait pu curieusement partager bien des propos qui ont été tenus deux jours durant par les quelque deux mille élus locaux venus participer aux sept ateliers du vendredi et par les responsables nationaux qui en ont tiré la leçon samedi matin.

Certes, le ministre de l'intérieur symbolise le « néo-jacobinisme bureaucratique » dont sont accusés les socialistes, et il est rendu responsable *« du cycle de régression de la décentralisation »* dans lequel se serait engagé le gouvernement. Pourtant le constat, et les solutions préconisées ne sont pas très différentes des siennes.

Ce constat, M. Jacques Chirac en a présenté une analyse maintenant assez communément admise : *« Nous sommes restés au milieu du chemin. La situation actuelle se caractérise par toute une série de défauts qui, à la longue, deviennent insupportables. La superposition des structures et des hiérarchies est allée s'aggravant. Il y a dans notre pays un nombre croissant d'échelons administratifs (...), sources de lenteur, de coûts supplémentaires et d'inefficacité dès lors que la clarification des compétences n'est pas strictement affirmée et appliquée. (...) Les compétences des collectivités locales ont été étendues mais, de façon concomitante, celles de l'Etat n'ont pas toujours été redéfinies. En conséquence, les régions et les départements se sont dotés de moyens nouveaux parfois importants. L'administration de l'Etat a conservé, inchangés, tous ses personnels, d'où la concurrence. (...) Qui peut croire que dans l'effort que nous devons faire pour réduire les dépenses publiques (...) les collectivités locales ne doivent pas avoir leur part ? »*

Mises en garde de MM. Millon et Noir

D'autres critiques de la situation actuelle, plus originales, ne caressaient pas les élus locaux dans le sens du poil. Ainsi, M. Charles Millon, président UDF de la région Rhône-Alpes, a reconnu que *« les citoyens ne s'y retrouvent pas et redeviennent sensibles au jacobinisme »*. Il voit trois raisons à leur *« inquiétude » : « l'établissement de féodalités »* et la mise en place d'un *« socialisme local » ; « l'opacité de certaines gestions » ; « la confusion des compétences »*, ce qui implique que *« chacun devrait cesser d'aller marcher sur les compétences des autres »*.

Une autre dérive a été signalée par M. Michel Noir, maire RPR de Lyon : *« Dans certains domaines, les communes sont trop attachées à leur liberté pour ne pas mettre en cause la nécessaire solidarité. Ainsi pour le logement social chacun en parle mais les envoie chez les autres. Nous entrons dans une logique de ghetto, de ségrégation. Si nous ne prenons pas garde, la liberté communale deviendra inacceptable et on nous imposera de la limiter. »*

Principe de base admis par tous, la *« subsidiarité »* revient à faire faire par la collectivité la plus proche des citoyens tout ce qu'elle peut faire. Pour les libéraux ce principe s'applique aussi aux individus et aux associations.

La première conséquence qu'en tire le document de synthèse ne serait pas désavouée par MM. Mitterrand et Joxe : *« La demi-réussite de la décentralisation Defferre, les résistances qu'elle rencontre aujourd'hui s'expliquent par la permanence d'un appareil d'Etat. (...) La déconcentration de l'Etat n'est pas entrée dans la réalité faute d'attention et de détermination au plus haut niveau. »*

L'opposition préconise donc une réduction des emplois des administrations centrales, un renforcement de *« l'autonomie et de la responsabilité des échelons territoriaux de l'Etat »*. La définition du partage des compétences entre l'Etat et les collectivités locales, d'une part, entre chacune de celles-ci, de l'autre, est l'œuvre décentralisatrice la plus difficile à mettre au point. M. Noir a fait remarquer que l'Etat n'était plus capable d'assurer le bon fonctionnement des hôpitaux publics et du système éducatif.

Contre les fédérations de régions

M. Giscard d'Estaing, qui a tenu à préciser qu'il n'intervenait dans ces états généraux que comme président du conseil régional d'Auvergne, a abondé dans ce sens. Le document de synthèse préconise *« le transfert aux régions de la compétence relative à la construction, à l'entretien des immeubles affectés aux universités »*, étant entendu que cela *« doit être lié à une reconnaissance de la compétence régionale dans l'organisation des enseignements supérieurs, notamment pour le premier cycle »*. Pour le reste, il propose *« un plan pluri-annuel de transfert de compétences »* qui concernerait *« la culture, les transports, la santé, le logement, la protection de l'environnement et le tourisme »*.

Le schéma préconisé pour la répartition des tâches entre les diverses collectivités locales apparaît, lui, fort banal comme s'il avait fallu ne mécontenter personne... La coopération intercommunale ? Nul ne peut être contre. Seulement l'opposition, contrairement à M. Joxe, n'a guère envie de mettre en cause les structures existantes. Son seul leitmotiv est : *« le volontariat »*.

Quant aux régions, le projet de fédérations de M. Mitterrand a été condamné, l'opposition estimant que pour qu'elles atteignent la taille européenne il suffit *« d'assurer une montée en puissance des compétences régionales »*. Comme M. Charles Baur, président UDF de Picardie et comme M. Jean-Pierre Raffarin, président UDF de Poitou-Charente, le document préconise *« des associations à configuration variable et non un modèle unique » (selon les projets)*.

Les conditions de fonctionnement de la démocratie locale ont aussi été abordées. La réforme des modes de scrutin *« doit cesser d'être*, dit le texte de la synthèse, *un élément permanent de la mise au point de la stratégie électorale du Parti socialiste »*. Pour les conseils généraux, il veut conserver le scrutin majoritaire dans le cadre du canton *« ce qui ne fait pas obstacle à une révision de la carte des cantons en tenant compte de l'évolution démographique que précisera le recensement de 1990 »*.

Pour les conseils régionaux il faut un mode d'élection *« dégageant des majorités cohérentes et stables »*, M. Michel Giraud, ancien président RPR d'Ile-de-France, souhaitant une transposition du système municipal, M. Jacques Blanc, président UDF de Languedoc-Roussillon, préconisant un scrutin à un seul tour dans une circonscription régionale.

Quand à la démocratie participative et consultative, à laquelle l'avant-projet de réforme préparé par M. Joxe consacre de longs développements, l'opposition s'y dit *« très attachée »* mais ajoute que puisque sa mise en œuvre suppose *« souplesse et innovation »* elle refuse *« toute codification, (...) même lorsque celle-ci reprend des innovations dont les élus de l'opposition sont les promoteurs »*.

Le point le plus original de ces états généraux a peut-être été la découverte que la décentralisation ne pouvait se concevoir sans *« une vraie politique d'aménagement du territoire »*. Le document publié demande que celle-ci soit *« érigée au rang de priorité nationale »* après *« le démantèlement observé depuis 1981 des principaux outils d'aménagement »*. Il préconise qu'elle soit gérée par *« une politique concertée »* dirigée par une conférence nationale de l'aménagement du territoire où se retrouveraient le gouvernement et les représentants des collectivités locales.

M. Giscard d'Estaing avait fortement insisté sur cet aspect ; M. Méhaignerie fut tout aussi net, en faisant remarquer qu'il y avait des couples de tension *« entre les agglomérations et le milieu rural, entre les zones riches et les zones pauvres de chaque agglomération, entre l'Ile-de-France et le reste du pays »*. Et, s'adressant à M. Giraud, il lui demanda : *« Comment répondre aux besoins de qualité de vie si la croissance de la région parisienne reprend à un rythme trop rapide ? »*.

« Nous devons faire les derniers arbitrages difficiles entre nous », lança donc le président du CDS en demandant à ses amis d'être *« plus clairs »*. En effet, la réflexion sur la décentralisation doit être remise sur le chantier à droite. Comme elle doit l'être à gauche ainsi que le prouvent les difficultés rencontrées par M. Joxe pour faire admettre son avant-projet sur l'organisation territoriale de la République. Une telle révolution ne peut pas s'opérer qu'en marchant.

THIERRY BRÉHIER

EN BREF

□ **M. Poperen propose une journée d'information annuelle dans les écoles sur le génocide des juifs.** – M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, dimanche 20 mai, sur la radio locale parisienne Radio J, que *« l'on pourrait instaurer, chaque année, une journée d'éducation consacrée à l'holocauste* [le génocide des juifs au cours de la dernière guerre] *dans les écoles »*.

□ **M. Marchais affirme que le gouvernement socialiste *« a facilité la progression de Le Pen »*.** – Invité de l'émission *« 7 sur 7 »*, sur TF 1, dimanche 20 mai, M. Marchais a estimé que le gouvernement socialiste *« a singulièrement facilité la promotion de Le Pen »*. Le secrétaire général du PCF a affirmé que *« cette promotion a beaucoup profité au PS. C'est incontestable parce qu'elle divise la droite, et on l'a bien vu lors des dernières municipales, où le PS en a tiré un certain profit »*. *« Les responsabilités*, a-t-il ajouté, *sont partagées par la droite et par le gouvernement socialiste »*.

□ **M. Gallo : les « valeurs de gauche ».** – M. Max Gallo, député européen (PS), ancien porte-parole du gouvernement, a déclaré, dimanche 20 mai, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *Libération*, que le *« solde »* de dix ans de pouvoir socialiste est *« mauvais du point de vue des valeurs de la gauche »*. *« Est-ce que l'égalité a progressé dans notre pays? »* a-t-il demandé, en affirmant qu' *« on ne peut pas, à la fois, avoir des choix économiques uniquement libéraux et faire du social »*.

□ **MM. Mitterrand et Rocard toujours en baisse.** – Un sondage réalisé par l'IFOP auprès de 1 623 personnes du 30 avril au 11 mai et publié dans le *Journal du Dimanche* du 20 mai fait apparaître une nouvelle baisse, de quatre points, de la cote de popularité de M. François Mitterrand. En mai, 44 % des personnes interrogées se déclarent plutôt *« mécontentes »* de l'action du chef de l'Etat, contre 35 % de *« satisfaites »*. M. Michel Rocard perd également quatre points, avec 39 % de *« mécontentes »* contre 35 % de *« satisfaites »*.

POLITIQUE

La gestion de l'office de HLM de Grenoble

M. Carignon a été « blanchi » par la Cour de cassation mais d'autres informations pourraient être ouvertes

GRENOBLE

de notre correspondant

« Que pourrait-il arriver à Alain Carignon depuis qu'il a été blanchi en haut lieu? », demande un élu proche du maire (RPR) de Grenoble. Reçu pendant une quarantaine de minutes par M. François Mitterrand, il y a deux semaines, à l'Elysée, M. Carignon a retrouvé la décontraction qu'il arbore après chacun de ses succès, notamment électoraux. Au cours des six derniers mois, le maire, président du conseil général de l'Isère, avait été profondément affecté, dit-on dans son entourage, par les affaires qui avaient fait « tomber » certains de ses amis les plus proches.

L'un d'eux, promoteur immobilier, M. Vincent Rivier, a séjourné pendant cinquante-deux jours à la prison de Varces, à la suite de son inculpation pour présentation de faux bilans, abus de biens sociaux, escroquerie et faux en écritures. Ce personnage influent, membre du RPR, ancien maire de la commune de Noyarey, affirmait publiquement avoir *« l'oreille du maire »* sur les questions d'urbanisme, surtout pour le vaste projet du quartier d'affaires Europole, en cours de réalisation.

La démission, le 29 décembre 1989, de Mme Christiane d'Ornano, conseiller municipal de Grenoble, chargée des travaux, impliquée dans la gestion de l'Office public d'aménagement, logement, espace (OPALE) et présidente locale du RPR, allait accentuer le « trouble » du maire. L'enquête menée par la police judiciaire, à la demande du juge d'instruction chargé du dossier Rivier, devait révéler d'étonnantes pratiques au sein de cet organisme, qui contrôle neuf mille logements HLM dans l'agglomération grenobloise.

M. Carignon, qui n'est ni président ni administrateur de l'OPALE, jouait toutefois dans celui-ci un rôle non négligeable, comme le prouvent certaines délibérations du conseil d'administration de cet organisme ou certaines notes adressées par le maire au directeur général de l'OPALE, M. Louis Vallon, mis à la retraite anticipée le 1er janvier. Il est ainsi mentionné dans un procès-verbal de la commission d'appels d'offre, réunie le 15 septembre 1988 sous la présidence de Mme d'Ornano, que cette dernière, *« en accord avec le maire, demande que l'OPALE travaille avec le GLITEC »*. Ce bureau d'études, spécialisé dans la coordination des travaux de réhabilitation de logements, est alors dirigé par M. Rivier.

« Des éléments nouveaux, susceptibles de mettre en cause des élus municipaux grenoblois », avaient amené le parquet de Grenoble à présenter, le 10 janvier, une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans laquelle figurent les noms de Mme d'Orniano et de M. Carignon. Finalement, le parquet a été partiellement désavoué, puisque la chambre n'a pas jugé utile de saisir une cour d'appel pour instruire la partie du dossier de l'OPALE concernant M. Carignon.

16,9 millions de francs de marchés douteux

Un rapport classé « confidentiel », fait à la demande du ministre du logement, M. Louis Besson, par le conseil général des ponts et chaussées entre septembre 1989 et janvier 1990 – la mission d'inspection spécialisée a commencé à travailler sur le dossier de l'OPALE avant que n'éclatent les affaires Rivier et d'Ornano – met en évidence des pratiques douteuses entre l'OPALE et un certain nombre de bureaux d'études comme le GLITEC ou le Centre d'études et de recherches pour les réalisations urbaines (CERRU), installé à Paris et proche du RPR.

L'un comme l'autre ont négocié des marchés dont les montants se chiffrent à plusieurs millions de francs. Ils proposaient leur savoir-faire dans le domaine de la coordination des chantiers de réhabilitation de logements ou, comme le CERRU, vendaient des techniques de surélévation d'immeubles à toiture-terrasse par la mise en œuvre d'un toit traditionnel et la création de logements dans les combles. Ce brevet, qualifié de canular par des experts, a pourtant fait l'objet d'un marché d'ingénierie de 8,4 millions de francs. La mission d'inspection estime que *« la qualification de prétexte pour le recours au brevet CERRU ne paraît pas exagérée »*.

Le rapport d'enquête constate que, dans la plupart des contrats passés avec les bureaux d'études, *« des prestations ont été surévaluées »*, d'autres ont été *« payées deux fois »*, et *« des factures ont probablement été gonflées »*. Les engagements supplémentaires de dépenses, qui résultent pour l'OPALE de la passation des marchés en cause, ont été chiffrés à 16,9 millions de francs. La mission d'inspection précise que la liste des faits délictueux qu'elle a recensés *« ne se prétend pas exhaustive »*. Les policiers ont malheureusement perdu la trace de l'argent versé au GLITEC, la comptabilité de cette société ayant disparu après son dépôt de bilan au mois de juillet dernier.

Selon le rapport d'inspection, *« l'ensemble des faits évoqués, ou simplement certains d'entre eux, justifieraient l'ouverture d'une information judiciaire »*. En refusant de désigner une cour d'appel qui aurait permis la reprise de l'instruction dans l'affaire de l'OPALE, la chambre criminelle de la Cour de cassation a préféré, semble-t-il, « blanchir » le maire, mais d'autres informations pourraient être ouvertes prochainement sur le rôle du CERRU et la gestion de l'OPALE. Le dossier de l'office de HLM de la ville de Grenoble n'est peut-être pas près de se refermer.

CLAUDE FRANCILLON

Les élections partielles

La droite conserve ses sièges

Trois cantonales...

AVEYRON : canton de Nant (2e tour)

Inscr., 2 404 ; vot., 1 889 ; abst., 21,42 % ; suffr. expr., 1 842. MM. René Quatrefages, RPR, 789 voix (42,83 %), ELU ; Jean Andrieu, app. UDF-PR, 755 (40,98 %) ; Pierre Molénat, div. g., 298 (16,17 %).

[M. Quatrefages (RPR), qui succède à Roger Julien (UDF-CDS), décédé le 25 mars dernier, avait 35 voix d'avance au premier tour sur son principal concurrent, M. Andrieu (UDF-PR). Il est élu avec 34 suffrages d'avance sur le même.

Le candidat de gauche restant en lice au second tour non seulement n'a pas bénéficié au second tour de l'absence de représentants du PC et des écologistes, mais encore, il ne retrouve pas l'ensemble des voix qu'il avait obtenues au premier tour.

Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 404 ; vot., 1 766 ; abst., 26,53 % ; suffr. expr., 1 720 ; MM. Quatrefages, RPR, 579 voix (33,66 %) ; Andrieu, app. UDF-PR, 544 (31,62 %) ; Molénat, div. g., 359 (20,87 %) ; Alain Desjardin, écol., 101 (5,87 %) ; Jean-Luc Gayraud, UDF-CDS, 56 (3,25 %) ; Mme Anne-Marie Junnaberria, PC, 46 (2,67 %) ; M. Jean Caldier, FN, 35 (2,03 %).

En mars 1985, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 2 443 ; vot., 2 016 ; abst., 17,47 % ; suffr. expr., 1 902 ; Roger Julien, UDF-CDS, 1 012 voix (53,203) ; M. Quatrefages, div. d., 738 (38,80 %) ; Mme Junnaberria, PC, 152 (7,99 %).]

BAS-RHIN : canton de Mundolsheim (2e tour)

Inscr., 27 598 ; vot., 9 373 ; abst., 66,03 % ; suffr. expr., 8 872. MM. Rémy Schlichter, UDF-RPR, 4 792 voix (54,01 %), ELU ; Claude Marty, div. g., 4 080 (45,98 %)

[La droite, majoritaire dans l'assemblée départementale, conserve sans difficulté le siège que détenait Jean-Jacques Rohfritsch, récemment décédé.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 27 608 ; vot., 9 960 ; abst., 63,92 % ; suffr. expr., 9 698 ; MM. Schlichter, UDF-RPR, 2 206 voix (22,74 %) ; Marty, div. g., 2 171 (22,38 %) ; Denis Oster, Verts, 1 359 (14,01 %) ; Walter Krieger, FN, 1 358 (14 %) ; Camille Roth, div. d., 752 (7,75 %) ; Jacques Cordonnier, ext. d., 678 (6,99 %) ; Guy Burckel, div. d., 629 (6,48 %) ; Pierre Waentz, div. d., 478 (4,92 %) ; Jean-Pierre Lickel, PC, 67 (0,69 %).

Au premier tour des cantonales de mars 1985, les résultats avaient été les suivants : inscr., 24 288 ; vot., 13 185 ; abst., 45,71 % ; suffr. expr., 12 678 ; Jean-Jacques Rohfritsch, 7 084 voix (55,87 %) ; MM. Walter Krieger, FN, 2 676 (21,10 %) ; Claude Fritsch, PS, 2 615 (20,62 %) ; Jean Renaud, PC, 303 (2,39 %).]

DEUX-SÈVRES : canton de Champdeniers-Saint-Denis (2e tour).

Inscr., 4 025 ; vot., 2 953 ; abst., 27,08 % ; suffr. expr., 2 777. Mme Marie-Jeanne Bizard, UDF, 1 394 voix (50,19 % %), ELUE ; M. Alain Champeil, div. d., 1 383 (49,80 %).

[Mme Jeanne-Marie Bizard arrive en tête du premier tour de cette partielle, provoquée par le décès de son mari survenu le 13 février dernier.

René Bizard, UDF, vice-président du conseil général avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1985, avec 2 015 voix (74,74 %), contre 497 (18,43 %) à M. Christian Prieur (PS) et 184 (6,82 %) à M. Robert Gontefanges (PC) sur 4 045 inscrits, 2 825 votants (soit 30,11 % d'abstention) et 2 696 suffrages exprimés.

Au premier tour de cette partielle, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 025 ; vot., 2 908 ; abst., 27,75 % ; suffr. expr., 2 864 ; Mme Bizard, UDF, 1 209 (42,21 %) ; MM. Champeil, 798 (27,86 %) ; Didier Delechat, PS, 77à (26,88 %) ; Robert Gontefangea, PC, 39 (1,36 %) ; Jean-Louis Mourey, FN, 32 (1,11 %) ; Nénel Baudoin, div. g., (0,55 %).]

...et une municipale

Var : Saint-Cyr-sur-Mer (2e tour).

Inscr., 5 849 ; vot., 4 556 ; abst., 22,10 % ; suffr. expr., 4 403. Liste du RPR, conduite par M. Jean-Pierre Giran, maire sortant (RPR), 2 367 voix (53,75 %), 23 Elus (3 RPR et 20 div. d.) ; liste de l'UDF, conduite par Mme Josette Pons, ancien maire (UDF) : 2 036 (46,24 %), 6 Elus (1 UDF et 5 div. d.)

[Avec une progression de 538 suffrages et 11,40 points de pourcentage, la liste du RPR conduite par M. Giran, maire invalidé par le Conseil d'Etat l'emporte nettement sur la liste UDF conduite par Mme Pons qui était maire jusqu'en 1989. L'intransigeance de M. Giran, depuis quelques mois secrétaire de la fédération RPR, vis-à-vis du Front National, avec lequel il refusait « toute alliance ou compromis » lui aura permis de récupérer une partie des voix de gauche (9,52 %) du premier tour.

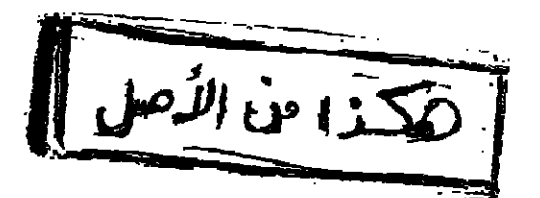
Avec un score en augmentation de 314 voix (soit plus 6,44 points de pourcentage), Mme Pons ne bénéficie pas d'un report de tous les suffrages du FN (8,15 %) alors que le secrétaire départemental du Front, M. Jean-Marie Le Chevallier refusant toute voix à M. Giran, appelait tacitement à voter pour elle.

A l'issue de ce scrutin, l'union de la gauche perd le siège qu'elle avait précédemment au sein du conseil municipal.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 849 ; vot., 4 379 ; abst., 25,13 % ; suffr. expr., 4 326 ; liste de M. Giran, RPR, 1 829 voix (42,27 %) ; liste de Mme Pons, UDF, 1 722 (39,80 %) ; liste de gauche de M. Colo, PS, 412 (9,52 %) ; liste de M. Sailly, FN, 353 (8,15 %).

La liste de droite, conduite par M. Jean-Pierre Giran, div. d., était arrivée en tête de la triangulaire du second tour des municipales de mars 1989. Cette liste avait obtenu 2 018 voix (44,83 %) et 22 sièges (22 div. d.) contre 2 001 voix (44,45 %) et 6 sièges (1 UDF et 5 div. d.) à la liste du maire sortant UDF, Mme Josette Pons. La liste d'union de la gauche conduite par Régis Chapotot, div. g., n'ait eu qu'un siège avec 482 voix (10,70 %). Il y avait eu 4 501 suffrages exprimés sur 4 588 votants et 5 815 inscrits (soit 21,10 % d'abstention.]

□ **M. Notebart donne sa démission de la mairie de Lomme.** – M. Arthur Notebart (PS), ancien député, ancien président de la communauté urbaine de Lille, s'est démis de son mandat de maire de Lomme, qu'il détenait depuis 1947. Les relations, déjà difficiles, entre M. Notebart et les socialistes s'étaient envenimées depuis que M. Pierre Mauroy avait brigué avec succès, après les élections municipales de mars 1989, la présidence de la communauté urbaine de Lille, que le maire de Lomme détenait depuis 1971. Imputant à plusieurs de ses adjoints la responsabilité du mauvais fonctionnement de certains services municipaux, M. Notebart a fait part de son intention de saisir le ministre de l'intérieur d'une demande de dissolution du conseil municipal. *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

Jacques Attali, le sherpa de « Dieu »

Suite de la première page

A peine troublée par ce contact feutré avec la haine, cette vie heureuse aurait pu continuer longtemps, si l'Histoire ne s'en était mêlée. Dès le 1er novembre 1954, date du soulèvement algérien, Simon Attali est convaincu que le bain de sang est inévitable. *« Si tu es d'accord, nous partons pour les enfants »*, dit-il le soir même à sa femme.

Voilà un ancien « petit Blanc » politiquement plus éveillé que la moyenne des Européens. Il professe des idées avancées. Sous son toit, on ne saurait sans rougir parler des *« bicots »*. Ce grand commerçant – autodidacte dévoreur d'encyclopédies, passionné d'astronomie et de spiritisme – respecte naturellement ses employés et serviteurs.

Sa femme se souvient de lui comme d'un *« socialiste de cœur »*. Doté d'une mémoire plus fine – ou plus souple – Jacques Attali assure pour sa part que *« dans sa jeunesse, il avait été proche du Parti communiste algérien. Plus tard*, ajoute-t-il, *il s'était lié à Ferhat Abbas. Son grand thème, c'était : on ne résiste pas à une rébellion anticolonialiste »*.

Quand Jacques, en février 1956, gagné par l'ambiance de l'époque, se glisse parmi la foule surexcitée qui accueille le tout nouveau président du conseil Guy Mollet à coups de tomates pourries, la réaction paternelle est vigoureuse : *« Qu'est-ce qui vous prend ?* tonne Simon. *Ces gens-là sont des colonialistes, des fascistes et des antisémites. »* Deux mois après, toute la famille est dans l'avion.

De ces lointains souvenirs, Jacques Attali tirera la conclusion que *« n'importe qui peut produire un salaud »*. Dans la spirale des attentats du FLN et des actions punitives de l'armée contre les fellaghas, des médecins deviendront des tortionnaires, des juifs des racistes, des justes des assassins.

Ce départ anticipé n'en prend pas moins une sulfureuse odeur de clandestinité. Jacques et Bernard, treize ans, ont reçu pour consigne de ne rien ébruiter auprès de leurs camarades et professeurs. Avec raison, semble-t-il. Leurs proches vivent en effet cette fuite comme une *« désertion »*, et en garderont à Simon une durable rancune.

Qu'importe ! Les Attali sont tournés vers l'avenir. D'Alger à Paris, Jacques reste préservé dans le cocon d'une famille aisée, où le fils aîné se doit de faire médecine et de viser à l'excellence. Sa famille est de celles où, quand le désœuvrement semble les guetter, on lance aux enfants : *« Tu n'as rien à lire ? »*

Rassurons-nous, Jacques a toujours « quelque chose » à lire. Son frère et lui se sont vu offrir, par leur père, à leur arrivée toute la collection de la « Pléiade ». Il ne lui en faut pas moins alors qu'il donne l'impression à son frère qu' *« une bibliothèque lui fait trois jours »*.

Simon Attali ne lésine pas. Pour décider de leur quartier d'implantation, il s'est enquis du meilleur lycée de la capitale, et a acheté un appartement au 115, rue de la Pompe, juste en face du lycée Janson-de-Sailly. Les jumeaux bûchent à s'en brûler les yeux, Bernard veillant tard dans la nuit, et Jacques – déjà ! – levé aux aurores.

Plus tard, à Sciences-Po, Raoul Girardet, son professeur d'histoire, sera confronté à cet étudiant boulimique, interrompant sans cesse le cours, avide de nouvelles références bibliographiques. Agacé, Girardet orientera un jour volontairement ce glouton insatiable vers un livre inexistant, que le malheureux, pendant vingt-quatre heures, cherchera désespérément dans tout l'institut (1).

Pour l'heure, Jacques a opté en faveur des mathématiques. Certes, le monde bouge autour de lui : il s'émeut des morts de Charonne en 1962 (neuf manifestants contre l'OAS sont écrasés contre les grilles d'une bouche de métro par les charges policières), et, la même année, tremble lors de la crise de Cuba. Mais les études avant tout. On ne le verra ni sur le pavé où sa génération apprend le militantisme entre Jussieu et la Sorbonne, ni dans les assemblées enfumées où elle refait le monde... et l'université.

L'angoisse de l'urgence

Il brigue Polytechnique. Il l'obtient. Mieux encore, entré 43e, il devient major après quelques mois. Adieu l'adolescence ! Ce jeune homme à lunettes rêve désormais d'ubiquité. Etreint par l'angoisse de l'urgence, il caracole de raccourci en raccourci.

Il devient ainsi ingénieur des Mines tout en refusant le stage « obligatoire » qui l'enverrait se frotter aux réalités de la... mine. Il a, pense-t-il, mieux à faire. S'initier, par exemple, aux chausse-trapes du monde bancaire en fréquentant durant un an la BIAO.

Professionnel du saute-mouton, il conduit ses études à la cravache et se pique d'ajouter l'ENA à son palmarès. Non sans donner déjà des conférences à l'Ecole de guerre où un aréopage d'officiers considère médusé les arabesques mathématiques qu'il trace au tableau noir. On l'imagine à l'ENA ? Les bras chargés d'analyses financières, il laboure les moquettes de la First National City Bank à New-York.

Ce n'est qu'en mai 1968 qu'il rejoint l'Histoire par la petite porte. Il a vingt-quatre ans. Le sort expédie ce grand commis de l'Etat en puissance en stage à la préfecture de la Nièvre. Chaque nuit, il décrypte les messages inapplicables du ministre de l'intérieur enjoignant, par exemple, aux forces de l'ordre de saisir sur-le-champ tous les fusils de chasse du département pour en enlever les chiens...

Le voilà pourtant qui effleure enfin la vraie puissance. Pendant la grève des pompistes, c'est lui qui délivre les bons d'essence. L'épisode lui laissera un souvenir durable : *« C'était juin 40. On m'a proposé de l'argent, des femmes, et on m'a même menacé ! »*

A dire vrai, ses contacts furtifs avec les terriens ordinaires se dérouleront rarement dans l'allégresse. En 1978, cédant à François Mitterrand, il ira à reculons solliciter l'investiture des militants du quatorzième arrondissement de la capitale aux législatives. Et il fera si bien comprendre aux postiers du dépôt de Paris-Brune que le mandat de député, à ses yeux, ne saurait être qu'un hobby qu'il réussira l'impossible : se faire recaler, malgré la bénédiction du premier secrétaire.

En fait, bien loin de la préfectorale ou de l'hémicycle, ce fort en thème nourrit un secret espoir : devenir *« le Raymond Aron de la gauche »*. Car il a choisi son camp. En 1965, il a voté Mitterrand. Jean-Pierre Chevènement, son aîné dans l'énarchie, l'attire un temps au CERES. Il rend de longues visites à Pierre Mendès France, l'ange triste et salvateur de la politique, mais le juge décidément trop négatif. Il butine, papillonne.

Ainsi croise-t-il Mitterrand vers 1973. Dans une boîte de nuit, assure une rumeur qu'Attali se refuse à confirmer, préférant pieusement parler d'un restaurant. Heureux hasard : le meilleur ami du futur président, Georges Dayan, membre du Conseil d'Etat comme Attali, a recommandé le papillon au nouveau premier secrétaire du PS. Le jeune économiste prodige est prié de se présenter au domicile du successeur de Jaurès.

Ce jour de décembre 1973, Attali brille si fort que les enjeux de la crise pétrolière deviennent lumineux à cet éternel rebelle à l'économie qu'est Mitterrand. *« Il parlait clair et écrivait obscur »*, se rappelle Robert Badinter. Le soir même, le premier secrétaire reprend quelques-uns des arguments attaliens à l'émission télévisée « Cartes sur table ». Ainsi débutera le compagnonnage entre le vieux maître et le conseiller fiévreux.

Le premier secrétaire ne sera pas ingrat. En 1974, au lendemain de la mort de Georges Pompidou, Charles Hernu, Claude Estier, Georges Dayan et tant d'autres se retrouvent dans la cuisine de la rue de Bièvre, au domicile de Mitterrand. Jacques Attali se faufile et arrive juste à temps pour saisir au vol l'organigramme de la campagne. Louis Mermaz s'occupera de la propagande, Jacques Séguéla de la publicité, et... Attali de la plate-forme électorale. Alors Gaston Defferre, à la cantonade : *« Attali, c'est qui ? »*

Entre Tintin et le professeur Tournesol

Bonne question. Disons une sorte d'hybride de Tintin et du professeur Tournesol. C'est l'époque ébouriffante où il prophétise gravement que l'Allemagne n'a pas vocation *« dans les quinze ans qui viennent à rester la très grande puissance qu'elle est aujourd'hui »*. Selon lui, il est urgent de rompre avec le capitalisme, de nationaliser le crédit, de *« porter à 15 % le taux d'intérêt pour un livret de caisse d'épargne par famille »*. *« Oui, le socialisme, c'est le rêve »*, concède-t-il joyeusement.

L'obsession du temps qui passe – il fera plus tard collection de sabliers – le ronge déjà. Lorsqu'on l'invite à dîner, il accepte, mais se contente de « passer », et « passe » dans plusieurs dîners au cours de la même soirée... Un météore.

Au volant de sa petite voiture, il oublie de regarder la route pour parcourir les journaux. La carrosserie du véhicule s'en ressent douloureusement. Il commence à écrire quelques articles dans la presse, sous son nom dans *le Monde*, sous celui de Simon Ther dans *le Figaro*. Après ses premières interviews, ses parents essayent de le pondérer : *« Tu parles trop vite, classe un peu tes idées »*.

Porteur d'une « autre logique » selon le vocabulaire de ces années, son sens tactique et ses relations lui permettent, en 1974, d'enjamber l'Atlantique pour arracher à quelques grands économistes bostoniens leurs signatures au bas d'un texte assurant que le programme de la gauche est tout ce qu'il y a de plus sensé...

« Un fabricant d'étincelles »

Professeur d'économie à l'X et à Dauphine, essayiste, nouvelle coqueluche de l'intelligentsia, il s'est déjà mué en *shaker*. Ses cocktails sont inimitables. Un doigt d'économie, une pincée de sociologie, quelques incursions canailles



dans la biologie ou l'esthétique, le tout lié par les fulgurances d'un esprit toujours en avance sur lui-même : Jacques Attali accouche de Jacques Attali. Non sans succomber parfois aux marottes du moment, glanées sans préjugé dans des revues pensantes ou des magazines illustrés : ainsi les années 70 se voulant résolument *anti*, son premier ouvrage s'appellera *l'Anti-économique*. Un *« fabricant d'étincelles »*, souffle un ami.

Obscurs et touffus, ses premiers essais sont pourtant applaudis par une presse pâmée, où seule *l'Humanité*, désunion de la gauche oblige, fait exception. Dans l'ombre de François Mitterrand, il règne, omniprésent. Sa culture encyclopédique, sa rapidité intellectuelle et sa conversation effervescente l'ont définitivement qualifié.

Mais ce charme reste parfois inopérant auprès des interlocuteurs étrangers du PS. Peu avant la présidentielle de 1974, Mitterrand délègue secrètement auprès des autorités social-démocrates de Bonn un tandem de choc censé expliquer son projet économique : Jacques Attali et Michel Rocard. Cordial, le déjeuner se conclut pourtant par une amabilité qui fait froid dans le dos aux deux Français : *« La seule question qui nous intéresse est de savoir à quel cours vous nous vendrez votre or »*, lance le directeur de la Bundesbank. Attali, plus tard, essaiera de tout faire pour éviter cette humiliation.

Sept ans après, arrivé au pouvoir, il se heurtera, face à son homologue américain, à la même désarmante incompréhension. Préparant un sommet, il expose à l'Américain les grands principes de la politique extérieure mitterrandienne. Et l'autre, en toute innocence, à la fin de l'exposé : *« Très bien. Maintenant, Jacques, pouvez-vous me rendre service ? Je voudrais bien comprendre les différences entre votre politique économique et celle de l'Union soviétique... »*.

Jaloux comme un gamin

Paré du titre sur mesure de conseiller spécial, il emménage aux premiers jours du septennat dans le bureau voisin de celui du chef de l'Etat. Sous les ors élyséens va donc se poursuivre cette relation déroutante, ni filiale ni exclusivement courtisane : Jacques Attali n'a-t-il pas dû, parfois protéger le président contre lui-même. Ainsi, en 1983, lors de la grande révision économique de la gauche, quand Mitterrand semble à deux doigts de faire sortir le franc du serpent monétaire européen, Attali parmi d'autres le dissuade de se lancer dans l'aventure : *« Flotter, c'est la défaite en rase campagne*, lui écrit-il. *Cela apparaît comme une dévaluation, un échec. »*

Estime, confiance, admiration mutuelle ? Lorsque Mitterrand, après l'attentat qui a fait cinquante-huit morts parmi les militaires français à Beyrouth, décide de se rendre au Liban, Attali est seul au courant, et doit même refuser à Pierre Mauroy, qui l'appelle à minuit, de lui indiquer où a disparu le chef de l'Etat. Il semble en réalité que François Mitterrand ressente un réel besoin de sa présence constante. Par exemple pour lui demander, dans la seconde, d'inventer une initiative internationale : ainsi est née l'idée des digues du Bengladesh, destinées à protéger le pays des inondations qui le ravagent périodiquement *(« l'équivalent de Suez ou de Panama au dix-neuvième siècle »)*. Mais aussi pour entretenir un éternel dialogue d'érudits, sur la littérature du dix-huitième siècle ou la date exacte de la rédaction des Evangiles.

Comment une relation si exclusive ne serait-elle pas marquée par quelque possessivité ? Un visiteur sort-il de l'auguste bureau ? Jacques Attali surgit, enveloppant, anxieux, éperdu de savoir. Pardonnez-lui ! Il est resté méditerranéen, possessif, jaloux comme un gamin, prompt à la bouderie lorsque François Mitterrand lui préfère un autre pour converser dix minutes en voiture.

Ses visiteurs – lorsqu'il ne décommande pas les rendez-vous à la dernière minute – font les frais d'une étonnante maestria à expédier en cinq minutes ce qui, à d'autres exigerait une bonne heure. Il semble vous regarder au travers du cadran d'une montre. Qu'on n'y voie nul mépris ; il est tout simplement au service d'un seul, ce qu'il résume d'une formule forte : *« Je suis à la sonnette. »*

Pour le président comme pour ses essais, sa recette est restée la même : les courts-circuits entre les domaines apparemment les plus cloisonnés. *« Arriver à mettre du Braudel et de la cybernétique dans une note sur le conflit de la SNCF, ça laisse bien sûr rêveur »*, commente l'un de ses « collègues ». Une agilité intellectuelle héritée des années 70 où, avec quelques esprits libres comme Edgar Morin, Henri Laborit ou Jacques Delors, Jacques Attali, au sein d'un petit cercle, avait pris l'habitude de jouer tous les mardis à saute-concept.

Une boulimie de fuseaux horaires

On comprend que les prudences compassées du Quai d'Orsay ne soient pas la tasse de thé de ce « sherpa » chargé de la préparation du sommet annuel des sept pays les plus industrialisés. Les diplomates français l'ont souvent snobé. Mais Versailles, en 1982, c'est lui ; le couplage des festivités du Bicentenaire de 1789 et de la rencontre des « grands », encore lui ; et aussi le projet Eurêka, celui de la Très Grande Bibliothèque, des digues du Bengladesh, et aujourd'hui la BERD. S'il n'est pas toujours l'unique père de ces idées, il en est le catalyseur et l'infatigable VRP.

« Il aime le boulot, la charge, l'hystérie. Il est assez allumé, mon camarade », résume avec chaleur Philippe Druillet, peintre, dessinateur, cinéaste et auteur de BD. Voilà longtemps que Jacques Attali vit plusieurs vies. En mars dernier, il a parcouru 73 000 kilomètres. Tandis que sa femme, Elizabeth, ancien mannequin, et ses deux enfants l'attendent douillettement à Paris, il cingle vers Tokyo, la Californie, Moscou.

« Quand je veux savoir où il est, je branche la télé », confie son ami le producteur de cinéma Alain Terzian. Il franchit en rafale les fuseaux horaires. Touche-t-il encore terre ? *« Il n'a plus la même notion du temps que le commun des mortels. C'est un homme sur orbite »*, dit son éditeur et ami Claude Durand, PDG de Fayard.

Le matin, il peut être au golf avec François Mitterrand, conclure une négociation internationale dans la foulée, déjeuner avec le philosophe Michel Serres, dicter trois notes, passer mille coups de téléphone tendres, impatients, inquiets, s'envoler pour Washington, travailler dans l'avion sur l'essai du moment et rencontrer Gorbatchev le lendemain. Au sommeil, la légende – vraie – veut qu'il n'accorde que le minimum. *« C'est un lève-tôt que la vie oblige à se coucher tard »*, dit un proche.

Mais que l'on ne l'imagine pas polarisé sur ses manuscrits et ses projets de traités. Robert Badinter, qui l'a beaucoup fréquenté avant 1981, se rappelle un *« intellectuel gai, fraternel et tendre »*. Et ses proches garderont longtemps le souvenir des soirées avec Coluche, Guy Béart, Barbara, Michel Charasse, France Gall, Michel Jonasz et tant d'autres, où l'on sacrifiait avec bonheur à une partie de *Trivial pursuit*. Des soirées où le plus grand brassage était de rigueur : ainsi François Mitterrand y fut longuement entrepris par la comédienne Anouk Aimée, sur le thème de la protection des animaux.

Attali conserve, pour sa part, la nostalgie de ses déjeuners hebdomadaires avec Michel Colucci *(« C'était mon meilleur ami »)*, dans sa salle à manger particulière de l'Elysée.

« Parle-moi un peu du château »

Le clown et le prophète s'étaient rencontrés chez le chanteur Michel Berger quelque temps avant la première élection de Mitterrand. Après un hors-d'œuvre orageux (*« Tous les hommes politiques sont des menteurs ! »*, hurlait Coluche. *« Je ne vous permets pas de me traiter de menteur »*, répliquait Attali), ce fut une découverte mutuelle. Et un coup de foudre si fort que, le 11 mai 1981, Coluche écrivait à Attali : *« Je suis bien content de votre victoire »* et proposait ses services, *« quelle que soit la besogne, avec la discrétion et le dévouement de rigueur »*.

Coluche venait à l'Elysée en salopette, mais sans nez rouge. *« Explique-moi la dissuasion nucléaire, les accords de Bretton Woods »*, demandait-il. Jacques expliquait. *« Parle-moi un peu du Château »* (l'Elysée). Jacques sélectionnait une ou deux anecdotes.

Attali parlait de bon cœur et mangeait avec un lance-pierres des plats sans sauce. Avec Coluche, il se découvrait peut-être plus que jamais créateur. Le roman le tentait. Sa première tentative le transportait comme un gamin. *« Tu verras ! un roman de science-fiction. J'y travaille. »*

Combien d'autres défis a-t-il relevés depuis ? Il s'est déjà projeté dans le prochain : un livre pour enfants, illustré par l'ami Druillet, et dont le graphisme serait à mi-chemin entre les *Riches Heures du duc de Berry* et la vidéo. D'une autre main, il travaille depuis quinze ans à une grande fresque historique sur l'argent et les juifs. Il prend des notes au jour le jour sur la geste présidentielle. *« Il a toujours trois ou quatre livres en instance »*, indique son éditeur. Sans oublier un projet délicieusement mégalomane : cent émissions documentaires, chacune réalisée par une star mondiale (Fellini, Elie Wiesel, Alain Resnais), et consacrées aux cent plus grandes figures de l'histoire de l'humanité, de Moïse à Mao en passant par Jésus-Christ.

Revers de cette boulimie : une fâcheuse propension à exprimer les reconnaissances d'emprunts littéraires dans les bibliographies de fin d'ouvrage, plutôt que dans des notes précises de bas de page. Dans un de ses essais, des esprits mal intentionnés retrouveront des phrases, citées sans guillemets, de l'historien Jacques Le Goff, ou de l'écrivain Ernst Jünger. *« Je réécris chaque livre trente ou quarante fois. A la trentième version, les guillemets ont sauté »*, se défend l'accusé. Hâte excessive, ou irrépressible désir d'annexion intellectuelle ?

« Ce n'est pas Cioran, chacun son rythme ! justifie son ami Erik Orsenna, prix Goncourt 1988 et lui-même ancien conseiller à l'Elysée. *Il ouvre des portes. L'ubiquité est aujourd'hui une exigence aussi grande que le détail. »*

L'ubiquité ! Voilà, à l'heure du bilan, qui restera sa marque, et son legs. Et peut-être aussi sa fêlure intime. Et si, à force d'occuper tous les terrains de l'aventure de l'esprit, ce nomade n'avait été qu'une étoile filante ?

« Pour n'en avoir pas joué les règles à fond, j'ai été rejeté par le milieu intellectuel, soupire-t-il. *Et je ne suis pas reconnu non plus dans la politique, car je n'y suis pas complètement. »* Croyant avoir été partout, n'aurait-il finalement été nulle part ? Tel sera peut-être le paradoxe de cet accélérateur d'idées : l'œuvre du haut fonctionnaire – les digues du Bengladesh, ou demain la Banque pour l'Europe de l'Est – a toutes les chances de survivre à celle de l'intellectuel.

« Dans les deux derniers siècles, l'homme dont l'influence est la plus certaine, plus encore que l'artiste ou l'industriel, est le financier » (2), écrivait-il récemment dans sa biographie du banquier Siegmund Warburg. Un ouvrage dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous les futurs partenaires du tout nouveau président de la BERD.

LAURENT GREILSAMER
et DANIEL SCHNEIDERMANN

(1) *Singulièrement libre*, Raoul Girardet et Pierre Assouline (entretiens), Perrin, 1990.

(2) *Sir Siegmund G. Warburg, un homme d'influence*, Fayard, 1985.

SOCIÉTÉ/CULTURE

L'avortement contre l'unité allemande

L'harmonisation des législations sur l'interruption volontaire de grossesse – plus libérale en RDA qu'en RFA – provoque des polémiques

BONN

de notre correspondant

L'unité allemande se fera, tout le monde en est maintenant persuadé, et en prend bon gré mal gré son parti. A la veille d'une échéance que le chancelier Kohl s'attache à précipiter, surgissent des problèmes dits « de société ». On ne vit pas impunément séparés pendant quarante ans : les sociétés évoluent, des habitudes se prennent, des situations s'installent. L'enthousiasme des retrouvailles fait place aux interrogations, voire à l'anxiété devant le changement de mode de vie que va entraîner l'unification.

Au premier rang des préoccupations des citoyens et surtout des citoyennes de la RDA figure l'avenir, dans une Allemagne unifiée, de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse. Les philosophies qui ont présidé à la réglementation dans ce domaine de part et d'autre de l'Elbe sont fondamentalement opposées. En RDA, où jusqu'en 1972 l'avortement était interdit, une loi autorise l'IVG jusqu'à la douzième semaine de grossesse sur seule décision de la femme. Le vote de cette loi par la Chambre du peuple du régime de M. Honecker avait été l'occasion d'un événement inouï dans ce Parlement où l'unanimité était la règle d'airain : quatorze députés, membres du parti chrétien-démocrate CDU, à l'époque fidèles compagnons de route des communistes, avaient voté contre.

En RFA, en revanche, la loi votée par le Bundestag en 1975 à l'initiative du gouvernement socialiste-libéral du chancelier Schmidt, considère toujours l'IVG comme un délit puni par le paragraphe 218 du code pénal, mais prévoit des cas où celle-ci n'est pas punissable : viol, danger pour la vie de la mère et surtout « détresse sociale » de l'intéressée qui permet en fait de procéder à des IVG de manière plus ou moins aisée selon les Lander. Il est plus facile d'avorter dans des régions gouvernées par les sociaux-démocrates qu'en Bavière, où la pression cléricale conduit le gouvernement dirigé par la CSU à dresser des obstacles quasi insurmontables pour les femmes qui souhaitent avorter. D'où un « tourisme de l'IVG », qui conduit les Bavaroises à se faire avorter en Autriche ou dans le Land voisin de Hesse, plus libéral.

A l'époque du vote de la loi, le gouvernement avait voulu établir une réglementation qui laisse en dernier ressort le choix de la décision à la femme, comme c'est le cas en France. L'opposition chrétienne démocrate avait immédiatement attaqué ce projet devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui lui avait donné raison : une dépénalisation de l'avortement était, selon les juges suprêmes, incompatible avec la Loi fondamentale de la République fédérale, car elle s'opposait au devoir de protection de la vie assigné au gouvernement par la Constitution.

« L'héritage diabolique du communisme »

C'est cette jurisprudence qui fait de la question de l'IVG un obstacle de taille sur le chemin de l'unité allemande. La méthode choisie pour l'unification du pays passe en effet par l'article 23 de la loi fondamentale, qui prévoit une adhésion de la RDA à la République fédérale, et donc *ipso facto* l'application immédiate des dispositions constitutionnelles propres à la RFA au territoire de l'ancienne RDA. C'est bien ce qui inquiète l'immense majorité de la population est-allemande, qui a rejeté sans équivoque le communisme, mais qui ne tient pas du tout à se soumettre au diktat occidental et clérical dans ce domaine. Dans l'accord de coalition conclu en RDA entre la CDU et le SPD, le maintien de la législation est-allemande sur l'IVG est inscrit noir sur blanc. Mme Christa Schmidt, ministre est-allemande (chrétienne-démocrate) de la santé et de la famille, lance des appels à la télévision pour que les femmes se mobilisent contre un changement de la loi dans un sens plus restrictif. Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu, à Berlin et en province où des milliers de femmes ont temoigné de leur inquiétude devant les prétentions de l'Ouest à imposer sa loi.

Cette controverse a fait rebondir, en République fédérale, la polémique sur le fameux paragraphe 218. Les féministes les plus radicales réclament son abolition pure et simple et l'adoption d'une réglementation semblable à celle de la RDA. Elles sont suivies par des personnalités politiques de tous bords, du SPD bien sûr, mais aussi de la coalition de droite au pouvoir, comme Mme Irmgard Adam-Schwatzer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, membre du parti libéral de M. Genscher. Les opposants farouches à l'avortement, que l'on retrouve surtout au sein de la CSU bavaroise et dans l'épiscopat, font de la suppression de la législation libérale de RDA une question de principe : elle fait partie de *« l'héritage diabolique du communisme »* au même titre que la Stasi et la propriété collective des moyens de production.

A Berlin-Est, le gouvernement est prêt à faire un pas en direction de Bonn : l'institution de centres de conseil aux femmes qui envisagent d'interrompre leur grossesse, comme cela existe en RFA, mais on se refuse pour l'instant à rendre le passage par ces centres obligatoire, et surtout d'en faire des lieux où l'on tente par tous les moyens de dissuader les femmes d'avorter, comme c'est le cas en Bavière. Le projet de traité d'Etat, qui devait être signé vendredi 18 mai à Bonn, qui définit le cadre de la première étape de l'unification du pays, se garde bien d'aborder cette question litigieuse. Ce n'est que partie remise : l'application, prévue pour la fin de l'année 1990, de l'article 23 de la Constitution rendra urgente une prise de décision dans ce domaine. On pourrait imaginer que les deux parties s'accordent sur une solution du type « associer » : l'existence d'un droit provincial spécifique en matière de relations entre l'Eglise et l'Etat. La France laïque et républicaine avait concédé le maintien du régime concordataire.

En Allemagne, l'esprit de compromis est peu répandu : lorsqu'on est persuadé d'avoir raison, on reste sur ses positions jusqu'à ce que les rapports de forces imposent la loi du fort au faible. L'unité allemande nous promet donc un beau « Kulturkampf » à propos de l'IVG dont l'issue dépendra de la capacité de mobilisation de l'un et l'autre camp.

LUC ROSENZWEIG

La conférence de San-Francisco sur le sida : boycottage européen

Afin de *« marquer leur volonté constante de lutter contre les discriminations »*, les ministres de la santé des douze Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE) viennent de se prononcer à l'unanimité pour ne pas participer personnellement à la conférence internationale sur le sida qui doit avoir lieu du 20 au 24 juin à San-Francisco. Cette décision, qui rejoint celle adoptée par la France le 9 mai, est motivée par le fait que les autorités américaines *« ne respectent pas le droit à la libre circulation »* des malades du sida et des séropositifs. Elle intervient en dépit du fait que les Etats-Unis avaient, le 13 avril, assoupli leur position en annonçant qu'un visa spécial de dix jours permettrait aux étrangers – sans avoir à déclarer leur séropositivité – de se rendre outre-Atlantique.

Un sondage réalisé auprès des personnels hospitaliers

L'accueil des urgences point noir des hôpitaux

La mission ministérielle d'information, de concertation et de proposition sur la réforme hospitalière a rendu publics, jeudi 17 mai, les résultats d'un important sondage réalisé début mai auprès de plus de deux mille personnes dans deux cents hôpitaux français (1). Ce sondage met en lumière la nécessité, exprimée par une très forte majorité de l'ensemble des personnels hospitaliers, d'une réforme de l'hôpital public. Après un premier rapport officiel (*le Monde* du 11 avril), ce sondage précède une série de forums interrégionaux organisés à travers la France du 22 mai au 13 juin dans douze centres hospitaliers. Le projet de loi sur la réforme hospitalière devrait être discuté lors de la prochaine session parlementaire.

Véritable première dans une institution hospitalière mal connue, au fond, des pouvoirs publics et des responsables politiques, le sondage de la mission de réforme hospitalière fournit de précieux renseignements. Révélant le peu d'intérêt que la majorité de ceux qui travaillent à l'hôpital portent à de profonds changements de structures (seules 27 % des personnes interrogées jugent *« important »* le remplacement des actuels services par des départements), il devrait aussi en toute logique susciter quelques autocritiques.

Le principal résultat concerne la nécessité d'une réforme, ressentie par 92 % des personnes interrogées (praticiens hospitaliers et différentes catégories de personnels soignants et éducatifs, techniques ou administratifs). On souhaite, en particulier, des améliorations portant sur la qualité du dialogue entre la hiérarchie et la base, sur une meilleure utilisation des personnels ainsi que, non sans surprise, sur un développement des alternatives à l'hospitalisation.

Mais l'attente principale est ailleurs. 78 % des personnes interrogées dénoncent le manque de personnel soignant et médico-technique et 66 % *« la mauvaise utilisation de certains personnels ou leur mauvaise répartition entre les différents services et les différents établissements »*. L'accueil des urgences apparaît comme le très gros point noir de l'hôpital public, de l'avis même de ceux qui y travaillent : ils sont 61 % à estimer qu'à ce niveau l'hôpital ne remplit pas sa mission. Les consultations médicales, avec 39 % d'opinions négatives, ne sont pas non plus très bien perçues. Alors que les soins aux malades (88 % de réponses positives) et l'égalité d'accès à l'hôpital (77 %) apparaissent au contraire comme de véritables motifs de satisfaction.

D'une manière générale, 41 % des personnes interrogées estiment que les problèmes de l'hôpital sont aujourd'hui avant tout des problèmes de personnel – on critique notamment sa formation, – alors que 48 % estiment que ces problèmes ont une origine financière. La rigidité de fonctionnement (66 %) et le gaspillage (45 %) apparaissent plus inquiétants que la concurrence du secteur privé (27 %).

Très fortement attachés (72 %) à leur métier, les personnels hospitaliers ne souhaitent pas que l'on développe trop le concept à la mode d'« hôpital-entreprise » mis en avant, notamment, par Mme Michèle Barzach lorsqu'elle était ministre de la santé. Pour 53 %, *« c'est seulement dans certains de ses aspects que la gestion d'un hôpital pourrait s'apparenter à celle d'une entreprise »*, et les personnes interrogées se retrouvent à égalité (22 %) pour estimer soit que *« la gestion d'un hôpital n'a rien à voir avec celle d'une entreprise »*, soit au contraire qu'elle devrait s'y apparenter.

S'ils sont confirmés par la série d'échanges directs que les responsables de la mission ministérielle auront dans les prochaines semaines avec ces personnels, ces résultats conforteront M. Claude Evin, ministre de la santé, dans son choix d'une réforme hospitalière *a minima* ou, du moins, bien loin des projets « révolutionnaires » de l'après-1981.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce sondage IPSOS a porté sur 2 232 personnes travaillant dans 208 établissements hospitaliers du 30 avril au 11 mai 1990.

REPÈRES

ÉDUCATION

Chahut raciste à Givors (Rhône)

Un professeur du lycée professionnel de Givors (Rhône) a été suspendu de cours par le rectorat, vendredi 18 mai, pour faute professionnelle. Les murs de sa classe ont en effet été couverts, pendant son heure de classe, de grafittis racistes (*« A mort les arabes »*, *« A mort les juifs »*, *« Hitler, four crématoire pour les juifs »*). L'enseignant a expliqué que l'incident s'était produit alors qu'il s'était absenté quelques minutes. Les chahuts fréquents dont ce professeur est victime depuis plusieurs mois ont, cette fois-ci, dégénéré. La suspension, estime-t-on au rectorat, est une *« mesure conservatoire »* destinée à calmer les esprits. Le proviseur du lycée a d'autre part déposé une plainte contre X.

PARIS

Incidents au cours de la manifestation des expulsés

L'une des personnes interpellées après la manifestation des expulsés samedi 19 mai à Paris a été déférée au parquet. Alors que la plupart des 1 500 à 2 000 manifestants s'étaient dispersés, une vingtaine de jeunes gens masqués ont rejoint les derniers manifestants aux abords du cimetière du Père-Lachaise. Ils s'en sont pris aux automobilistes et aux vitrines des magasins. Des échauffourées ont éclaté entre une poignée d'entre eux qui volaient des marchandises dans un grand magasin et des membres du service d'ordre du comité des mal logés. Une douzaine de personnes ont été interpellées et deux d'entre elles gardées à vue dimanche.

La grève des éboueurs s'étend

Le mouvement de grève déclenché le 9 mai par la CGT parmi les éboueurs de la Ville de Paris s'étend. Jeudi 17 mai, la CFDT, la CFTC et FO se sont joints aux grévistes et, à la veille du week-end, les conducteurs d'engins et les personnels d'encadrement ont déposé à leur tour un préavis de grève. Jusqu'à présent, les ordures ont été collectéess par le recours aux non-grévistes et aux ouvriers du secteur privé.

Les éboueurs, immigrés pour la plupart, réclament une revalorisation de 1 100 francs de leur salaire mensuel. Ceux de la Ville de Paris, les plus nombreux, ont des salaires supérieurs, selon la Mairie, de 150 francs en début de carrière à 440 francs en fin de carrière à ceux du privé ; leur rémunération brute va de 5 745,25 F à 7 866,98 F. M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, a rappelé qu'un effort – *« justifié »* – a été fait par la Ville pour améliorer le salaire et les conditions de travail de ces personnels mais que les revendications actuelles, qui procèdent d'une *« opération politicienne »* de la CGT, ne sont *« ni fondées ni recevables »*.

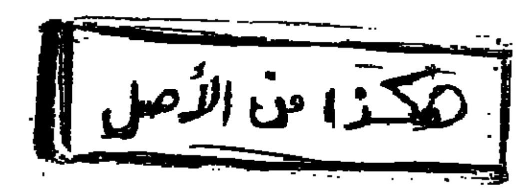
RELIGIONS

« Enquête canonique » pour une icone

A Toulouse, une copie d'icône du mont Athos, *la Portaïtissa*, simple photographie 18x24, vieillie, collée sur un support en bois, exsude depuis trois mois une huile odoriférante aux parfums orientaux. Depuis le 11 février, le phénomène aurait attiré une dizaine de milliers de personnes au domicile de son propriétaire, M. Paul Gardey de Soos.

Le tableau de l'icône originale, peinte au onzième siècle, représentant « la vierge de la porte du ciel », qui se trouve actuellement au Canada, présenterait les mêmes particularités depuis 1981.

Ce mystère non expliqué fait l'objet d'une attention très particulière de l'Eglise. Le propriétaire de la reproduction (dont le nom en patois occitan signifie « garde de Dieu »), membre actif du Renouveau charismatique, est qualifié par l'archevêché de Toulouse de *« chrétien sérieux »*. Cependant, une « enquête canonique » est en cours et un expert nommé pour préciser l'origine de ces écoulements d'huile.



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Devant les auditeurs de l'IHEDN

M. Chevènement en appelle au maintien de l'effort de défense

« L'équation globale de notre défense peut être convenablement maîtrisée dans les années qui viennent dès lors que la France acceptera de maintenir une contribution somme toute relativement modeste – 3,5 % de la production intérieure brute – si on la rapporte à l'effort que réalisent la plupart des grands pays industrialisés en matière de défense », a déclaré, lundi 21 mai, à Paris, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). M. Chevènement considère donc que le plan « Armées 2000 », qui réorganise les forces armées françaises, et la loi de programmation militaire 1990-1993, qui détermine leur équipement, doivent être appliqués *« parce que nous ne pouvons pas interrompre l'effort de la France »* pour sa propre sécurité.

« La France a acquis sur tous ses partenaires, a expliqué le ministre, *une avance en matière d'indépendance militaire telle qu'elle peut aujourd'hui, grâce à l'autonomie, à la diversité et à la cohérence de son dispositif, constituer avec la Grande-Bretagne, si elle le souhaite, le noyau dur d'un futur môle européen indépendant de défense. »* Estimant que le rôle de la France ne va cesser de s'étendre au sein de la confédération européenne proposée par M. François Mitterrand et comparant le dispositif français de défense à un *« joker »* qu'il appartient de faire valoir dans les prochaines années, M. Chevènement veut faire évoluer les alliances et préparer le format, l'équipement et l'organisation militaire de la France *« aux paysages futurs »*. Après avoir jugé *« anachronique »* un retour de la France dans l'OTAN et affirmé que *« notre armée n'a rien de pléthorique ni par ses effectifs, ni par ses équipements »*, le ministre de la défense a expliqué : *« Le renforcement de l'Union de l'Europe occidentale favoriserait la constitution du môle européen indépendant de défense que, depuis deux ans, j'appelle de mes vœux. »*

Il a souhaité que les prérogatives de cette instance soient élargies : en créant, en son sein, un comité d'état-major chargé de planifier et de coordonner les forces des différents pays membres ; en la dotant des moyens qui permettraient à tous ses membres de vérifier efficacement l'application des accords de désarmement ; en élaborant un dispositif de sécurité des flancs méditerranéens de l'Europe occidentale, et en encourageant les coopérations en matière d'industrie de défense.

« Ainsi, a conclu M. Chevènement, *prendra naissance peu à peu ce système de sécurité collective en Europe, si nécessaire, à l'orée du prochain siècle, avec les dispositifs adéquats de vérification, d'arbitrage et de prévention des conflits. »*

EN BREF

□ **Rivière polluée en Moselle.** – Des tonnes de poissons morts dérivent au fil de l'eau depuis samedi 19 mai dans la rivière Seille, près de Pommerieux (Moselle). Il y a deux semaines environ, déjà, cinq tonnes de poissons morts avaient été repêchées sur une longueur de dix-sept kilomètres. Cette catastrophe serait due au déversement d'un produit chimique qui pourrait être du lindane, un produit très dangereux présent dans les pesticides et fongicides. En attendant les résultats des analyses, les services de la protection civile ont demandé aux maires des villes et villages bordant la Seille de ne pas toucher aux poissons morts, car il y a des risques de brûlure. Les agriculteurs sont invités à ne pas faire boire leurs bêtes dans la Seille et les enfants à ne pas y jouer. – *(AP).*

□ **Réinsertion : Le rôle des associations.** – Les associations n'occupent pas toute la place qu'elles méritent dans le dispositif de réinsertion, a estimé, en substance, M. Claude Evin, ministre de la solidarité nationale, lors d'une journée d'étude de la Fonda, Fondation pour la vie associative, sur les pratiques associatives et la vie politique locale, samedi 19 mai. Etat et collectivités locales en partagent la responsabilité, mais, pour sa part, M. Evin espère développer des *« conventions pluriannuelles d'objectifs »* qui permettent de travailler avec les associations et de les soutenir dans la lutte contre l'exclusion. Le ministère a également promis que le fonds d'aide aux jeunes en difficulté, dont la création a été prévu dans la loi du 19 décembre 1989, sera mis en place en juillet, le décret d'application devant être publié dans les prochains jours.

SCIENCES

L'Antarctique radioactif ?

Des particules radioactives libérées en avril 1986 par l'explosion du réacteur soviétique de Tchernobyl ont été retrouvées dans les neiges de l'Antarctique. Dans un article publié par la revue Nature, les chercheurs de l'université du New Hampshire qui rapportent l'information rappellent qu'il n'est pas rare que des particules radioactives effectuent de longs déplacements.

De tels phénomènes ont d'ailleurs été constatés lorsque les grandes puissances se livraient à l'essai dans l'atmosphère de charges nucléaires dont les sous-produits atteignaient facilement la stratosphère.

Il est très surprenant en revanche, note M. Paul Mayewski, directeur du groupe de recherche, que de telles particules puissent se disperser sur une grande surface alors qu'elles proviennent d'une source de petite taille. Un résultat que contestent des spécialistes de l'atmosphère pour qui les débris de la centrale soviétique n'ont pu monter assez haut pour atteindre ensuite l'Antarctique.

Le télescope Hubble a transmis sa première image

Après bien des péripéties, le télescope spatial Hubble a enfin retransmis, dimanche 20 mai, ses premières images : celles d'un amas d'étoiles situé non loin de la Terre, dans la constellation de la Carène. Il faut dire qu'entre les difficultés rencontrées pour déployer l'un des panneaux solaires destinés à alimenter l'instrument en énergie, celles posées par le dysfonctionnement d'un des gyroscopes de stabilisation de l'engin et celles, d'origine humaine, dues à l'inversion de signes mathématiques dans la transmission d'ordres au télescope, les responsables de la mission ne savaient plus où donner de la tête et se demandaient bien comment et quand ils pourraient prendre leurs premières images.

Dans l'après-midi de dimanche, alors que Hubble survolait la Nouvelle-Guinée, l'ordre fut donc donné depuis le sol au télescope d'ouvrir le cache-objectif de sa caméra à grand champ pour que soit prise l'image tant attendue. La première image d'une série de 20 000 ou 30 000 autres qui seront prises au cours des quinze ans de fonctionnement de l'instrument . Vers 19 heures (heure française), le télescope a retransmis au sol l'image d'une petite partie de la Voie lactée connue sous le nom de NGC 3532.

La cible choisie n'a pas fait l'admiration des astronomes . Il s'agit d'un banal petit amas d'étoiles, vieux d'environ trois milliards d'années, situé dans la constellation de la Carène à environ 1600 années- lumière de la Terre. Un deuxième cliché a été pris d'un ensemble d'une douzaine de soleils dont les traces apparaissaient comme allongées. Mais, après un solide traitement informatique, les données recueillies par Hubble ont permis d'obtenir un cliché de qualité supérieure à ce que l'on escomptait.

Mieux, il a été possible de montrer qu'une étoile particulière de cet amas était bien, comme on le soupçonnait, un ensemble de deux étoiles parfaitement distinctes. Cette première image est d'autant plus encourageante que les responsables de la mission espèrent rapidement obtenir des clichés sept fois plus précis dans peu de temps. Mais ce n'est pas avant plusieurs semaines qu'il faut espérer voir Hubble pointer ses instruments vers des objets plus passionnants datant des origines de l'Univers.

F. A.

SPORTS

FOOTBALL : la fin du championnat de France

L'avenir incertain du Racing-Paris 1

Le championnat de France de football s'est achevé, samedi 19 mai, sur une étonnante contre-performance de l'Olympique de Marseille, battu à domicile par Lyon (0-1). Cette défaite, subie par une équipe déjà assurée d'être sacrée championne de France et privée de ses vedettes étrangères, ne remet pourtant pas en cause la supériorité des Marseillais sur le football national. L'OM reste d'ailleurs en course pour viser le doublé Coupe-championnat, comme en 1989. L'équipe marseillaise affrontera le Racing-Paris 1, vendredi 25 mai, au Stade Vélodrome en demi-finale de la Coupe de France.

Cette dernière journée de championnat a justement été marquée par l'ultime défaite (4-0 à Monaco) de cette formation parisienne, qui évoluera la saison prochaine en seconde division en compagnie de Mulhouse et peut-être de Nice, qui aura à disputer des matches de barrages contre Strasbourg les 25 et 29 mai.

L'avenir du second club de la capitale constitue bien l'ultime énigme de cette fin de saison. Après le retrait de Matra (*le Monde* du 31 mars 1989) du football professionnel, l'équipe parisienne, rebaptisée RP1, a tenté de conserver son rang en première division avec de jeunes joueurs et des moyens financiers très limités (*le Monde* du 1er août 1989). En vain. Toute la question est désormais de savoir si l'équipe prendra vraiment part au championnat de seconde division ou si le club est condamné à disparaître.

Les joueurs les plus réputés (le gardien Pascal Olmetta, le capitaine Alim Ben Mabrouck, les attaquants David Ginola et Aziz Bouderbala) souhaitent être transférés. Les jeunes joueurs, même brillants, ne pourront à eux seuls assurer la relève. Quant au public, déjà très restreint en première division, il ne permettra pas au club de subvenir à ses besoins à l'échelon inférieur. L'avenir du RP1 dépendra sans doute des négociations entre le Racing-Club de France, M. Jean-Louis Piette (président du club, proche de M. Jean-Luc Lagardère et du groupe Matra) et d'éventuels « repreneurs » qui s'étaient déjà manifestés au moment du retrait de Matra.

Ph. Br.

Réunification allemande en football

Un championnat commun dès 1992

Les dirigeants du football de RDA et de RFA se sont mis d'accord, samedi 19 mai, pour organiser une coupe et un championnat allemands unifiés à partir de la saison 1992-93. Le président de la fédération ouest-allemande, M. Hermann Neuberger, et son homologue est-allemand, M. Hans-Georg Molenhauer, se sont rencontrés à Berlin-Ouest. Ils ont annoncé que leurs deux organisations fusionneraient d'ici à avril 1992. En l'état actuel du football est-allemand, seuls deux ou trois clubs (Lokomotiv Leipzig, Union Berlin, Dynamo Dresde) pourraient prétendre concurrencer les clubs professionnels de RFA.

Les Résultats

ATHLÉTISME

Nouveau record du monde du lancer du poids

L'Américain Randy Barnes a établi un nouveau record du monde du lancer du poids, dimanche 20 mai, lors d'une réunion d'athlétisme à Los Angeles. Avec un jet de 23,12 mètres, il a amélioré de six centimètres la performance de l'Allemand de l'Est Ulf Timmerman (23,06 m en mai 1988).

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Finale aller)

Le Cercle Saint-Pierre de Limoges a battu Antibes (111-96), samedi 19 mai à Limoges, en match aller de la finale du championnat de France de basket-ball. Le match retour aura lieu sur la Côte d'Azur samedi 26 mai.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Trente-huitième et dernière journée)

Lyon b. *Marseille	1-0
*Auxerre et Nantes	0-0
*Mulhouse b. Toulouse	1-0
*Paris-SG b. Nice	2-1
*Bordeaux b. Metz	1-0
*Cannes et Montpellier	1-1
*Monaco b. RP 1	4-0
*Brest b. Sochaux	1-0
*Caen b. Lille	2-0
Toulon b. *Saint-Etienne	2-0

Classement. – 1. Marseille, 53 pts ; 2. Bordeaux, 51 ; 3. Monaco, 46 ; 4. Sochaux, 43 ; 5. Paris-SG, 42 ; 6. Auxerre, 41 ; 7. Nantes, 40 ; 8. Lyon, 39 ; 9. Toulouse, 38 ; 10. Brest, 38 ; 11. Cannes, 36 ; 12. Toulon, 35 ; 13. Montpellier, 34 ; 14. Metz, 34 ; 15. Saint-Etienne, 34 ; 16. Caen, 34 ; 17. Lille, 33 ; 18. Nice, 31 ; 19. RP 1, 30 ; 20. Mulhouse, 28.

Champion de France : **Olympique de Marseille.** Qualifié pour la Coupe des champions.

Qualifiés pour la Coupe de l'UEFA : **Girondins de Bordeaux** (2e). **AS Monaco** (3e).

Relégués en division II **FC Mulhouse** (20e), **RP 1** (19e).

Barragiste : **OGC Nice** (18e).

Match aller (25 mai) : **Strasbourg-Nice.**

Match retour (29 mai) : **Nice-Strasbourg.**

Champion de division II : **AS Nancy-Lorraine.**

Promus en division I : **AS Nancy-Lorraine, Stade rennais.**

Promus en division II : **Saint-Quentin, Epinal, Le Mans, Bourges, Rodez, Vallauris.**

HANDBALL

Championnat de France

L'équipe de Nîmes est devenue championne de France de handball en s'imposant samedi 19 mai à Metz (23-19) à l'occasion de l'avant-dernière journée du championnat de France de Nationale 1A.

MOTOCYCLISME

Grand Prix d'Italie de vitesse

L'Américain Wayne Rainey (Yamaha) a remporté le Grand Prix motocycliste d'Italie (catégorie des 500 centimètres cubes), dimanche 20 mai, à Misano-Adriatico. Il consolide ainsi sa première place au classement du championnat du monde. Un autre Américain, John Kocinski (Yamaha), *s'est imposé dans la catégorie des 250 centimètres cubes et occupe la tête du classement* mondial.

RUGBY

Challenge du Manoir
(Finale)

Narbonne a remporté pour la septième fois de son histoire le challenge Yves-du-Manoir de rugby en dominant Grenoble (24-19) en finale, samedi 19 mai, à Pau.

RUGBY A XIII

Championnat de France
(Finale)

L'équipe de Saint-Estève est devenue championne de France de rugby à XIII en dominant celle de Carcassonne (24-23), dimanche 20 mai, à Narbonne, en finale du championnat de France.

TENNIS

Internationaux d'Italie
(Messieurs)

L'Autrichien Thomas Muster, dix-septième joueur mondial, a remporté les Internationaux de tennis d'Italie en dominant en finale le Soviétique Andreï Chesnokov (6-1, 6-3, 6-1), dimanche 20 mai, à Rome. En quarts de finale, Muster avait éliminé le Français Guy Forget.

Tournoi de Berlin-Ouest
(Dames)

A une semaine de l'ouverture du Tournoi de Roland-Garros, la jeune Yougoslave Monica Seles (seize ans) a dominé l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (6-4, 6-3), meilleure joueuse du monde, dimanche 20 mai, en finale du tournoi de Berlin-Ouest.

SOCIÉTÉ

Un projet de réforme des « rémunérations accessoires »

Les commissaires contre leurs privilèges

Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, fortement majoritaire, a décidé de s'en prendre à certains privilèges de la hiérarchie policière. Dans un avant-projet de réforme des « rémunérations accessoires » qui vient d'être remis au ministre de l'intérieur, il propose de moraliser ce système de rétribution, parfois substantielles et de le remplacer par une indemnité spécifique garantie à chaque commissaire.

Inique, pernicieux, désuet, inadapté et pervers : le Syndicat des commissaires a la dent dure pour le système des rémunérations annexes. Et, à dire vrai, les vacations funéraires, les frais d'huissier et autres frais de mission fictifs, sont, par bien des aspects, choquants.

Les commissariats des villes où l'on meurt beaucoup sont très prisés. Non pas pour l'intérêt du travail, mais à cause des vacations funéraires, prévues par la loi afin de rémunérer la présence d'un commissaire lors des opérations (exhumation, translation de corps) liées au commerce de la mort. A Lourdes, le rapatriement des corps de malades décédés lors d'un pèlerinage peut rapporter, chaque mois, plusieurs dizaines de milliers de francs. L'affectation dans telle ville du Midi qui accueille de nombreux retraités est, pour une raison similaire, particulièrement recherchée. Il en va de même pour des communes disposant de gros hôpitaux spécialisés, ou d'un crématorium, qui suscitent bien des candidatures. A condition toutefois que la tarification des actes mortuaires, fixée par chaque municipalité, soit avantageuse ; elle varie en effet de 48 : : centimes à plus de cent francs par acte.

Quand une expulsion de locataires, ou une saisie mobilière, à domicile requièrent son assistance, le commissaire perçoit une autre sorte d'indemnité, les frais d'huissier. C'est pourquoi les commissariats de banlieues modestes et à forte densité d'habitat sont convoités. Quant aux quartiers où les sièges de société sont fortement implantés, ils assurent aussi de confortables rentes de situation : dans les seizième et dix-septième arrondissements de Paris, comme dans le Sentier, les saisies dans des entreprises submergées par leurs dettes doivent être effectuées par l'huissier en présence du commissaire. Or, si certains arrivent ainsi à doubler leur salaire, c'est évidemment au détriment de leur présence dans le commissariat.

De 1 à 20

Enfin, la pratique dite des frais *fictifs officialisés* consiste à inventer des frais de transport, de séjour ou de logement – pour lesquels des indemnités sont prévues – afin d'octroyer une somme forfaitaire à certains policiers. Tout dépend alors de l'enveloppe budgétaire accordée à chaque service et des critères établis par la haute hiérarchie policière.

Aussi le mécontentement est-il grand chez les policiers qui ne bénéficient pas de ces rémunérations hors grille catégorielle ; c'est notamment le cas des jeunes commissaires. Au total, l'éventail des rémunérations accessoires se situe *« dans une fourchette très large »*, estime le Syndicat des commissaires. Elle va de 1, soit 800 cents francs, pour un commissaire de premier grade en sécurité publique à 20, soit 16 000 mille francs, pour un commissaire en charge d'une circonscription *« particulièrement fructueuse »*.

Au moment où les réformes de la police nationale et de la grille de la fonction publique sont en cours de négociation, *« il n'est pas possible que ce type de rémunérations se perpétue dans un grand corps de l'Etat »*, dit M. Jean-Pierre Havrin. Le secrétaire général du syndicat propose donc de les supprimer et de les remplacer par une indemnité spécifique accordée à tous les commissaires et qui représenterait 40 % du traitement brut.

De son côté, le Syndicat national des commissaires (SNC), membre de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et minoritaire dans ce corps de policie, souligne l'opacité d'un système de répartition des fonds publics qui a permis à l'administration de refuser, dans le passé, les augmentations de salaire réclamées par les commissaires. On est cependant loin de l'unanimité tant les résistances au changement ont toujours été vives sur ce point dans la hiérarchie policière. La preuve en est que, dès 1982, M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier, préconisait, dans son rapport sur les réformes de la police, de mettre fin à ce type de rémunérations. En vain..

ERICH INCIYAN

Sur fond de récupération par le Front national

Des familles d'enfants assassinés ont manifesté pour la peine de mort

Rassemblées à l'appel de l'Enfant et la vie, fédération regroupant une dizaine d'associations créées à la suite de meurtres d'enfants, un millier de personnes environ ont manifesté samedi 19 Mai à Paris pour réclamer « un référendum sur la peine de mort pour les assassins d'enfants ». Une délégation a été reçue par le chef de cabinet du ministre de la Justice. Elle a remis ensuite à l'Elysée une pétition nationale et une lettre ouverte au président de la République réclamant ce référendum.

« Céline huit ans, violée et tuée à Bourges en 1988. Alexandre huit ans, violé et tué à Metz en 1986. Sandrine dix ans, violée et étranglée à Reims en 1988... ». Un message enregistré s'échappant des haut-parleurs d'une camionnette, égrène en continu le triste chapelet de meurtres d'enfants. Une cinquantaine de pancartes portant des photos d'enfants, adolescents et jeunes gens morts ou simplement disparus, ouvrent cette manifestation silencieuse.

Regroupée autour de la même revendication, la manifestation était pourtant diverse. Parmi les trente-sept familles présentes samedi frappées par la perte dans des conditions tragiques d'un enfant, il y avait aussi celles des *« disparus de Mourmelon »*, ces neuf appelés disparus alors qu'ils quittaient, pour une permission, leur base dans la région de Mourmelon ; celles des quinze jeunes gens morts dans l'incendie criminel de Belfort en mars 1989 ; et enfin les familles que le massacre de Luxiol – quinze personnes dont deux enfants, tuées par Christian Dornier en juillet 1989 – a endeuillées.

Quel rapport y a-t-il entre le viol et le meurtre d'un enfant et le massacre dans un village par un déséquilibré ? Rien, sinon la douleur et le désarroi des familles. Les manifestants n'étaient pas tous au diapason sur la question de la peine de mort. Les organisateurs la souhaitent pour les seuls crimes d'enfants. L'association *Légitime Défense*, présente samedi, la réclame pour tous les crimes de sang. Les uns pensent qu'elle est dissuasive, d'autres qu'elle empêchera au moins les récidives. *« Puisque, de toute façon, ils finissent par sortir. Si au moins il y avait une vraie peine de sûreté »* regrette un manifestant. Quelques uns, rares, admettent qu'on ne peut rien contre certaines pulsions.

Le parent d'un des morts de Luxiol dira de Christian Dornier : *« il ne savait sans doute pas ce qu'il faisait »*. Mme Havet, mère de Serge, disparu à Mourmelon, n'est pas suspecte du moindre désir de revanche . Alors, pourquoi est-elle venue ? *« On m'a contactée »* -il s'agit de l'association *Vivre en sécurité*, basée *à Metz- « il faut qu'on se soutienne* tous ».

Les parents systématiquement contactés

C'est la mère de Karine, quinze ans, assassinée après une tentative de viol, qui exprimera, la voix brisée, le sentiment des familles : *« Je ne peux pas supporter que l'assassin de ma fille soit en vie alors qu'elle, elle est morte »* .

Le désarroi et la douleur n'ont pas empêché six familles d'enfants, assassinés eux aussi dans des conditions atroces, de s'opposer dans un communiqué publié vendredi à ce que le nom de leurs enfants *«serve de caution à toute action visant au rétablissement de la peine de mort »*. Plusieurs familles le confirment, le Front national contacte presque systématiquement les parents d'enfants assassinés. Elles sont, le plus souvent, dans leur douleur, prêtes à soutenir leur revendication du rétablissement de la peine de mort. *« Le Front national nous a contactés*, raconte Alain Jourdan, l'oncle de la petite Cécile violée et assassinée à la Motte du Caire en août 1988. *Evidemment, une affaire comme ça c'est une aubaine pour eux. Mais nous les avons congédiés. Poliment »*. Le grand oncle de la fillette, Claude Roget, créera de son côté *l'Enfant et la vie*, qui organisait la manifestation de samedi, *« une manifestation totalement apolitique »* répètera-t-il plusieurs fois.

L'AGRIF, l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, une association satellite du parti de Jean-Marie Le Pen, et le journal d'extrême droite Présent, y appelaient pourtant. Des membres du Front national y participaient. Mais beaucoup de familles semblaient vouloir se démarquer de cette présence, par ailleurs très discrète. Une délégation a été reçue au ministère de la Justice. Contrairement à sa demande, Légitime Défense n'en faisait pas partie. Car trop proche du Front national, a expliqué Claude Roget. Cette même délégation remettait plus tard à l'Elysée une pétition signée, disent les organisateurs *« par un million de personnes ! »*

Pour qu'un référendum sur la peine de mort soit organisé, il faudrait procéder à une réforme constitutionnelle qui introduirait la notion de *« référendum d'initiative populaire »*. Une perspective peu probable, les conseils de famille le savent bien. *« En fait*, explique Me Massiani, avocat des parents de Cécile Jourdan, *les familles demandent simplement à être mieux traitées par la justice. Elles se sentent abandonnées, méprisées »*. Un sentiment qui en fait une clientèle facile pour les partisans de la peine de mort.

MARIE-CLAUDE SLICK

□ **Un père incestueux écroué à Marseille pour avoir violé ses six filles**. – Un père incestueux a été écroué à la prison des Baumettes, à Marseille, pour avoir violé six de ses sept filles pendant quinze ans. Cet homme, agé de soixante-cinq ans, ouvrier dans une entreprise de travaux publics et domicilié à Nîmes (Gard), a été inculpé de viols, attentats à la pudeur par ascendant et inceste. Il a été incarcéré le 11 mai. Quatre des victimes, âgées aujourd'hui de dix-sept à vingt-six ans, se sont constituées partie civile. L'affaire a été découverte après le dépôt d'une plainte, le 7 mai, par l'une des jeunes filles qui, a-t-elle affirmé, avait été violée dès l'âge de quatre ans. Sa démarche a été provoquée par la tentative de suicide de sa soeur cadette, âgée de dix-sept ans.

A Nice

Bagagistes « ripoux » à l'aéroport

NICE

de notre correspondant régional

Au terme d'une longue enquête, la police de l'air et des frontières (PAF) a interpellé, samedi 19 mai, une trentaine de bagagistes de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur soupçonnés d'avoir commis d'importants détournements de marchandises au préjudice de passagers. Une vingtaine d'entre eux devaient être présentés au parquet lundi, dans la matinée.

Depuis plusieurs années, la compagnie Air-France était saisie de nombreuses plaintes de clients victimes du vol de tout ou partie de leurs bagages entre le moment de l'enregistrement et l'arrivée à destination. Mais, en dépit de contrôles inopinés, la PAF n'était pas parvenue à identifier les auteurs de ces disparitions jusqu'à ce qu'elle lance, samedi, un vaste coup de filet parmi les employés du service manutention de l'aéroport.

Au cours de perquisitions opérées au domicile des bagagistes interpellés, elle a découvert de nombreux bijoux et objets de valeur ainsi que, chez l'un d'eux, une somme de 1,5 million de francs qui aurait été dérobée dans des sacs postaux. Le produit des vols pourrait s'élever à plusieurs millions de francs . Les bagagistes « ripoux » jetaient plus particulièrement leur dévolu sur les valises de marque qu'ils étaient chargés d'acheminer dans les soutes des avions et sévissaient de préférence sur les lignes présumées les plus « rentables » pour la qualité de leur clientèle, notamment celles de Genève, Zurich et Londres.

G. P.

□ **Incendie dans une maison près de Reims : six morts**. – Six personnes d'une même famille sont mortes tôt, lundi matin 21 mai, dans l'incendie de leur maison dans le village de Loivre, près de Reims (Marne). L''incendie a éclaté, pour une raison encore inconnue, dans une maison individuelle d'un lotissement du village. Il a ravagé l'habitation, qui s'est ensuite écroulée. Les pompiers ont retiré des décombres les corps des deux parents, âgés de vingt-sept et vingt-huit ans, et de leurs quatre enfants, deux garçons et deux fillettes, âgés de trois à huit ans.

Une publicité des centres Leclerc sanctionnée par la justice

Polémiquer sans dénigrer

Edouard Leclerc peut légitimement utiliser un ton polémique dans ses messages publicitaires à la stricte condition de ne pas employer des termes dénigrant ses adversaires. Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Mme Huguette Le Foyer de Costil, a rendu, vendredi 18 mai, une ordonnance qui engage ce défenseur de la déréglementation et de la libre concurrence à faire preuve de plus de modération.

Au cours du mois d'avril 1990, l'Association des centres distributeurs Leclerc avait fait publier dans la presse des pages publicitaires représentant une branche d'oranger avec cette légende : *« Aujourd'hui en Europe, on polémique pour savoir si la vitamine C est un médicament. Il faut vite se mettre d'accord, la récolte est pour bientôt »*. Si Edouard Leclerc s'était limité à cette affirmation il n'aurait pas subi les foudres de la justice qui lui reproche d'avoir ajouté : *« L'Europe de la santé est en marche. C'est bien. Mais quand les corporations font main basse sur la santé, ça tourne à la farce »*.

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens jugeant qu'il était désigné dans les *« corporations »* a saisi le juge des référés afin de faire interdire une publicité qu'il interprétait comme l'accusation de *« profiter d'un privilège au préjudice du consommateur »*. M. Leclerc ne voyait dans ce texte qu'une manière d'évoquer, sur un ton railleur, la situation d'un secteur économique qui connaît des réglementations différentes dans les autres pays d'Europe.

Dans son ordonnance, Mme Le Foyer admet que *« cette campagne doit être replacée dans un cadre polémique et appréciée dans une perspective européenne »* mais souligne aussitôt : *« Il demeure que la légende figurant en dessous de la branche d'oranger est gravement dénigrante »*. Le magistrat précise : *« le terme* corporation *concerne non pas uniquement mais certainement les pharmaciens français censés faire main basse sur la santé »*. Le juge relève *« qu'en l'état »* ils bénéficient d'un monopole sur la vente de la vitamine C, avant d'interdire le renouvellement de la campagne publicitaire tant que les centres Leclerc n'auront pas modifié la légende.

MAURICE PEYROT

□ **ÉCHECS : Gary Kasparov a remporté le premier trophée Immopar au Théâtre des Champs-Elysées**. – Le champion du monde Gary Kasparov a triomphé dimanche soir 20 mai, dans la finale du premier trophée Immopar de parties semi rapides, qui s'est déroulé au Théâtre des Champs-Elysées à Paris. Dans le match final contre le grand maître britannique Nigel Short, les deux adversaires avaient remporté chacun une victoire. Dans le « tie break » en parties rapides de cinq minutes, Kasparov, avec les blancs, devait absolument gagner alors que Short, lui, pouvait se contenter d'un résultat nul avec les noirs pour l'emporter, selon le règlement de l'épreuve. Au 51e coup, Kasparov portait l'estocade par un superbe échec et mat, empochant du même coup, outre une énorme coupe, le premier prix de 20 000 F. Le jeune Français, Joël Lautier, dix-sept ans, a battu Boris Spassky en quarts de finale mais a été battu par Nigel Short en demi-finales.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 11 juin 1987 (pourvoi : rejeté le 18 décembre 1989) :

Madame ALES Marie-Rose, née le 26 avril 1921 à Montpellier (34) et demeurant à Montpellier (34), 7, rue Villefranche, a été condamnée à 1 an d'emprisonnement avec sursis.

Pour : fraude fiscale et omission de passation d'écritures (faits commis en 1980 et 1981).

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro* ;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Montpellier (34) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 35 de la rue Boursault à Paris (17e), où Mme ALES Marie-Rose a exercé son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt contradictoire, rendu le 15 décembre 1989 par la chambre des appels correctionnels de la Cour de Douai, sur l'appel d'un jugement du tribunal de grande instance de Dunkerque en date du 2 juin 1989.

Il appert que :

Monsieur BANDARRA Bernard, né le 11 octobre 1939 à Capabica (Portugal) et demeurant à Leffrinckoucke (Dunkerque), 269, allée de l'Estrain ; a été condamné à 30 mois d'emprisonnement avec sursis, pénalités fiscales, 100 000 F d'amende.

Pour : fraude fiscale, passation d'écritures inexactes et fictives, abus de biens sociaux.

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MARSEILLE

Par jugement en date du 10 janvier 1990, le tribunal correctionnel de Marseille (6e chambre) a condamné :

Madame ARTERO Marguerite épouse LARIN, aux peines de 10 000 F d'amende et 1 mois d'emprisonnement.

Pour : défaut de vaccination lors de la vente d'un chiot, tromperie sur la marchandise.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 25 octobre 1989, Monsieur FITOUSSI Michel, né le 9 juin 1960 à Paris (4e) et demeurant à Garges-lès-Gonesse (95), 1, rue Charles-Monet,

a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, confusion avec 18 mois sursis, 20 000 F d'amende du TGI PARIS, peine confirmée par C.A. PARIS du 27 avril 1989, 9e chambre.

Pour : infractions à la législation sur le démarchage à domicile, de publicité fausse ou de nature à induire en erreur, d'omission d'information du consommateur et de tromperie sur la nature, l'espèce ou les qualités substantielles de la marchandise vendue.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 30 novembre 1989.

Monsieur NATAF Robert, né le 13 mai 1937 à El Ariana (Tunisie) et demeurant à Paris (16e), « SARL PIZZA-PARISIENNE »,

a été condamné à 5 000 F d'amende pour : infraction aux mesures générales de sécurité.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde* ;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 jours, à la porte de l'entreprise à Paris (15e), 113-117, rue Cambronne, où M. NATAF Robert exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

هكذا من الأصل

Cannes 90

de nos envoyés spéciaux

Le panache de Cyrano comme un fanal dans l'ultime ligne droite. On se dépêche de voir les derniers films de la compétition officielle : un Américain revigorant, un sino-japonais fascinant, un italien émouvant. Et de dresser le bilan des sections parallèles. Que restera-t-il de tant d'images ? En tout cas, l'amour du cinéma.

SÉLECTION OFFICIELLE

« Stanno tutti bene », de Giuseppe Tornatore

Caro Papa

Voyage dans l'Italie d'aujourd'hui d'un père errant, Mastroianni.

Matteo Scuro (Marcello Mastroianni) a soixante-quatorze ans, une mauvaise vue et une compagne envahissante, la solitude. Quelqu'un lui fera remarquer qu'il parle l'italien *« comme une figue de barbarie »*, fruit désordonné s'il en est. Matteo est Sicilien, comme Tornatore. Employé d'état-civil à la retraite, passionné d'art lyrique, ses deux filles se prénomment Norma et Tosca. Il a trois fils aussi. Et peu de nouvelles de toute sa descendance. Plutôt gai de tempérament et liant, Matteo un matin prend sa valise et s'en va visiter ses enfants.

Comme il n'a personne à qui parler, il nous parle à nous, nous raconte ce qu'il fait, ou bien s'adresse à ses compagnons de voyage qui le trouvent un peu barbant, ce vieux qui n'arrête pas de demander qu'on lui pose des questions pour le seul plaisir de donner la réponse et de renouer ainsi avec une pratique apparemment perdue chez l'*Homo contemporaneus*, la conversation.

D'après Matteo, *« stanno tutti bene »* : ses enfants vont tous très bien, il ont tous réussi, qui à Naples, qui à Rome, qui à Milan, qui à Turin. Triomphale diaspora, fruits épanouis d'une éducation sourcilleuse... Matteo peut être fier de lui, fier de l'Italie, le *« continent »* où prospèrent ses petits...

Ils vont tous bien, sauf que *« la grande actrice »* est fille-mère et pose pour des photos de lingerie, *« le grand musicien »* n'est que dernier timbalier, *« le grand politicien »* sert de nègre à une huile de son parti, *« la fonctionnaire haut placée »* est dans les P. T. T., et le fils le plus beau, le plus fort, le plus chéri (évoqué quelques instants par le Toto de *Cinema Paradiso*, Salvatore Cascio) n'est plus qu'une voix lointaine au bout d'un répondeur... Les voilà bien, *« les terrifiants pépins de la réalité »* que Tornatore égrène plus en poète qu'en justicier, dressant affectueusement un horrible constat de la paternité.

C'est la grande, la merveilleuse nouvelle de cette fin de festival : le gentil Giuseppe Tornatore tout enrubanné de son Prix spécial du jury 89 et de son Oscar du meilleur film étranger 90, le presque trop gentil Tornatore de *Cinema Paradiso*, qui regardait si bien la vie dans un rétroviseur, cachait un désenchantement fécond au coeur de sa nostalgie et beaucoup d'amertume dans son sucre candi.

L'Italie qu'il nous montre, de rues trop pleines en gares trop vides, est celle d'aujourd'hui, grise, bruyante, indifférente, indifférenciée, où les monuments ne sont plus que des balises mortes et les lucioles, des illusions d'optique. L'amour ? Nous l'avons tant aimé, mais la jeunesse est un fantôme curieusement absent de l'univers du jeune Tornatore, et c'est Michèle Morgan qui danse avec Mastroianni la renversante polka de la mélancolie. La nature ? Parlons-en. Des centaines de cadavres d'oiseaux jonchent à Rome la fontaine de Trevi, celle-là même où Anita Ekberg attendait le *« Marcello, Marcello »* de *la Dolce Vita*. Et sur l'autoroute engorgée, un cerf altier médite, on lui a pris sa forêt.

Il ne faut pas croire pour autant que *Stanno tutti bene* soit un film morose ou désespéré. Manquant peut-être un peu de cynisme et de sensualité, mais plein d'épisodes drôles, vifs, pleins d'émotion surtout, et d'images d'une éclatante beauté. Images-hommages parfois à ses papas du cinéma que Tornatore n'a pas encore tués. Comme il s'agit principalement de Scola et de Fellini, on ne peut s'en offusquer...

Sans procédés acrobatiques, avec une admirable simplicité, elles déferlent dans la mémoire de Matteo, il siffle deux notes entre ses dents, il ferme à peine les yeux, voilà oppressants ou magnifiques les souvenirs qui rappliquent, tels des chiens obéissants. Voilà les adultes qui ont à nouveau dix ans, et ce rêve récurrent, ce cauchemar d'anthologie où soudain, sur la plage idyllique des vacances estivales, les enfants rieurs sont arrachés du sable blond par une méduse gigantesque, mongolfière funeste, noire comme le regret.

Matteo, c'est Marcello Mastroianni – vieilli de dix ans, – déconcertant dans les premières minutes avec ses lunettes hublots, son allure un peu démonstrative à la Gepetto de Pinocchio. Mais bientôt il dompte son personnage, il l'habille, il l'habite, il nous entraîne irrésistiblement dans le sillage de ce vagabond de la tendresse, il l'aime et nous l'aimons avec lui.

DANIÈLE HEYMANN

« Ju Dou », de Zhang Yimou et Yang Fengliang

Les amants maudits

Une implacable tragédie dans un monde de fantômes.

On a beau arriver en fin de parcours : une coproduction sino-japonaise attire, forcément, la curiosité. Etrange film, réalisé par deux cinéastes, bien indiqués au générique, mais dont seul est crédité, sur la brochure de presse, Zhang Yimou, auteur du *Sorgho Rouge*.

En Chine, au cours des années 20, dans un village de montagne, un vieil et riche teinturier qui veut s'assurer une descendance mâle achète, pour troisième épouse, une jeune paysanne qu'il bat et accable de sévices sexuels. Il est impuissant. La jeune femme, Ju Dou, est prise en pitié par Tianquing, le neveu de son mari, qui travaille comme une bête et vit au foyer. Elle devient sa maîtresse.

L'enfant qui naît au vieillard est le fruit de l'adultère et, après que l'encombrant mari eut été frappé d'une paralysie des membres inférieurs, Ju Dou voudrait bien se débarrasser de lui. Commence, alors, entre les amants et le teinturier, une guerre hallucinante dont, un moment, l'enfant risque de faire les frais. Mais, en grandissant, c'est lui qui devient l'instrument du châtiment des amants maudits, comme si le teinturier mort, accidentellement, entre temps, par sa faute, s'était réincarné en lui.

A vrai dire, on ne cherche pas d'explications. Ce village chinois et ces personnages semblent surgir d'un monde de légendes et de fantômes. Le contexte social est tout juste indiqué. Les toits de tuiles des maisons forment, pour ponctuer le récit, une sorte de paysage entre ciel et terre, au milieu duquel les longues pièces de tissus jaunes et rouges de la teinturerie, pendant sur des perches, représentent les oriflammes d'une implacable tragédie en lieu clos.

Les thèmes du feu (les incendies) et de l'eau (les cuves aux eaux teintées) reviennent d'une manière obsessionnelle ; les cadrages, rigoureux, enferment le couple dans son amour condamné, dans la fatalité d'un destin dont on ne sait s'il est dirigé par les dieux ou les hommes. Cette mise en scène, qui transforme les interprètes en « signes », est fascinante.

JACQUES SICLIER

« Sailor et Lula », de David Lynch

Cœur sauvage

Du sang, de la musique et des rires. Cocktail explosif de l'auteur de *Blue Velvet*.

Deux allumettes qui s'embrasent en gros plan – quatre mètres de haut sur l'écran – dans un bruit énorme, un mur de flammes dès le générique, c'est la couleur imposée par David Lynch à son nouveau film *Sailor et Lula* : l'or de la fournaise. A Cape Fear, un jeune homme de vingt-trois ans, Sailor (Nicolas Cage), de sortie avec une grande blonde, Lula (Laura Dern), échappe au couteau d'un tueur dépêché par la mère de Lula, une atroce mégère convulsée de haine, Marietta (Diane Ladd). Aussitôt, Sailor entreprend d'écrabouiller le crâne de son agresseur contre le mur (bruit croustillant des vertèbres et des os, amplifié jusqu'à la nausée) et le laisse dans une vaste mare de sang. Ce n'est qu'un hors-d'œuvre.

Il part en prison et l'on comprend que si Marietta désapprouve à ce point la liaison de Lula, c'est que le jeune Sailor non seulement a refusé les avances qu'elle (maman) lui a faites dans les toilettes, mais qu'il a été plus ou moins témoin de l'incendie où le mari de la dame a trouvé la mort en s'arrosant d'essence et en craquant deux de ces terribles et obsédantes allumettes.

Elle dispose de deux tueurs efficaces qu'elle lance sur la piste de Sailor dès sa sortie de prison. Pendant sa longue fuite, Sailor est vêtu d'une veste en peau de serpent et Lula de haillons chics et vite soulevés. Ils sont à peine moins bizarres que les phénomènes qu'ils rencontrent partout, tueurs psychopathes, monstres en tout genre, hystériques meurtriers. Le plus sympathique de la clique est sans doute Bobby Peru (William Dafoe, en pleine forme), inquiétant dégénéré aux dents limées. Sa maîtresse (Isabella Rossellini), coiffée d'une perruque jaune de travers, n'est pas mal non plus.

Comme toujours chez Lynch, on est dans une ambiance de terreur imminente et de grande beauté. Tout est vu comme par un œil halluciné, en très gros plan – cendriers, téléphone, mouches sur la moquette – avec un son extraordinairement démesuré, envahissant. L'intrigue est parfois un peu lente, pour ce qu'on peut en juger puisque Lynch a coupé vingt minutes « choquantes » pour ses concitoyens.

Mais s'il risque de déconcerter quelques spectateurs, c'est par l'humour particulier qu'il introduit dans l'épouvante jusqu'au « happy end » musical et incroyable. Le caissier de la banque, après le hold-up pétaradant, cherche sa main arrachée par une balle. En vain : c'est un chien qui la tient dans sa gueule et court avec sa part de butin. Quant à la mort de Bobby Peru, on vous en laisse la surprise délicate. Passé maître dans une esthétique du malaise très efficace et élégante, Lynch ne donne pas un chef-d'œuvre, mais le plus beau, *le plus violent et séduisant clip du festival*.

MICHEL BRAUDEAU



GÉRARD RONDEAU

Souffle

GÉRARD DEPARDIEU, échappé de Greencard, le film de Peter Weir qu'il tourne en anglais à New-York, n'est resté que vingt heures sur la Croisette, sans reprendre souffle, ou si peu. Quelques instants seulement, sur une terrasse de palace. On peut imaginer la fin de la journée dans une maison de famille, la Cerisaie peut-être. Avec le père, Gérard, la mère, Elisabeth, les enfants, Guillaume et Julie. Et il y a aussi Séverine, une jeune amie. Tout de suite après, c'était la projection en *compétition de Cyrano de Bergerac. Sorti depuis deux mois, ayant déjà attiré 600 000 spectateurs à Paris, mais venant avec panache recevoir le sacre de Cannes. Ce fut le grand amour, les noces somptueuses du cinéma et du théâtre. On applaudissait les entrées, les sorties, les tirades, on riait, on pleurait. Dans la salle, beaucoup d'étrangers. Pas besoin de sous-titres. Rostand plus Depardieu, c'est une sacrée musique.*

D. H.

UN CERTAIN REGARD

« La rose noire emblème de la tristesse, la rose rouge emblème de l'amour », de Serguei Soloviev

Délires et délices de l'allégorie

A l'entrée de la salle, on a distribué aux spectateurs des petites roses rouges en papier, avec une petite banderole annonçant le titre du film. Et puis, comme c'est l'usage, le réalisateur est monté sur la scène. Plus âgé que Vassili Pitchoul (*les Nuits sur la mer Noire*) et que Vitali Kanevski (*Bouge pas, meurs et ressuscite*) qui représentaient brillamment, dans cette sélection, ce qu'on peut, maintenant, appeler la nouvelle vague soviétique, Serguei Soloviev est un extraordinaire personnage, ventru, tout vêtu de blanc, plus large que haut.

Sa barbe et ses cheveux poivre et sel lui donnent une allure de prophète mais c'est un prophète de l'humour qui a écrit et réalisé ce film au titre emblématique. Un film absolument inracontable, non pas qu'il soit mal construit mais parce qu'il représente, par des situations constamment saugrenues et un langage digne, dans le *non-sense*, des Marx Brothers en folie, une allégorie de la société soviétique où règne le délire absolu.

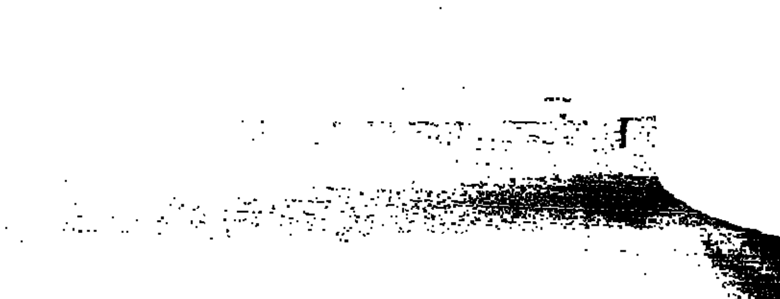
Il faut abandonner tout esprit rationnel pour goûter ce spectacle surréaliste, où le vent de la liberté souffle en tempête, où un baptême en appartement, dans une cuvette remplaçant les eaux du Jourdain évoquées par un pope, aurait sûrement ravi Luis Bunuel !

Serguei Soloviev s'est souvenu des recherches de la FEKS, « école excentrique » du cinéma soviétique dans les années 20, qui fut étouffée par l'administration stalinienne. Ici, il brasse les inventions visuelles, sonores et la parole, avec une vigueur, une vitalité, un esprit frondeur qui nous enchantent. Un Certain Regard se termine en beauté.

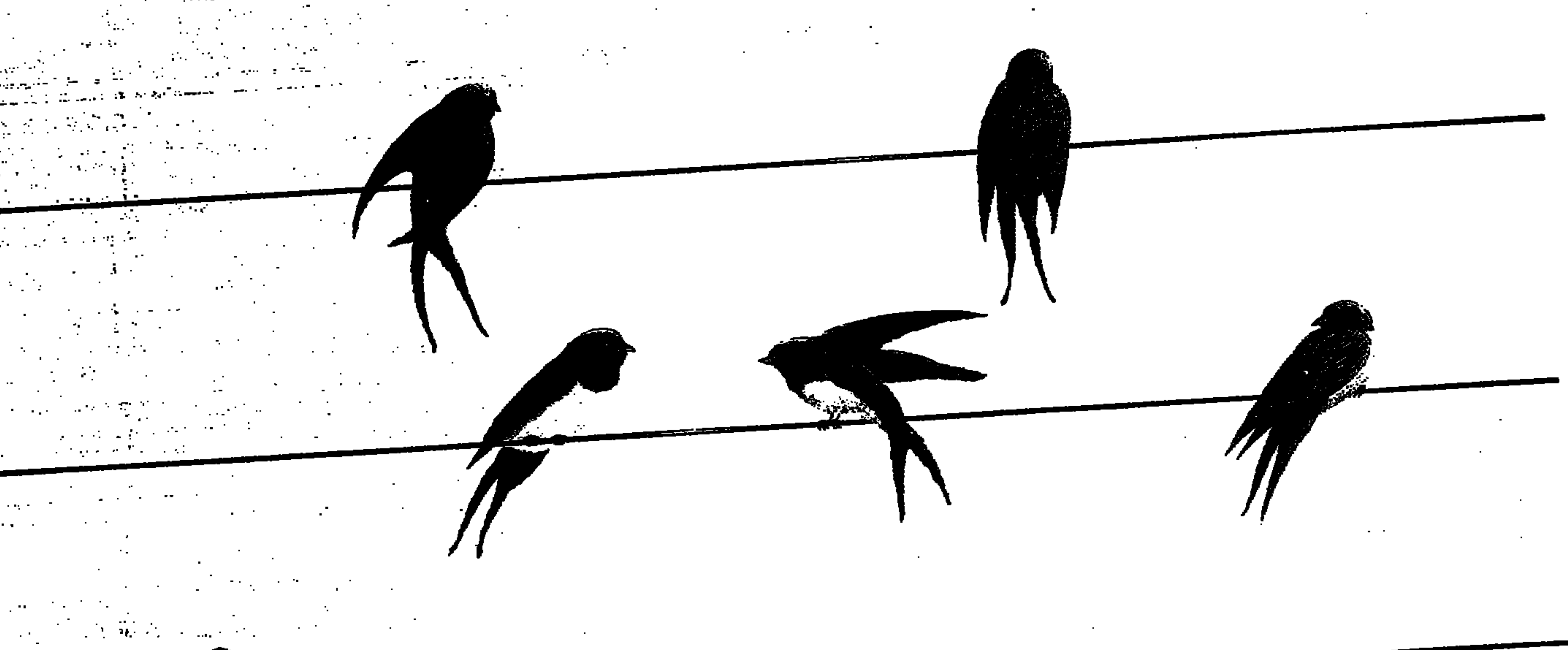
J. S







Avec la climatisation AIRWELL, certains rassemblements peuvent battre de l'aile !

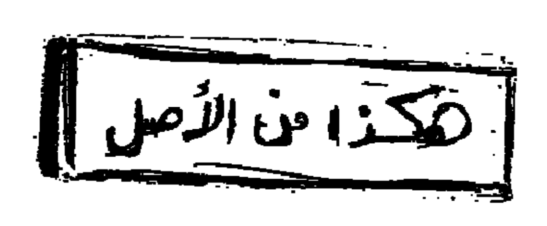




A un certain niveau on peut descendre de quelques degrés

Des trucs pareils, c'est à vous ôter le plaisir d'annoncer le printemps ! Avec toute leur publicité, les gens ont compris qu'ils pouvaient retrouver à la maison comme sur leur lieu de travail la performance technologique de la climatisation raffinée des bureaux de PDG ! AIRWELL, la climatisation silencieuse ! AIRWELL la climatisation qui se télécommande comme un poste TV ! AIRWELL, la climatisation de ceux qui (je cite) "à un certain niveau peuvent se permettre de descendre de quelques degrés" ! Alors, à quoi bon voleter joyeusement pour annoncer aux hommes que le soleil va briller par son absence (parce qu'ils font aussi des climatiseurs réversibles) ou qu'il va faire une chaleur à partir nidifier au cercle polaire ! ça n'a plus grand intérêt pour personne ! AIRWELL ! Je ne sais pas s'ils sont les N°1 de la climatisation, mais pour moi, ce sont des gâcheurs de métier ! Oui, avant AIRWELL, c'était le bon temps !





هكذا من الأصل

CULTURE

Cannes 90

Le continent oublié

Brésil, Argentine, Mexique, Venuezela sont absents de Cannes. Victime de la crise, le cinéma d'Amérique latine n'a plus rien à montrer.

Pas un film à la Quinzaine des réalisateurs ni dans la section « Un certain regard » : le Colombien Victor Manuel Gaviria, avec *Rodrigo D-No Futuro*, se retrouve seul à Cannes pour défendre les couleurs de l'Amérique latine. Ce n'est pas par un quelconque caprice des organisateurs : le continent latino-américain n'est pas représenté au Festival parce qu'il n'a rien à montrer. Son cinéma, autrefois soutenu par les différents Etats, a été la première victime des politiques d'austérité, de la lutte contre l'inflation galopante et la dette extérieure. Les tournages sont interrompus, les réalisateurs et comédiens au chômage, les accords de coproduction avec l'Europe suspendus. Même la France, jadis généreuse à travers le ministère des affaires étrangères, préfère réorienter ses aides vers l'Afrique ou les pays de l'Est.

Dans les sous-sols du Palais des Festivals, le petit stand loué à grand-peine par le Mexique, la Colombie, l'Argentine, le Brésil et le Venezuela, ne paie pas de mine. Les Mexicains présentent bien un catalogue d'une centaine de titres réalisés l'an dernier, mais il s'agit en quasi-totalité de films érotiques ou d'horreur, à petit budget, destinés aux réseaux câblés ou vidéo hispanophones des Etats-Unis. Le Venezuela espère que des coproducteurs européens lui permettront de réaliser sept films cette année, dont trois avec une petite aide de la France. En Argentine, les coupes claires pratiquées dans l'aide publique au cinéma ont « gelé » les quinze productions en cours et la délégation nationale a annulé son voyage à Cannes.

Le Brésil, patrie du *« cinema novo »*, a été le plus sévèrement touché. Le 15 mars, le gouvernement de Fernando Collar de Mello a supprimé Embrafilm, principal pôle public de financement du cinéma. Le Conseil national qui percevait les taxes sur les salles et la vidéo, la loi Sarney qui instituait un abri fiscal en faveur des films et du théâtre, ont subi le même sort. La production, qui s'élevait à une centaine de titres par an, s'est pratiquement arrêtée. Le grand producteur Nelson Pereira a tout de même fait le voyage à Cannes pour tenter de sauver une dizaine de projets en cours avec la télévision espagnole et quelques co-productions avec les télévisions françaises.

« Si l'austérité actuelle se prolonge, prédit-il, *ce sera catastrophique, non seulement pour le cinéma mais aussi pour le théâtre, donc pour tous les auteurs et acteurs brésiliens. Même les chaînes de télévision commerciales licencient une partie de leur personnel et remplacent la production de fictions par des retransmissions de matchs de football. Je souhaite que le plan du président Collar de Mello réussisse vite, mais je crois que le gouvernement fait une grave erreur lorsqu'il affirme que l'intervention publique en matière culturelle doit se limiter à la conservation du patrimoine et à l'archéologie. Fort heureusement, certaines municipalités, comme celle de Sao-Paulo, songent aujourd'hui à prendre le relais de l'Etat déficient. »*

Même la présence de *Rodrigo D-No Futuro* à Cannes tient du miracle. FOCINE, l'organisme public colombien, qui a financé en dix ans une quarantaine de films, ne parvient plus, dans le désordre actuel du pays, à percevoir la taxe de 16 % sur les entrées en salles qui alimente le fonds de soutien à la production. Faute des aides qui devaient lui permettre de couvrir 90 % d'un budget de moins de 2 millions de francs, Victor Manuel Gaviria a mis plus de trois ans à achever son film. *« La présence de* Rodrigo D-No Futuro *en compétition officielle est importante, non seulement pour la Colombie, mais pour tout le cinéma latino-américain,* explique José Luis Reyes, directeur de FOCINE. *L'Europe ne doit pas nous oublier parce que la coproduction est notre seule façon de survivre dans la crise actuelle. Au-delà, le cinéma d'Amérique latine devra tirer les leçons de la fragilité du financement public, créer les structures de diffusion nécessaires à un vrai marché commun du cinéma à l'échelle du continent pour amortir les productions. En novembre 1989, à Caracas, les bases d'un tel accord ont été jetées. Il faut aujourd'hui accélérer sa construction. »*

JEAN-FRANCOIS LACAN

□ **« La télévision est une et indivisible »**. – *« La télévision est une et indivisible »* a indiqué le ministre de la Culture en s'élevant contre une télévision à deux vitesses, l'une commerciale et populaire, l'autre publique et culturelle. M. Lang, qui s'exprimait dimanche en direct de Cannes au cours de l'émission du Grand Jury RTL/Le Monde, a fait part de son « crédo » audiovisuel : *« Nous devons offrir le meilleur de la création, de l'invention humaine au plus grand nombre »*. Il ne faut pas *« une culture au rabais »* mais apporter une culture vivante, a poursuivi le ministre.

Interrogé sur une éventuelle nomination de Mme Catherine Tasca à la tête de la Comédie Française, Jack Lang n'a rien voulu répondre : *« que les bonnes idées circulent, que des propositions soient faites »* a-t-il indiqué de manière sybilline.

PHOTOGRAPHIE

Jeux de nains

Hommes-enfants, bouffons, fous, doubles de E. T., les nains sont porteurs de légendes. Aussi ont-ils suscité l'intérêt de nombreux photographes, d'Arbus à Weegee, en passant par Leslie Krims, Sarah Moon ou Bruce Davidson.

Dès 1646, ils entrent dans l'arène pour participer à des tauromachies comiques, les « Mojigangas ». La tradition se poursuit aux siècles suivants.

Malgré le corps distordu, les membres boudinés, les jambes arquées, certains esthètes considèrent ce type de corridas comme ce qu'il y a de plus noble dans le genre. Exclus des grandes *plazas de toros*, les « Pequenos » – comme ils s'appellent eux-mêmes – ne pratiquent leur art involontairement parodique que dans d'obscures et minables arènes de l'Espagne profonde.

Parés pour la parade, picadors en cheval-jupon et toreros en habit de lumière figurent à la place d'honneur dans l'album *Espagne occulte* de Cristina Garcia Rodero, prix du livre des Rencontres d'Arles 1989.

PATRICK ROEGIERS

▶ *Espagne occulte*, de Cristina Garcia Rodero, textes de Claude Nori et Christian Caujolle, éd. Contre-jour, 126 photos, 350 F.

L'Esprit de famille

Après l'érotisme et la guerre, *la Recherche photographique*, la revue d'André Rouillé, consacre sa dernière livraison à la famille. Ce genre majeur, mésestimé, compte des représentants aussi illustres que Bonnard, Lartigue ou Zola.

Des calotypes de Victor Regnault, qui prenait pour modèle sa femme et ses enfants, aux portraits de paysans d'Antoine Coudert – un opérateur ambulant – les codes et les coutumes de la vie familiale sont rituellement fixés dès le milieu du XIXème siècle. Sur un mode privé ou social, en studio ou dans l'intimité du décor familier, on fixe les grandes étapes de la vie (naissance, communion, mariage).

Le cliché de famille, inséparable du contexte historique et technique, entérine les valeurs de l'organisation sociale. Il est aussi le révélateur silencieux des conflits et des tensions internes que les créateurs actuels documentent sur un mode esthétique ou fictionnel.

La photo de famille est ici l'objet d'études éclairantes et bien ciblées. L'iconographie est remarquable. Enrichi de signatures inattendues (Roche, Henric, Jaccard), ce numéro trouvera sa pleine illustration avec l'exposition consacrée à la famille qui sera présentée à La Villette durant le Mois de la photo.

P. R.

▶ *La recherche photographique*, numéro 8, 102 pages, 75 F

MUSIQUES

Unanimité pour un quatuor hongrois

Au quinzième Concours international de quatuors à cordes d'Evian la formation Keller devance les Américains du Curtis

EVIAN

de notre envoyé spécial

Le quinzième Concours international de quatuors à cordes a renoué avec le passé ; comme en 1977 (Quatuor Takacs), ce sont des Hongrois qui l'ont emporté (1) : un triomphe net et sans bavure, à l'unanimité, tant au jury de la presse qu'au jury des praticiens qui comprenait, comme alors, le merveilleux Quatuor Bartok.

Le Quatuor Keller a en effet dominé toutes les épreuves par sa magnificence instrumentale, la finesse de son style et la spontanéité de son contact avec la musique. Chaleureux, et transcendant la rude matière sonore, dans le *deuxième Quatuor* de Bartok, transparent et profond dans le *quinzième Quatuor* de Beethoven, il a détecté avec un instinct sûr le lyrisme mystérieux du *Quatuor inachevé* (et quasi inconnu) d'Ernest Chausson. Le jury de la presse l'avait déjà couronné il y a deux ans ; cette fois il n'a laissé que des miettes à ses concurrents.

Très normalement, le Quatuor Borromeo se retrouve dans son sillage : ces quatre élèves (dont deux d'origine asiatique) du Curtis Institute de Philadelphie, récemment réunis, ont déjà une homogénéité et une beauté sonore remarquables ; leurs exécutions restent cependant très conformes à une tradition patentée et sont rarement originales.

A l'inverse, les Tchèques du Quatuor Wallinger laissent un peu à désirer au point de vue instrumental, mais presque toutes leurs interprétations avaient un sel, une invention qui (les Keller mis à part) manquaient à leurs camarades, ce qui leur valut le prix Espace-2 de la Radio Suisse romande, décerné par le jury de la presse.

On regrette que le Quatuor Nomos (Allemagne fédérale), un ensemble lourd mais très solide, n'ait pas obtenu au moins une mention. Les quatuors roumains (Transilvan et Serioso) ont encore beaucoup à faire pour atteindre le niveau de leurs voisins hongrois. Exceptionnellement, aucun ensemble français ne participait au concours : il fallait bien souffler après trois ans de succès...

Au terme d'une journée marquée par une finale très éprouvante, la soirée restera celle du *Quintette pour clarinette et cordes* de Mozart, d'un mystérieux dialogue entre le violon étouffé, comme un cœur solitaire, d'Isaac Stern et la clarinette métaphysique, le chant d'oiseau de nuit de Paul Meyer. Trois musiciens du Curtis, attentifs et respectueux, écoutaient et entraient parfois dans ce colloque sentimental. Voix intimes dans la douceur du soir où, comme à Prades ou à Marlborough, un maître communiait avec les meilleurs de ses cadets et se réchauffait à leur flamme, selon le souhait de Rostropovitch. Ainsi passe la musique, d'une génération à l'autre.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Palmares : le Quatuor Keller remporte le Grand prix, celui du jury de la presse et les prix spéciaux pour les meilleures interprétations de Mozart et de Chausson (en tout 240 000 F) ; le Quatuor Borromeo reçoit le deuxième prix et les deux récompenses pour la musique contemporaine (soit 130 000 F). Prix Espace-2 (20 000 F) et mention du jury pour le Quatuor Wallinger.

DISQUES

Long tall Dexter

Les enregistrements essentiels du saxophoniste récemment disparu

C'est en décembre 1940 que Dexter Gordon rejoint le big band de Lionel Hampton. Son père vient de mourir. Duke Ellington raconte dans son autobiographie : *« J'étais convenu d'un rendez-vous avec mon médecin de Los Angeles, le père de Dexter Gordon, au bar de l'hôtel Central, situé à l'angle de la 41e rue et de le matin de Noël 1940. Un ami se présenta à l'heure dite pour m'apprendre que le docteur ne pourrait pas venir car il venait de mourir d'une crise cardiaque. »* Lors de son premier passage à New-York, Dexter Gordon ne se mêle pas de jouer. Il ne se sent pas mûr. Mais quelques années plus tard, il devient la coqueluche de la 52e rue, élégant, drôle, si fin du haut de son mètre quatre-vingt-quinze, *« en dépit, comme les critiques de l'époque, du vice auquel il a commencé de s'adonner »* (entendez les funestes poudres de perlimpinpin).

Elève de Lloyd Reese comme Mingus, Dexter Gordon fut l'un des premiers musiciens de jazz à travailler l'harmonie en profondeur. On ne s'étonne donc pas qu'il ait amorcé le virage du jazz vers sa modernité, en gros qu'il ait assuré le passage du lyrisme rageur d'Illinois Jacquet, son voisin de pupitre chez Lionel Hampton, à l'effusion indépassable de John Coltrane.

Vogue ressort les différentes prises qui ont abouti aux tout premiers enregistrements de Dexter Gordon : *Blow Mr Dexter, Dexter's Deck, etc.* gravés entre 1945 et 1947 avec le *who's who* du bebop, ce surréalisme du jazz. On peut souvent laisser aux spécialistes les prises d'alternance, celles que le disque définif ne retient généralement pas. Ici, elles s'imposent à tous. Elles colorent la musique de nuances, d'émotions et parfois de tempos assez différents pour se justifier. C'est tout particulièrement le cas dans *Dexter Digs In* et *Long Tall Dexter*.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Catalogue Vogue : Dexter Gordon, CD 650 117. Charlie Parker : The Savoy recordings, 650 107 et 650 108. Fats Navarro : Fat Girl, 650 115. Tommy Flanagan : The Music of Rodgers and Hammerstein, 650 116. Art Pepper : Straight life, 650 106. Stan Getz : Opus de Bop, 650 114**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

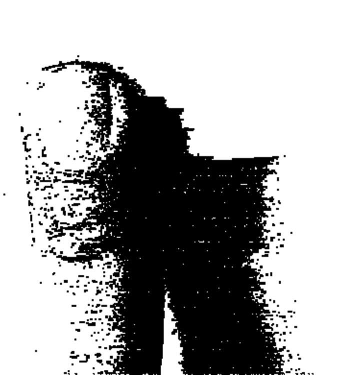
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20



COMMUNICATION

Devant l'urgence d'une nouvelle augmentation de capital

La Cinq cherche à accélérer la recomposition de son actionnariat

En perte d'audience, en manque de publicité et en pleine crise d'identité, la Cinq survit, sans parvenir à définir une stratégie. Conscients de l'urgence d'une nouvelle augmentation du capital, les deux principaux actionnaires – les groupes Hersant et Berlusconi – travaillent à la composition d'un nouveau tour de table, envisageant sérieusement le désengagement – non confirmé – de M. Jérôme Seydoux.

Qui peut dire aujourd'hui où se dirige la Cinq, quelle stratégie l'anime, quels objectifs la guident ? Et qui peut expliquer ce flottement tant dans sa politique de programmes que dans sa direction qui brouille son image, démobilise son personnel, désoriente ses annonceurs ? La chaîne fait l'effet, depuis des mois, d'une embarcation privée de gouvernail et de moteur. D'une chaîne sans avenir, parant au plus pressé, ne pensant qu'à survivre, incapable de prévoir, d'investir, de construire.

L'histoire mouvementée de sa naissance, les menaces politiques brandies à chaque campagne électorale ont fait beaucoup, dès ses premiers mois d'existence, pour inculquer à la Cinq un sentiment d'urgence et de précarité. Mais l'éloignement des scrutins et la stabilisation du paysage audiovisuel n'ont guère réussi à l'enraciner. Et malgré les discours optimistes de ses gestionnaires promettant aux annonceurs une chaîne en pleine croissance, dopée par les sondages et désormais reçue par les trois quarts de la population, la chaîne s'est refusée à penser à l'avenir : planifier sa politique de programmes, produire et coproduire pour nourrir son antenne, déterminer une ligne éditoriale qui tienne compte à la fois des moyens de la chaîne, de ses ambitions et des obligations du CSA.

De ces dernières, la Cinq s'est longtemps moquée, pour revenir récemment – après de lourdes amendes – à plus de soumission. Quitte à modifier sa grille – même si la nuit reste le domaine privilégié des émissions françaises – couper le robinet à fiction pour élargir la place faite aux magazines et à l'information et mettre au placard des stocks de programmes américains – pourtant chèrement acquis par un acheteur de M. Hersant pour contourner les négociateurs italiens – qualifiés de « trop hard » car basés sur le sexe et la violence.

Un public vieillissant et inactif

Le CSA lui en rendra justice, qui publiera d'ici peu un bilan pour une fois indulgent. Mais pas le public, désarçonné par cette réforme improvisée, qu'aucun renfort d'œuvres de qualité n'est venu compenser. Pour respecter un budget très serré, la Cinq joue et abuse de rediffusions et la piètre qualité de ses fictions de « prime-time » – dont « Uniformes et porte-jarretelles », diffusé lundi 21 mai, n'est qu'un exemple éloquent a commencé à lasser son public.

Un public qui, de jeune, urbain et consommateur tend à se rapprocher de celui des autres chaînes (vieillissant et inactif) et ôte à la régie un de ses arguments commerciaux.

Quant à l'information sur laquelle la chaîne, selon son slogan, a souhaité « mettre le turbo », elle n'a guère donné les effets escomptés. Le succès ne s'est guère traduit en termes d'audience. Et le pari d'une heure trente d'information non-stop entre 19 heures et 20 h 30 a contribué à affecter les résultats des sondages. Le fait est qu'après avoir frisé les 14 % à la mi-89, la part de marché de la chaîne s'est peu à peu effritée, elle oscille aujourd'hui entre 12 % et 13 %, la baisse affectant l'ensemble des tranches horaires.

Les conséquences ? Les publicitaires les ont tirées, contraints de réajuster les prévisions exagérément optimistes établies par la chaîne, laquelle pourrait ainsi, si rien ne vient rapidement redresser la tendance, connaître en 1990 une baisse de son chiffre d'affaires et enregistrer des pertes supérieures aux 200 à 300 millions prévus.

Les clignotants sont donc tous passés au rouge. Un coup de barre doit vite être donné et des choix arrêtés. La Cinq ne pourra pas maquiller plus longtemps le jeu d'équilibriste et les astuces qui lui ont servi de politique de programmes. Pour préparer l'antenne de 1991 – et accessoirement pour respecter ses obligations – il lui faut investir d'urgence dans la production. Et pas seulement signer des engagements formels, les nouveaux décrets prenant désormais en compte la date du tournage des films et non celle de leur mise en production... Bref : les actionnaires ne peuvent plus transiger davantage. C'est entre 300 et 600 millions de francs qu'on va leur demander d'injecter dans la Cinq.

Le désengagement possible de M. Seydoux

Mais toute décision dépend de la recomposition de l'actionnariat de la chaîne. Une composition attendue depuis l'issue de la longue bataille judiciaire qui s'est soldée par la réconciliation spectaculaire de MM. Hersant et Berlusconi (*le Monde* du 1er février). Plus de 20 % du capital est sur le point de changer de mains (les actions des Mutuelles agricoles (16,83 %) et celles des *Echos* (3,67 %), qui oblige M. de Chaisemartin, bras droit de M. Hersant et codirecteur général de la Cinq, à rechercher de nouveaux partenaires.

M. Jean-Marc Vernes serait, dit-on, prêt à porter sa participation jusqu'à 25 % du capital. Mais les interrogations concernent surtout l'attitude de M. Jérôme Seydoux, grand perdant du dernier conflit, qui avait rêvé de fédérer autour de lui une majorité d'actionnaires pour renverser le président de la Cinq et reprendre les rênes de la chaîne.

Va-t-il accepter la main tendue par le tandem Hersant-Berlusconi, à augmenter sa participation... et demeurer un « sleeping partner » ? Ou bien va-t-il préférer se retirer et vendre les 7,34 % de capital qu'il détient encore ? La direction des Chargeurs se contente de confirmer que *« des négociations sont en cours »* et que *« toutes les solutions sont ouvertes »*.

Tout, y compris la redéfinition de la ligne éditoriale et stratégique de la Cinq, est donc suspendu à la recomposition de l'actionnariat. Un actionnariat encore incapable de juger si la Cinq est une affaire rentable ou pas.

ANNICK COJEAN et MICHEL COLONNA D'ISTRIA

En se diversifiant pour la première fois dans le cinéma

Canal Plus entre dans le capital du producteur de « Rambo »

Canal Plus vient d'acquérir 5 % du capital de Carolco, participation qui lui donnera un représentant aun conseil d'administration de ce gros producteur indépendant américain. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué mais Carolco est évalué sur le marché à 330 millions de dollars. Un autre investisseur, le constructeur électronique japonais Pionneer, pourrait entrer prochainement au tour de table de la firme américaine.

Fondé en 1985 par M. Mario Kassar, Carolco est aujourd'hui le plus important des producteurs indépendants américains. Il doit sa croissance spectaculaire à un certain nombre de films populaires à gros budget (*Rambo, Terminator, The Doors*) produits en association avec Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger ou Oliver Stone. Liés au score commercial de ces films, les résultats de Carolco sont très fluctuants mais toujours bénéficiaires (35 millions de dollars de bénéfices sur 164 millions de chiffres d'affaires en 1988, 5,9 millions de bénéfices pour 88 millions de chiffres d'affaires en 1989) alors que nombre d'autres producteurs indépendants américains ont connus de grosses difficultés ces dernières années.

A la différence des grands studios américains, Carolco ne possède pas son propre réseau de distribution en salles national et les confie à Columbia Tri-Star. Mais la société possède ses propres filiales pour la distribution des films à la télévision (Orbis) et en vidéo (Ive, chaînes de magasins Strawberry et Lieberman). La commercialisation à l'étranger est assurée par une filiale constituée avec *Paravision*, la branche audiovisuelle du groupe L'Oréal.

M. René Bonnell, responsable du cinéma sur Canal Plus, avait annoncé l'intention de la chaîne payante de se diversifier dans la production cinématographique afin de se constituer un portefeuille de films (*Le Monde* du 12 mai). Cette première opération sur le marché américain devrait être suivie, dans les prochaines semaines, par d'autres prises de participation.

JEAN-FRANCOIS LACAN

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Geneviève BEZANÇON a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils,

Arthur BEZANÇON,

le 15 mai 1990, chez

Emmanuel et Laurence.

213 *bis*, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

– *Paris.*
Nathalie KOUROUMA et *Patrick GUFFLET* ont le bonheur d'annoncer la naissance de

François,

le 7 mai 1990.

Mariages

– **Valérie MAUSNER, Philippe LEGER**

sont heureux de faire part de leur mariage, le 19 mai 1990, à la mairie de La Celle-Saint-Cloud.

Décès

– Le baron Baeyens,
M. et Mme André Baeyens,
M. et Mme Patrick Baeyens,
M. et Mme Jean Clerte,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et ses sœurs,
Mrs Gerald Grey,
Mrs Agnes Albert,
ont la douleur de faire part du décès de la

baronne BAEYENS,
née Mary Cecilia Clark,

le jeudi 17 mai, à Vernon (Eure).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Notre-Dame-de-la-Mer.
78270 Port-Vilez.

– Mme Gabriel Debien,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gabriel DEBIEN,

survenu le 1er mai 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année, dans la paix du Christ.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église paroissiale de Ligugé (Vienne), le 4 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– ***Alain DELCHET,***

a quitté les siens, le 17 mai 1990, à l'âge de trente-neuf ans.

De la part de
Mme Alain Delchet et Juliette,
Mme Yvonne Delchet,
M. et Mme Jean Delchet,
Jean-Luc Delchet et Maryse,
Philippe Delchet et Claudine,
Le docteur Rémi Roos et Mme,
Le docteur Stéphane Roos, Mme
et leurs enfants,
De tout les parents et alliés.

Il restera profondément présent dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Albi, le 18 mai.

Une messe de souvenir sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Le conseil d'administration
Et l'ensemble des collaborateurs de la Société REFCO,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président

Alain DELCHET,
à l'âge de trente-neuf ans, le 17 mai 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 18 mai à Albi.

Une messe de souvenir sera célébrée en son souvenir ultérieurement à Paris.

REFCO SA.
9, rue Royale,
75008 Paris.

– M. et Mme François Hauser
et leurs enfants,
Mme Janine Hauser
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques HAUSER,
née Germaine Meyer,

le 15 mai 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année,

et rappellent le souvenir de

Jacques HAUSER,

décédé le 5 mars dernier.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Me Pierre Kraemer-Raine,
Frédérique et Pierre Aaron,
Catherine et Michel,
Mme Léa Jemain,
Denise et Simon Both,
Jean-Pierre Both,
Dominique et Gilles Brami,
Mme Yvonne Drapier,
Paule et Gilbert Manuel,
Tahereh et Christian Manuel,
Benoit,
Elisabeth et Bernard Fourest,
Jean-Baptiste, Sébastien et Laure,
Catherine et Jean-Louis Gallo,
Matthieu, Marion, Clara et Pierre-Louis,
Mmes Brault et Gompertz,
ses fidèles collaboratrices,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Marcelle KRAEMER-BACH,
avocat honoraire à la Cour de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
membre du mouvement « Combat »
dans la Résistance.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 22 mai 1990, à 10 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée, pour son fils unique

Jean-Pierre CRÉMIEUX,

mort pour la France, le 14 mai 1940, à Buison (Ardennes).

– Me Garson et Mme,
née Claude Lazurick,
M. Itzhaky et Mme,
née Catherine Garson
et leurs enfants, Nissim, Ezra, Akiva et Israël-David,
M. et Mme Jacques Bonitzer,
M. et Mme Pascal Bonitzer,
et leur fille,
M. et Mme Yves Bonitzer
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert LAZURICK,
née Francine Bonitzer,
directrice-fondatrice de *l'Aurore*,
médaillée de la Résistance.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 mai 1990, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée porte principale.

[Née le 20 septembre 1909, à Paris, Francine Lazurick était licenciée en droit et avocate à la Cour d'appel de Paris. En 1939-1940, elle collabore à *la Justice*, le journal de M. Frossard, puis participe en 1944 à la fondation de *l'Aurore*, le quotidien qu'avait relancé dans la clandestinité son futur mari, Robert Lazurick. Elle s'y occupe de justice, puis devient directrice du journal en 1948 et PDG en 1972. Elle démissionnera de ses fonctions en 1978, quand le journal, dont Marcel Boussac avait pris le contrôle en 1951, est revendu au PDG de Carrefour, Marcel Fournier, qui devait le céder ensuite à M. Robert Hersant. Francine Lazurick était titulaire de la médaille de la Résistance.]

– M. Jean-Paul Letellier,
son époux,
M. et Mme Bernard Caillaud,
ses parents,
M. et Mme Pierre Letellier,
ses beaux-parents,
Mme Elisabeth Arcé-Caillaud
et ses enfants,
M. et Mme Vincent Caillaud
et leurs filles,
M. et Mme Jean-Pierre Letellier
et leurs fils,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

Mme Jean-Paul LETELLIER,
née Anita Caillaud,

survenu le 18 mai 1990, à Paris, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (Paris-10e).

Une bénédiction aura lieu le même jour, à 16 h 30, en l'église Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– La société Orly Restauration,
Le groupe Elitair
Et ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel SAADA,

survenu le 15 mai 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 18 mai, à Maisons-Laffitte.

Mme Douillard,
société Orly Restauration,
15, avenue Paul-Doumer,
92508 Rueil-Malmaison.

– Mme Guy Vannier,
M. et Mme Arnaud Caspar
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Vannier,
Les familles Asselineau, Gentils, Georget, Grau, Jost et Matheron,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy VANNIER,

décédé le 5 mai 1990, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 12 mai, à 10 heures, en l'église de Jussy-le-Chaudrier (Cher).

Une messe sera célébrée par le Père Schneider en l'église Saint-Séverin, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris-5e, le mardi 29 mai à 18 heures.

6, rue Henrion-Berthier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA,

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le vingt-troisième anniversaire de son décès, le mardi 29 mai 1990, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Anniversaires

– Pour le trentième anniversaire de la mort de

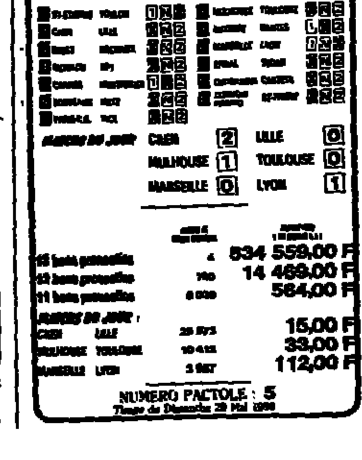
Max CLANC,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Loto – Tirage du LOTO – 16 19 28 32 34 45 – 3

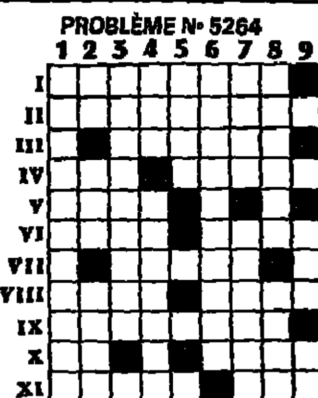
6 bons n°	2	1 343 775,00 F
5 bons n° + complémentaire	39	90 015,00 F
5 bons n°	1 792	6 240,00 F
4 bons n°	88 101	115,00 F
3 bons n°	1 627 249	9,00 F

= 18,00 F



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5264



HORIZONTALEMENT

I. *Dont on ne voit pas les bons côtés.* – II. Sont toutes fraîches quand elles viennent de tomber. – III. Est indispensable pour faire du bon boulot. – IV. *Un point.* Utile pour celui qui veut faire son trou. – V. Peut porter le chapeau. – VI. Peuvent faire l'objet d'un *échange. Pour lui, l'amour se résume à quelques coups.* – VII. Qui ont bien servi. – VIII. On peut y accrocher une culotte. Est vraiment empoisonnant. – IX. Chez des voisins, peut être *traité de saucisse.* – X. Pour lier. Parfois double dans un mot. – XI. De vrais cauchemars quand ils sont mauvais. Ne s'éloigne guère des côtes.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui met tout en questions. – 2. Drame. Ne circule *plus. Cadre pour photos.* – 3. Comme une face dont on ne peut pas dire que c'est un visage pâle. – 4. Nom de mère. Peut être mise en *nourrice.* – 5. Eut des visions. – 6. Des gens qui font du porte à porte. – 7. Prophète. Dévidoirs. – 8. Se font traîner. Il serait faux de dire qu'elle ne fait pas un pli. – 9. Peuvent servir pour rehausser. Pronom.

Solution du problème n° 5263

Horizontalement

I. Engerber. Fracas. – II. Noiraude. Aigu. – III. Tubéreuse. Voile. – IV. Rée. Centaure. – V. Cascade. Ut. Ka. – VI. Sain. Ataraxie. – VII. Ote. Pli. Go. Uri. – VIII. Lard. Aoriste. Os. – IX. Léonin. Eta. Ru. – X. Fastes. Erbues. – XI. An. Cal. Diane. – XII. Soutiers. Mie. – XIII. Surie. Etouffage. – XIV. Nosémose. Sire. – XV. Rien. Tertre. Ré.

Verticalement

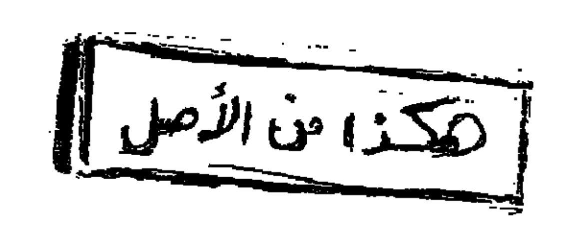
1. Entresol. Fesser. – 2. Noue. Atala. Ou. – 3. Gibecières. Urne. – 4. Ere. An. Dotation. – 5. Rares. Nénies. – 6. Bue. Calais. Et. – 7. Education. Crème. – 8. Réséda. Castor. – 9. Energie. Ost. – 10. Fa. Aoste. Muer. – 11. Rivaux. Tardif. – 12. Agouti. Biefs. – 13. Cuir. Eu. Rua. Air. – 14. Lek. Rouen. Gré. – 15. Sue. Apis. Semée.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Comment devenir professeur de yoga.** – Pour permettre à ceux qui sont attirés par le yoga au point de penser à en faire un métier, au moins à temps partiel, l'Ecole française de yoga (EFY) organise, le lundi 21 mai, à 20 h 30, et le mercredi 20 juin, à 20 h 30, un forum d'information à son siège, 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Les professeurs de l'école et les dirigeants de la Fédération nationale de yoga diront aux participants le développement des capacités et de la connaissance personnelle que procure la profession d'enseignant.
▶ **Inscription et renseignements : 42-78-03-05.**





AGENDA

LUNDI 21 MAI

CINEMA

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

LUNDI

Le Cinéma des pays nordiques : Un homme ne peut être violé (1978, v.o. s.t.f.), de Jorn Donner, 14 h 30 : Hallo Baby (1976, v.o. traduction simultanée), de Johan Bergenstråhle, 17 h 30 : les Rues de mon enfance (1986, v.o. s.t.f.), d'Astrid Henning-Jensen, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLAZE (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BOURG-LA-FOLIE (Caraïbes) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) . 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉDÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALLOWEEN 4 (*) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) . George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LAMBADA (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES 1001 NUITS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RETOUR A LA VIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TURNER & HOOCH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS. Film américain de Michael Roemer, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LECTURES DIABOLIQUES. (*) Film américain de Tibor Takacs, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VOCE DELLA LUNA - A PARTIR DU 18 MAI -. Film italo-français de Federico Fellini, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

AU SECOURS... TOUT VA MIEUX. Théâtre de Paris (45-26-10-04) ; (dim., lun.) 20 h 45 ; sam., 21 heures ; sam., 17 h 30 (18).

HAUTE AUTRICHE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de-Mai (48-05-67-89), (dim. soir) 19 heures ; sam., dim., 16 heures (16).

JEUX DE FEMME. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32) ; (lun.) 18 h 30 (16).

LAPIN-CHASSEUR. Grande Halle de La Villette (salle Boris-Vian) (47-27-81-15), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 16 heures (16).

ODE MARITIME. Athénée-Louis-Jouvet (salle C.-Bérard) (47-42-67-27), (dim., lun.) 20 h 30 ; 18 h 30 mar. (22).

PLATONOV. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), dim., lun. 20 h (21).

SAINT ELVIS. Théâtre national de Chaillot (salle Gémier) (47-27-81-15), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 15 heures (17).

SATIRE A LA RUSSE. Théâtre 13 (45-88-16-30), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 15 heures (22).

LA VENTE DE PARIS. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) (dim.) 21 heures (21).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A môman pour la vie : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Dactylos : 22 h. Rel. dim., lun.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Un enfant sage : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Jus d'carreau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h. Rel. dim.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Ode maritime : mar. 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Match d'improvisation : lun. 21 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Histoire z'ordinaires : 20 h 15. Rel. dim., lun. Matou d'Pantruche : 21 h 45. Rel. dim., lun. Charli Encor : ven., sam. 23 h. Show-Bus : sam. 21 h 30, sam., dim. 14 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Rel. dim., lun. Roger, Roger et Roger : 22 h. Rel. dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). A la recherche d'un troisième œil : 19 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

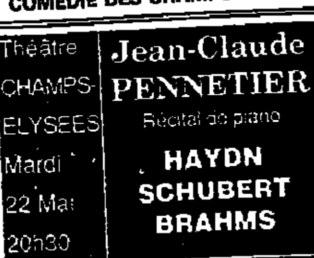
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Sarafina : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Reine morte : 20 h 30, mar. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar. soir. La Galerie. La vie est un songe : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Resserre. Le Lieutenant Gustel : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h et 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.



COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 14 h, (rose), sam.(série 1) 14 h, dim. 20 h 30. La Vie de Galilée : 20 h 30 (Ven., lun.), dim. 14 h. Huis clos : jeu., sam., mar. 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 15, sam. 17 h, dim. 19 h 30. Rel. jeu. Bajazet : 20 h 45, jeu. 19 h, dim. 15 h 30. Rel. lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). La Femme abandonnée : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., mer.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Rel. dim., lun. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15, sam. 18 h. Rel. dim. Apostrophons-nous : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (47-27-81-15). Lapin-chasseur : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Bel Indifférent : 19 h. Rel. dim., lun. Déflagrations : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Chair et le Couteau ou les Confessions d'un chirurgien : 22 h 15. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Diablogues de sourds : 21 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Y en a pas que des belles : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Paris-Munich 1930 Caf conc' und Kabarett : 22 h 15 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Dresseur de mots, cracheur d'images : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. La Fontaine-Fables : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Rel. dim. Michel de Montaigne : histoire d'un cavalier : 19 h 45. Rel. dim. Calamity Jane : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). 1, place Garibladi : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (47-07-83-11). Au Pipirite chantant : mar. 20 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Théâtre Tchiloli de Sao-Tomé : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

MAISON DES UVRES (60-02-08-46). Le Tartuffe : jeu., ven. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 18 h 15. Rel. dim., lun. L'Avare : 20 h 45. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Vendredi ou Vrigdag : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15, sam. 16 h et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÈS (47-70-52-76). Oui patron! : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

UVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45. Je ne suis pas Rappaport : ven., sam. 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Courtemanche : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). François Silvant et ses Dames : 20 h 15. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45, sam. 17 h et 21 h. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Tout contre un petit bois : 20 h 45, dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Légende d'Yvain Semaines de la marionnette à Paris : jeu. 10 h, 14 h 30, ven. 14 h 30 et 20 h 30. Radio Tom Semaines de la Marionnette à Paris : sam. 15 h, 17 h, dim. 16 h, lun. 10 h et 14 h 30. La Sentinelle des miroirs Semaines de la marionnette à Paris : lun. 22 h, mar. 20 h 30. L'Homme qui rit. Détective Dream Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 19 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Le Mirage de Gilda : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THE SWEENEY (46-33-28-12). Still Life : dim., lun. 20 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Satire à la Russe : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sainte Carmen de Montréal : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Haute Autriche : 19 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir. Belle de Mai. La Double Inconstance : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). La Magicienne : 20 h, dim. 18 h. Rel. mer., mar.

THÉATRE DE PARIS (45-26-10-04). Au secours... tout va mieux! : ven., mar. 20 h 45, sam. 21 h et 17 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam., dim. 17 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. C'est tout : 19 h. Rel. mer., sam., lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Blanc cassé et Humour noir : 20 h 30. Rel. dim., lun. Ca préserve de tout sauf du rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). L'Ours : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Dépêche-toi, c'est Shabbat : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, ven.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Tout le cirque magnifique : 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h et 14 h 30, sam. 15 h. Rel. dim., lun. Salle Jean Vilar. Zazou : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Saint Elvis : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Jeux de femme l'inaccessible, et la charité est payable d'avance : 18 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (40-51-78-67). Le Canard bleu Festival de théâtre des Grandes Ecoles de Paris : 20 h 30. L'Ours, suivi de la Demande en mariage Festival de théâtre des Grandes Ecoles de Paris : 22 h. Les Rustres Festival de théâtre des Grandes Ecoles de Paris : jeu. 20 h 30. Balard-Créteil Festival de théâtre des Grandes Ecoles de Paris : ven. 20 h 30.

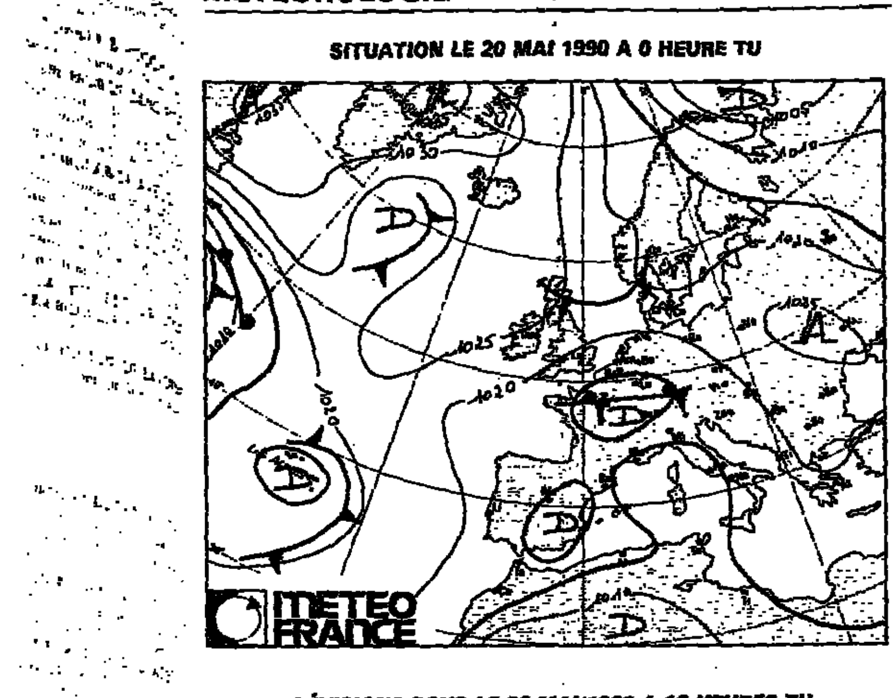
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Platonov : lun., mar. 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Les Marionnettes de Tbilissi : 15 h et 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h et 17 h.

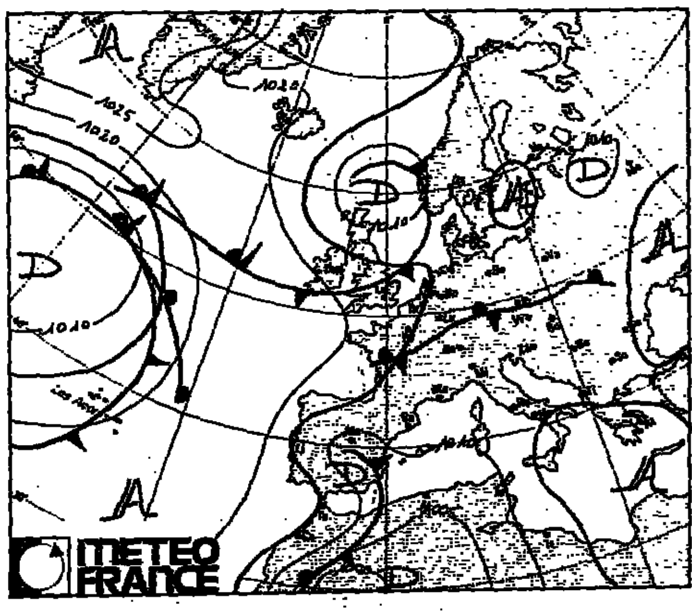
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre *le lundi 21 mai à 0 heure et le mardi 22 mai à 24 heures* :

Le temps sera très médiocre sur l'ensemble de la France, avec de la pluie au Nord et des orages plutôt au Sud.

Mardi* : temps médiocre sur *la majeure partie du pays.

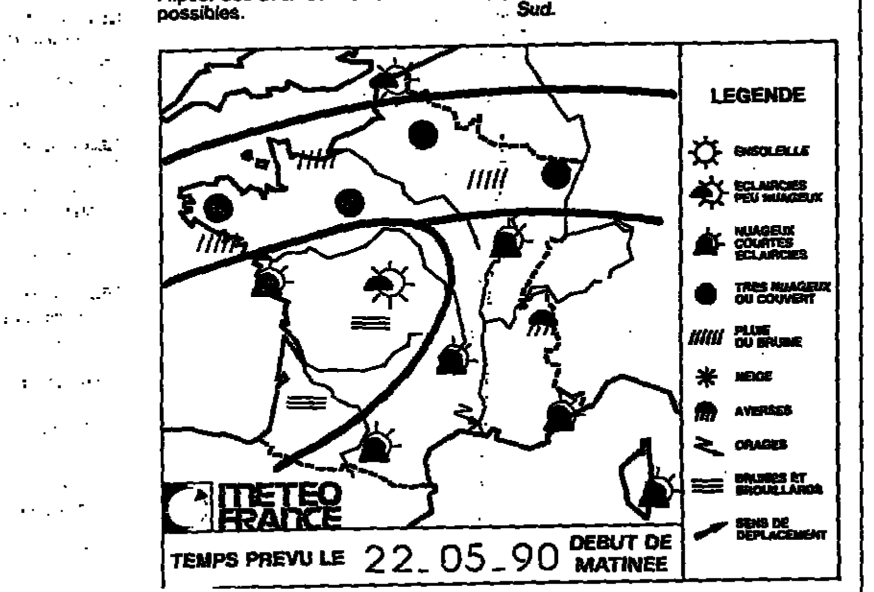
Le matin, sur les régions situées au nord d'une ligne Nantes-Colmar, le ciel sera couvert avec des ondées. Au sud de cette ligne, des orages isolés éclateront pendant la nuit. *Sur les régions du Sud-Ouest,* il y aura des éclaircies mais le temps sera brumeux. De la Franche-Comté aux Alpes, des averses résiduelles seront possibles.

En cours de journée, des orages éclateront au sud d'une ligne Cognac-Strasbourg. Ils seront *isolés sur* le Sud-Ouest, nombreux et parfois violents sur les Vosges, le Jura et les Alpes. Des pays de la Loire à la Champagne-Ardenne, le ciel sera couvert avec de *la pluie*.

Sur les régions plus au nord, Bretagne, Normandie, *Picardie* et Nord-Pas-de-Calais, *le ciel sera peu nuageux* et le soleil se montrera.

Les températures minimales seront plutôt homogènes de 12 à 14 degrés, localement 16 degrés en Corse.

Les températures maximales iront de 18 à 22 degrés sur la moitié nord et de *23 à 26 degrés sur la moitié Sud.*



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-05-90 à 6 heures TU et le 19-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	20	16	P
BORDEAUX	23	13	N
BOURGES	22	13	B
BREST	15	11	P
CAEN	17	12	P
CHERBOURG	14	10	C
CLERMONT-FER.	21	12	B
DIJON	24	14	P
GRENOBLE St M-H	25	15	C
LILLE	23	10	B
LIMOGES	17	14	P
LYON	25	14	N
MARSEILLE-MAR.	26	17	D
NANCY	24	14	P
NANTES	17	13	C
NICE	23	18	N
PARIS-MONTS.	25	13	P
PAU	22	15	C
PERPIGNAN	24	16	N
RENNES	21	13	C
ST-ETIENNE	22	11	D
STRASBOURG	25	14	P
TOURS	23	13	B
TOULOUSE	24	14	C
POINTE-A-PITRE	31	25	N
ÉTRANGER			
ALGER	24	16	N
AMSTERDAM	23	8	C
ATHÈNES	28	18	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	26	15	N
BELGRADE	21	8	D
BERLIN	19	9	D
BRUXELLES	24	11	N
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	5	D
DAKAR	25	21	D
DELHI	40	29	D
DJERBA	19	19	D
GENÈVE	21	13	A
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	23	13	C
LISBONNE	22	13	N
LONDRES	20	9	C
LOS ANGELÈS	19	13	D
LUXEMBOURG	24	13	C
MADRID	25	12	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	26	15	B
MILAN	20	15	C
MONTRÉAL	12	6	P
MOSCOU	10	3	C
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	21	12	A
OSLO	19	9	C
PALMA-DE-MAL.	24	14	C
PÉKIN	27	17	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	D
ROME	26	15	O
SINGAPOUR	27	25	C
STOCKHOLM	16	7	N
SYDNEY	17	9	D
TOKYO	23	18	P
TUNIS	33	20	P
VARSOVIE	14	3	D
VENISE	23	15	N
VIENNE	19	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté *dimanche-lundi*. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 21 mai

TF 1

20.35 **Cinéma : Chasse à mort** ■
Film américain de Peter Hunt (1981). Avec Charles Bronson, Lee Marvin, Andrew Stevens.
Les années 30, dans le Grand Nord canadien. Un vieux sergent de la police montée poursuit, à contrecœur, avec ses hommes, un vieux trappeur qui est intervenu – contre la loi – dans un combat de chiens. Une longue traque qui serait fastidieuse sans ses deux acteurs mythiques.
22.20 ▶ **Documentaire : *Récits d'exode***
De Michel Winock et Patrick Jeudy.
23.15 **Magazine : Minuit sport.**
23.45 **C'est à Cannes.**
23.55 **Journal, Météo et Bourse.**
0.15 **Série : Drôles d'histoires.**
1.10 **TF 1 nuit.**

A 2

20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés : Coups de cœur.**
Avec Alain Chamfort, Maria Pacôme, Charlotte de Turckheim, Félix Gray et Didier Barbelivien, Les Vamps, Kim Wilde, Les danseurs de l'Opéra de Paris, Jo Lemaire, La Tati, Popeck, Julien Clerc, Les ballets de Mie Frye, Cununa Carpitalor, ballet roumain.
22.15 **Magazine :**
Qu'avez-vous fait de vos 20 ans ?
23.15 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.30 **Météo.**
23.35 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Sylvie Vartan.

FR 3

20.35 **Cinéma :**
Une belle fille comme moi ■■
Film français de François Truffaut (1972). Avec Bernadette Lafont, Philippe Léotard, Claude Brasseur.
Une jeune sociologue recueille, en prison, les confidences d'une femme accusée de meurtre, et qui est fort dangereuse pour les hommes. D'après un roman série noire de Henry Farrell, une comédie bouffonne écrite et filmée pour Bernadette Lafont. Aguichante, rouée, dévoreuse de destins, la belle fille folingue entraîne des comédiens très divers dans son tourbillon.
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Tempsions.**
En direct de Cannes.
23.35 **Magazine : Océaniques.**
0.30 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Baby boom** ■
Film américain de Charles Shyer (1987). Avec Diane Keaton, Harold Ramis, Sam Wanamaker.
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Sport : Golf.**
Le Belgian Open ; Le Super Skin Games.
23.25 **Sport : Basket professionnel américain.**
0.25 **Cinéma : Fureur sur le Bosphore** □
Film *italo-franco-espagnol de* Terence Hathaway (1965). Avec Ken Clark, Philippe Hersent, Fabienne Dali.

LA 5

20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm :**
Uniformes et porte-jarretelles.
D'Andrew Sugerman, avec Walter Gotell, Ann Dusengerry.
22.30 **Série : Vendredi 13.**
23.20 **Magazine : Arrêt sur image.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : l'Année des méduses** □
Film français de Christopher Frank (1984). Avec Valérie Kaprisky, *Bernard Giraudeau*, Caroline Cellier.
Sur une plage de la Côte d'Azur, dont les bords grouillent de méduses, une jeune fille cherche à conquérir le seul homme qui lui résiste, et qui préfère sa mère. Des oisifs mondains, un univers romanesque tournant à vide.
22.25 **Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes.**
De Maurice Cazeneuve, d'après Balzac, avec Georges Géret, Corinne Le Poulain (1er épisode).
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**

LA SEPT

20.20 **Court métrage : Camille ou la comédie catastrophique.** De Claude Miller.
20.55 **Cannes instantané.**
21.00 **Cinéma : Perceval le Gallois** ■■
Film français d'Eric Rohmer (1979). Avec Fabrice Luchini, André Dussolier, Pascale Ogier.
23.15 **Messages télévisés de l'Ouest à l'Est.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand débat.** Quel avenir pour une société francophone en Amérique du Nord ? (1re partie).
21.30 **Dramatique.** Dieu merci ! on ne meurt qu'une fois, de Monique Enckell.
22.40 **Cote d'amour.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct de Rome) : Concerto pour violon et orchestre no 1 en ré majeur opus 6, de Paganini ; Chout, ballet opus 21 (suite), de Prokofiev, par l'orchestre symphonique de la RAI de Rome, dir. Gabriel Ferro ; sol. : Vaskov Vassilev, violon. A 23.07, Missa Solemnis, de Beethoven.
0.30 **Textes et prétextes.** Luigi Dallapiccola.

Mardi 22 mai

TF 1

15.15 **Série : Tribunal.**
15.45 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.15 **Série : Vivement lundi.**
16.40 **Club Dorothée.** Caroline.
17.00 **Série : 21 Jump Street.**
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma :**
Plus beau que moi tu meurs □
Film franco-tunisien de Philippe Clair (1982). Avec Aldo Maccione, Philippe Clair, Raymond Pellegrin.
Un curé à un frère jumeau voyou, qui, pour échapper à la police, s'en va en Tunisie chez un ami d'enfance. Le curé y vient aussi, pour surveiller la brebis égarée. Ressemblance et quiproquos. Aldo Maccione multiplié par deux. Une insupportable nullité.
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
De Christophe Dechavanne.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

15.40 **Après-midi show.**
Emission présentée par Thierry Beccaro. Avec Sylvie Vartan.
17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.**
Les deux font la loi ; Les années collège : Histoire d'en parler.
18.30 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
19.52 **Divertissement : Heu-reux !!**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Cinéma :**
Sous le soleil de Satan ■■■
Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat.
Un prêtre médiocre exerce dans un village du nord de la France. Hanté par le mal, un sentiment d'échec, il s'impose des mortifications, rencontre Satan, la nuit, sous les traits d'un maquignon, accable une fille pécheresse qui se suicide. La grandeur terrible du roman de Bernanos passe admirablement dans la mise en scène de Maurice Pialat. Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire sont prodigieux en personnages révoltés, cherchant désespérément la grâce. Palme d'or du Festival de Cannes 1987.
22.20 **Cinéma : les Grands Fusils** □
Film franco-italien de Ducio Tessari (1973). Avec Alain Delon, Richard Conte, Carla Gravina.
0.05 **Informations : 24 heures sur la 2.**
0.20 **Météo.**
0.25 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Le groupe des Six.

FR 3

— De 8.30 à 10.40 Continentales —
14.30 **Magazine : Etre maman aujourd'hui.**
Animé par Caroline Tresca.
15.03 **Feuilleton : Colorado.**
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Tom Sawyer.**
17.55 **Dessin animé : Molièrissimo.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : La marche du siècle.**
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : De Nuremberg à Carpentras.
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Télévision régionale.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : les Filous** ■■
Film américain de Barry Levinson (1987). Avec Richard Dreyfuss, Danny De Vito, Barbara Hershey.
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma :**
la Main droite du diable ■■
Film américain de Costa-Gavras (1988). Avec Debra Winger, Tom Berenger, John Heard (v.o.).
0.25 **Cinéma : Marquis.** ■
Film franco-belge de Henri Xhonneux (1988). Avec les voix de François Marthouret, Valérie Kling, Michel Robin.

LA 5

14.30 **Série : Soko, brigade des stups.**
15.25 **Série : Bergerac.**
16.25 **Dessins animés.**
Les triplés ; Charlotte ; *Rémi sans famille ; Les aventures de Claire et Tipoune* ; Pollyanna ; Max et compagnie : Olive et Tom, champions de foot.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Rien ne sert de mourir** ■
Films chinois (Hongkong) de Ringo Lam (1986). Avec Sam Hui, Karl Maka, Sylvia Chang.
22.15 **Série : China beach.**
23.10 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Série : Maîtres et valets.**
17.05 **Camarade lycéen.**
Echange scolaire franco-soviétique (1re partie).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
18.55 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm :**
On ne joue pas avec le feu.
D'Ivan Nagy, avec Gary Coleman, Ciceley Tyson.
22.10 **Magazine : Ciné 6.**
22.35 **Cinéma : Un parfum d'amour** □
Film italien de Paolo Cavara (1974). Avec Agostina Belli, Marc Porel, Turi Ferro.
Après un séjour en Angleterre, un jeune homme rentre dans son petit village de Sicile. Il scandalise les habitants et, à la suite d'un quiproquo, est considéré comme un homosexuel. Comédie érotique.
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien.**
15.00 **Feuilleton : Zastrossi** (4e épisode). De David G. Hopkins.
16.00 **Danse : Coppelia.** Ballet de Roland Petit.
17.30 **Documentaire : L'archipel sonore.**
D'André Boucourechliev, J.-P. Burgat.
18.00 **Cinéma : la Maudite Galette** ■■
Film canadien de Denys Arcand (1971). Avec Luce Guilbeault, Marcel Sabourin, René Caron.
19.40 **Court métrage : Le gros et le maigre.**
De Roman Polanski.
20.00 **Documentaire : France et France** (1).
De Clifford Chanin.
21.00 ▶ **Documentaire : Je suis fou, je suis sot, je suis méchant** (autoportrait de James Ensor). De Luc de Heusch.
22.00 **Documentaire : Comme cinq larrons en foire.** De Jacques Robiolles.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Dossier : L'autisme et ses interrogations.
21.30 **L'éthique industrielle** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.** Habiter.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

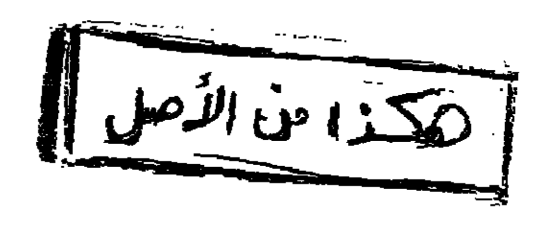
20.35 **Concert** *(donné le 21 mai lors des Rencontres musicales d'Evian)* : Quatuor à cordes no 4 de Bartok ; Sonate pour violoncelle et piano no 1 en mi mineur op. 38, de Brahms ; quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles en ut majeur op. 163, D. 956, de Schubert, par le Quatuor Bartok et Alain Meunier, violoncelle, Nicolas Angelich, piano.
22.30 **La galaxie des traditions.**
23.07 **Club d'archives.**

Audience TV du 20 mai 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée. France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39,3	7/7 14,6	B. annonce 9,2	Actual. région 6,3	Et la femme... 2,5	Fléaux cap. 4,0	Culture pub 2,4
19 h 45	44,0	7/7 14,7	Maguy 15,4	19-20 infos 4,6	Ça cartoon 2,8	Journal 3,3	Murphy Brown 2,7
20 h 16	54,6	Journal 18,9	Journal 14,2	Benny Hill 9,9	Ça cartoon 3,3	Journal 4,1	Cosby Show 3,7
20 h 55	58,2	Airport 18,0	Vidéo meurtre 18,3	Soir 3 4,6	La main droite 4,2	Le piège 11,7	La 5e offensiv 4,1
22 h 08	58,9	Airport 19,0	Vidéo meurtre 19,6	Soir 3 4,2	La main droit 3,1	Le piège 10,9	La 5e offens. 4,0
22 h 44	38,2	Airport 24,1	Œil en coulisse 2,2	Le divan 2,6	L'éclipse 0,2	Les amants 6,4	Les tentat. 3,8



هكذا من الأصل

Rien n'est plus agréable que d'apprécier des scénarios différents,
et de partager le même goût de la mise en scène.



Baston à Bangkok.

Miel et guimauve sur fond de paradis.

Kronenbourg. Brassons nos différences.

SACHEZ CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Tandis que l'OCDE souligne les déséquilibres de l'Italie

Confiance en hausse taux en baisse

L'Italie, dont les performances ne sont pas des meilleures si l'on regarde les principaux indicateurs – inflation, déficit public, balance des paiements courants, chômage – a depuis le début de l'année une monnaie forte, trop forte même pour le bon fonctionnement du SME (système monétaire européen). Elle a donc décidé samedi d'abaisser à partir de lundi 21 mai son taux d'escompte officiel de 13,50 % à 12,50 %.

La confiance manifestée par les investisseurs internationaux permet ainsi à Rome, une semaine jour pour jour après la libéralisation totale des mouvements de capitaux, de diminuer la rémunération qu'elle leur offre.

Le choix du moment ne doit rien au hasard. Vendredi, le gouvernement italien a adopté un plan de réduction du déficit budgétaire qui devrait permettre d'équilibrer dépenses et recettes courantes dès 1991, et ensuite de dégager un excédent. Désormais, plus de 90 % du déficit budgétaire italien est constitué par la charge de la dette publique. Un point de taux d'intérêt en moins, c'est d'abord un ballon d'oxygène pour le Trésor italien. Les entreprises aussi en bénéficieront, mais ce n'était pas l'objectif principal : la machine productive tourne à plein rendement, l'investissement est fort.

Les partenaires de l'Italie dans le SME ont exercé de discrètes pressions en faveur d'un ajustement de ses taux d'intérêt, les plus hauts d'Europe continentale. En effet, depuis une dizaine de jours, la lire était à son plafond dans le système monétaire européen, et la Banque d'Italie avait été obligée de la tirer vers le bas en achetant pour 3,3 milliards d'autres devises, tandis que les autres banques centrales vendaient de la lire à tour de bras.

Rome a réussi brillamment les deux épreuves monétaires qu'elle s'est imposées en 1990 : le retour dans la marge étroite de fluctuation par rapport aux autres monnaies du SME, et la levée de tout contrôle des changes. Lundi, la lire restait toujours aussi forte.

S. GH

Rome adopte un plan d'austérité budgétaire

Le conseil des ministres italien a adopté vendredi 18 mai un plan triennal destiné à ramener le déficit budgétaire à 135 600 milliards de lires (621 milliards de francs) – soit 10,7 % du produit intérieur brut – en 1990 et à équilibrer le budget (hors remboursement de la dette publique) en 1991. Les recettes de l'Etat vont augmenter dès cette année de 5 050 milliards de lires (22,7 milliards de francs) grâce notamment à des taxes sur l'eau, et les dépenses diminuer de 6 700 milliards (30,15 milliards de francs). Dans la foulée, le taux d'escompte a été abaissé d'un point à 12,50 %.

Dans sa dernière étude sur l'Italie, publiée vendredi 18 mai, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dresse le bilan de quarante ans de politique italienne pour le Mezzogiorno, le sud de la péninsule. Le constat est accablant. Malgré un transfert massif de ressources de l'Italie septentrionale et centrale vers le Sud, l'écart n'a fait que se creuser. Il y a plus que jamais deux pays en Italie : l'un industrialisé, performant, connaissant le plein emploi ; l'autre moins industrialisé que le Portugal ou la Turquie, avec un taux de chômage global de 20 %, dépassant 55 % chez les jeunes. Et tout cela alors que le pays a consacré 1 % de son produit intérieur brut dans les années 50, puis 2 % et plus jusqu'aux années 70 (l'effort a baissé ces dix dernières années) au rééquilibrage régional.

Une aggravation des comportements d'assistés

L'industrialisation du Sud est un échec, malgré l'obligation légale faite pendant des décennies aux entreprises publiques d'orienter 60 % de leurs investissements vers le Mezzogiorno. *« En 1951,* écrit l'OCDE, *seulement 16 % de la main-d'œuvre industrielle de l'Italie y était employée. Près de quarante ans plus tard, ce chiffre n'a guère changé, et on n'a pas observé non plus d'augmentation importante du poids de l'emploi industriel dans la région. »*

L'erreur des gouvernements italiens successifs a sans doute été, selon l'OCDE, d'avoir cherché à égaliser les revenus plutôt que la productivité. *« La décision prise à la fin des années 60 de supprimer les disparités des taux de salaires entre les régions, malgré d'importants écarts de productivité, a vraisemblablement réduit la souplesse du marché du travail et contribué à accroître le chômage dans le Sud et, par conséquent, entraîné une baisse de la production. »*

Le Mezzogiorno a pâti au premier chef des efforts de réduction du déficit budgétaire (c'est encore le cas avec les mesures adoptées le 18 mai), qui ont entraîné une baisse des dépenses d'infrastructures. Pour compenser, le gouvernement a augmenté les transferts (par exemple en distribuant sans compter les pensions d'invalidité) et a créé davantage de postes de fonctionnaires au Sud, avec pour résultat d'aggraver les comportements d'assistés. L'OCDE note également que la dépréciation continue de la lire a désavantagé les industries du Sud, plus dépendantes des importations que celles du Nord et moins fortement exportatrices.

L'étude relève toutefois quelques résultats positifs : les écarts sociaux tels qu'ils apparaissent à travers les taux de mortalité infantile, l'espérance de vie, l'alphabétisation, ainsi que les modes de consommation, se sont beaucoup réduits. En outre, la division grossière entre Nord et Sud néglige des dynamismes subrégionaux remarquables : les Abruzzes, la Molise, les Pouilles ont connu un développement industriel comparable à celui de régions du Centre-Nord comme l'Ombrie ou les Marches.

Le sous-développement le plus grave toucherait donc surtout la façade méditerranéenne du Sud et les îles. A ce propos on peut regretter – tout en la comprenant – la discrétion de l'OCDE en ce qui concerne un phénomène explicatif essentiel de l'échec du développement de ces régions : la puissance – voire l'omniprésence du crime organisé (Mafia sicilienne, Camorra napolitaine, N'Dranghetta calabraise), qui a détourné à son profit une part qu'on peut supposer importante des fonds versés au Mezzogiorno. L'OCDE – en pointillé – reconnaît les risques de détournement et de corruption en proposant que les incitations à l'investissement au Sud prennent la forme la plus *« automatique »* possible, en privilégiant l'aide aux moyens de production (réduction de charges sociales ou d'impôts) plutôt que les subventions directes et les transferts.

SOPHIE GHERARDI

Renault risque d'être condamné à Bruxelles

Les entreprises publiques et l'Europe

Un conflit de fond s'ouvre entre la France et la Commission de la Communauté européenne. Il porte sur Renault mais concerne tout le secteur public dans son ensemble, dont l'existence devient de plus en plus difficile. En théorie, les textes européens sont « neutres » vis-à-vis de la propriété publique ou privée des entreprises, mais dans la pratique la Commission en fait une lecture libérale et elle a du mal, en particulier, à admettre l'économie mixte française que soutient M. Mitterrand. Le débat entre les Douze, écarté jusqu'ici, s'impose.

Le commissaire européen à la concurrence. Sir Leon Brittan, devrait demander à ses pairs, mardi 22 mai, d'exiger que Renault rembourse à l'Etat français 8,4 milliards de francs. S'appuyant sur le traité de Rome, qui stipule que tout versement d'*« aide publique »* est interdit, *sans restructuration de l'entreprise, il estime que Renault* n'a pas réduit suffisamment ses capacités de production et que l'argent de l'Etat français versé fin 1988 sous la forme d'un abandon de créance de 12 milliards de francs a faussé la concurrence dans le secteur européen de l'automobile.

La France a répliqué par avance qu'elle ne demanderait rien à Renault. Sous l'aspect technique, Paris estime en effet disposer d'un dossier inattaquable : les restructurations ont été largement faites comme promis – en témoigne la fermeture annoncée de l'usine symbole de Billancourt, et le statut de régie est en passe d'être abandonné au profit de celui d'une société anonyme normale – M. Rocard ayant même engagé la responsabilité de son gouvernement à ce sujet. Que sacrifier de plus sur l'autel de la libre concurrence en Europe ?

D'ailleurs, sur le fond, pourquoi demander à Renault de réduire ses capacités de production, alors que la demande a été si soutenue en Europe que tous les constructeurs ont manqué de voitures ? Faut-il que le juridisme européen s'oppose à la logique économique et débouche sur un surcroît d'importations d'automobiles nipponnes ?

Nombreux sont ceux qui s'interrogent en France sur les réelles motivations de Sir Leon dans *« son acharnement contre une société nationalisée française »*, comme le dit un conseiller ministériel. Veut-il utiliser ce dossier pour asseoir son pouvoir au sein de la bureaucratie bruxelloise et parmi ses pairs ? Sachant qu'il aura ensuite à se prononcer sur les aides versées lors de la privatisation de Rover, Sir Leon essaie-t-il de prouver sa fermeté ? Désire-t-il même, comme certains l'en soupçonnent, renforcer son image de pur et dur libéral pour se placer dans la succession de Mme Thatcher chez les Tories ?

En tout cas, le dossier Renault reste un symbole, n'en déplaise à l'entreprise qui estime avoir déjà trop souffert dans le passé de cette charge politique. Un symbole dans toute l'Europe, où l'on suit l'évolution du conflit avec beaucoup d'intérêt, nourri parfois d'arrière-pensées : Renault affaibli... Un symbole à Bruxelles, où cette affaire pourrait faire jurisprudence en ce qui concerne le pouvoir futur de la Commission sur tous les secteurs publics des Douze. Un symbole en France, où précisément Renault se retrouve en première ligne pour défendre le secteur nationalisé face au comportement des commissaires qui, comme l'explique le même conseiller, *« sous couvert de juridisme tatillon défendent en fait une idéologie libérale ».*

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 25

La longue histoire des 12 milliards

• 1984/1986 – Pour renflouer Renault, qui a commencé à perdre de l'argent en 1982, l'Etat actionnaire lui verse un total de 8 milliards de francs de dotation en capital.

• *Juillet 1987 – Renault n'est pas sur la liste des privatisations* du gouvernement Chirac. L'entreprise continue d'accumuler les pertes pour un total de 32,7 milliards entre 1982 et 1987, son endettement atteint 55 milliards fin 1986. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, doit l'aider malgré ses convictions libérales. *Aussi annonce-t-il un versement d'argent public, mais ajoute que ce sera le dernier* et qu'en échange Renault *devra* abandonner son statut de régie pour celui d'une société anonyme normale. Riche des sommes tirées des privatisations, M. Balladur, ministre de l'économie, propose d'effacer des *créances* de l'Etat sur Renault *pour 12 milliards* de francs.

• 19 octobre 1987 – Le conseil des ministres approuve le projet de loi modifiant le statut de Renault.

• 17 décembre 1987 – Devant la forte opposition communiste, craignant des grèves et refusant d'engager le débat sur une entreprise nationalisée en 1945 par le général de Gaulle, M. Chirac *retire* le texte de l'*ordre du jour* de l'Assemblée.

• janvier/février 1988 – M. Madelin doit répondre à une enquête de la Commission de Bruxelles sur les subventions aux *entreprises du secteur automobile. Pour que les sommes versées à Renault qualifiées par* lui-même d'*« aides d'Etat »* soient acceptées, il en fait un tout et promet que les 12 milliards de dettes ne seront annulés que *si le statut de régie* est abandonné. Le ministre cherche là un moyen d'obtenir le changement statutaire que M. Chirac lui a refusé. Parallèlement et pour preuve que Renault utilise cet argent pour se restructurer, il envoie à Bruxelles le plan d'entreprise de Renault (fermetures *d'usines, investissements, suppressions d'effectifs...*).

• 25 mars 1988 – La Commission de Bruxelles accepte le « paquet » de M. Madelin. Mais elle précise d'abord que, conformément au traité de Rome, des dotations en capital sont toujours possibles si l'Etat les verse *« comme un actionnaire normal »*. Ensuite, concernant le statut, elle *prend note* du projet du gouvernement français de le modifier, mais souligne qu'elle ne l'exige pas. Le traité de Rome est neutre vis-à-vis de la propriété publique ou privée du capital.

• *Juin 1988 – M.* Roger Fauroux, *nouveau ministre* de l'industrie, indique que le changement de statut de Renault n'est plus à l'ordre du jour.

• Décembre 1988 – Sans *attendre l'issue d'une nouvelle* négociation avec Bruxelles, l'Etat *français désendette* Renault de 12 milliards de francs.

• Janvier 1989 – Sir Leon Brittan, considéré comme un « *thatchérien* », remplace *M. Sutherland* à la commission *de la concurrence.* Il *rouvre* le *dossier* Renault.

• 15 novembre 1989 – La Commission estime que Renault n'a pas respecté les « engagements » contenus dans le plan *transmis par* M. Madelin. Les *capacités de production de voitures auraient dû être réduites de* 15 %, *elles ne l'ont été que de* 4 %. Celles de camions de 30 %, *elles ne l'ont été que de* 9 %. Toutefois, la Commission, informée que des éléments nouveaux vont venir compléter le dossier, donne trois mois de plus à Renault.

• 22 novembre 1989 – Renault annonce qu'il fermera son usine historique de Billancourt d'ici à trois ans. Une usine espagnole située à Valladolid *sera également* fermée d'ici à 1991.

• 23 février 1990 – Renault et Volvo concluent un vaste accord qui entraîne des prises de *participations croisées.* Il faut *donc non seulement abandonner* le statut de régie, *mais aussi* accorder 25 % du capital au groupe suédois, c'est-à-dire privatiser partiellement l'entreprise.

• *fin février 1990* – Un nouveau dossier tenant compte du statut, de l'accord avec Volvo et des fermetures annoncées est *envoyé à Sir Leon Brittan.*

• 28 avril 1990 – Devant l'hostilité des communistes à l'Assemblée, M. Rocard engage la *responsabilité du gouvernement sur le changement de statut* de Renault. Le texte est adopté.

• Début mai 1990 – Des *informations en provenance de* Bruxelles donnent à penser que Sir Leon Brittan s'apprête à demander le remboursement par Renault de 8,4 milliards de *francs sur* les 12. A Paris, le *gouvernement réplique par* avance. Le ministre de l'industrie indique que *« le dossier nouveau satisfait aux engagements que le gouvernement français a pris en mars 1988 »*. Il ne saurait *donc être question d'un franc de* remboursement.

INSOLITE

Le bœuf c'est fou !

Une ménagère britannique sur quatre a abandonné, le dimanche 20 mai, la tradition dominicale du rosbif par peur de la maladie dite de « la vache folle ». Un sondage de l'hebdomadaire *Sunday Telegraph* montre que plus de 40 % des personnes interrogées ont considérablement diminué ou totalement arrêté leur consommation de viande de boeuf, inquiètes des développements de l'encéphalopathie spongiforme bovine, maladie qui attaque le système nerveux des animaux, dévore leur cerveau et les rend fous. Treize mille têtes de bétail ont déjà été mortellement atteintes en Grande-Bretagne, aucun remède n'ayant encore été trouvé à ce mal.

Les autorités ont assuré que cette encéphalopathie n'était pas transmissible à l'homme, mais la panique s'est propagée chez les commerçants et les importateurs de boeuf, industrie dont le chiffre d'affaires *représente* quelque 20 milliards de francs. L'idée de perdre un tel débouché les rend nerveux, sinon fous... A la télévision, le ministre britannique de l'agriculture, M. John Gummer, a encouragé sa fille à manger un hamburger devant les caméras. Elle s'est sacrifiée sans dommage.

Premiers accords sur la cote européenne

La Fédération européenne des Bourses de valeurs (FEBV), réunie à Copenhague les 17 et 18 mai dernier sous la présidence de M. Ettore Fumagalli, a avancé dans sa réflexion sur une cote européenne qui devrait voir le jour avant la fin de l'année prochaine. Trois décisions ont été prises par les responsables des places financières concernant la constitution d'une liste unique de titres, l'instauration d'un marché de gros sur valeurs mobilières et la constitution d'une structure technique pour la diffusion de l'information.

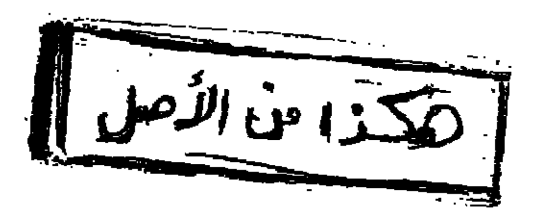
S'inspirant de l'idée avancée par M. Régis Rousselle, président de la Société des Bourses françaises, la Fédération a décidé de constituer une liste de valeurs européennes qui seront cotées sur chacune des douze places de la Communauté. Ce compartiment sera composé des plus grandes valeurs tant en terme de capitalisation boursière que de liquidités. Il devrait regrouper entre 200 et 300 titres.

Les représentants des Bourses de la CEE ont repris une idée défendue par les Britanniques portant sur l'existence d'un marché d'actions en gros destiné aux grands intermédiaires. Une commission étudiera dorénavant la mise en place d'un tel service.

D. G

Le promoteur Jean-Claude Aaron rachète les Entrepôts et magasins généraux de Paris

La société Magnant, détenue par un groupe d'investisseurs animé par le promoteur immobilier Jean-Claude Aaron, vient de réussir une OPA amicale sur les Entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP), propriétaires de 77 hectares de terrains, surtout dans le nord de Paris (près du boulevard périphérique et à Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen), pour la somme de 3,2 milliards de francs (4 066 francs l'action). Dans la même zone, Magnant avait déjà, à la fin du mois de février, pris le contrôle de la Société des chemins de fer industriels de la Plaine Saint-Denis, propriétaire de 8 hectares. La Compagnie du Midi, qui détient 92,18 % des EMGP, a répondu favorablement à cette OPA qui lui permet de réaliser une plus-value de 2,2 milliards de francs nette d'impôts, après un gain de 1 milliard sur la vente des entrepôts de Garonor, près de Roissy, en décembre 1989.



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

« Professionnaliser » les ouvriers les moins qualifiés

« Opération survie » à l'usine Renault du Mans

Dans le jargon de l'industrie automobile, ils sont devenus des « *agents de production* » (AP) ou, comme chez Renault, des « opérateurs ». Les mots ont changé, mais la situation, elle, n'a pas guère évolué. En dépit des mutations de ces dernières années, les OS sont restés des OS. Là est bien le problème. Certes, la robotisation ne s'étend que lentement dans les usines, mais dans quelques années, l'automobile ne saura que faire de cette main-d'œuvre non qualifiée. Les techniciens de l'automobile ne prennent plus de précautions de langage pour l'affirmer : bientôt, ceux qui ne savent que reproduire des gestes répétitifs n'auront plus leur place.

LE MANS

de notre envoyé spécial

Chez Renault, 20 000 des 70 000 salariés sont dans cette situation. Pourtant, la Régie considère qu'elle peut *« construire l'entreprise de demain avec les hommes d'aujourd'hui »*. Pour y parvenir, elle a lancé dans toutes ses usines un *« plan de professionnalisation »* dans le cadre de *« l'accord à vivre »* (signé en décembre dernier par tous les syndicats sauf la CGT), dont le coût s'établira à quelque 270 millions de francs sur cinq ans. Objectif : donner aux salariés les moins qualifiés – dont une bonne partie maîtrise mal la lecture et l'écriture – *« la possibilité d'élargir leurs capacités professionnelles et d'évoluer »*. Le pari s'annonce difficile. Même s'il n'avance pas de chiffre, M. Raymond Lévy ne vient-il pas de rappeler l'existence de surreffectifs chez Renault ?

A l'établissement du Mans (5 900 salariés), qui fournit en éléments mécaniques les usines de montage du groupe, les premières expériences ont commencé. *« Ce n'est pas tant la complexité de la tâche qui va évoluer que la capacité de l'opérateur à maîtriser son environnement et à communiquer »*, assure Mme Rachel Lévy, responsable du plan de professionnalisation ; *« Il leur faut comprendre pourquoi tel geste apparemment anodin peut être crucial pour la qualité »*. Au sein du département 83 (transmissions), le plan de professionnalisation est entré en application. Un premier module doit permettre d'évaluer les potentialités des 550 opérateurs avant de les orienter vers différentes filières. Il ne s'agit ni d'apprendre à lire, écrire ou calculer à ceux qui éprouveraient des difficultés, ni de viser d'emblée une qualification en bonne et due forme. Toutefois, il est demandé à chaque opérateur de se fixer un objectif sous forme de *« projet professionnel »* sur lequel un agent de maîtrise donne son avis.

« Ils sont allés à la pêche »

Dans le cadre de cette première évaluation (étalée sur trois jours, dont un sur le poste de travail), les ouvriers du département 83 ont été confrontés à diverses situations. Il leur a fallu utiliser un comparateur pour régler les cotes, établir un croquis ou remplir un formulaire de contrôle. Des actes apparemment simples, mais qu'environ un opérateur sur cinq éprouve de sérieuses difficultés à réaliser. *« Ils sont « allés à la pêche », c'est-à-dire qu'ils ont dû aller chercher l'information qui leur manquait auprès des agents de maîtrise*, explique M. Michel Durand, chef d'atelier. *Certains doutaient des capacités de leur encadrement, ils ont peut-être changé d'avis. D'autres se sont rendu compte que l'on pouvait communiquer. Nous tentons d'établir une nouvelle relation de confiance. »* Pour Mme Lévy, *« opérateurs et agents de maîtrise doivent modifier la représentation qu'ils ont les uns des autres. La hiérarchie a trop tendance à distinguer les « bons » et les « mauvais ». Il s'agit de la convaincre que les opérateurs ont davantage de responsabilités et qu'ils ont tous un potentiel d'évolution. »*

M. Joël Leboucher, trente-trois ans, ne jubile pas. Mais il est satisfait. *« C'est vrai, mon travail est déjà un peu plus intéressant. Avant, on n'osait pas poser de questions. En cas d'incident, je levais le doigt et le régleur arrivait. Maintenant, je peux lire un comparateur pour étalonner les pièces dont je contrôle moi-même la qualité. »* Il fait en effet partie des cent opérateurs dont l'atelier, en cours de modernisation, ne dispose plus de contrôleur de qualité en bout de chaîne. A ses côtés, un de ses collègues s'en félicite, même si *« le revers de la médaille, ce sont ces formulaires qu'il faut remplir »*.

Pour amener les AP à rédiger ces documents, il a fallu bien souvent leur redonner des bases d'arithmétique, mais, fondée sur le volontariat, cette opération de professionnalisation, qui, au Mans, concerne potentiellement quelque 2 000 personnes, n'est refusée que par 5 % environ des intéressés. *« Il faut éviter de trop faire de formation en dehors du poste de travail car beaucoup ont un très mauvais souvenir de l'école, qui rime avec échec »*, insiste M. Paul Le Gall, chef du département 83. En dépit de l'hostilité de son syndicat à l'accord d'entreprise, un délégué CGT admet qu'est en cours *« une opération de survie qu'il aurait fallu engager plus tôt »*. Sa principale objection concerne le fait que *« l'on demande de faire plus et mieux sans prévoir de contrepartie salariale »*.

Lancée depuis cinq mois, cette opération est encore difficile à apprécier. Au Mans, certains chefs d'atelier assurent pourtant observer moins d'accidents du travail et discerner les signes d'une plus grande motivation. Il est vrai que, si la moyenne d'âge élevée (quarante-trois ans) de l'établissement sarthois constitue un handicap, la quasi-absence de travailleurs immigrés rend les choses moins complexes, reconnaît Mme Lévy. Mais, ajoute-t-elle aussitôt, *« nous avons eu des surprises avec certains immigrés de Flins parlant à peine le français qui ont très rapidement appris à établir des courbes et des histogrammes pour rédiger les bordereaux de contrôle »*.

Pourtant, il serait illusoire de croire que la professionnalisation peut garantir l'emploi de tous ceux qui y participent. A la direction de Renault, on admet qu'elle ne pourra empêcher le recours à la *« mobilité externe »*. *« Tout dépendra des résultats que nous obtiendrons mais aussi de l'évolution du marché. Au moins ceux qui nous quitteront disposeront-ils sans doute d'atouts supplémentaires pour retrouver un emploi... »*, estime un responsable de la formation.

JEAN-MICHEL NORMAND

Malgré son opposition à la ligne confédérale

Le secrétaire général de la fédération FO des PTT a été réélu

M. Jacques Marçot a finalement été réélu, samedi 19 mai à Paris, secrétaire général de la fédération Force ouvrière des PTT, à l'issue de débats houleux. Lors de la première journée du congrès, le rapport d'activité de la direction sortante avait pourtant été repoussé à une courte majorité, l'hostilité de M. Marçot à l'égard de la réforme du statut des PTT ayant été jugée trop peu affirmée. Une partie de la fédération lui reprochait également de s'être prononcé en faveur de la modernisation de la grille de la fonction publique, violemment combattue par l'union interprofessionnelle des fonctionnaires FO et par la direction confédérale.

M. Marçot – qui avait soutenu la candidature de M. Claude Pitous contre M. Marc Blondel lors de la succession de M. André Bergeron - a été reconduit par 137 voix sur 207 votants et 50 abstentions. Les congressistes sont parvenus à élaborer une synthèse, M. René Maviel, chef de file des partisans de M. Blondel, n'ayant pu fédérer les opposants.

EN BREF

□ **La gare de Chambéry bloquée par des cheminots en grève.** – Le trafic des trains, au départ comme à l'arrivée, a été totalement interrompu, en gare de Chambéry (Savoie), le samedi 19 mai en fin d'après-midi.

En grève depuis le lundi 14 mai, les agents de conduite CGT et CFDT ont installé des barrages sur les voies, à la suite de l'échec des négocations engagées avec la direction de la SNCF.

A l'origine du conflit, les organisation syndicales entendent s'opposer au nouveau plan de transport des marchandises, entre Dijon et Modane, vers l'Italie, qui prévoit un trajet direct sans transfert d'agent de conduite à Ambérieu (Ain) ou à Chambéry, comme c'est le cas jusqu'à présent. Outre une aggravation de leurs conditions de travail par un allongement des temps de parcours, les cheminots craignent que cette « interconnection » des réseaux n'aboutisse, à terme, à la suppression de la région SNCF de Chambéry, dont l'effectif des conducteurs a été sérieusement diminué. – *(Corresp.)*

FINANCES

Les statuts de la banque de l'Est doivent être signés le 29 mai

Présidée par M. Jacques Attali la BERD aura son siège à Londres

Au terme d'une réunion organisée samedi 19 mai à Paris, les quarante-deux membres fondateurs de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), dont les statuts doivent être officiellement signés le 29 mai à Paris, ont choisi Londres comme siège de l'organisation. M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. François Mitterrand, a été désigné président pour quatre ans de la banque. Le double vote confirme l'accord qui aurait été passé entre la France, le Royaume-Uni et plusieurs autres pays industrialisés au début du mois, à l'occasion de la réunion du groupe des Sept à Washington. L'organisme ainsi créé pour aider les pays d'Europe de l'Est dans leur processus de démocratisation et de transition vers l'économie de marché devrait fonctionner dès le 1er avril 1991.

Le choix du siège de la BERD n'aura pas été aisé. La Communauté européenne, qui détient la majorité du capital de la BERD, tenait à ce que la banque soit située sur le continent, tandis que la France, initiatrice du projet, faisait savoir que Jacques Attali, président de la conférence constitutive de l'organisation, souhaitait en prendre la tête. Cependant, les Pays-Bas, traditionnellement actifs dans les milieux économiques internationaux, ont poussé jusqu'au dernier moment la candidature de leur ancien ministre des finances, M. Onno Ruding, ainsi que celle de la ville d'Amsterdam.

Sur quarante membres fondateurs participant au scrutin du 19 mai (la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement n'ont pas pris part au vote, en raison des dissensions observées au sein de la CEE), 32 ont voté en faveur de Jacques Attali, et 23 ont opté pour la ville de Londres. Bien qu'éloignée géographiquement des pays amenés à bénéficier des concours de la banque, Londres a l'avantage d'être la première place financière d'Europe. Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans van den Broek, a finalement déclaré dimanche soir à la télévision que les Pays-Bas *« devaient accepter »* le choix des délégations.

INDUSTRIE

Coca-Cola inaugure son usine de Dunkerque

A l'occasion de l'inauguration, le samedi 19 mai, de l'usine Coca-Cola de Dunkerque (Nord), M. Roberto C. Goizueta, le président de la firme, a déclaré : *« Il y a cinq ans, nous avons décidé de viser l'Europe et notamment la CEE comme un marché global. Avant la tombée du mur de Berlin nous envoyions déjà 10 millions de caisses de Coca en RDA, depuis nous en envoyons 12 et elles viennent de Dunkerque. »* La CEE représente 24 % des ventes de Coca-Cola, qui a produit 8,8 milliards de caisses en 1989.

L'usine de Dunkerque, que les dirigeants du groupe américain considèrent comme *« la plus sophistiquée, la plus grande et la plus moderne du monde »*, a coûté plus de 300 millions de francs et emploie 200 personnes. Construite dans la zone d'entreprise, ce qui donne droit à une défiscalisation des bénéfices pendant dix ans, sa capacité annuelle de production est d'un milliard de boîtes. Une quatrième ligne de fabrication devrait entrer en service à la fin de 1990. A propos du marché soviétique, M. Goizueta a indiqué que Coca-Cola occupe 2 % du marché des boissons rafraîchissantes, contre 4 % pour Pepsi.

□ **Fiat s'implante en Allemagne de l'Est.** – Fiat va commercialiser en RDA sa gamme complète de petites cylindrées et de camionnettes, aux termes d'un accord de partenariat conclu le vendredi 18 mai entre le constructeur automobile italien et le combinat est-allemand IFA. Fiat a l'intention de créer un réseau de concessionnaires couvrant l'ensemble de la RDA et va former des Allemands de l'Est afin qu'ils puissent eux-mêmes s'occuper de la vente de véhicules italiens, précise l'agence de presse est-allemande ADN qui a annoncé la nouvelle. Une succursale de Fiat devrait être ouverte à Berlin-Est. Le constructeur estime avoir de bonnes chances sur ce nouveau marché où il vendra ses minibus entre 14 000 et 28 000 deustchemarks (45 000 à 90 000 francs).

Les entreprises publiques et l'Europe

Suite de la page 23

« Dans cette affaire, indique M. Lévy, le patron de Renault, *on cherche manifestement à faire toucher le genou au gouvernement français sur les entreprises publiques »*.

Or le dossier Renault intervient au moment où, dans les rangs socialistes, la conviction se forge qu'on a décidément trop cédé à l'Europe libérale et qu'il est temps de commencer à défendre une Europe plus favorable à l'économie mixte. *« Les entreprises publiques ne doivent pas être les parias de l'Europe »*, a déclaré récemment devant quelques journalistes M. Jacques Fournier, président du Centre européen de l'entreprise publique (CEEP) et président de la SNCF. Il estime que *« le moment est venu de s'exprimer »* pour défendre les services publics et, plus avant, pour essayer d'en construire à l'échelle de l'Europe. Le CEEP tiendra d'ailleurs les 4, 5 et 6 octobre prochain un colloque à Montpellier sur ce thème. Créé il y a trente ans, il représente à Bruxelles les entreprises publiques, au même titre que la Confédération européenne des syndicats (CES) les salariés ou que l'UNICE les entreprises privées. Au regret de M. Fournier, il a été jusqu'ici bien trop discret.

De véritables règles de conduite

Il faut éclaircir, dit-il, les rapports avec l'exécutif de la CEE et élaborer de véritables règles de conduite. Les entreprises publiques doivent connaître le cadre où elles peuvent agir pour ne pas se résoudre à voir leur terrain se réduire et ... leur capital se privatiser.

Le Haut Conseil du secteur public avait déjà souligné dans son dernier rapport remis à M. Bérégovoy en novembre dernier que le non-dit européen sur la question ne pouvait plus durer. *« A l'approche de 1993, il devient plus que jamais indispensable que la mission des entreprises publiques soit à la fois correctement explicitée et stabilisée »*, notait le rapport. Des questions techniques, d'abord, méritent réponse. Celle par exemple de la forme publique des entreprises publiques, que tous les règlements et directives de Bruxelles ignorent superbement. Privées en quelque sorte de droit, ces entreprises comme EDF en France, l'ENTE en Italie ou l'Anstalt en RFA, *« risquent d'être mises à l'écart des mouvements de coopération ou de fusion et de se trouver marginalisées »*. Celle aussi du statut social de leurs agents.

Mais le phénomène principal reste l'ambiguïté de fond des textes de la construction européenne et donc des interprétations divergentes portées selon que l'on est ou non favorable au secteur public. L'idée prévaut en particulier à Bruxelles que les entreprises publiques peuvent exister mais qu'elles doivent se comporter *« comme des entreprises privées »*. Pour ne pas *« fausser la concurrence »*, l'Etat se doit aussi d'agir comme un capitaliste privé, notamment en ce qui concerne ses dotations au capital de ses filiales.

Mais, le Haut Conseil le relève : A quoi bon conserver des nationalisées si l'Etat ne peut leur assigner aucune finalité publique, comme la participation à une politique économique générale (stabilité des prix, effort d'exportation...), à une recherche d'avancées sociales ou à l'aménagement du territoire. Faute d'en débattre clairement et de fixer une politique à leur égard, *« les entreprises publiques se trouveront confrontées à une alternative difficile : ou bien n'accepter que le jeu du marché et se banaliser, ou bien se résoudre à la marginalisation »*. En clair, se privatiser ou disparaître.

Renault est à cet égard un exemple test.

ERIC LE BOUCHER

REPÈRES

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Stabilisation en France...

La production industrielle française s'est stabilisée en avril après le ralentissement constaté en février et mars, note la Banque de France dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture. Mais une reprise modérée de l'activité est attendue d'ici l'été, notamment dans les biens d'équipement professionnels et les industries agro-alimentaires.

Les capacités de production sont toujours aussi sollicitées, note la Banque qui ajoute que les stocks de produits finis sont encore jugés un peu supérieurs à la normale, sauf dans les biens d'équipement professionnels. A l'exception du Royaume-Uni, les marchés étrangers sont toujours aussi demandeurs.

... ou légère progression selon l'INSEE

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 s'est inscrit à 112,7 en mars contre 111,9 en février soit une hausse de 0,7 % en un mois. Par rapport à mars 1989, la hausse est de 2,4 %. Elle est de 3,3 % en un an si l'on ne tient pas compte de l'énergie.

SUBVENTIONS AGRICOLES

62 milliards de dollars à économiser

Selon une étude publiée le dimanche 20 mai par l'OCDE (Organisation pour la coopération économique et le développement), l'élimination des subventions et des protections agricoles offrirait des avantages *« considérables »* aux Etats, mais les pays en voie de développement importateurs risqueraient d'en subir le contre-coup à court terme.

La libéralisation des échanges agricoles par les vingt-quatre pays de l'OCDE (y compris les Etats-Unis, le Japon et les Douze de la Communauté) aboutirait à des gains nets annuels de 50 milliards de dollars (275 milliards de francs) pour les Etats membres. Les gains seraient de 12 milliards de dollars (66 milliards de francs) pour les pays en voie de développement. La question des subventions agricoles (qui atteignent quelque 200 milliards de dollars par an) sera au centre des discussions de l'assemblée annuelle de l'OCDE, le 30 mai.

هكذا من الأصل

EMPRUNT MAI 1990

1 milliard de francs à taux fixe

9,83% ACTUARIEL

Souscription : 99,12%, soit 4956F par titre.

Date de jouissance et de règlement : 5 juin 1990.

Remboursement : au pair le 5 juin 2002.

Durée : 12 ans.

Coupon annuel : 9,70%, soit 485F le 5 juin de chaque année de 1991 à 2002.

Une note d'information (visa COB n°90-179 du 15 mai 1990) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissements chargés du placement. La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service des titres. B.A.L.O. du 21 mai 1990.

EDF
Direction des Services Financiers et Juridiques - 2, rue Louis Murat 75008 Paris. Tél. (1) 40 42 22 22



CNE
Service des Titres
18 bis, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. (1) 44 20 60 00

Investissez dans un courant porteur



GROUPE SUEZ

COMPTES CONSOLIDES 1989

RESULTAT NET + 51 %
RESULTAT PAR ACTION 40,13 F

Le Conseil d'Administration, réuni le 15 mai 1990 sous la présidence de Monsieur Renaud de La Genière, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1989.

Le développement des activités du Groupe amorcé en 1988 avec la prise de contrôle du groupe Société Générale de Belgique s'est poursuivi en 1989 avec celle du groupe d'assurances Victoire/Colonia.

Deux changements importants dans les comptes consolidés de l'exercice 1989 :

- le groupe de la Société Générale de Belgique, après adoption des principes et méthodes comptables du Groupe Suez, a été consolidé par intégration globale. Afin de faciliter les comparaisons, les comptes de l'exercice 1988 ont été retraités pour tenir compte de cette modification de traitement.

- le Groupe Victoire a été consolidé par mise en équivalence jusqu'au 30 septembre 1989, date de sa prise de contrôle puis intégré globalement sur le dernier trimestre de l'exercice.

Les principaux chiffres caractéristiques consolidés de l'exercice 1989 se comparent aux montants retraités de l'exercice 1988 comme suit :

(en milliards de francs)	1989	1988 Retraité	
Total du bilan	724,44	468,48	+ 55 %
Fonds propres (y compris intérêts hors Groupe)	84,76	53,60	+ 58 %
Fonds propres (part Suez)	37,71	29,58	+ 27 %
Résultat net total	9,04	3,19	+ 183 %
Résultat net (part Suez)	4,06	2,68	+ 51 %

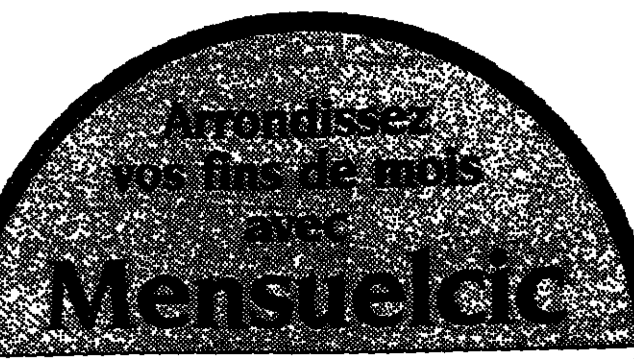
Le résultat net consolidé (part Suez) ayant progressé plus vite que le nombre moyen d'actions en circulation qui est passé au cours de l'exercice 1989 de 77 millions à 101 millions (+ 31 %), le résultat net consolidé par action a progressé de 15 %, passant de 35,01 F à 40,13 F.



GROUPE DE L'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE

FCP OBLI-REVENUS N° 1 ET N° 2

La Société de gestion *UFIGEST* informe les porteurs de parts que le reliquat de distribution après acomptes déjà versés sur exercice clos le 30 mars 1990 sera capitalisé.



Une des rares Sicav bancaires à distribuer treize fois par an un revenu pour compléter votre salaire ou votre retraite.

Adressez-vous à la Banque du Groupe CIC la plus proche ou envoyez cette annonce et votre carte de visite à
Christine Joffet
BP 207, 75452 Paris Cedex 09,
tél. (1) 42.80.93.20

GROUPE CIC
Banques CIC. En intelligence avec vous.



1er trimestre 1990. Activité de Valeo : + 18 %

Au cours du premier trimestre 1990, Valeo a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,8 milliards de francs, en progression de 18 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.
La part de l'activité à l'international atteint 54 % contre 47 % en 1989.

Ce résultat, incluant la croissance externe, reflète le développement de l'activité européenne de Valeo, qui compense le ralentissement du marché américain et les effets temporaires du plan « Collor » au Brésil.

Depuis le début de l'année, plusieurs cessions d'activités non stratégiques ont été opérées à la suite des récentes acquisitions. Il s'agit de :
- Cartier Industrie en France, filiale de G. Cartier Systèmes, spécialisée dans l'injection plastique;
- L'activité instrumentation de la société Delanair devenue Valeo Climate Control Ltd en Grande-Bretagne;
- Enfin, autre héritage de Delanair récemment cédé, l'activité de moteurs électriques industriels.

Ces trois activités représentent un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de francs.

Ainsi, Valeo, l'un des leaders de l'équipement automobile mondial, mène de front sa politique de croissance et de consolidation.

Electro Banque

L'Assemblée Générale, réunie le 16 mai 1990, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui se sont soldés par un bénéfice net de 59 848 120 F contre 54 761 284 F en 1988 (+ 9,3%).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 1990

Le dividende net a été fixé à 21 F par action (31,50 F avec l'avoir fiscal) contre 20 F (30 F avec l'avoir fiscal) l'année précédente.

Les actionnaires ont la possibilité d'opter, jusqu'au 6 juin, pour le paiement de leur dividende en actions émises au prix de 312 F.

L'Assemblée Générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Dominique Léger et renouvelé son mandat ainsi que ceux de M. Jean Pierre Brunet et M. René Barbier de la Serre. Elle a également nommé administrateur M. Louis Dixneuf, Directeur Général Adjoint de la Banque.



SOCIETE FINANCIERE IMMOBANQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 16 Mai 1990 sous la présidence de Monsieur Gérard BILLAUD a approuvé les comptes du 20ème exercice social.

Pour cet anniversaire, le Président a souligné l'acquis de 20 ans d'activité :
- **un total de bilan de F. 3 Milliards,**
- **un patrimoine de location simple, situé quasi exclusivement dans PARIS intra muros, estimé à F. 1,8 Milliard,**
- **un portefeuille d'opérations de crédit-bail représentant F. 3,5 Milliards,**
- **une réserve latente de F. 246 Millions,**
- **l'appartenance à un groupe financier puissant.**

Ces éléments témoignent de la réussite d'IMMOBANQUE et sont le gage de la poursuite de son développement.

Au cours de l'exercice 1989, le montant des engagements nouveaux s'est élevé à **F. 807 Millions** contre F. 469 Millions en 1988, enregistrant une progression de 72 %

Le résultat net comptable de l'exercice 1989 s'établit à **F. 120,5 Millions** contre F. 104,1 Millions en 1988, faisant ressortir une augmentation de 15,8 %.

L'Assemblée Générale a approuvé la mise en paiement à compter du 1er Juin 1990 d'un dividende de F. 54 par action contre F. 51,75 servi au titre de l'exercice 1988, en augmentation de 4,34 %.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre des bons ou obligations négociables pour un montant de F. 500.000.000.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le même jour a précisé certaines dispositions statutaires et a décidé d'étendre l'activité de la Société à l'étranger. Elle a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre des obligations à *bons de souscription d'actions pour un montant maximum de F. 500.000.000.*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



SCIENCES ET MÉDECINE

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Deutsche Bank

En vertu de l'autorisation qui lui avait été donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 1987, le Directoire de la Deutsche Bank AG a décidé en date du 27 mars 1990, avec l'accord du Conseil d'Administration, de relever le capital social de DM 5.000.000.- pour le porter à DM 2.131.224.050.- par l'émission de 100.000 actions nouvelles de DM 50.- avec droit au dividende pour l'exercice 1990 (coupon no 54 attaché) et au prix de DM 798.- par action. Ces actions ont été exclusivement réparties entre les employés et filiales allemandes de la Deutsche Bank qui avaient accepté l'offre d'achat d'actions de mars 1990.

Les nouvelles actions sont cotées en Bourse de Luxembourg depuis le 7 mai 1990.

La notice légale ainsi que les statuts ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

Le Directoire

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

L'Aquitaine tout terrain

Dans le Sud-Ouest, on sait s'adapter aux contraintes et s'emparer de la nouveauté, même si on n'a pas toujours l'accent du pays

Avec son maïs et ses pins, son foie gras et ses vins, ses pruneaux noirs et ses vaches blondes, l'Aquitaine est une région de sangs mêlés, un peu gironde, à boire et à manger. Les investisseurs diront « à croquer ». Depuis que les Anglais ont vendangé l'Aquitaine, on est habitué entre Garonne et Dordogne à voir circuler les étrangers, on est même habitué à les voir prendre racines. Bordeaux fut naguère une ville de commerce qui attira les marchands, britanniques, hollandais, américains. Sangs mêlés, en vérité.

En cette fin de siècle qu'on croyait technologique et aérienne, le péril est agreste et terrestre.

Aliénor en campagne, chevalier en armes, l'Aquitaine a depuis toujours su placer ses fers au feu, conquérir les places fortes de la nature. Mais voila que se profile un retour de flammes. Les sécheresses à répétition menacent les épis de maïs, transforment le massif landais ou les bois du Médoc en étoupes. 7 000 hectares de forêt ont brûlé le premier avril.

Sangs mêlés

La météo n'est pas mère de tous les dangers. Que les Etats-Unis renâclent devant un produit chimique (japonais) contenu dans les bouteilles de bordeaux et c'est tout le vignoble qui frémit. Attaque ignoble, écartée par le mépris, qui laissera peut-être des traces, un goût de protectionnisme américain, l'ombre d'un col californien.

Viennent les campagnes antitabac, les normes européennes pour des cigarettes moins goudronneuses. L'Aquitaine tousse, crache son tabac brun et, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, s'adonne au blond moins nocif.

Aléas climatiques, économiques, écologiques, le Sud-Ouest essuie tous les grains, qui sont autant de défis lancés à sa réputation d'agriculture tout terrain.

C'EST une traînée rouge, entre deux pièces de pins maritimes. A mi-chemin entre Bordeaux et Arcachon, on ne voit qu'elle. Des producteurs de fleurs sont venus de Bretagne et de la région nantaise pour vérifier le « on-dit ». Ils sont repartis édifiés et un peu inquiets : cent cinquante hectares de bulbes de tulipe prospèrent en Aquitaine, sous la férule d'un jeune agriculteur d'origine nordiste qui s'est adjugé sans coup férir le quart de la production nationale.

Issu d'une famille de treize enfants, Christian Befve ne croyait plus au maïs en reprenant l'exploitation paternelle, il y a tout juste sept ans. Les prix mondiaux s'effondraient, le « nain jaune » espagnol entrait dans la Communauté par le Sud-Ouest. A la fin des années 50, son père fut un pionnier du maïs hybride dans cette partie de la haute Lande. Un pari audacieux.

Au petit séminaire où étudiait Christian Befve, on fit dire des prières pour que réussisse cette culture révolutionnaire. Elle triompha sur les sols blonds, le temps d'une génération, avant l'ère de la concurrence et de la pléthore internationale.

Devenu seul maître à bord, Christian Befve n'a pas renié ses convictions qui se confondent avec celles de la région : innover et diversifier. « *Les Landes de Gascogne*, explique-t-il, *ressemblent à la Californie, on y trouve du sable, du soleil, de grandes surfaces. Il fallait profiter de ces atouts pour implanter autre chose.* »

Un exemple unique

Autre chose ? Christian Befve a le premier lancé la culture du haricot vert, puis de la pomme de terre sous contrat industriel avec les firmes Vico et Flodor. Il a encore tâté de la carotte, avant de se lancer dans une production qui fait aujourd'hui sa prospérité et beaucoup d'envieux : le bulbe à fleur. Cet oignon est une réserve qui, à maturité, donnera une plante et enfin une fleur. Plus la circonférence du bulbe est large, plus grande est la réserve. Or la taille de ces bulbes d'Aquitaine est supérieure de 30 % à celle des concurrents hollandais. Grâce au sol et au climat, chaleur et humidité, sa production bénéficie d'une précocité d'un mois sur les « oignons » néerlandais.

Sa société, France Bulbe, tire 98 % de son chiffre d'affaires de l'exportation, moitié vers les Pays-Bas, moitié vers l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, le Maroc ou la Turquie. Associé à un producteur de tulipes et à un commerçant hollandais, Christian Befve rêve d'indépendance. Sa commune, Cestas, lui a procuré un grand bâtiment sous forme de location-vente où il peut préparer et conditionner sa marchandise. « *Je crois que l'exemple est unique en France d'une collectivité locale s'engageant ainsi pour une entreprise agricole* », se réjouit l'intéressé.

Christian Befve se situe à l'opposé de l'agriculture traditionnelle : « *Ma démarche n'est pas celle du maïsiculteur qui plante et sème sans maîtriser l'écoulement. Toute ma production est d'abord vendue à l'avance, sans prix. Puisque je garantis une qualité supérieure, des bulbes sans blessure ni maladie, mes acheteurs acceptent de payer 20 % plus cher que le marché. Lorsque le client passe commande, alors je mène ma culture, je me procure une bonne semence et j'y apporte tous les soins...* ».

Les agriculteurs du cru l'ont d'abord regardé sourire aux lèvres, un peu sceptiques. On installait volontiers les jeunes pour l'élevage laitier... « *Aujourd'hui je suis devenu un modèle pour tous, y compris pour les banquiers* » s'amuse Christian Befve. « *Je suis davantage un commerçant qui vend au mieux sa production* », dit-il sans se séparer, où qu'il soit, de son téléphone portable.

France Bulbe illustre à merveille la capacité de cette région à s'emparer de la nouveauté, même si les novateurs n'ont pas toujours l'accent du pays. Tôt ou tard, ils y deviennent prophètes. Pour la fleur comme pour la vigne, le tabac ou le pruneau, on ne compte plus les patronymes britanniques, hollandais, bretons et « pieds-noirs » qui ont « fait » l'Aquitaine, bien avant l'implantation d'une poignée d'investisseurs japonais.

Depuis l'implantation dans les années 60 du « maïs américain » jusqu'à l'exploitation du kiwi ou du nashi, la région est un caméléon de l'agriculture qui épouse à bon escient les couleurs du succès. Ses titres de gloire établis de longue date auraient pu calmer son appétit : troisième zone productrice française après la Bretagne et les Pays de la Loire, elle représente à elle seule le quart de l'excédent agricole de l'Hexagone. Les quelque 75 000 exploitations en activité dégagent un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs.

Premier bassin maïsicole d'Europe, avec une production recherchée pour sa teneur en amidon, l'Aquitaine occupe la première place mondiale pour le foie gras, le deuxième rang français pour le poulet fermier, le premier pour le pruneau d'Agen. Région phare de la vache « blonde d'Aquitaine », et de la salaisonnerie, elle s'impose surtout comme la première productrice au monde de vins d'appellation contrôlée.

Des produits sous label

Cette prépondérance des vins de qualité dépasse le seul Bordelais. Le rouge et le blanc de Bergerac, les liquoreux de Montbazillac (Dordogne), les côtes de buzet et de duras (Lot-et-Garonne), le Madiran et le jurançon pyrénéens, l'armagnac et le tursan landais charpentent aussi le goût aquitain.

Première région tabacole française, avec le tiers des surfaces plantées, l'Aquitaine occupe encore une position-clé, en particulier à l'exportation, sur la fraise, le cerneau, le kiwi, la tomate et la noix. Avec 1,75 million d'hectares de forêts, la région abrite enfin le plus grand massif de France et d'Europe, peuplé pour l'essentiel de pins maritimes mais aussi de chênes et de châtaigniers.

Si la mariée est séduisante, le directeur de la chambre d'agriculture, Xavier de Lard, ne la trouve pas trop belle. « *On a trop souvent singé les autres. Nous devons être nous-mêmes. C'est en valorisant nos atouts que nous serons compétitifs.* » Son cheval de bataille : un guide des produits sous label qui regroupe dans un même livret toute la diversité et la qualité des volailles, des palmipèdes et des porcs d'Aquitaine, au-delà des esprits de clocher.

« *Nous sommes la première région à présenter un tel document* », insiste Xavier de Lard. Au fil des pages se côtoient les « poulets cou nu » élevés en liberté, le poulet jaune fermier élevé en plein air, le noir du Périgord, le chapon du Béarn.

Les labels avicoles aquitains sont les plus anciens de France. Le premier, « poulet fermier », fut créé dans les Landes en 1965. Loin de se limiter à la volaille il porte aussi sur les palmipèdes gras et les chapons. Un autre label est apparu courant 1971 en Lot-et-Garonne pour les poulets et les chapons. Xavier de Lard place à présent beaucoup d'espoir dans le label « porcs fermier du Sud-Ouest » lancé en mai 1988.

« *Nous n'élevons pas les cochons en HLM comme les Hollandais* », ironise le directeur de la chambre d'agriculture. Le guide des labels précise que les « *porcs fermiers du Sud-Ouest sont élevés en plein air, les animaux sont nourris essentiellement à partir de céréales produites en Aquitaine. Aucun antibiotique, aucun produit de substitution aux céréales n'est utilisé durant la période d'engraissement* ».

En novembre 1988, la production hebdomadaire sous label ne dépassait pas cinquante porcs. Elle atteignait un an plus tard cinq cents porcs. L'objectif a été fixé à mille porcs-semaine pour août 1990. La firme Bongrain et une pléiade de petites et moyennes entreprises ont en outre été associées à une charte de qualité sur le fromage de brebis.

Autant d'initiatives qui répondent à une même affirmation d'identité. « *Nos régions*, assure M. de Lard, *se vendent à travers l'image qu'elles se donnent. C'est pourquoi nous condamnons l'expression Sud-Ouest au profit de région Aquitaine, avec un grand A. Pour un Anglais ou un Allemand, Sud-Ouest ne veut rien dire. Depuis juillet 1988, et en vue du marché unique de 1993, il est interdit de vendre un produit sous le label « France ». Alors il faut poser le A de Aquitaine sur l'agneau de Pauillac, sur l'agneau de lait des Pyrénées, sur les fraises du Périgord.* »

La région a le sens de l'innovation. Elle sait aussi s'adapter aux contraintes de l'époque, économiques, écologiques. La chute des cours mondiaux du maïs et ses exigences en eau incitent nombre d'agriculteurs à lui préférer le tournesol et le sorgho. Nul n'ose cependant poser la question de « l'après-maïs », si devaient s'aggraver la concurrence, se multiplier les sécheresses.

Poussés par la directive européenne sur la diminution du taux de goudron dans les cigarettes, les producteurs de tabac renoncent progressivement au « brun » au profit du « blond », moins nocif. En forêt les gemmeurs ont cédé la place aux papetiers.

Le vignoble, après avoir largement viré au rouge, est sensible à la demande de blanc exprimée par les consommateurs. L'agriculture d'Aquitaine est ouverte, vivante, prête à affronter les vents nouveaux qui soufflent sur son terroir sans éroder l'enthousiasme d'hommes et de femmes debout.

de Bordeaux
ERIC FOTTORINO

Lire la semaine prochaine:

« qui a pin a pain »

La Birmanie à l'encan

Après vingt-huit ans de quasi autarcie les militaires cherchent à attirer les capitaux étrangers

NAGUÈRE l'un des pays les plus riches de la région, la Birmanie en est devenue l'un des plus pauvres par l'incurie du régime du général Ne Win qui l'a délibéremennt maintenue à l'écart du monde. Après plus d'un quart de siècle de repli sur soi et de quasi-autarcie, sanctionné par l'échec de la « voie birmane au socialisme », les militaires cherchent à entrouvrir le pays aux capitaux étrangers, tout en serrant la bride à l'intérieur. Malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir politique et les critiques adressées aux actuels maîtres de Rangoon pour leurs violations des droits de l'homme, les richesses de la Birmanie suscitent de nombreuses convoitises.

A la veille des élections du 27 mai, que la junte militaire en place depuis le 18 septembre 1988 s'était engagée à organiser « *libres et honnêtes* », les Birmans ne se font guère d'illusions, mais en profitent pour tenter d'ébaucher le bilan du régime autoritaire qui les gouverne depuis bientôt trente ans.

A en croire l'opinion la plus répandue, le Conseil d'Etat pour le rétablissement de la loi et de l'ordre (SLORC), qui s'est arrogé tous les pouvoirs, n'a pas de quoi pavoiser, même s'il se targue d'une ouverture aux capitaux étrangers. Selon des diplomates étrangers en poste à Rangoon, les investissements de l'extérieur, presque inexistants de 1962 à 1988, se seraient élevés à près de 1 milliard de dollars en 1989.

Pour la majorité de la population, les contrats annoncés à grand renfort de publicité ne signifient pas grand-chose : à Rangoon et dans les principales villes du pays, l'approvisionnement ne s'est pas amélioré, les pénuries en tout genre demeurent cycliques et le coût de la vie ne cesse d'augmenter, après avoir atteint 60 % en 1989.

Ainsi, un *longgyi* courant – la pièce d'étoffe unisexe enroulée à la taille qui constitue la base de l'habillement local, – qui valait 60 kyats (environ 10 dollars au cours officiel, 10 fois moins au cours parallèle) en 1989, en vaut le triple aujourd'hui. Autre signe qui ne trompe pas, un nouveau billet de banque d'une valeur de 200 kyats, la plus élevée sur le marché, vient d'entrer en circulation à la fin du mois de mars.

Une aubaine attendue

Dans la perspective d'un scrutin sous haute surveillance, la junte présidée par le général Saw Maung a rendu presque impossible toute campagne électorale et n'a pas hésité à emprisonner ou à placer en résidence forcée la plupart des militants et des responsables politiques les plus en vue. Pour tenter de contrebalancer la mauvaise impression ainsi donnée à l'étranger et d'amadouer la méfiance des États-Unis et d'autres gouvernements occidentaux qui ont suspendu leur aide, elle a en revanche multiplié les avances aux grandes entreprises multinationales, qui se montrent moins regardantes. Ces dernières profitent ainsi d'une aubaine longtemps attendue, dans la mesure où la Birmanie, pays aux multiples richesses potentielles, leur a été pratiquement fermée depuis le coup d'Etat de 1962 du général Ne Win.

Les ressources pétrolières et minières sont les plus recherchées. Début mai, Rangoon annonçait la signature d'un accord d'exploration off-shore et de production avec Premier Petroleum Myanmar Ltd., une société britannique établie dans la capitale birmane. C'est apparemment la première à jouir d'une telle concession, neuf autres contrats passés auparavant avec des firmes américaines (Amoco et Unocal), anglaise (Croft and Kirkland), australienne (Broken Hill Petroleum), anglo-néerlandaise (Shell) et sud-coréenne (Yukong) prévoyant des opérations sur terre ferme.

de Rangoun
CLAUDE LEVENSON.

Lire la suite page 28

هكذا من الأصل

HUMEUR

Croissance-sur-inégalités

par Henri Talbot

Les inégalités grandissantes de la société française sont souvent présentées comme un sous-produit non désiré de la reprise économique ou bien comme « la part du feu » inévitable dans le cadre d'une économie de marché engagée dans la préparation de l'échéance de 1993. Les gouvernants sont ainsi amenés périodiquement à déclarer que, dans la phase à venir, après avoir restauré l'économie, le « social » sera à l'ordre du jour.

Plus réalistes – ou moins hypocrites, – des documents récents du Commissariat général du Plan soulignent le caractère positif de certaines inégalités. Cependant les économistes apprennent à calculer le NAIRU (initiales anglaises de l'expression « taux de chômage non inflationniste »).

Les données disponibles sur l'évolution des revenus de la propriété, la désindexation des salaires *permettraient déjà de conclure* à des inégalités croissantes dans le partage des revenus. Le rapport du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) publié en 1989 montrait que, en dépit de leur faible importance globale, les revenus de la *propriété ont fortement contribué à la croissance du revenu des* ménages.

Reculs sociaux

Cette torsion de la répartition devait avoir sa contrepartie dans la demande finale, mais jusqu'à présent il était difficile d'en faire la démonstration en l'absence de données récentes par niveau de revenu sur la consommation ou le taux d'épargne. Les *données publiées par l'INSEE à partir des* premiers résultats pour 1989 de l'enquête « budget de famille », réalisée tous les cinq ans (la précédente remontait à 1985), est porteuse d'enseignements importants.

Le volume des dépenses. moyennes par unité de consommation a stagné au début des années 80, puis augmenté d'environ 10 % entre 1985 et 1989, soit 2,5 % par an. Derrière cette *moyenne, les inégalités sont flagrantes : progression de 20 % en* francs constants des dépenses réalisées par le quart des ménages les plus aisés, stagnation de la consommation des ménages aux plus faibles revenus.

Il est également important de remarquer que les dépenses de consommation des ménages « riches » ne se dirigent pas seulement vers les services : la comparaison des structures budgétaires montre une pondération forte dans les dépenses de ces ménages des postes « habillement » et « transport », essentiellement l'automobile et les frais d'utilisation de celle-ci.

Ce constat permet de « boucler » le circuit économique : la consommation a continué de progresser grâce aux ménages à revenus élevés, *qui ont bénéficié pour l'essentiel de la hausse des revenus de la* propriété et de l'allègement de la fiscalité de l'épargne. En même temps, la gestion sociale de la crise permettait le maintien – c'est-à-dire la stagnation – de la *« demande populaire ». La faiblesse de l'investissement dans la* première moitié de la décennie avait entraîné une baisse continue du taux de croissance potentiel de la production industrielle. La conjonction de ce phénomène avec une demande finale modérément *active a conduit à la reprise de l'investissement par le jeu du* mécanisme de l'accélérateur.

Un modèle liant répartition et accumulation paraît donc seul en mesure de rendre compte de la *phase actuelle de croissance.* Il faut *souligner l'importance de la redistribution négative* des revenus dans la capacité du capitalisme à retrouver simultanément profits et débouchés. L'addition des reculs *sociaux partiels a créé la possibilité de cette nouvelle phase d'accumulation* « non fordienne », c'est-à-dire dans laquelle la dynamique de la demande salariale occupe un rôle subordonné (par opposition au schéma fordien des « Trente Glorieuses » décrit par les économistes de l'école de la régulation).

Une analyse exhaustive supposerait d'intégrer les effets du contre-choc pétrolier mais n'infirmerait pas la validité de ce constat. Il faut ajouter que la *stabilité de moyen terme d'un tel mode de croissance* est loin d'être assurée.

Inégalités croissantes, marginalisation dans le travail ou l'habitat paraissent donc consubstantiels au *mode de croissance actuel.* La littérature économique et le discours dominant tendent de plus en plus à exclure l'économie du débat démocratique (au nom des « contraintes ») et à reléguer au rang de l'utopie toute interrogation sur les finalités.

« On investit pour être compétitif, il faut être compétitif pour exporter, il est nécessaire d'exporter pour payer les importations nécessaires aux investissements... », tel est le résumé à peine caricatural de l'« économie » des médias. *« Le capitalisme moderne n'a d'autre ambition que de faire durer le spectacle »*, notait en 1971 l'économiste « post-keynésienne » anglaise Joan Robinson dans son ouvrage *Hérésies économiques*, ironiquement sous-titré *Essais sur quelques problèmes démodés de théorie économique.*

Au-delà de l'individu-monde du paradigme néo-libéral ou du « consommateur » intemporel du keynésianisme vulgaire, la compréhension du présent paraît au *contraire rendre nécessaire de* reprendre la démarche de Kalecki ou de Joan Robinson (et plus anciennement, n'hésitons pas à le dire, de Marx). Il s'agit de revenir sur *« quelques problèmes démodés »* et, par exemple, de prendre en compte l'existence de *groupes sociaux antagonistes.*

► Economiste.

La Birmanie à l'encan

Suite de la page 27

Idemitsu, une compagnie japonaise, serait également sur les rangs pour une exploitation off-shore dans le golfe de Martaban. Jusqu'ici, les précédentes tentatives des sociétés pétrolières en Birmanie s'étaient révélées peu concluantes, en raison notamment de la bureaucratie et d'une corruption généralisée, paralysant tout effort de développement.

Des concessions importantes ont été cédées à des entreprises thaïes *pour le zinc et l'étain, comme la* Padaeng Industries, qui a *pris en charge, en octobre 1989, pour trois* ans les mines de l'archipel de Mergui dans le sud du pays. Plus récemment, en janvier et en avril derniers, deux autres sociétés thaïes ont passé des accords pour extraire de l'étain dans les eaux territoriales de la même région.

L'association thaïe des commerçants en bijouterie et joaillerie a pour *sa part signé un contrat avec Rangoon pour s'assurer l'exploitation partielle des mines de rubis, saphirs et autres pierres rares.* D'ailleurs, le SLORC a fait très grand cas fin avril de la découverte d'un rubis de la plus belle eau, trouvé dans une nouvelle mine à Nawayat Stone Tract, dont la qualité serait supérieure encore à celle des pierres de la mine de Mogok, la plus célèbre du monde, au nord de Mandalay.

Des intérêts défendus

La Birmanie dispose également d'or en quantité notable dans la plupart de ses rivières, sans négliger des gisements potentiels non loin de Mandalay. Le plus grand obstacle à leur exploitation demeure *néanmoins que ces richesses-là sont situées dans leur ensemble dans les régions montagneuses,* au pourtour de la plaine centrale, donc des territoires en proie depuis l'indépendance à des rébellions ethniques récurrentes.

Les hommes d'affaires de la Thaïlande voisine se montrent très actifs également dans le domaine agricole. Des facilités *leur ont été accordées pour les cultures de riz et le développement de la pêche.* Mais c'est surtout dans la branche forestière que les entreprises thaïes sont gourmandes, d'autant que face aux ravages de la déforestation sur son territoire le gouvernement de Bangkok a décidé l'an dernier d'interdire l'exploitation du bois dans l'ensemble du pays.

Du *coup,* les chevaliers *d'industrie* siamois n'hésitent pas à se servir chez leur voisin, sans le moindre scrupule pour l'environnement. Cela explique aussi le geste inhabituel des autorités thaïes, parties récemment en guerre contre la décision du Sénat américain, annoncée le 24 avril, d'interdire les importations birmanes, y compris les produits *made in Thailand* avec du teck birman, en raison des violations des droits de l'homme commises par le régime militaire de Rangoon.

Pour améliorer le transport urbain, un groupe thaï qui fabrique des tricycles à moteur – les familiers « tuk-tuk » de Bangkok – *vient d'investir 2 millions de dollars dans l'extension* de son usine de montage en Birmanie pour porter sa capacité annuelle de 300 à 1 000 véhicules. La production est assurée par une main-d'œuvre composée essentiellement de petit personnel militaire.

Si les politiciens se montrent précautionneux dans leur comportement envers les autorités birmanes et préconisent des sanctions, les grandes entreprises *sont, elles, plus attentives à leurs intérêts qu'aux aspects politiques de leurs affaires. Ainsi,* Pepsi-Cola vient de prendre une participation de 35 % dans un projet de boissons gazeuses pour un montant évalué à 2 ou 3 millions de dollars.

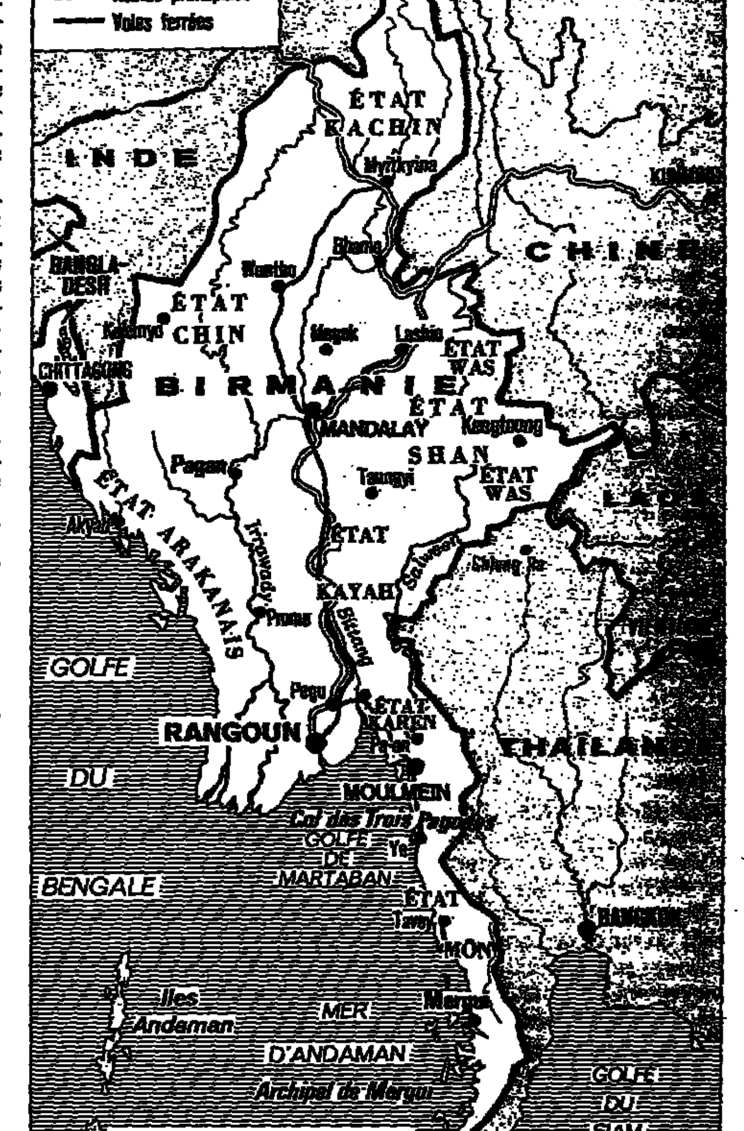
Cherchant à apaiser les vagues suscitées par ce contrat, le vice-président de la firme américaine en Asie du Sud-Est a *estimé que l'opération ne représentait pas grand-chose, puisque les Birmans ne consommaient qu'une bouteille* par personne et par an de ce breuvage, contre au minimum soixante-cinq en Thaïlande. Mais, au passage, il n'a pas résisté au plaisir de souligner que la célèbre entreprise rivale Coca-Cola avait été ainsi coiffée au poteau, même si celle-ci avait été la première à signer l'an dernier, un accord de production avec la junte birmane.

Dans le domaine du tourisme, les choses sont plus mitigées. La Birmanie pourrait être un paradis touristique pour les amateurs de vieilles pierres, d'art bouddhique, de paysages variés, de zones protégées, de rivières et de plages vierges, alors que des infrastructures nettement insuffisantes ont sauvegardé jusqu'ici son authenticité. Par ailleurs, la méfiance *viscérale des maîtres du pays depuis 1962 envers toute influence* extérieure les a conduits à mener une politique extrêmement restrictive pour les visiteurs : à peine huit mille l'an dernier, contre près de cinq millions pour la Thaïlande voisine.

Depuis peu, les visas touristiques sont accordés *pour douze ou quinze jours, alors qu'une semaine était la norme imposée jusqu'en* 1989. Il avait beaucoup été question de bâtir de nouveaux hôtels, et un accord de joint-venture avait même été annoncé l'an dernier avec IAEG, une firme autrichienne, pour construire avant 1993 trois hôtels à Pagan et Mandalay, d'une capacité totale d'environ huit cents lits. Mais sur place rien, ne semble avoir encore démarré.

La construction du nouvel aéroport de Rangoon est suspendue depuis un an par les Japonais, qui attendent le résultat des prochaines élections avant de se décider à poursuivre les travaux. Là encore, les bailleurs de fonds étrangers intéressés par le tourisme se disent découragés par l'arbitraire du pouvoir, la corruption et la bureaucratie.

Restent la drogue et la contrebande, qui sont depuis longtemps les deux piliers sur lesquels repose l'économie précaire du pays. En dépit des



assurances de la junte de poursuivre sa lutte contre les trafiquants du *Triangle d'or, et de la mise à feu en* public, fin avril, de saisies d'héroïne et d'opium évaluées à un demi-milliard de dollars, le commerce illicite semble plutôt bien se porter.

Des responsables des rébellions ethniques comme des organisations démocratiques en exil n'hésitent pas à prétendre que les militaires actuellement en place seraient parvenus à *un agrément* avec Khun Sa, *le plus* célèbre des trafiquants de la région, surnommé le « roi de l'opium », et que, depuis, ce dernier met ses moyens à disposition pour transpor*ter en fraude du teck de Birmanie en* Thaïlande. N'étaient-ce les incertitudes politiques et l'autoritarisme soupçonneux de la junte au pouvoir, la Birmanie dispose de sérieux atouts *pour s'adapter au monde moderne. Pour se justifier,* les hommes d'affaires qui ont choisi de coopérer avec le régime militaire prétendent que l'ouverture économique devra tôt ou tard déboucher sur l'ouverture politique et la démocratisation.

Tel n'est l'avis des étudiants et des *contestataires birmans réprimés sans pitié et arrêtés par milliers lors du* mouvement de protestation de 1988 ni de l'opposition démocratique réduite au silence en vue du scrutin du 27 mai. Dans ces conditions, les *Birmans se demandent à qui peuvent* bien profiter les investissements étrangers, sinon aux militaires qui ont usurpé le pouvoir à Rangoon.

de Rangoun
CLAUDE LEVENSON

□ RECTIFICATIF. – Dans « Champs économiques » du 15 mai, le chiffre *des investissements français aux Etats-Unis* en 1989, *tel qu'il ressortait du graphique de la page 27, était de 17,1 milliards de dollars et non de 7,3 milliards de dollars, comme il a été imprimé par erreur.*

CHAMPS ECONOMIQUES

La lutte pour l'eau en Chine du Nord

Face aux triples besoins de l'agriculture, des industries et de la population
Pékin a décidé de détourner une partie des eaux du Yangzi

par Gilbert Etienne

DEPUIS plus de deux millénaires, les Chinois affrontent le double péril des inondations et de la sécheresse : levées en masse pour domestiquer les fleuves par des digues, construction de réservoirs et de puits. Déjà au deuxième siècle avant J.-C., le grand empereur Han Wudi venait personnellement colmater les brèches du fleuve Jaune. Le régime communiste a repris cet aspect capital du vieux *Mandat du Ciel* par d'innombrables et coûteux investissements.

Le Centre et le Sud souffrent surtout des inondations. La plaine du Nord (principalement Henan, Hebei, Shandong) n'est pas épargnée non plus, mais le péril principal est la sécheresse : débit plus faible des rivières, pluviosité annuelle de 400 à 700 mm contre le double ou plus dans le Centre et le Sud.

Aujourd'hui, du fait de l'accroissement de la population, et malgré de nombreux travaux, les ressources hydrauliques ne répondent plus aux triples besoins de l'agriculture, de la population, des nombreuses industries. En conséquence, le gouvernement s'est lancé dans une entreprise colossale : détourner une partie des eaux du Yangzi (Yang-Tseu-Kiang, Chine centrale) vers le nord.

Juillet 1958, sous un ciel d'encre, le vieux DC-3 hérité par les communistes des Américains *via* le Kuomintang survole lentement, à basse altitude, la grande plaine en direction de Pékin. Nous sommes en train de passer au-dessus du fleuve Jaune (Huanghe), remplacé par un lac sans fin dont émergent les arbres et les pâtés de maisons.

Et pourtant, depuis le début de l'année, des millions de Chinois, galvanisés par le Grand Bond en avant, avaient été mobilisés dans les travaux hydrauliques. Or la brouette et la pensée de Mao Zedong ne remplacent pas les moyens modernes. Comme souvent dans le passé, les digues avaient cédé.

Juillet 1961, la même plaine, cette fois un vaste paillasson ocre et beige, des rivières réduites à un filet d'eau. A l'époque, les Chinois réussirent à cacher la terrible famine qui, en trois ans, élimine entre 15 et 30 millions d'âmes. Néanmoins la disette, elle, est manifeste.

Les trottoirs encore en terre battue de Pékin sont transformés en jardins potagers. Dans les campagnes, les réservoirs et les puits traditionnels sont à sec, sauf dans les rares villages où apparaissent les premiers puits tubés à pompe Diesel qui trouvent de l'eau en profondeur.

Des coolies aux ingénieurs

Par la suite, mais sans le dire ouvertement, les Chinois éclairés se rendent compte de l'atout des techniques modernes. La propagande du régime continue à mettre l'accent sur la ferveur idéologique et les muscles des paysans, mais les ingénieurs, le béton armé, les gros engins de chantier entrent en scène.

En 1972, nous faisons une longue tournée, hors des itinéraires pour « touristes-reporters », dans le Hebei et autour de Tianjin. Plaine densément peuplée, horizon plat et sans fin, coupé par les bouquets d'arbres et les villages encore presque tous en pisé.

En amont, à la sortie des montagnes, le réservoir de Huang-Pizhuang a été reconstruit à la moderne : fortes digues surélevées, barrage avec vannes régulatrices, canaux bétonnés, stations hydroélectriques pour alimenter les motopompes des puits. Depuis lors, comme nous le constatons en 1987, le dispositif a résisté à toutes les poussées de l'eau. En aval, de nombreux travaux canalisent et régularisent les rivières pour, à la fois, prévenir les inondations et assurer l'irrigation des champs.

Nous voici (1972) sur la rivière Taching. Si la brouette et la pioche de milliers de coolies ont joué leur part, ingénieurs et équipements lourds permettent de construire l'ensemble suivant : une section de 300 m avec vingt-cinq vannes, une autre de quatre vannes, une écluse, une digue latérale en terre de 800 m. Répartition des coûts : machines, béton, acier : 80 %, main-d'œuvre : 20 %.

Combiner irrigation et drainage se révèle délicat. Il en est ainsi de la rivière Tzu Hia, qui enjambe dans un coffrage de béton (200 m de long, 30 m de large) le canal de drainage. En même temps se multiplient les puits tubés à pompe dans l'ensemble de la plaine. Engrais chimiques et nouvelles semences aidant, les rendements du blé, du maïs, du coton augmentent. Il devient possible de pratiquer deux récoltes successives dans l'année, à la saison sèche et pendant les pluies (juin-fin août) partout où l'hiver n'est pas trop rigoureux. Ainsi, peu à peu, des provinces comme le Henan et le Hebei arrivent à couvrir à peu près leurs besoins.

Et, pourtant, ces progrès ne suffisent pas. En 1982 et en 1987, plusieurs cadres provinciaux et de district nous exposent leurs soucis. C'est vrai, les paysans vivent mieux, surtout après la décollectivisation des terres (1979). *« Regardez, par exemple, toutes les nouvelles maisons en brique »*, me dit un cadre à l'entrée d'un village. Mais si, deux années de suite, les pluies font faux bond, la nappe phréatique baisse, les puits sèchent, ou il faut augmenter le forage. En d'autres termes, les puits sont devenus trop nombreux pour l'eau disponible.

L'agriculture n'est pas seule à demander de l'eau. Les villes ont explosé depuis 1949 : Pékin, Tianjin et Tangshan réunissent aujourd'hui 14 millions d'habitants. Shijiazhuang, capitale du Hebei, ancienne ville moyenne, en a 1,3 million. Non seulement l'eau commence à manquer, mais elle est mal utilisée.

Le Canal impérial

En 1980, pour l'ensemble de la population urbaine de la Chine (200 millions), on ne recensait que trente-cinq usines de retraitement. Tianjin verse chaque jour dans la rivière Hai 1,26 million de tonnes d'eau non traitée. Quarante et une des quarante-quatre villes principales du pays recourent à une nappe phréatique polluée.

Autre faiblesse, le prix de l'eau pour les paysans, les industries, les populations urbaines est trop faible. Et trop peu d'industries réutilisent les eaux usées : 10 % de l'eau contre 70 % dans les pays occidentaux.

Plusieurs travaux sont en cours, notamment grâce à la compagnie Degrémont (Société lyonnaise des eaux) qui, en 1988, décroche de gros contrats pour traiter les eaux résiduaires de Tianjin, ainsi que pour des travaux d'eau potable dans quatre autres villes. Des économies d'eau sont possibles dans l'industrie, entre autres dans les aciéries. Une irrigation plus efficace – mais plus coûteuse – permettrait aussi d'utiliser moins d'eau pour les mêmes résultats.

Néanmoins, toutes ces mesures exigeront du temps et de gros investissements sans pouvoir répondre entièrement à la demande, qui ne cesse de croître. Aujourd'hui, dans une région de 580 000 m² (200 millions d'habitants sur 1,1 milliard), la consommation d'eau par tête ne représente qu'un cinquième de la moyenne du pays et un vingtième de la moyenne mondiale. *(Beijing Information.)*

Les Chinois, qui n'ont jamais eu peur des grands travaux, ont adopté le projet suivant : détourner une partie des eaux du Yangzi en direction du nord. Cette nouvelle voie empruntera une partie du célèbre Canal impérial construit entre 587 et 608 pour acheminer le grain des régions excédentaires vers le nord. Mais aujourd'hui, il s'agit d'abord d'amener de l'eau. L'ancien canal sera élargi.

Le projet utilisera la traversée de plusieurs lacs, mais il faudra installer treize stations de pompage pour monter l'eau de 40 m. La traversée du fleuve Jaune s'annonce délicate. Un premier tunnel d'essai de 488 m de long et de 2,5 m de diamètre a été creusé à 60 m sous le lit. Le tunnel définitif devrait avoir 9 m de diamètre.

Pour l'instant les travaux s'opéreront en deux tranches (longueur totale : 1 200 km). La première amènera l'eau jusqu'au fleuve Jaune. En gros, 1 100 à 1 300 m³/seconde seraient tirés du Yangzi. Une partie serait utilisée avant la traversée du fleuve Jaune, ce qui laisserait un solde de 400 à 600 m³/seconde pour la région de Pékin, Tianjin et le gros du Hebei. Tous ces travaux devraient s'achever peu après l'an 2000 *(Beijing Information.)*

Cette énorme entreprise a suscité de vives controverses entre experts. D'abord les coûts de construction : 60 milliards de yuans (14 milliards de dollars), puis les frais de pompage (centrales de 370 MW) et d'entretien, notamment la lutte contre l'ensablement. Des dangers apparaissent. Si l'on réduit trop le débit du Yangzi, on risque d'encourager les remontées d'eau de mer. Ne pourrait-on pas s'en tirer sans ces travaux par une meilleure utilisation des eaux disponibles ?

Il est difficile de trancher, mais force est de reconnaître le gros déséquilibre existant. Le Yangzi, poumon de la Chine centrale et du littoral autour de Shanghai jouit d'un débit annuel de 960 milliards de mètres cubes contre 68 milliards pour le fleuve Jaune. La Chine centrale et la Chine méridionale disposent de 82 % de toutes les eaux de rivière du pays pour 38 % des terres cultivées.

Le fleuve Jaune et les autres rivières de la plaine du Nord assurent 6,6 % de toutes les eaux pour 40 % des terres cultivées. Et s'ajoute une industrialisation non moins vigoureuse que dans le centre de la Chine.

Reste la question majeure : la Chine est-elle en mesure de se lancer dans de tels travaux au moment où son économie traverse une phase de restrictions financières draconiennes dans un contexte politique lourd d'incertitude ?

► **Professeur aux instituts universitaires de hautes études internationales et d'études du développement, Genève.**

هكذا من الأصل

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Empirisme vulgaire des théories financières américaines

C'est un sujet apparemment éloigné de l'expérience quotidienne des citoyens et citoyennes qu'a choisi le professeur Henri Bourguinat comme thème central d'un colloque qu'il a organisé à l'université de Bordeaux où il enseigne, sous le double patronage de l'AFSE (Association française de sciences économiques) et du CNRS : « Finance internationale : état actuel de la théorie » (1). A cette occasion, plusieurs rapports de haute tenue ont été présentés, dont l'un, écrit par le professeur J.-Ch. Asselain, sous le titre « Conditions et perspectives du rétablissement de la convertibilité des monnaies en Europe de l'Est », constitue probablement la meilleure introduction dont on puisse disposer à ce jour (y compris parmi les textes en langue anglaise) à ce sujet.

Dans la tradition européenne, Asselain n'hésite pas à analyser *« la véritable nature »* de l'inconvertibilité des *« monnaies socialistes ».* Bourré de *références précises aux multiples travaux marquants ou moins marquants qui leur ont été consacrés depuis une vingtaine d'années, son examen mené avec rigueur lui permet à la fois de faire avancer la compréhension du phénomène et de définir en termes clairs, sous leurs aspects à la fois économique, monétaire et financier, les multiples problèmes à résoudre.*

Tout autre est la démarche de la plupart des auteurs américains dont A. Scannavino, lui aussi professeur à Bordeaux, entreprend de nous exposer les derniers travaux dans son rapport « Actualité de la théorie de l'intermédiation financière ». A lire ce compte rendu savant et consciencieux, on est pris d'un soupçon. S'il est devenu si difficile de définir la fonction du banquier, intermédiaire financier par excellence, la raison n'en serait-elle pas que la profession, trop absorbée peut-être par le souci de répondre au défi de l'innovation financière (dont le résultat a été, entre autres choses, de substituer souvent au financement bancaire l'appel direct des emprunteurs au marché des capitaux), a cessé elle-même de s'interroger sur la nature du métier qu'elle est censée faire ?

De la ligne de démarcation entre les risques qu'elle est capable d'assumer en bonne logique financière et les autres, elle ne semble se soucier que lorsqu'il s'agit d'écarter des candidats emprunteurs sans grande surface quoique vraisemblablement compétents et honnêtes. En revanche, elle accepte sans sourciller les gros risques quand ils comportent la promesse de gros profits, chaque fois qu'il lui paraît probable qu'en cas de retournement brutal du marché les secours de l'institut d'émission, voire des pouvoirs publics – et donc du contribuable, – ne lui feront pas défaut.

Il est vrai que le mot « responsabilité » ayant une coloration morale, beaucoup d'analystes modernes refuseront d'inclure ce paramètre, fût-ce implicitement, dans leurs raisonnements. Leur parti pris est de prendre le monde comme il est. Au stade de l'observation, ils ont mille fois raison. A condition que, sous prétexte d'éliminer toute attitude « normative », on n'en vienne pas à élever en toutes circonstances au rang de norme tout usage couramment pratiqué, et au rang de concept le néant conceptuel dans lequel baignent quatre-vingt-dix-neuf praticiens sur cent.

Le *nec plus ultra* de la théorie « renouvelée » de l'intermédiation financière, c'est aujourd'hui la conception développée sur fond d'*« équilibre général »* par deux auteurs américains, Diamond et Dybvig. Selon nos économistes, nous dit Scannavino, *« la raison d'être des intermédiaires financiers »,* c'est de *« transformer des actifs illiquides* (passons sur le néologisme anglo-saxon, il y en a tellement d'autres !) *en actifs liquides ».* Remarquons d'emblée l'habileté de la présentation. Tout le monde sait ce qu'on entend par « transformation » bancaire : le banquier prête à moyen et long terme des fonds que ses clients lui ont confiés à court terme *et,* des dépôts à tout moment révocables sans préavis (possibilité de retrait à vue). Se plaçant dans l'hypothèse où l'intermédiaire bancaire n'existerait sous aucune forme, Diamond et Dybvig supposent que les placements auxquels ont procédé les banquiers figureraient directement à l'actif des « agents ». Cela n'empêcherait pas ces derniers, comme c'est, selon eux, le cas, d'éprouver *« des besoins précipités de liquidités »* aux fins, par exemple, de satisfaire telle ou telle envie de consommation. Dans ce cas, ils devraient eux-mêmes *« précipitamment »* convertir leurs actifs en monnaie. La fonction de l'intermédiaire serait de prendre en charge cette dernière mission. Il le ferait d'autant mieux qu'il serait en mesure de procéder, par transformation de la nature des actifs, à *« un partage optimal des risques ».*

On ne cache pas, cependant, qu'un tel système implique une « pluralité des équilibres ». Saviez-vous que l'agilité verbale peut se transposer en jeu d'équations ? Nos auteurs, en tout cas, y parviennent, eux qui incluent parmi tous les équilibres possibles celui qui résulte d'un *« bank run »,* autrement dit d'une panique bancaire qui précipite (ici le mot s'applique, bien que ce ne soit plus celui qu'ils emploient) les déposants aux guichets des banques.

A partir de là tout est possible, y compris d'envisager comme remède l'atténuation de la *« contrainte de séquentialité* pesant sur le banquier. Entendez : de limiter les *« droits à retrait ».* Des *« contrats de dépôts »,* apparemment d'un type entièrement nouveau (!) stipuleraient qu'un déposant pourrait exercer son droit de créance sur l'institution bancaire *« sous réserve que les actifs détenus par l'intermédiaire financier permettent de faire face à cette obligation ».* Sans doute le banquier le plus « transformateur » n'avait-il jamais rêvé d'une telle latitude. Gageons qu'à la réflexion il la refuserait si, d'aventure, elle lui était proposée.

La clause suspensive serait le moyen le plus sûr de provoquer des paniques bancaires au moindre bruit que les banques pourraient avoir du mal à liquider leurs actifs sur un marché plus ou moins saturé. Une autre chose est encore plus certaine : au fil de la séquence des propositions théoriques avancées, la notion de « convertibilité » ou de « liquidité », déjà absente au point de départ (sinon sous la forme d'un « besoin précipité » éprouvé par l'un des cocontractants), aura complètement disparu. Qu'est-ce qu'un avoir liquide soumis à de pareilles conditions ?

Certains critiques, nous dit-on, ont fait remarquer que *« l'illiquidité du portefeuille de l'intermédiaire est essentielle aux raisonnements ».* Les banquiers *dignes de ce nom – il en existe de par le vaste monde (y compris à Paris), – ayant une notion claire de la convertibilité, s'insurgeraient contre une pareille hypothèse. Ils tiennent à* l'honneur de faire face à toute vague de retrait, si déferlante soit-elle. La condition requise est de conserver un montant d'actifs liquides (bons du Trésor, etc.) aussi important que nécessaire, quitte à renoncer à l'« optimum de rentabilité ». Mais la définition de celui-ci n'a plus aucun sens si elle implique que, pour l'obtenir, l'intermédiaire peut faire n'importe quoi.

Le plus frappant, c'est à quel point le modèle de Diamond et de Dybvig, dont on nous assure qu'il a *« profondément marqué la réflexion sur l'intermédiation »,* apparaît comme le décalque théorique, mais impeccable, des pratiques financières les plus contestables. Comment les institutions d'épargne (caisses d'épargne privées) américaines ont-elles sombré dans la plus grosse débâcle financière du siècle, qui pourrait coûter, selon les toutes dernières estimations, 300 milliards de dollars aux contribuables américains – partage optimal des risques ? – au cours des dix prochaines années ? Elles ont engagé les fonds de leurs déposants dans des opérations de plus en plus risquées.

Elles ont été d'autant plus enclines à le faire que l'Etat fédéral garantit le remboursement des dépôts jusqu'à 100 000 dollars, en réalité sans limite, autrement dit prend en charge la « convertibilité » qu'il était du devoir des *dirigeants* des « savings and loans » de sauvegarder par une gestion prudente. Faut-il *ajouter que cette* garantie des pouvoirs publics (aux frais des contribuables), nos auteurs la regardent comme une pièce essentielle de l'équilibre et de l'optimum.

De même, les plus grandes banques *japonaises se retrouvent actuellement* avec d'énormes actifs *constitués de* prêts à la spéculation immobilière, totalement impossible, disons-le sans jeu de mots, à mobiliser. En d'autres temps, les gestionnaires responsables eussent été passibles de la prison. Qu'à cela ne tienne, aux yeux de nos théoriciens ! Leur façon de coller servilement à la *réalité ambiante, sous prétexte de l'expliquer (ils n'expliquent rien, ils* décrivent), on l'aurait qualifiée naguère et jadis, à l'Université, d'empirisme vulgaire.

(1) Précisons que les deux rapports dont il est question dans cet article ne formaient qu'une petite partie des sujets traités au colloque où des spécialistes réputés, français et étrangers – parfois praticiens eux-mêmes, – se sont exprimés sur des matières aussi controversées que l'intégration et l'efficience des marchés, la prédiction sur les taux de change, les méthodes de gestion du risque financier. Espérons que l'ensemble des contributions sera réuni, dans un avenir proche, dans un ouvrage.

A TRAVERS LES REVUES

Par Michel BEAUD

Introuvable emploi

SOUS le titre « Quinze ans de politique de l'emploi », *Gérard Cornilleau, Pierre Marioni, Brigitte Roguet* – le premier du département d'économétrie de l'OFCE, les deux autres du services des études et de la statistique du ministère du travail – examinent les effets sur l'économie, l'emploi et le chômage de mesures prises contre le chômage depuis 1974 : stages de formation et création d'emplois spécifiques, préretraites, mesures visant à favoriser l'*embauche de certaines catégories de travailleurs. Ils le font sur* la base d'un important travail d'établissement de séries statistiques cohérentes et à l'aide d'un modèle macroéconomique. Ils s'expliquent sur certaines limites de leur démarche et sur les incertitudes affectant les résultats (1).

Selon leur étude, les stages de formation ont, de 1974 à 1982, contribué non seulement à un certain dégonflement du chômage *(ordre de grandeur annuel, quelques dizaines de milliers), mais* aussi, à travers un effet *positif* sur le produit intérieur brut, à la création de 10 à 20 000 emplois par an. A partir de 1982, et plus nettement encore de 1985, ces stages et la création d'emplois spécifiques (TUC par exemple), s'ils ont fait reculer plus *fortement* le chômage (ordre de grandeur annuel, *entre 100 et 150 000), auraient aussi contribué, à travers une pression à* la bausse sur les prix et un effet *négatif* sur le produit intérieur brut, à une réduction de l'emploi (croissante dans la période et atteignant 100 000 en 1988).

Quant au système des préretraites, il aurait atteint sa meilleure efficacité en matière d'effet direct sur le chômage en 1982 et 1983 (respectivement 245 000 et 195 000 chômeurs évités) ; mais cette efficacité aurait décru rapidement ensuite, tandis que se cumu*laient les effets économiques négatifs (sur le solde extérieur, les prix, le produit intérieur et l'emploi).* Enfin les mesures visant à favoriser l'embauche de certaines catégories de travailleurs auraient eu des effets positifs, mais modestes, tant pour la réduction du chômage (10 à 20 000), que pour l'activité économique et pour la création d'emplois *(quelques dizaines de milliers).*

Au total, le nombre de chômeurs évités par ces mesures spécifiques aurait été de l'ordre de 300 000 en 1982-83 et de 250 000 en 1988. Et, soulignent les auteurs en conclusion, si des sommes comparables à celles consacrées à ces mesures l'avaient été à soutenir l'emploi par la réduction des charges *sociales patronales,* elles n'auraient *entraîné que beaucoup plus progressivement des effets en matière* de création d'emploi et leur incidence sur le chômage serait demeurée « marginale » (1).

Mais pourquoi diable avoir intitulé cet article « Quinze ans de politique de l'emploi » ? Un tel titre ne peut, pour le moins, qu'être source de désappointement pour des lecteurs avertis, et, pour d'autres, cause de malentendus ou de confusion. Car tout de même : *s'il doit rester quelque chose de la Théorie générale* de J.-M. Keynes, de la masse de travaux *qui ont* suivi sa parution et des politiques menées dans les années 1950 et 1960, c'est qu'une politique de l'emploi ne peut être qu'une politique économique d'ensemble.

Cette étude ne couvre même pas l'ensemble des moyens de lutte contre le chômage, puisqu'il ne traite ni de la création d'emplois *publics ni de la réduction de la* durée du travail *(voir, par exemple,* le chapitre sur la lutte contre le chômage du livre d'Alain Fonteneau et Pierre-Alain Muet, *La Gauche face à la crise,* PFNSP, 1985). Ainsi cet article aurait-il pu être plus justement intitulé : « Effets macroéconomiques de *quelques mesures spécifiques* de lutte contre le chômage ».

Durée réduite

Précisément, Dominique Taddei, professeur à l'université d'Aix-Marseille et auteur de travaux et d'ouvrages sur la réduction de la durée du travail (notamment *Le Temps de l'emploi »,* Hachette, 1988) *publie un court texte sur « Le temps de travail et l'emploi » (2). Il y souligne que,* dans les conditions actuelles de la France, « la réduction générale et uniforme de la durée du travail [...] ne paraît pas capable de créer un nombre substantiel d'emplois », mais cette faculté existe chaque fois que les capacités d'utilisation des équipements productifs (3) approchent de la saturation, ce qui tend à devenir de plus en plus fréquent.

Dans de telles situations, les intérêts des chefs d'entreprises et ceux des salariés peuvent conduire à des accords combinant allongement de la durée d'utilisation des équipements, réduction de la durée du travail, aménagement ou réorganisation du temps de travail et *création de nouveaux emplois (éventuellement à temps partiel) (4).*

L'aménagement du temps de travail peut alors « permettre une augmentation rapide et *peu* coûteuse des capacités de production pour faire face à la poursuite d'une demande soutenue et permettre *ainsi le maintien* d'un niveau élevé de création d'emplois » *(2).*

Il est donc impossible de ne pas prendre en compte, dans une politique de l'emploi, ou même dans une politique de lutte contre le chômage, la réduction de la durée du travail. Mais il y a plus : dans la profonde mutation engagée depuis maintenant une vingtaine d'années, *les formes d'emploi se transforment : la nature du travail évolue (5). Se modifient aussi les relations travail-production, emploi-travail, et donc emploi-production : l'utilisation de modèles macroéconomiques élaborés dans* la période révolue de la croissance fordiste, dès lors, est contestable.

Comme le *note* Jacques Freyssinet, directeur de l'IRES, dans sa réflexion *sur* les perspectives d'emploi, exagérément optimistes à ses yeux, de la Communauté européenne, ce qui prédomine désormais en la matière, c'est l'indétermination (6) : « il est salubre de reconnaître que nous ne savons pas répondre à cette question simple : quel sera l'impact de l'achèvement du marché intérieur sur l'emploi dans les pays membres ? » Une des raisons en est l'inadéquation des « modèles économétriques utilisés, construits sur les régularités observées pendant la phase de croissance « fordiste » et profondément mises en cause dans la crise : une autre en est le double mouvement contradictoire de « accélération de l'internationalisation » (porteuse d'homogénéisation) et de reproduction (parfois accentuée) des « spécificités nationales ».

« Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité », écrivait en 1936 J.M.-Keynes dans les « notes finales » de sa *Théorie générale.* En 1990, ce propos a, hélas, retrouvé toute son actualité.

Le fond du problème est que, depuis le retour du chômage massif, nous n'avons pas su définir de politiques de plein emploi adaptées aux circonstances présentes. Faudra-t-il, une nouvelle fois, une marée du racisme et des nationalismes ; faudra-t-il l'adhésion de masses désespérées à des idéologies totalitaires ; faudra-t-il de nouvelles guerres, pour que les hommes de pouvoir s'emploient à combattre, comme ils l'on fait dans les années 1950 et 1960, ces « vices », qui aujourd'hui progressent à nouveau et se répandent à l'échelle du monde ?

(1) Gérard Cornilleau, Pierre Marioni, Brigitte Roguet, « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observations et diagnostics économiques,* revue de l'OFCE-Observatoire français des conjonctures économiques, avril 1990 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris). Dans ce numéro, outre la chronique de conjoncture, un article de *Pierre-Alain Muet sur le travail du* prévisionniste (sur le cas de la reprise de croissance de 1986) et une étude sur les perspectives d'une fiscalité européenne.

(2) Dominique Taddei, « Le temps de travail et l'emploi », *Dialogue social,* supplément au n° 3 de *Partenaires,* Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, avril 1990 (62, bd Garibaldi, 75015 Paris). Dans cette publication, sept autres brefs textes de spécialistes sur emploi, formation et durée du travail.

(3) Sur ce point, les spécialistes pourront consulter Alain Abou, Gilbert Cette et Jacques Mairesse, « Degrés d'utilisation des facteurs et productivité : une étude sur données d'entreprises », *Cahiers économiques et monétaires - Entreprises* de la Banque de France, n° 35, 1990 (BP 140-01, 75049 Paris Cedex 01). Dans ce *numéro,* un article sur les *opérations* de reprises d'entreprises et un autre sur les stratégies de croissance externe dans l'industrie française.

(4) Le numéro d'*Economie et statistique,* revue de l'INSEE-Institut national de la statistique et des études économiques, d'avril 1990, non disponible au moment où nous rédigeons cette chronique, portera sur les degrés d'utilisation des facteurs de production et abordera, dans ce cadre, la diversification et l'aménagement des temps de travail (s'adresser aux observatoires économiques de l'INSEE).

(5) Les amateurs de documentation consistante pourront se reporter à « Travail et emploi : le temps des métamorphoses », un copieux numéro de *Documents pour l'enseignement économique et social,* Centre national de documentation pédagogique, décembre 1989-mars 1990 (CNDP/VPC-Diffusion, BP 26, 94190 Villeneuve-Saint-Georges).

(6) Jacques Freyssinet, « L'impact sur l'emploi de l'achèvement du marché intérieur », *Revue de l'IRES,* Institut de recherches économiques et sociales, hiver 1990 (1, rue de la Faisanderie, 75116 Paris). Dans ce numéro, une étude sur les nouvelles frontières entre travail et retraite en France et un article sur les régimes de retraite privés aux Etats-Unis.

Inaccessible équilibre

Walrasien ou marshallien, de Cournot, de Nash ou Bayésien, de Lindahl, de Myrdal, de Hayek *ou de Hicks* : l'équilibre. Général *ou partiel,* en concurrence parfaite ou imparfaite, avec ou sans *anticipation,* de prévisions parfaites et d'anticipations rationnelles : l'équilibre.

Non coopératif ou de coordination, corrélé (subjectif ou objectif), autoréfutant, rationalisable. Statique ou dynamique, atemporel, temporaire, intertemporel. Réel ou monétaire. Caractérisé par l'unicité ou la multiplicité : toujours l'équilibre.

Le volume 55 des *Recherches économiques de Louvain* est *consacré à l'équilibre. Dans leur présentation du numéro,* Michel de Vroey et Philippe Mongin observent que les six textes publiés *« sont généralement peu enclins à remettre en cause la centralité du concept d'équilibre »,* mais aussi que s'en dégage *« la conviction que le plus éculé de tous les modèles économiques, l'équilibre général de concurrence parfaite, demeure conceptuellement mystérieux ».*

• *Recherches économiques de Louvain,* 1989, n° 4 (collège L.-H. Dupriez, Université catholique de Louvain, place Montesquieu 3, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique ; abonnements : De Boeck-Wesmael SA, avenue Louise, 203-Boîte 1, 1050 Bruxelles, Belgique).

Kaléidoscope

Europe, Etats-Unis, Japon : le grand triangle, numéro de *l'Evénement européen,* avril-juin 1990, Japonais et Européens, *Politique industrielle,* printemps 1990. Le monde vu du Japon, *Futuribles,* avril 1990.

• Comparaison des pouvoirs d'achat, des productions et des productivités au Japon, en Corée du Sud et aux Etats-Unis, *The Review of Income and Wealth,* March 1990 (dans le même numéro, la pauvreté aux Etats-Unis, la comptabilité du temps).

• Europe 1992, bouleversements à l'Est, *l'Europe en formation,* printemps 1990. La République démocratique allemande durant l'ère Honecker (1971-1989), numéro de la *Revue d'études comparatives Est-Ouest,* 1989, n° 4. Pourquoi les réformes échouent dans le système soviétique : une approche en termes de droits de propriété, *Economic Inquiry,* April 1990.

• Dynamique des marchés et structures industrielles, *fort* numéro des *Annales d'économie et de statistique,* juillet-décembre 1989.

• Paris, place financière internationale, *ENA mensuel,* avril 1990. Les options de taux d'intérêt, *Bulletin trimestriel* de la Banque de France, mars-avril 1990. Et, strictement pour initiés, un article de Robert Lucas sur liquidité et taux d'intérêt, *Journal of Economic Theory,* April 1990.

LE CRÉDIT AGRICOLE PREMIÈRE BANQUE FRANÇAISE

Croissance de l'activité, crédit en 1989 : + 14,6 %



Progression des résultats, collecte d'épargne en 1989 : + 11,6 %
Résultat net : 4,520 milliards de F. (+ 15 %)

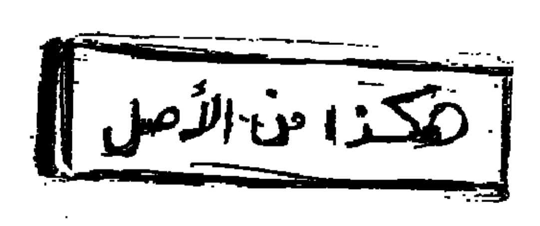
Première banque des ménages : 17 millions de clients : un Français sur trois.
Première banque de l'agriculture : 85 % du financement de l'agriculture.
Première banque financière : Un sixième du marché français.
Première banque des entrepreneurs : 20 % des entrepreneurs travaillent avec le Crédit Agricole.

L'année 1989 a été une bonne année pour le Crédit Agricole, qui présentait le 25 avril 1990, les comptes consolidés du Groupe. Une bonne progression de l'activité avec une collecte en hausse de 11,6 % avec 1 226 milliards de francs. Une croissance des dépôts clientèle de 9 % avec 773 milliards de francs.Une croissance des fonds gérés de 23 % avec 320 milliards de francs. Les encours de prêts, de 837 milliards, se sont accrus de 14,6 %.

Chiffres consolidés *(en milliards de francs français)*	**1988** non consolidé	**1989** consolidé
Total du bilan	1 276	1 400
Produit net bancaire	43,8	48,74
Résultat brut d'exploitation	16,7	19,9
Provisions nettes	6,7	9,4
Résultat net part du Groupe	3,9	4,5



LE BON SENS EN ACTION



CHRONOLOGIE

Avril 1990 dans le monde

La chronologie paraît habituellement le deuxième dimanche de chaque mois.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité

EDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – **GRANDE-BRETAGNE** : Des détenus se révoltent contre les conditions de détention à la prison de Strangeways à Manchester. La mutinerie n'est définitivement matée que le 25 après l'intervention des forces de l'ordre contre les sept derniers mutins *(du 3 au 11, 13, 24 et 27)*.

2. – ***FRANCE-ESPAGNE*** : L'arrestation à Séville d'un Français de Bayonne, Henri Parot, permet le démantèlement d'un commando français de l'ETA militaire. Neuf autres Français *sont interpellés* les 4 et 5 dans les Pyrénées-Atlantiques et inculpés le 8. Ils seraient responsables de nombreux attentats meurtriers commis en Espagne entre 1978 et 1989 et revendiqués *par l'organisation terroriste* basque (du 4 au 18, 25, 27 et 28).

2. – **IRAK** : Le président Saddam Hussein menace de *« mettre à feu la moitié d'Israël si ce pays tente quoi que ce soit contre l'Irak »*. Alors qu'un trafic de technologie *nucléaire a été démantelé* le 28 mars, il assure que *« l'Irak n'a nul besoin de la bombe atomique »* car *« il possède l'arme chimique binaire »*. Une autre affaire d'exportation illégale d'armement *est découverte le 11* : des éléments d'un « canon géant » destinés à l'Irak sont saisis dans un port du nord-est de l'Angleterre (du 30 mars au 5 avril, du 13 au 17, *19, 20, 22-23 et 26)*.

3. – **BULGARIE** : M. Petar Mladenov est élu à l'unanimité par le Parlement au nouveau poste de président de la République. Le *même jour, le Parti communiste* décide de changer de nom et de s'appeler Parti socialiste (4 et 5).

4. – **BELGIQUE** : La loi sur la dépénalisation de l'avortement est promulguée. Afin de ne pas avoir à *la signer, le roi Baudouin Ier* renonce pendant trente-six heures à ses pouvoirs (31 mars et du 5 au 7 avril).

4-6. – **ÉTATS-UNIS-URSS** : M. Baker et M. Chevardnadze *s'entretiennent à Washington*, en particulier de la question lituanienne. Le prochain sommet entre M. Bush et M. Gorbatchev aux *Etats-Unis* est fixé *du 30 mai au 3 juin (du 5 au 9)*.

5-6 – **CHINE** : Au moins vingt-deux personnes sont tuées lors de troubles à caractère nationaliste et islamique dans la province *du Xinjiang, limitrophe de l'URSS* et *du Pakistan* (11, 12, 25 et 26).

6. – **FRANCE-RFA** : Aérospatiale et MBB, filiale de Daimler-Benz, concluent un accord prévoyant la création d'une société *holding, Eurocopter, pour réunir leurs fabrications d'hélicoptères (28 mars*, 7, 27 et 28).

7. – **ESPACE** : La Chine remplit son premier contrat commercial spatial en lançant, grâce à une fusée « Longue Marche 3 », un satellite de télécommunications pour le compte d'une *société de Hongkong (8-9 et 10)*.

7. – **FINANCES MONDIALES** : Les autorités *monétaires* des sept principaux pays industrialisés, réunies à Paris au sein du G 7, jugent *« indésirable »* la poursuite de la baisse du yen (159,95 yens pour un dollar, le 2), qui s'accompagne *d'une chute de la Bourse de Tokyo* : *l'indice Nikkei* a atteint, à 28 002, son cours le plus bas, le 2, jour où il a perdu 6,6 %, la deuxième plus forte baisse de son histoire. Les jours suivants, les cours de la monnaie et de la Bourse japonaises restent faibles, *mais, après quelques soubresauts*, ils se stabilisent (3, 4, du 6 au 11, 15-16, 22-23, 24 et 29-30).

7. – **NORVÈGE** : Cent cinquante-huit personnes meurent dans l'incendie, au large d'*Oslo*, du *Scandinavia Star*, un ferry danois qui faisait la liaison entre Oslo et Frederikshavn au Danemark (du 8 au 12).

8. – **GRÈCE** : Lors des troisièmes élections législatives organisées *en neuf mois, la Nouvelle Démocratie (conservateur)* de M. Constantin Mitsotakis manque d'un siège la majorité absolue, avec 150 (+ 2) des 300 sièges. Le PASOK socialiste de M. Andréas *Papandréou obtient* 123 sièges (– 4) et la coalition qui regroupe le PC et divers partis de gauche, 19 sièges (– 2) ; quatre autres candidats (2 PS et 2 PC) sont élus sur une liste d'union *entre les deux forces de gauche*. Avec le soutien d'un député de centre droit, M. Mitsotakis forme, le 11, un gouvernement conservateur qui se donne pour priorité le redressement économique du pays (4, 7, *du 10 au 13*, 26 et 28).

8. – **HONGRIE** : Au second tour des élections législatives, le Forum démocratique (centre droit) arrive largement en tête, avec 165 des 386 sièges, devançant, entre autres, l'Alliance des démocrates libres (sociaux libéraux, 92 sièges), le Parti des petits propriétaires (droite, 43 sièges) et le Parti socialiste hongrois (ex-communiste, 33 sièges) *(du 8 au 11, 15-16* et 20).

8. – ***NÉPAL*** : Le *roi* Birendra Ier accepte le rétablissement du multipartisme, supprimé depuis 1960, après sept semaines d'agitation dont la répression a fait *au moins cinquante morts. Le 16*, le souverain annonce la dissolution du Panchayat, structure politique et administrative sur laquelle reposait la monarchie absolue. L'oppo*sition forme, le 19, un gouvernement* de transition jusqu'à l'organisation d'élections libres d'ici un an, mais des affrontements se poursuivent à Katmandou où l'armée *est déployée à partir* du 23 afin de rétablir l'ordre (du 1er au 11, 13, du 15 au 20, 25, 26 et 27).

8. – **PÉROU** : Au premier tour de l'élection présidentielle, l'écrivain Mario Vargas Llosa, candidat *de la coalition* de droite du FREDEMO et grand favori des sondages, arrive en tête avec 33,8 % des suffrages, mais il est talonné par M. Alberto Fujimori, candidat indépendant d'origine japonaise, qui remporte *30,7 % des voix à la surprise générale* (4, 7, 10, 11, 12, 15-16 et 18).

8. – **YOUGOSLAVIE** : Lors des premières élections libres en Slovénie, la coalition d'opposition non communiste Demos obtient 55 % des suffrages et remporte 47 *des 80 sièges du Parlement de Ljubljana. De même, en* Croatie, le 22, le premier tour de scrutin est marqué par un net succès de l'Union démocratique croate, parti nationaliste de droite. Mais au deuxième tour de l'élection présidentielle en *Slovénie*, le 22, c'est *un communiste réformateur*, M. Milan Kucan, qui est élu (6, 10, 11, 12, 13, 18, 22-23, 24 et 27).

9. – **FINANCES MONDIALES** : Un accord est conclu sur les statuts de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) *entre les représentants de quarante pays* et de deux institutions européennes. Dotée d'un capital de 10 milliards d'écus (70 milliards de francs), dont 51 % détenus par les pays de la *CEE*, la BERD *commencera ses prêts* à l'Est en mars 1991 (10, 11 et 17).

12. – **RDA** : Cinq partis est-allemands – les chrétiens démocrates et les deux autres partis de l'alliance conservatrice, *les libéraux, les sociaux-démocrates – forment* un gouvernement de coalition, dirigé par M. Lothar de Maizière (CDU), qui est investi par le Parlement par 257 voix sur 379 exprimées. Ces cinq partis se prononcent *pour un rattachement rapide* de la RDA à la RFA et pour une appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN (du 4 au 7, 10, 11, 13, 14, 20, 21 et 25).

13. – **POLOGNE-URSS** : Le *général Jaruzelski, en visite en* URSS du 11 au 14, obtient que Moscou reconnaisse la responsabilité de l'URSS dans le massacre de milliers d'officiers polonais à Katyn en 1940 (12, 14 et 15-16).

16. – ***GRANDE-BRETAGNE*** : M. Nelson Mandela, *vice-président* du Congrès national africain (ANC), est ovationné par soixante-dix mille personnes réunies au stade de Wembley, à Londres, pour un concert de rock organisé en son honneur (17 et 18).

17. – **COTE-D'IVOIRE** : Après un regain de l'agitation sociale, les mesures d'austérité annoncées le 31 mars sont suspendues en attendant l'élaboration d'un nouveau *plan d'ajustement structurel réclamé par le FMI* (4, 5, 7, 8-9, 13, 14, 17, 19, 20, 21 et 27).

18. – **YOUGOSLAVIE** : L'état d'urgence instauré le 27 février 1989 au Kosovo est levé et plus de cent prisonniers politiques sont *libérés, tandis que les autorités fédérales* optent pour le dialogue avec l'opposition de souche albanaise (10, 12, 20, 22-23 et 26).

19. – **FRANCE-ÉTATS-UNIS** : M. Bush et M. Mitterrand s'entretiennent *à Key-Largo (Floride)* de *l'avenir de l'Europe* et des relations transatlantiques. Ils souhaitent que l'avenir de l'OTAN soit défini lors d'un sommet de l'alliance organisé avant la fin de 1990 (19, 20 et 21).

20. – ***ALGÉRIE*** : Plusieurs dizaines de milliers de manifestants défilent à Alger à l'appel du Front islamique de salut (FIS), qui démontre ainsi sa force et sa détermination. *Le Front de libération nationale* (FLN), au pouvoir depuis 1962, qui avait appelé à une contre-manifestation, avait dû ensuite annuler son mot d'ordre (5, 7, 10, 17, 19, 21, 22-23 et 24 avril, 2 mai).

21. – **POLOGNE** : M. Lech Walesa, réélu président de Solidarité avec plus de 80 % des voix, n'exclut pas d'être candidat à la présidence de la République en 1991 (12, 13, 18, *du* 21 au 25 *et* 27).

21-22. – **TCHÉCOSLOVAQUIE-VATICAN** : Jean-Paul II, en visite en Tchécoslovaquie pour son premier *voyage à l'Est, hors* sa Pologne natale, exhorte l'Europe à se réunifier autour de son héritage de valeurs chrétiennes. Les relations diplomatiques entre *Prague et le Saint-Siège*, rompues en *1948, ont été rétablies* le 19 (17, 20, 21 et 24).

22. – **CHYPRE** : M. Rauf Denktash est réélu, avec 66,7 % des suffrages, président de la *République turque de Chypre* du Nord qu'il a proclamée en 1983 (24).

22. – **LIBAN** : Robert Polhill, otage américain enlevé le 24 janvier 1987, est libéré à Beyrouth. Le 30, Frank Reed, un autre Américain enlevé le *9 septembre 1986*, est lui aussi relâché à Beyrouth. Damas et Téhéran, qui ont favorisé ces libérations sans condition, demandent *« un geste de bonne volonté »* de Washington pour poursuivre *leur médiation*, alors que *quinze Occidentaux, dont six* Américains et quatre Britanniques, restent détenus au Liban par des groupes intégristes chiites pro-iraniens (du 20 au 27 avril et du 2 au 8 mai).

22. – **NIGÉRIA** : *Une tentative de putsch militaire contre le général Babangida est mise en échec* après des combats *« très meurtriers »* (24 et 25 avril, 5 mai).

22. – **ROUMANIE** : Une version plus complète du procès et de l'exécution des époux Ceausescu, le 25 décembre 1989, est diffusée par la télévision, *confirmant que* le *nouveau régime* s'est livré à une parodie de justice. A partir du 22, des milliers de manifestants occupent en permanence la place de l'Université, dans le centre de Bucarest : *à un mois des premières élections* libres, ils réclament le départ du président Ion Iliescu et de tous les anciens communistes encore au pouvoir (du 3 au 20 et du 24 avril au 3 mai).

23. – **ALLEMAGNE** : *Le chancelier Kohl met fin à la polémique sur le taux de l'échange des marks-*Est contre des deutschemarks, qui s'était développée après la divulgation, le 30 mars, d'un avis de la Bundesbank favorable à un taux de « deux pour un » : *il accepte la parité « un pour un »* pour les salaires, les retraites et une partie de l'épargne. M. Kohl et M. de Maizière, réunis à Bonn le 24, fixent au 2 juillet la date de l'union monétaire, *tandis que les négociations sur ses modalités*, ouvertes le 27 entre les deux gouvernements allemands, aboutissent dès le 2 mai à un accord complet (du 3 au 7, 10, 11, 13, 14, *18*, 20, 21 et du 24 au 30 avril, *3 et 4 mai*).

23-26. – ***CHINE-URSS*** : Les divergences entre *Moscou et* Pékin *apparaissent nettement* lors de la visite officielle de M. Li Peng en URSS, la première d'un chef de gouvernement chinois depuis 1964 (15-16-, 21 et du 25 au 28).

24. – **SOUDAN** : Vingt-huit officiers sont exécutés après *l'échec, le 23, d'une tentative de coup d'Etat* contre le régime islamique du général Béchir (12 et du 24 au 27).

24. – **ZAÏRE** : Le président Mobutu annonce l'abandon du système de parti unique pour un multipartisme *limité à trois formations* (8-9, 15-16, 25, 26 et 27).

25. – **NICARAGUA** : La présidente Violeta Chamorro entre en fonctions. Elle maintient le général Umberto Ortega (sandiniste) à la tête de l'armée, tandis qu'un accord de cessez-le-feu *a été conclu*, le 19, *avec les guérilleros* de la Contra, qui ont accepté une *« démobilisation »* étalée entre le 25 avril et le 10 juin (5, 8-9, 18, 20, 21, 24, 26 et 27 avril, 2 mai).

25. – **ESPACE** : La navette américaine Discovery place en orbite le télescope Hubble, capable *d'observer des objets situés* à 14 milliards d'années-lumière (3, du 11 au 14, 20, 26, 27 et 29-30 avril, 2 mai).

25-26. – **FRANCE-RFA** : Lors du cinquante-cinquième sommet franco-allemand, à Paris, les *malentendus apparus depuis quelques* mois entre Paris et Bonn sont dissipés (du 26 au 28).

26. – **ISRAËL** : M. Itzhak Shamir (Likoud) est chargé de former le gouvernement après l'échec de M. Shimon Pérès (travailliste) qui *n'a pu convaincre les partis religieux* de le soutenir (5, 6, 10, 12, 13, 20, 24, 27 et 28).

28. – **CEE** : Le conseil européen extraordinaire de Dublin est principalement consacré à la *relance de l'Europe politique après* le message adressé, le 19, à M. Haughey, premier ministre irlandais et président en exercice du Conseil européen, par *MM. Kohl et Mitterrand, soulignant* la nécessité *d'« accélérer la construction politique de l'Europe des Douze »*. Après s'être *« réjoui »* des perspectives d'unification allemande, *sujet qui avait motivé* la convocation de ce sommet, et avoir défini les bases de l'intégration de la RDA à la CEE, les Douze fixent au 1er janvier 1993 l'entrée en vigueur de l'*union économique et monétaire* mais aussi de l'union politique, dont le contenu reste à définir (3, 8-9, 12, du 18 au 21 et du 24 au 30 avril, 2 mai).

28. – **ÉTATS-UNIS** : Après le retrait du Japon et du Brésil, seule l'Inde est maintenue *sur la liste noire des pays* ayant des pratiques commerciales déloyales à l'égard des produits américains. Depuis un mois, plusieurs accords importants avaient été signés pour régler le différend *commercial* américano-japonais (4, 5, 7, 17, 26 et 28 avril, 3 mai).

28-29. – **RDA-URSS** : M. Lothar de Maizière, effectuant à Moscou sa première visite hors d'Allemagne, affirme son intention de respecter les engagements de la RDA envers l'URSS. Mais il ne parvient pas à lever l'opposition de *M. Gorbatchev à une appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN* (8-9, 13, 14 et 29-30 avril, 2 mai).

M. Gorbatchev, le PC et la Lituanie

Le 3, le Soviet suprême vote en seconde lecture la loi sur les modalités de sécession des Républiques soviétiques : des conditions rigoureuses sont fixées à l'exercice de ce droit reconnu par la Constitution. *La Lituanie, qui a proclamé son indépendance* le 11 *mars*, doit, *selon le Kremlin, respecter ces procédures légales*. La tension s'accroît entre Moscou et Vilnius bien que des *« compromis »* soient clairement envisagés par les dirigeants lituaniens pour favoriser l'ouverture d'un dialogue.

Le 11, est publiée une « lettre ouverte aux communistes », dans laquelle le comité *central du PC demande l'exclusion des réformateurs* les *plus radicaux*, accusés de rechercher une *« scission du parti »*. Malgré cette offensive des conservateurs, c'est un des chefs de file des radicaux, M. Gavril Popov, qui est élu, le 20, maire de Moscou. Cependant, l'annonce d'importantes réformes *économiques prévues pour le 14 est retardée* et M. Gorbatchev rejette explicitement, le 27, toute *« thérapie de choc »*.

Le 13, M. Gorbatchev menace la Lituanie de sanctions économiques si plusieurs lois votées par le Parlement lituanien ne sont pas abrogées dans les deux jours. A partir du 18, l'approvisionnement en pétrole brut est interrompu et les livraisons de gaz naturel sont réduites de 85 %, alors que la Lituanie est totalement dépendante de l'URSS dans le domaine énergétique.

Le 24, le président Bush, qui avait envisagé, le 17, de prendre des *« mesures appropriées »* contre Moscou, décide de ne pas riposter au blocus de la Lituanie afin de ne pas déstabiliser M. Gorbatchev et de maintenir de bonnes relations avec l'URSS. Avec les mêmes intentions, MM. Kohl et Mitterrand, *réunis le 26 à Paris, adressent une lettre à M. Landsbergis, président lituanien : ils lui demandent de « suspendre pendant un temps les effets »* de la déclaration d'*indépendance « pour faciliter l'ouverture de pourparlers »* avec Moscou. L'initiative franco-allemande est bien accueillie par M. Landsbergis, qui se déclare prêt à des concessions (du 3/IV au 3/V).

FRANCE

2. – La Banque de France abaisse son *taux directeur de 10 % à 9,75 %, puis à 9,50 %* le 26. Parallèlement, la bonne santé du franc et de l'économie attire les capitaux étrangers vers la Bourse de Paris, où la hausse des cours est *supérieure à 10 % en avril (du 3 au* 9, 15-16, 22-23 et 29-30).

2. – Le groupe Pinault revend la société papetière la Chapelle-Darblay, qu'il avait acquise en 1987, à deux groupes papetiers scandinaves (1er-2, 4 et 6).

3. – Lors de la table ronde majorité-opposition *sur le racisme, réunie par* M. Rocard à l'hôtel Matignon, les participants acceptent le principe d'une nouvelle réunion, le 16 mai, sur l'immigration et l'intégration (du 4 au 9, 12 et 15-16).

3. – Des propos antisémites de *M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice*, suscitent une large réprobation dans la classe politique. le 2, trois élus juifs membres du conseil municipal avaient démissionné pour protester contre le rap*prochement de M. Médecin avec* le Front *national* (du 3 au 7, 10, 12, 13, 14 et 17).

3. – Le travail reprend à Radio-France après une grève dure qui paralysait toutes les stations depuis le 22 mars (du 22/III au 4/IV, 6, 15-16, 19 et 29-30).

4. – M. Yasser Arafat, président de l'*OLP*, est reçu à l'*Elysée par* M. Mitterrand, avant de s'entretenir avec l'ancien président américain Jimmy Carter, chargé d'une mission d'information sur les chances de règlement *du conflit israélo-arabe. Les 5 et 6, M. Arafat est reçu en* visite officielle en Italie (du 4 au 9).

4. – M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, bénéficie d'un non-lieu et de la loi d'amnistie dans l'affaire du Carrefour du développement. *Mais les cinq magistrats composant* la commission d'instruction de la Haute Cour de justice critiquent publiquement leur propre décision en dénonçant l'amnistie des délits politico-financiers votée en décem*bre 1989 par les députés. Les jours* suivants, la polémique autour de la loi d'amnistie est relancée dans la classe politique, tandis que quelques magistrats manifestent leur trouble en faisant preuve de mansuétude à l'égard de délinquants (du 5 au 17, 20, 24, 26, 28 et 29-30).

5. – En Polynésie française, la cour d'assises de Papeete condamne à des peines de cinq à quatorze ans d'emprisonnement *huit habitants de l'atoll de Faaité* pour avoir jeté au bûcher, en septembre 1987, six des leurs soupçonnés d'être *« possédés du démon »* (du 28/III au 7/IV).

5. – M. Michel Droit, inculpé en 1988 de corruption passive pour *avoir continué* de recevoir des versements du groupe Hersant après sa nomination à la CNCL, bénéficie d'un non-lieu (7).

6. – Mlle Isabelle Gallimard vend à la BNP les 12,5 % d'actions de Gallimard qu'elle détient, alors qu'un *conflit familial oppose* ses frères et sa sœur pour le contrôle de la maison d'édition (3, 4, 7, 8-9, et 14/IV, 3/V).

10. – Jacqueline Valente, son compagnon belge Fernand Houtekins et leur petite fille, otages du groupe d'*Abou Nidal depuis 1986* ou 1987, sont libérés à Beyrouth. M. Mitterrand remercie *« personnellement »* le colonel Kadhafi, dont M. Dumas salue le *« geste élevé et humanitaire »*. Ces hommages au dirigeant libyen suscitent des critiques dans la presse, en particulier en Grande-Bretagne (du 6 au 23 et 27).

11. – Le conseil des ministres approuve deux projets de loi réfor*mant, l'un*, le statut de la régie Renault et l'autre, celui des PTT. La séparation de la Poste et de France Télécom est critiquée par la *CGT*, mais le mot d'ordre de grève lancé par la CGT et FO pour les 3 et 4 avril n'a pas été très suivi. Le PCF s'oppose aussi à la transformation de Renault en une société anonyme, détenue à 75 % par l'*Etat* : *le 28*, M. Rocard est contraint d'engager la responsabilité de son gouvernement pour faire adopter le texte par l'Assemblée *nationale, en première lecture, après que le PCF* eut utilisé, les 26 et 27, toutes les procédures pour ralentir les débats (du 3 au 6, 10, 12, 13, 14, 21 et du 26 au 30/IV, 2/V).

12. – M. Bérégovoy annonce des mesures *destinées* à stopper la baisse des dépôts sur le livret A des caisses d'épargne, dont les fonds servent au financement du logement social (6, 7, *13, 14* et *20*).

17. – Les députés unanimes votent en *première lecture* un projet de loi renforçant la protection des personnes malades ou handicapées contre les discriminations (17, 18 et 19).

17. – En Nouvelle-Calédonie, un accord est *annoncé sur le rachat* par la *province* Nord, dirigée par le FLNKS, des 85 % d'actions possédées par M. Jacques Lafleur, président du RPCR, dans une société qui exploite des mines de nickel *sur le territoire (14, du 18 au 25 et* 29-30/IV, 3/V).

20. – Les députés adoptent en première lecture le projet de loi sur la création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) qui accueilleront, à partir de 1991, les *futurs enseignants*, de la maternelle à la terminale (10, 19, 21, 22-23 et 25).

22. – La célébration du Jour de la Terre (Earth Day) est un échec en France, alors qu'aux Etats-Unis et dans une centaine d'autres pays les *manifestations pour la défense* de l'environnement rassemblent des millions de personnes (du 21 au 24).

24. – En mars, le déficit du commerce extérieur a été de 858 millions de francs, le nombre des chômeurs *s'est accru de 0,4 % et les prix ont augmenté de 0,3 %* (18, 25 et 28).

25. – Saint-Gobain annonce un accord avec les dirigeants du groupe américain Norton pour le rachat de ce fabricant d'abrasifs et de céramiques grâce à *une OPA amicale* d'un montant de 11 milliards de francs (27 et 28).

26. – Le projet de réforme constitutionnelle autorisant la saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables est voté en première *lecture à l'Assemblée nationale par 320 voix (272 PS, 7* RPR, 9 UDF, 18 UDC, 14 non-inscrits) contre 235 (122 RPR, 79 UDF, 4 UDC, 26 PC, 4 non-inscrits). Alors que la droite semblait pencher, sous la *pression de M. Giscard d'Estaing*, pour le refus du projet, M. Rocard a fait, dès l'ouverture du débat, le 24, plusieurs concessions, dont la promesse d'un débat parlementaire, à l'automne, sur les institu*tions. L'opposition s'est ensuite divisée sur* le vote d'une motion de renvoi en commission, déposée par l'UDF, qui a été rejetée, le 25, par 302 voix (272 PS, 2 RPR, 7 UDF, 11 UDC, 10 non-inscrits) contre 267 *(6, 7, 13, 14 et du 19 au 30)*.

26. – *Le mot d'ordre de grève* nationale, lancé par tous les syndicats de fonctionnaires après l'échec, le 27 mars, des négociations salariales avec le gouvernement, est peu suivi (du *29/III au 2/IV, 4, 6, 26, 27 et 28)*.

26. – Un arrêt de la *cour d'appel* de Paris met fin au conflit qui opposait depuis plus d'un an M. Bernard Arnault à M. Henry Racamier pour le contrôle de LVMH, numéro un mondial du luxe, M. Racamier, *reconnaissant* sa défaite, démissionne de la présidence de Louis Vuitton, qu'il occupait depuis 1977 (27 et 28/IV, 3/V).

28. – *Un mouvement* de protestation des détenus *commence* à Loos-lès-Lille, où la prison est saccagée, avant de s'étendre, du 29 avril au 3 mai, à plusieurs autres établissements (du 2 au 5/V).

28. – *Le Monde* quitte la *rue* des Italiens, où il était installé depuis sa création, en décembre 1944, pour ses nouveaux locaux du 15, rue Falguière, à Paris *(29-30/IV* et 5/V).

28-30. – SOS-Racisme, lors de son troisième congrès réuni à Longjumeau, adopte un *« manifeste pour l'intégration »* après avoir critiqué la politique gouvernementale *en matière d'immigration* et pris ses distances avec le Parti socialiste (28/IV, 2 et 3/V).

DÉCÈS

3. – *Sarah Vaughan, chanteuse de jazz américaine* (6).

8. – Jean Orieux, écrivain, auteur de romans historiques et de plusieurs biographies (14).

12. – Isabelle Waldberg, sculpteur (14).

15. – Greta Garbo, actrice américaine d'origine suédoise, qu'Hollywood avait rendue célèbre et qui *n'avait plus tourné de films depuis* 1941 (17).

16. – Anne Philipe, *écrivain* (18).

17. – Ralph Abernathy, pasteur noir américain, ancien compagnon de lutte de Martin Luther King (19).

18. – Frédéric Rossif, cinéaste, réa*lisateur de nombreux documentaires* (20).

21. – Erté, *peintre décorateur*, l'un des créateurs les plus recherchés du théâtre et du music-hall (24).

23. – Paulette Goddard, actrice américaine (25).

25. – Dexter Gordon, saxophoniste américain (27 et 28).

30. – Antoine Vitez, acteur et metteur en scène, administrateur général de la Comédie-Française (3 et 4/V).

30. – Jean Jérôme, militant et financier du PCF depuis les années 30 (4/V).

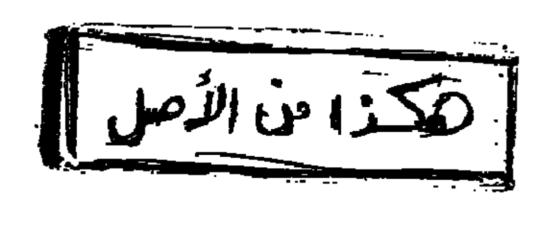
30. – Paul Reuter, juriste spécialiste du droit international (4/V).

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF



Le Monde des Juristes



هكذا من الأصل

Le Monde des Juristes

INFORMATIQUE DE GESTION

Développer le département juridique de notre DRH

Juriste social

Directement rattaché au DRH du Groupe, ce poste, que nous créons, est une fonction clé dans une entreprise où 4 000 collaborateurs en Europe réalisent un CA de 2,3 Mds de F, nous classant 3ᵉ SSII française et 6ᵉ europeenne.

Au cœur d'enjeux socio-économiques importants, vous êtes le relais privilégié de l'information en droit social des opérationnels. Vous les assistez dans la résolution de leurs problèmes et procédez aux études nécessaires.

De formation supérieure juridique, spécialisé en droit du travail, vous possédez une expérience de 2/3 ans de ce domaine. Vous pratiquez l'anglais couramment.

Vos qualités d'écoute, votre sens de l'équipe, votre forte capacité de travail seront des atouts essentiels pour créer et mener à bien cette mission.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/21 à Gilles Poirier, Concept SA.



DRH/DDC
35/37 rue des Abondances
92100 Boulogne

Membre du syntec

LA DIRECTION DES MARCHÉS DE CAPITAUX RECHERCHE UN

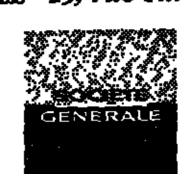
SPECIALISTE DES MONTAGES FINANCIERS *H/F*

Vous interviendrez au sein d'une équipe de montage d'opérations de marché et de crédits. Vous aurez la responsabilité de mettre au point les contrats à partir des informations communiquées. Puis, vous négocierez les modalités avec les différents partenaires : clients, autres banques, conseils juridiques.

A 30 ans environ, de formation juridique (maîtrise ou doctorat), vous avez une expérience du montage d'opérations financières dans un environnement international et une bonne connaissance des instruments de Marchés.

Ce poste requiert la maîtrise de l'anglais et conviendrait à un candidat motivé et à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous la réf. SMF à Frédéric PASTRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

GTM ENTREPOSE ***recherche pour sa filiale*** **GTM-Entrepose International, Holding de ses activités internationales, un**

Juriste international

Au sein d'une équipe dynamique, placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Holding et en liaison directe avec les principaux responsables des filiales internationales du Groupe, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects juridiques de nos projets et contrats internationaux (études, rédactions, négociations avec les clients, contentieux...).

Profil : 30/35 ans, une formation juridique de haut niveau en droit, DESS minimum, complétée par une spécialisation en Droit des Affaires et en Commerce International. Vous devez justifier d'une expérience significative dans le domaine des affaires internationales, en cabinet ou entreprise. Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et possédez de préférence une bonne pratique d'une autre langue. Vous êtes motivé pour des voyages fréquents à l'étranger.

Nombreuses possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 78305 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

GTM-ENTREPOSE

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

MÉDIA-SYSTEM

Débutant ou 1ᵉʳ expérience...

Jeune Juriste

(civil - commercial - procédure)

Maîtrise Droit ***PARIS***

Le Directeur Juridique de cet important Groupe de Communication (8500 pers.) recherche un "Juriste Junior" afin de lui confier l'analyse, le traitement et le suivi de dossiers juridiques (recouvrement de créances, résiliation de contrats, injonctions de payer...) impliquant des relations permanentes aussi bien avec le monde de l'Edition que le monde judiciaire (avocats, tribunaux, administrateurs judiciaires, etc...). Débutant ou bénéficiant d'une 1ᵉʳᵉ expérience, titulaire d'une Maîtrise de Droit, le candidat retenu trouvera dans notre Groupe de réelles perspectives de carrière.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 5761 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

Faiveley s.a.

LEADER MONDIAL DE L'ÉQUIPEMENT FERROVIAIRE

recrute
pour son siège social à Saint-Ouen (93)

UN(E) JURISTE et ADMINISTRATIF D'ENTREPRISES

(Bac + 4/5)
Droit des affaires, contrats, brevets
Très bonne connaissance de l'anglais commercial et contractuel.
Expérience souhaitée de quelques années en entreprise industrielle.
Salaire : ouvert selon compétence

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à Mme Paturel FAIVELEY S.A.
93, rue du Dr-Bauer, 93407 Saint-Ouen Cedex.

Lamy S.A. ÉDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES

Dans le cadre du développement de son Département FORMATION recherche un (e)

ADJOINT (E) AU DIRECTEUR DE LA FORMATION

Votre rôle : concevoir les programmes de stages, sélectionner les intervenants, assurer le suivi pédagogique et logistique, informer la clientèle avec pour souci la qualité de la prestation, enfin veiller à la rentabilité de vos actions.

De culture juridique (BAC + 4), vous avez environ 5 ans d'expérience dans le domaine de la Formation et si possible, une bonne connaissance de la réglementation du TRANSPORT, du DROIT FISCAL et du DROIT DES SOCIÉTÉS.

Nous sommes particulièrement sensibles à vos qualités de rigueur, d'initiative, à votre sens de l'organisation et des contacts.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo + prétentions sous réf. 5673 à notre conseil ou transmettez le par Minitel en composant le 3616 Code CV Plus.

R & D

Juristes/Fiscalistes

Consultant

Paris/Province

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 1 à 3 ans d'expérience dans une fonction juridique en cabinet ou en entreprise. Vous souhaitez élargir vos compétences : commercial, marketing, management, gestion...

Le Groupe Michael Page coté à la bourse de Londres, l'un des leaders européens en matière de recrutement, vous propose d'intégrer son équipe spécialisée dans le recrutement de juristes et de fiscalistes.

Notre forte expansion en France et en Europe permet d'envisager de fortes possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger pour des candidats à fort potentiel.

Adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Yves Boissonnat, Michael Page, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf. YB58MO.

MP
Michael Page

LMH



DANIEL HECHTER

PARIS

La société Daniel Hechter

recherche

SON RESPONSABLE JURIDIQUE

Il assistera la direction générale sur toutes les questions d'ordre juridique, il participera aux négociations contractuelles et rédigera les accords de licence.

Le candidat, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, aura au minimum deux années d'expérience, de préférence dans un cabinet juridique. Il aura une bonne maîtrise des techniques contractuelles et de l'anglais des affaires.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, *prétentions*) à Mr Bergmann

S.I.P.C./Daniel Hechter, 4 *ter*, av. Hoche, 75008 Paris.

Important Groupe du Secteur Tertiaire étoffe ses structures et recherche son

Directeur Administratif et Juridique

Le titulaire du poste disposant d'une formation supérieure en droit des affaires, *aura 35 ans environ*, et devra avoir déjà assumé au sein d'une importante société une responsabilité d'encadrement concernant les chefs de services administratifs et juridiques (achat - juridique - immobilier - contentieux), et un personnel étoffé.

Bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 1577 à

PUBLIPANEL

145, rue de Vaugirard 75015 PARIS *qui transmettra.*

Le Monde de la Gestion

LISTE DES MONTAGES FINANCIERS



Jeune Juriste



AU DIRECTEUR DE LA FORMATION

Directeur Administratif et Juridique

RESPONSABLE MARKETING BANCAIRE

Rattaché à notre Direction de la clientèle bancaire, vous serez chargé de :

• concevoir et suivre la réalisation de toute étude de marché nécessaire au développement de la clientèle bancaire au sein du CREDIT FONCIER • participer à l'élaboration de la stratégie de développement de cette clientèle • planifier, préparer et suivre les actions commerciales quotidiennes en liaison avec l'agence commerciale de la Direction. • assurer la coordination marketing et commerciale de cette Direction avec les autres secteurs d'activité du CRÉDIT FONCIER et ses filiales. • participer à la conception des produits bancaires • étudier la tarification et le mode de distribution de ces produits • participer à la mise au point de la communication produits.

Pour mener avec succès ces missions, vous êtes dynamique, vous savez prendre des initiatives. De plus, vous avez une formation supérieure (commerciale...) et au minimum 5 ans d'expérience réussie dans le marketing ou l'animation commerciale du secteur financier. REF : RMB

CHARGE D'OPERATIONS FINANCIERES

Rattaché à notre Département financier, vous participerez au montage d'opérations financières à moyen et long terme. Principalement orienté sur le marché obligataire français, vous aurez à mettre en oeuvre un large éventail d'opérations : émissions, interventions sur le marché secondaire, restructuration de dette, maniement de nouveaux instruments financiers, etc...

Votre action pourra s'étendre, le cas échéant, à tous domaines ou techniques ayant trait, en général, au refinancement long de l'établissement et à sa gestion. REF : COF

CHARGE D'OPERATIONS DE BACK OFFICE

Rattaché à notre Département financier, votre fonction concernera essentiellement la Trésorerie francs et devises. Vous aurez à contrôler le bon enregistrement des opérations, à superviser l'exploitation de logiciels, à participer à la surveillance des risques et à assurer le suivi comptable et économique des différents instruments financiers utilisés. De bonnes connaissances comptables et une certaine maîtrise de l'informatique décentralisée sont exigées. REF : CBO

Dans chacune de ces deux dernières fonctions, vous contribuerez activement à la diversification et au développement des activités financières de la Société. Pour cela, vous avez une bonne formation à la gestion financière ; une formation scientifique serait un complément utile.

Pour ces 3 postes votre rémunération sera fixée compte tenu de votre expérience. Prenez contact avec nous en adressant votre candidature accompagnée de la référence du poste choisi (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01. Tél : 42 44 80 66 ou 80 67.

EXERCEZ VOTRE TALENT AVEC LE CREDIT FONCIER

CONTROLEURS DE GESTION

POUR PRENDRE EN CHARGE NOS PROJETS INDUSTRIELS.



Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous possédez une première expérience dans la gestion de projets, de préférence, dans le domaine des biens d'équipement lourds et/ou industriels à long cycle (2/3 ans). Nous vous proposons d'intégrer le contrôle de gestion d'une division d'un important groupe industriel international.

Gestionnaire, vous anticipez les dérives, évaluez les coûts, analysez les écarts et préparez les mesures correctives.

Coordinateur, vous animez les revues de projets en liaison avec les établissements industriels intervenants, les services techniques et commerciaux (ingénieurs d'affaires).

Votre autonomie, votre capacité d'analyse et de synthèse et votre sens relationnel alliés à votre bonne maîtrise de l'anglais seront essentiels pour mener à bien cette mission et, à terme, évoluer au sein de notre Division.

Si, aujourd'hui, vous voulez concrétiser vos ambitions, merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 6767, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra



Contrôleur de Gestion, pour démarrer fort chez H.P!

CONTRÔLEUR DE GESTION

Développer encore notre taux de profit, un souci permanent chez HP. Nous vous donnerons donc tous les moyens pour réussir votre mission ; une comptabilité analytique de pointe et des relations privilégiées avec les managers des services où vous serez impliqué.

• A la fois conseil et support technique, vous réalisez les tableaux de bord, les budgets, et prévenez des écarts constatés, et ce, en temps réel.

• Vous pilotez la fixation des prix en relation avec les services concernés : Production (nationale ou internationale), Marketing.

• Participant à des réunions de haut niveau, vous êtes écouté et préparez votre évolution future.

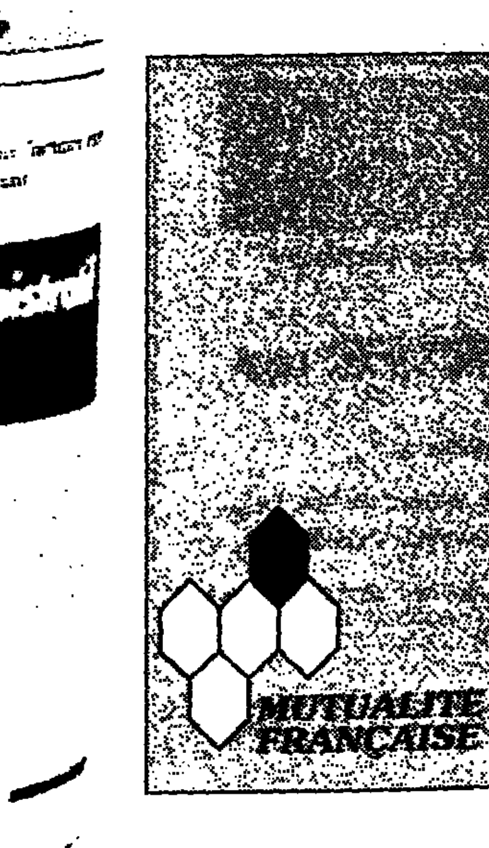
Car nous avons de l'ambition pour vous. Après 2 ans (de réussite) en tant que contrôleur de gestion, nous vous proposons les évolutions les plus larges dans des services que vous aurez déjà côtoyés : Administration, Finance, Marketing, Vente, Personnel...

Aussi, nous vous demandons une formation de type Grande Ecole de Commerce, un fort potentiel et une première expérience en entreprise, en cabinet ou dans la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre) sous la référence ADMIN1/LM/FR, à Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.



MEDIA-SYSTEM



Nous sommes un organisme fédérateur représentant 6000 mutuelles et 25 millions de personnes, leader dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

AUDITEURS - ANALYSTES FINANCIERS

Vous avez une formation supérieure économique et financière (3ème cycle de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, I.E.P. section économique et financière...) et de solides bases comptables (D.E.C.S. ou équivalent).

Au sein de l'équipe "Fiduciaire Gestion" vous serez chargé :

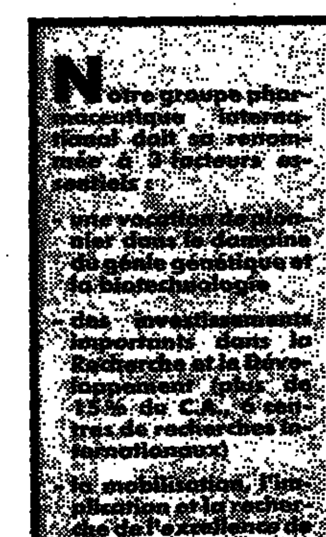
• de la réalisation d'analyses financières,
• de missions d'audit et de conseil auprès des mutuelles adhérentes,
• de l'exploitation et du développement de systèmes d'information de gestion.

Une expérience de 2 à 5 ans dans les missions précitées est indispensable, une pratique de la micro-informatique serait appréciée.

Déplacements en province à prévoir. Poste basé à Paris 15ème.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuel et souhaité, sous la référence AF à MUTUALITE FRANCAISE, Direction Administrative, 255 rue de Vaugirard, 75719 PARIS Cedex 15.

CONTESSE



CHEF DU PERSONNEL

Dans le cadre de notre projet d'entreprise et de notre développement, notre Direction des Ressources Humaines recherche un Chef du Personnel.

Economiste de la fonction personnel, il sera chargé du développement et de la maintenance du système de gestion et de l'administration du personnel.

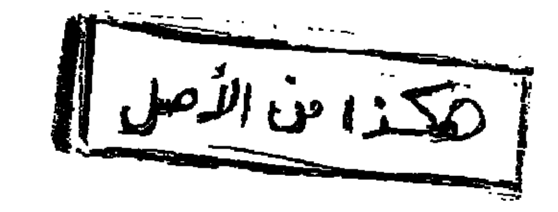
Aidé d'une équipe de 6 personnes, en liaison étroite avec les chefs du personnel des différents établissements du groupe en France, il sera responsable :

- de la valorisation des budgets et plans de personnel
- de la supervision du traitement des rémunérations et des dossiers personnel
- de l'établissement des rapports bilans sociaux et de la mise à jour des tableaux de bord.

Outre une formation Droit, MSG ou DESS gestion du personnel... une première expérience (2 à 3 ans) dans ce type de fonction est souhaitée. Une connaissance de la micro-informatique est indispensable pour ce poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence CP/LM à CARA CONSEIL - 36, avenue Hoche - 75008 PARIS qui traitera votre dossier confidentiellement.

CARA CONSEIL PARIS-LYON





THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

VIVEZ LA FINANCE INTERNATIONALE

THOMSON BRANDT ARMEMENTS, filiale du groupe THOMSON (1,4 milliard de CA dont 50% à l'export), participe à tous les grands projets français et internationaux dans son domaine. Dans un contexte hautement technologique et aux enjeux stratégiques capitaux, nous apportons une attention particulière à la gestion et au financement de ces contrats et recherchons :

RESPONSABLE TRESORERIE ET FINANCEMENT

En liaison avec la trésorerie du Groupe, vous prenez en charge la gestion de notre trésorerie francs et devises. De plus, vous intervenez dans le financement des contrats exports : recherche de financement, missions avec les commerciaux, relations bancaires et avec les administrations (COFACE, DREE...).

De formation supérieure (écoles de commerce option finance internationale, IEP...), vous justifiez d'une expérience de 4 à 5 ans du domaine, dans la banque ou l'entreprise. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Pour réussir, la pratique de l'espagnol et la connaissance de la micro-informatique seront des plus.

Merci d'adresser votre candidature à : **TBA** - Philippe PHAM - Directeur des Ressources Humaines 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

HCA

THOMSON

Groupe industriel Français de taille internationale intervenant dans un domaine de pointe recherche son

Responsable Consolidation budgétaire Groupe

Proche banlieue ouest

Directement rattaché au responsable du contrôle de gestion du groupe (CA > 20 MdF), le titulaire prend en charge l'ensemble du processus de consolidation budgétaire de plus de 50 filiales. Il produit les états prévisionnels, les analyse et les commente. Il participe aux opérations de suivi des résultats consolidés en liaison avec les services comptables et les responsables de contrôle de gestion opérationnels. Il contribue à l'évolution des systèmes, procédures et méthodes.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, le candidat justifie d'une expérience réussie au sein d'un grand groupe industriel ou en cabinet d'audit. De bonne formation comptable, il dispose d'une solide connaissance de la consolidation dans un environnement international. Ses qualités personnelles, sa capacité à communiquer, à prendre du recul, à suggérer, seront déterminantes. Anglais apprécié. La dimension de notre groupe offrira à un candidat de valeur de réelles perspectives y compris dans nos filiales (Responsable Administratif et Financier, contrôleurs de gestion opérationnels...).

Contacter **Frédéric Pougeon**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FP5242MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Banque Privée région Sud-Ouest

recherche pour son Service Comptabilité Générale un

CADRE COMPTABLE H/F

Nous vous confierons la tenue de la comptabilité générale de la Banque et des filiales du Groupe dont l'activité est diversifiée dans le domaine financier.

Vous participerez à l'élaboration du bilan, à la confection des déclarations réglementaires, à l'établissement des comptes consolidés et à la mise en oeuvre de nouveaux systèmes d'informations comptables.

Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous possédez une expérience en comptabilité bancaire de 3 à 5 ans.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant un esprit ouvert, précis dans son travail, sachant allier dynamisme et réflexion.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. s/réf.6768 à

MEDIAPA *50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE CEDEX.*

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE
IMMOBILIER

Membre d'un groupe international, NSM *est une banque commerciale privée à forte vocation financière. A une clientèle de haute qualité, nous offrons un service personnalisé alliant tradition et innovation.*

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE. *Responsable de la gestion d'un portefeuille de clients très importants, de par leur notoriété et leur volume d'affaires, vous analysez les risques, préparez vos dossiers que vous présentez en* Comité *et vous gérez l'ensemble de vos engagements. En relation également avec les promoteurs nationaux, vous vous attachez aussi à développer votre clientèle.*

Juriste de formation, vous possédez une expérience de 5 ans minimum du financement des opérations immobilières dans une banque. Votre pratique de l'anglais est un atout important.

Madame Théron *vous remercie de lui répondre par courrier sous référence* GP/05/LM, NSM, BP 46608, 75008 Paris. *Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.*

MEDIA-SYSTEM

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK



N°1 *de l'affacturage en France. Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.*



Factofrance Heller

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une première expérience professionnelle, et avez démontré dans les postes **opérationnels**, soit en **banque**, soit à l'intérieur d'une **PME**, de réelles capacités d'initiatives, et un sens commercial développé.

Voulez-vous nous rejoindre et accompagner notre développement en tant que

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Vous aurez pour mission, en pleine autonomie, à l'intérieur de très larges délégations :
- d'apprécier le risque des opérations avec les entreprises,
- de les prendre en charge,
- d'entretenir le fonds de clientèle existant par des visites suivies et fréquentes sur le terrain.

Outre une rémunération motivante, notre société est capable d'offrir aux candidats à potentiel des opportunités de carrière intéressantes tant dans sa propre structure que dans ses filiales.

Le lieu de travail est PARIS.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil COR'EX - 11, av. Myron- T. Herrick - 75008 PARIS. Vous voudrez bien lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. FF/M. Il vous garantit toute discrétion.

LE FACTOR DES ENTREPRISES *QUI VONT DE L'AVANT*

MEDIAPA

Minerve



Transports Aériens

Par sa croissance interne et externe, Minerve est devenue un groupe industriel comprenant holding et filiales. Renforçant ses structures elle crée, chez Minerve International (C.A. 1,2 milliards - Siège Paris), les postes suivants :

Chef comptable *Réf. 23843/M*

Responsable de l'établissement des bilans, il anime une équipe de cadres et collaborateurs qualifiés. Les traitements sont informatisés sur IBM AS 400. Une formation niveau expertise, la pratique de l'anglais, une expérience de 5 à 10 ans de responsable comptable dans une entreprise importante à activité internationale est demandée.

Réviseurs comptables *Réf. 23844/M*

Travaillant en équipe, ils sont chargés d'assister les services comptables en auditant les comptes, et de participer à l'évolution de méthodes et techniques comptables. Diplômés DECS, parlant l'anglais, ils ont 5 ans d'expérience acquise en cabinet ou entreprise.

L'environnement très évolutif de l'entreprise est particulièrement motivant pour des cadres s'impliquant fortement dans leur fonction.

Merci d'adresser lettre man. et CV sous réf. choisie à Marie-José FOURNIAT - **CEGOS Division Recrutement** Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de SYNTEC

Adjoint Responsable Comptabilité et Gestion Export



A 35 ans environ, diplômé d'une école de gestion complétée par un DECS ou titulaire d'une maîtrise des Sciences et Techniques Comptables, vous désirez aujourd'hui mettre à profit votre expérience de la fiscalité étrangère en rejoignant un groupe industriel très présent à l'international.

En collaboration étroite avec le responsable du service, vous intervenez dans la comptabilité générale et analytique : superviser les comptabilités auxiliaires et étrangères, participer à l'élaboration des bilans et du reporting mensuel, traiter les comptabilités en devises des établissements (chantiers, filiales, succursales)...

Disponible et autonome, vous alliez à vos qualités pédagogiques, le sens de la communication et de l'animation.

Une bonne pratique de l'anglais est exigée. La maîtrise de la micro-informatique sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 6763 à MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE CEDEX qui transmettra

---



SGN

Filiale de COGEMA, SGN ([illegible] dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs, 2 milliards de CA) se place dans les toutes premières entreprises d'ingénierie des nouvelles technologies.

La Direction Financière recherche pour son Service Trésorerie, à Saint-Quentin-en-Yvelines, un

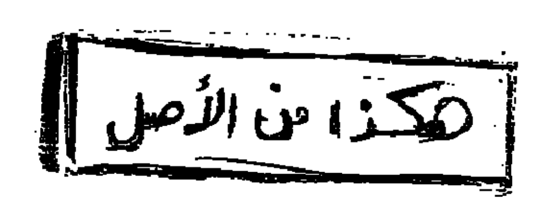
ASSISTANT TRESORIER H/F
DEBUTANT

Au sein d'une équipe de sept personnes, vous participerez :

- à la gestion et la négociation des placements,
- à l'établissement des prévisions,
- à l'élaboration du reporting et des tableaux de bord,
- à la supervision du back-office.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, vous êtes, de plus, titulaire d'un Mastère ou équivalent spécialisé en Technique financière. Vous pratiquez l'anglais et possédez une bonne connaissance de la micro-informatique. Votre dynamisme et votre esprit d'équipe sont les qualités que nous recherchons.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence A.T. à : SGN - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 1, rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines.


هكذا من الأصل



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES MARCHÉS DE CAPITAUX, UN

FINANCIER INTERNATIONAL *H/F*

Au sein d'une petite équipe, vous serez chargé de la négociation et du montage d'opérations internationales de capital pour des émetteurs français et étrangers.

Diplômé HEC, ESSEC, ESCP, DESS, DEA..., vous avez acquis une expérience de quelques années dans le Département Corporate Finance ou similaire d'une grande banque et avez été en relation avec des entreprises internationales.

Vos solides connaissances économiques et financières vous permettront de construire des propositions et de les présenter à des sociétés internationales.

Goût des contacts humains et maîtrise parfaite de l'anglais seront déterminants pour ce poste évolutif : vous pourrez à terme diriger le lancement d'émissions sur le marché international des capitaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous la réf. FI à Frédéric PASTRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

AFRIQUE, ASIE

Société Française de Conseil en Développement SEDES-CEGOS

missions, séjours

◆ Economistes financiers, Statisticiens, comptables nationaux

5 à 10 ans d'expérience, profil ENSAE, ISUP, Doctorat Sciences Economiques, PHD. Pratique Anglais et micro-informatique nécessaire.

◆ Economistes ruraux, Politiques Agricoles

5 à 10 ans d'expérience pays francophones et anglophones, aptitude modélisation et formation.

◆ Experts agricoles :

Problèmes **fonciers**, systèmes d'**élevages**, systèmes d'**irrigation**, **organisation des producteurs, crédit rural décentralisé.**

Prière d'adresser votre lettre manuscrite et C.V. à ***Nadine MORVAN - S.F.C. SEDES CEGOS***
Tour Chenonceaux (11e étage) 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIKAL




Cadre Comptable

2/5 ans d'expérience en particulier dans le domaine de la comptabilité générale, des déclarations fiscales et sociales.

Diplômé d'études comptables supérieures, vous maîtrisez l'anglais des affaires et avez une bonne pratique de l'informatique.

Vous êtes disponible rapidement.

Le poste est basé à **LA DEFENSE**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. LM à l'attention de Jean-Marc ALEXANDRE - Tour NEPTUNE Cedex 20 - 92086 PARIS-LA-DEFENSE.

BP

CONTESSE

Diplômés Grandes Ecoles
(X, Centrale, Supelec, HEC, ESSEC, ESCP,...)

Le CREDIT LYONNAIS renforce ses équipes d'OPERATEURS sur les marchés financiers.

Si vous êtes débutant, nous vous proposons de nous rejoindre.

- Vous aurez la possibilité de vous former sur une gamme importante de produits financiers.
- Vous aurez rapidement des responsabilités importantes.
- Vous aurez à prendre des décisions rapides dans un univers changeant.
- Vous aurez la possibilité d'évoluer à l'étranger.



BANQUE OFFICIELLE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 64 au
CREDIT LYONNAIS
DRSP RECRUTEMENT CADRES
Martine BEAULIEU
25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

Deb's

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

Responsable du département affaires fiscales



L'organe central du Groupe des Banques Populaires recherche le responsable de son département "Affaires Fiscales".

Vous assurerez l'information, et l'assistance des banques de notre Groupe dans le domaine de la fiscalité.

Vous donnerez des consultations et conduirez des interventions ponctuelles en Banque (audit, montage d'opérations, réunions d'information et de formation).

Vous appréciez le travail en équipe et vous avez de réelles qualités relationnelles.

Votre réussite sera fonction de votre expertise et de votre volonté d'entreprendre.

Vous êtes diplomé de l'Ecole Nationale des impôts ou possédez un diplôme d'études supérieures de fiscalité. Vous avez de bonnes connaissances comptables. Vous avez huit ans environ d'expérience acquise dans un poste opérationnel similaire.

Ce poste implique de courts déplacements dans les banques du Groupe.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence AF à Catherine VAYNE - Chambre Syndicale des Banques Populaires - Le Ponant de Paris 5, rue Leblanc - 75511 PARIS Cedex 15.



BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES (France)
Leader sur le marché des portables et de la bureautique.

Pour contribuer à notre forte expansion (+ 40% en 1990), nous renforçons notre Direction Financière en créant le poste de

CONTRÔLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, vous mettrez en place les procédures budgétaires de contrôle de gestion et développerez la comptabilité analytique (siège et usine).

Chargé du suivi et de l'analyse des différents reporting (notamment à Tokyo), vous perfectionnerez les outils de gestion existants et animerez l'élaboration des budgets et du plan.

Diplômé d'une grande école de gestion (HEC, Essec, ESCP), vous possédez une expérience de trois ans acquise en cabinet d'Audit ou dans les services financiers d'une société internationale.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée) sous la référence DRH 08 à C. Esclattier, Directeur des Ressources Humaines, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

TOSHIBA SYSTEMES (France)
7, rue Ampère, B.P. 131 - 92804 Puteaux Cedex

AD'COM.

PARIS

Groupe français d'importation et de distribution de biens d'équipements grand public en forte expansion (CA : 1,5 milliard de francs), filiale d'un important groupe allemand international leader européen sur son marché.

JEUNE CADRE COMPTABLE Bac + 4 — H254M

Avec l'appui d'une équipe compétente et dans un environnement très informatisé, vous assisterez le responsable des comptabilités dans le suivi quotidien, mensuel, trimestriel et annuel des opérations de comptabilité générale du groupe : comptabilités tiers, gestion des immobilisations, suivi des comptes de trésorerie... jusqu'à l'établissement des bilans et des déclarations légales et fiscales.

Titulaire d'une maîtrise de gestion/option comptabilité finances ou d'un DECS, vous justifiez d'un an minimum d'expérience au sein d'un groupe international et maîtrisez la micro-informatique. Une bonne pratique de l'allemand est indispensable.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION ESC (niveau DECS) H255M

Vous assisterez notre responsable du Contrôle de gestion dans l'ensemble de ses responsabilités : reporting à la maison-mère des 5 sociétés du groupe, élaboration des budgets, développement du contrôle budgétaire, missions ponctuelles d'audit interne et mise en place de nouvelles procédures... dans un contexte très informatisé.

Diplômé d'une école supérieure de commerce/option finances comptabilité, vous justifiez d'1 à 2 ans d'expérience en cabinet d'audit ou au sein d'un groupe international et maîtrisez parfaitement la micro-informatique. Une bonne pratique de l'allemand est indispensable.

Pour ces deux postes évolutifs, nous recherchons de jeunes candidats dynamiques, rigoureux et dotés d'excellentes qualités relationnelles.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la référence suivant le titre du poste, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

FINANCIERE STRAFOR

Leader européen ou mondial dans chacune de nos branches d'activité, nous sommes un Groupe industriel diversifié et réalisons un CA de plus de 7 Mds F dont 60 % à l'international. Nous sommes implantés dans tous les pays d'Europe, aux USA, en Afrique, en Asie et sommes cotés au RM de la Bourse de Paris. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons, pour le siège, un

Responsable Consolidation

STRASBOURG

Votre champ d'activité est triple : il couvre la consolidation des comptes, la planification financière et le contrôle financier. Vous êtes responsable de l'établissement et de la communication des comptes consolidés Groupe. Vous développez la planification financière (plans de financement, bilans prévisionnels consolidés ...) et vous assurez le contrôle financier de certaines branches d'activité.

Votre expérience d'environ 4 ans vous a permis d'acquérir la pratique des techniques comptables et la maîtrise des méthodes de consolidation françaises. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (MSTCF, ESC...) et vous parlez couramment Anglais. Vous avez environ 30 ans et vous souhaitez élargir vos responsabilités et votre polyvalence.

Le Groupe saura vous faire évoluer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. NO410 à notre conseil :

MEDIA-SYSTEM



2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS



CAP SESA RECHERCHE POUR SES FILIALES

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans un contexte très opérationnel et en forte croissance, directement rattaché au PDG, vous serez responsable des services administratifs et financiers. A ce titre, vous assurerez des missions sur le terrain en relation avec les agences.

De formation HEC, ESSEC, ESCP, + DECS ou Expertise, 5 à 10 ans d'expérience réussie en cabinet ou en entreprise ont développé votre excellent potentiel et vos connaissances en informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V et prétentions sous référence 192/M à Dominique ILLIEN, CAP SESA, 264 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.



CURRICULUM

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

SUD de la FRANCE

avec près de 3.000 personnes et un CA dépassant largement le milliard, rattaché à une multinationale, nous sommes l'un des leaders de notre profession (biens d'équipements).
Pour notre Etablissement Régional du Sud, comprenant près de 200 personnes, nous recherchons le collaborateur qui, prioritairement, assurera la gestion administrative de la facturation et des recouvrements.
Il aura également à gérer le personnel selon les directives et procédures du siège, tout en ayant la responsabilité de la cellule formation régionale.
Il sera en relation avec la Direction Administrative ainsi qu'avec celle des Ressources Humaines du Siège à Paris, où il sera mis au courant des procédures et des projets informatiques ; il y bénéficiera d'une formation pendant plusieurs mois.
35 ans environ, BAC + 4 dans le domaine comptabilité, contrôle de gestion, complété par une expérience dans la fonction personnel, vous encadrerez 4 à 5 personnes en étant le bras droit du Directeur d'Etablissement.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. OA 305 M à notre conseil au 49, avenue Trudaine 75009 PARIS, qui vous rencontrera confidentiellement.

Affluences



Nous avons pour objectif d'être le financier leader du développement local en Europe, et, nous misons beaucoup sur la qualité de notre gestion. Un de nos services, chargé du réaménagement de la dette cherche à renforcer son encadrement et recrute pour cela :

Un Jeune Cadre de Gestion Bancaire

Directement rattaché au responsable, vous aurez pour mission de :
- animer une équipe de 25 personnes,
- gérer des dossiers spécifiques et des contentieux,
- renforcer nos liaisons avec nos Directions Régionales et éventuellement avec la clientèle.

Vous avez une formation supérieure de gestion et une première expérience de l'exploitation bancaire,

Votre professionnalisme vous permettra d'évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence : 76516 à CONTESSE, 38 rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex qui transmettra.

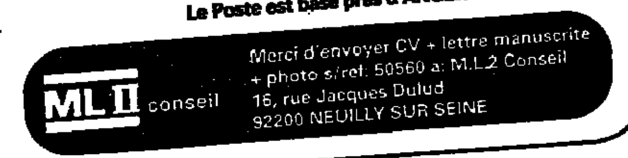
CONTESSE

Groupe Agro-Alimentaire performant
N° 1 sur son marché
recherche son

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

- Rattaché du Directeur Général Adjoint, le titulaire du poste aura une formation BAC + 2, type DUT Gestion des Entreprises.
- Agé de 30 à 40 ans, il justifie d'une expérience significative dans un emploi similaire.
- Chargé de l'organisation de la partie administrative du Service FRANCE et EXPORT, il est le relais entre les commerciaux et les services internes (logistique, informatique, comptabilité et achats) de l'Entreprise et anime une équipe d'une dizaine de personnes.
- Vous parlez Anglais et vous pourrez vous perfectionner dans cette langue.

Le Poste est basé près d'ANGERS



ORC

Nous sommes UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER SUR SES MARCHES. Pour une de nos filiales françaises en forte évolution nous recherchons notre très opérationnel

directeur finance et administration

400 KF

BANLIEUE SUD-OUEST

MISSION : En étroite collaboration avec Notre Direction Générale France et en relation permanente avec la Direction Financière internationale • assurer l'entière responsabilité de la fonction financière de l'entreprise (Finance, Comptabilité française et anglo-saxonne, Reporting anglo-français, Fiscalité, Trésorerie...) • en collaboration avec la maison-mère, définir les besoins en informatique et notamment participer à la mise en place d'un nouveau système • gérer au quotidien l'Administration du Personnel (Paye, Administration des Ventes,...) • exercer un véritable rôle de conseil et participer activement à l'accélération de notre développement (notamment rachat de filiales...).

OFFRE : Une filiale à taille humaine (+ de 100 pers.) au sein d'un groupe mondialement reconnu • un poste à très haute responsabilité, passionnant et extrêmement varié • une rémunération liée à votre niveau de performance • la possibilité d'évoluer à terme dans notre groupe.

PROFIL : 28/40 ans, études supérieures (Gestion, Commerce) • une expérience d'au moins 3-4 ans dans une fonction exigeante, si possible similaire • la connaissance de l'outil informatique • une capacité à s'adapter à des situations très diverses • l'habitude de l'animation de plusieurs personnes • une réelle maîtrise de l'anglais pour communiquer au sein du groupe • l'expérience de rachat de sociétés et de centralisation de moyens administratifs et financiers est un sérieux atout • un tempérament d'entrepreneur pour vous permettre de concrétiser nos projets et vous faire évoluer dans un groupe international.

Pour une présentation individuelle du poste le 14/06/90

adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN 96, rue Saint-Charles 75015 PARIS - Fax : 45.79.49.94 en indiquant la référence 6377 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

CHARGE D'ETUDES H-F

Organisme Financier Régional des Caisses d'Epargne Ecureuil, en pleine expansion, recherche pour sa Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information à POITIERS, un CHARGE D'ETUDES.

Vous avez entre 25 et 30 ans, une solide formation économique et scientifique (ENSAE, Université...) ainsi qu'une première expérience bancaire.

Vous souhaitez poursuivre votre évolution au sein d'un réseau bancaire fortement impliqué dans la vie économique locale et régionale.

Votre mission sera de concevoir puis de réaliser des modèles de prévision et d'aide à la décision, notamment dans les domaines financier et marketing. Vous veillerez également à la cohérence des systèmes d'information concernant les activités de pilotage de l'établissement.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'analyse statistique et économétrique.

Vous bénéficierez d'un environnement technologique de pointe (outils de type Infocentre, logiciels SAS et NOMAD...).

Vous avez le goût des études, la capacité à développer des projets en équipe, l'esprit d'analyse et de synthèse lié à une vision prospective.

Vous voulez nous rencontrer, un premier contact aura lieu sur Paris.

Merci de nous adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence 6710/LM à MEDIAPA 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.



SdBO

Banque Commerciale à taille humaine, filiale d'un groupe bancaire international de premier plan recrute :

2 JEUNES COLLABORATEURS
POUR SA DIRECTION FINANCIERE

Le titulaire du premier poste sera chargé de travaux très variés, centrés sur l'établissement et l'analyse des résultats.
Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 25 ans minimum, possédant un diplôme d'enseignement comptable supérieur (type BTS, DUT, DECS), ayant acquis une première expérience d'au moins 2 ans au sein d'une banque, d'un établissement financier ou d'un cabinet d'expertise comptable.
Une compétence micro-informatique serait vivement appréciée. **(Réf. DTF1)**

Le titulaire du second poste aura en charge l'établissement des différents documents financiers et fiscaux, ainsi que des ratios réglementaires. Sa première mission consistera à mettre en place une consolidation du groupe.
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé du DECS ayant acquis une première expérience d'au moins 3 ans dans des fonctions identiques. **(Réf. DTF2)**

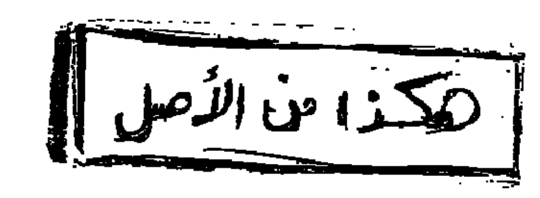
1 JEUNE EXPLOITANT "SENIOR"

Le candidat retenu aura en charge trois missions principales ;
- les relations commerciales avec la clientèle,
- la gestion des dossiers d'engagements,
- la prospection.

Il sera titulaire d'un BAC + 2 ou 3, d'une ESC et/ou ITB ainsi que d'une première expérience de 3 ou 4 ans comme exploitant PME/PMI. **(Réf. DTF3)**

Envoyez C.V. + photo + lettre manuscrite + prétentions (en précisant la référence choisie), à Madame Dominique TISSERAND - D.P.R.H. - S.d.B.O 8, rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS.

MEDIAPA



هكذا من الأصل

Le Monde de la Gestion



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION AUDIT GROUPE (PARIS - LA DEFENSE)

UN RESPONSABLE DE LA DIVISION METHODES ET PROGRAMMES

Vous avez :
- environ 35 - 40 ans,
- un diplôme d'enseignement supérieur, scientifique ou de gestion, complété par un troisième cycle en Finance.
- une expérience d'au moins 5 années dans l'audit,
- une parfaite connaissance de l'anglais (indispensable).

Vous êtes :
- un auditeur confirmé, grâce à une pratique polyvalente d'audit interne dans une grande structure de groupe et/ou dans un Cabinet spécialisé,
- un gestionnaire rigoureux, mais aussi un homme de communication, capable de concilier sa capacité de s'imposer avec les exigences de la diplomatie.

Vous aurez :
- à analyser les activités des services d'audit du Groupe, à en vérifier l'efficacité par rapport aux objectifs assignés, à coordonner les programmes en vue d'assurer leur cohérence d'ensemble au niveau du Groupe,
- à élaborer les programmes de la Direction Audit Groupe et à en définir les missions,
- à mettre au point les méthodologies les plus appropriées, à en promouvoir la mise en oeuvre dans le Groupe et à veiller tout particulièrement à une formation adéquate des auditeurs.

Veuillez adresser votre C.V., sous lettre manuscrite, avec photo et prétentions, à notre Conseil, **Michel MORACCHINI** (Département Sélébanque n°9030) 22 bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS, qui vous garantit une discrétion absolue.

SELEBANQUE : LE RECRUTEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OEC

Nous sommes un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable, membre d'un réseau international et nous recherchons dans le cadre de notre développement

COLLABORATEURS EXPERIMENTES

PARIS - ORLEANS - NANTES

Titulaires d'un diplôme d'Ecole de Commerce ou Universitaire, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans d'Audit et de Commissariat aux comptes en Cabinet.

Autonome et rigoureux vous saurez vous donner les moyens d'évoluer dans un cabinet à taille humaine. Bien sûr, vous avez le goût du conseil.

Pour intégrer cet environnement stimulant, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
AMYOT AUDITEURS & CONSEILS
G. HENGOAT
2, rue Washington - 75008 PARIS.



AMYOT AUDIT CONSEIL

Le Département immobilier du CEPME participe au financement de la promotion des opérations de marchands de biens et des crédits acquéreurs. Pour soutenir le développement de ses activités en pleine expansion, il crée un poste de

CHARGE(E) D'AFFAIRES
Opérations Immobilières
Essec - Hec - Sup de Co Paris

Au sein de notre équipe, vous assumerez la responsabilité financière et commerciale des dossiers qui seront confiés à votre analyse : vous en assurerez l'instruction et vous contribuerez au développement des relations commerciales.

Vous justifierez de préférence de 2 à 3 ans d'expérience bancaire dans le domaine immobilier. La pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser sous réf. MD-CA votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions au CEPME, Madame DANION, DRH, 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

Nous sommes l'un des leaders de notre profession (biens d'équipement) avec près de 3000 personnes, plusieurs établissements en province et un CA dépassant largement le milliard.

Pour le Siège Social (PARIS OUEST) nous recherchons le

RESPONSABLE DU SERVICE PAIE

Très au fait des problèmes de personnel en général, il doit être un spécialiste des rémunérations directes et indirectes. Dans un premier temps, il utilisera le progiciel actuel et participera à la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion décentralisée du personnel.

35 ans environ, une formation gestion liée à la fonction personnel, une expérience de l'encadrement et d'un service paie, de solides connaissances et la pratique de l'informatique doivent vous permettre de réussir à ce poste et d'évoluer dans notre groupe.

Montrez que vous êtes méthodique, précis, que vos initiatives sont celles que nous recherchons en adressant votre candidature détaillée sous réf. OA 608 M à notre conseil au 49, avenue Trudaine 75009 PARIS.

Affluents

ACTÈRES CONSEIL

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

HEC - ESSEC - ESCP

Contrôler et animer la gestion

A LA SUITE DE SON TRES FORT DEVELOPPEMENT, la société d'importation d'un grand groupe de la distribution recherche **l'adjoint de son directeur**

Agé de 30 à 35 ans, il parle couramment l'anglais. Il justifie impérativement d'une expérience réussie dans le contrôle de gestion acquise dans une société de négoce international ou dans une banque d'affaires.

Après une nécessaire période de prise de contact où il aura imposé tant ses qualités professionnelles que personnelles, ces fonctions l'amèneront rapidement à seconder le directeur dans le management de la société.

Ce poste basé à Paris exige une personnalité à fort potentiel.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un CV avec photo sous réf. 324/90 à notre conseil :

Jean-Pierre Duvergé & Associés
79, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS.

PUBLIPANEL

SOCIETE DES BOURSES FRANCAISES

VOUS êtes diplômé de l'enseignement supérieur Bac + 4/5, et vous avez orienté votre formation vers les techniques de gestion.

VOUS êtes débutant ou vous avez une première expérience d'audit en cabinet ou au sein d'un réseau bancaire

NOUS vous proposons de rejoindre notre

CORPS D'INSPECTION

NOUS vous formerons à l'accomplissement de missions de contrôle dans les sociétés de bourse et vous ferons participer activement à l'évolution de notre méthodologie d'audit.
Dans le cadre des responsabilités qui vous seront confiées, vous aurez à vous assurer du bon respect des règles de fonctionnement des marchés au regard de la déontologie et de la réglementation professionnelles ainsi que de la qualité de la gestion économique et financière des sociétés de bourse.

VOTRE rigueur, votre sens de la communication, vos capacités d'analyse et de synthèse sont des atouts décisifs pour ce poste qui vous donnera une ouverture sur un vaste champ professionnel.

Merci d'envoyer c.v. et prétentions sous référence BN14, à notre Conseil
FBO CONSULTANTS, 34 boulevard Haussmann, 75009 PARIS.
Finance Bourse Organisation Consultants

AXIAL

Responsable des services comptables et financiers.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion de centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Rattaché au secrétariat général et directement responsable de huit personnes, vous prendrez en charge la comptabilité du siège et d'une douzaine de sociétés - dont certaines anglo-saxonnes -, superviserez la paye et gèrerez notre trésorerie. Vous préparerez les budgets et serez le garant de la fiabilité des documents transmis aux maisons mères. Vous participerez à l'analyse des coûts et des tarifs résultant de la comptabilité analytique et serez le pivot de l'informatique de gestion.

Une formation de niveau DECS minimum, une expérience de près de 10 années ; autant d'atouts qui vont vous permettre de prendre rapidement la hauteur nécessaire à la maîtrise de situations parfois complexes. Vous trouverez ainsi facilement vos marques dans un environnement intellectuel de haut niveau qui a largement privilégié un bon climat social. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, vous confirmera que nous apprécierons des connaissances fiscales sérieuses et un bon niveau en anglais. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 079 712 LM au 140, Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



recherche pour poste à pourvoir en Métropole Nord

INGENIEUR CONTROLEUR DES INVESTISSEMENTS

Ce spécialiste, intégré dans une équipe pluridisciplinaire et Conseil des différents Décideurs, aura en charge :
- L'actualisation des Procédures d'Investissements et leur animation.
- Les études de Rentabilité Prévisionnelles.
- Le suivi des Plannings, Budgets et Tableaux de bord.
- Les analyses du réalisé et la réactique décisionnelle.

Il participera en outre à l'élaboration des Plans d'Investissements à 5 ans et au Contrôle de leur exécution.

Votre diplôme d'Ingénieur est complété par une solide formation Gestion-Finances et vous possédez une expérience du Contrôle des Investissements à une grande échelle, d'au moins 5 ans, si possible dans le bâtiment.

Envoyez votre dossier de candidature à Liliane FILOSEK - AUCHAN - 40, avenue de Flandre B.P. 82 - 59964 CROIX cedex.

MEDIAPA

COLLABORATEU
EXPERIMENTE

RESPONSABLE
DU SERVICE P

S D'INSPECTIO

Auchan

INGENIEUR
CONTROLEUR
INVESTISSEMENT

Le Monde de la Gestion

IBM, LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE MOI ET CE QUE JE VEUX DEVENIR.

Jeunes Diplômés, investissez-vous dans la finance.

La Direction des Services Financiers et de Contrôle de Gestion d'IBM FRANCE recherche des

CADRES FINANCIERS

pour rejoindre dans une première étape de carrière, ses équipes : audit, filiales financières (tarification, planification, études).

Cette offre s'adresse à des Jeunes Diplômé(e)s de Grandes Ecoles Scientifiques ou de Commerce (X, HEC, ou équivalent), Expertise Comptable, ayant éventuellement 2 à 3 ans d'expérience.

Ces postes situés à PARIS LA DEFENSE nécessitent une parfaite connaissance de l'anglais en raison de leurs implications internationales. Les éléments de valeur se verront confier par la suite d'autres postes à responsabilités dans les domaines les plus variés.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous référence FIN 04 à : IBM France, Département Recrutement - 5, place Vendôme 75001 PARIS.
Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

ALBERTVILLE 92 PARTENAIRE OFFICIEL

CONSENSUS



Directeur Administratif et Financier

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - Notre groupe, constitué de PME appartenant aux secteurs de la mécanique et du textile, coté en bourse, réalise un CA de 800 MF avec un effectif de 1400 personnes. Nos bons résultats financiers sont le meilleur garant de la poursuite de notre développement. Nous recrutons un DAF pour remplacer l'actuel titulaire du poste, proche du départ à la retraite. Rattaché au PDG et membre du comité de direction, ce collaborateur dirige les services comptables, financiers, le contrôle de gestion, l'informatique avec l'aide d'une équipe de 14 personnes dont 4 cadres. Ce poste, basé à **Paris**, s'adresse à un homme de 40 ans environ, de formation supérieure (ESC et DECS), parlant anglais et justifiant d'une expérience réussie de directeur financier dans une entreprise industrielle, capable de considérer le moyen et le long terme au niveau du groupe et de s'adapter à la culture "PME" des filiales.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1147.90 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.




Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

CONTROLEUR DE GESTION BUDGETAIRE

Au sein du groupe Caisse des Dépôts, la Caisse Nationale de Prévoyance se situe au tout premier rang de l'assurance vie. Dans le cadre de son développement, elle souhaite intégrer son contrôleur de gestion budgétaire. Directement rattaché au responsable du contrôle de gestion central et assisté d'une équipe de 4 personnes, il prendra en charge l'élaboration et le suivi du plan opérationnel et du budget de fonctionnement de la CNP, ainsi que la gestion et l'élaboration des outils et des procédures administratives. Ce poste qui nécessite rigueur et esprit d'analyse, plus des qualités relationnelles, s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, maîtrise...) disposant d'une expérience de 5 ans en contrôle de gestion, audit ou organisation. Une bonne connaissance de l'outil informatique est indispensable. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2154M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54. (PA Minitel 36.15 code PA)

Pour la vie.

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Diplômés Grandes Ecoles
de préférence ayant une 1ère expérience

L'explosion des produits financiers nécessite des traitements et contrôles de plus en plus performants.

Au sein de la Direction Centrale des Marchés de Capitaux, vous participerez au succès des grandes évolutions des opérations de marché.

VOTRE MISSION :
- Définition des besoins
- Réalisation des modèles d'organisation
- Mise en place du suivi des risques et des traitements des opérations de marché.

Vous maîtrisez les techniques les plus récentes aussi bien informatiques que financières.
Une expérience en comptabilité ou en contrôle de gestion est vivement souhaitée. Vous aimez les contacts humains et vous recherchez des postes fortement évolutifs au sein d'une équipe jeune.

Basé à Paris, vous devrez avoir une carrure internationale.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 63 au CREDIT LYONNAIS - DRSP RECRUTEMENT CADRES - Martine BEAULIEU - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

ALBERTVILLE 92 BANQUE OFFICIELLE

Deb's

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

Jeune Directeur des Relations Humaines

280.000 +

Paris

Filiale française (200 pers.) en pleine expansion d'un Groupe mondialement réputé (Presse - Radio - Edition Littéraire et Musicale, etc...), nous recherchons notre Directeur des Relations Humaines. Assisté d'un Service de 3 personnes, celui-ci prendra la responsabilité de l'ensemble des activités de la fonction : réflexion, élaboration et mise en œuvre d'une politique sociale dynamique... mais aussi recrutement, formation, application du droit social, administration et gestion du personnel, instances sociales, etc... Agé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise, ESC ou équivalent), bénéficiant d'une première expérience réussie comme Adjoint du DRH d'une Entreprise industrielle ou de services, le candidat retenu (H/F) trouvera dans notre Entreprise une fonction complète à la hauteur de son ambition.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. RO 905 M.



35, rue du Rocher 75008 PARIS

DESCAMPS
CONTROLEUR DE GESTION COMMERCIAL

Avec plus de 15 000 personnes, un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, des produits et des marques à forte notoriété et en développement le groupe DMC est l'un des premiers groupes textiles mondiaux.
Notre Division Linge de Maison représente 550 millions de francs de chiffre d'affaires dont 30% réalisés à l'export. Vous prendrez en charge le budget de l'entité commerciale regroupant : la distribution sélective, le commerce concentré, le réseau Texaffaires, les boutiques Descamps et les directions internationales et marketing. En liaison avec la comptabilité générale, vous contrôlerez la réalisation des différents budgets y compris celle d'une ou plusieurs filiales étrangères. Précis, pragmatique, vous serez amené à concevoir des solutions concrètes répondant aux problèmes rencontrés par les opérationnels. De formation supérieure en gestion, vous possédez une première expérience de la fonction acquise, si possible, dans le milieu de la distribution. Ce poste basé à Paris nécessite quelques déplacements. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CGC/M à Dominique BALLARIN, DMC 88 rue de Rivoli 75008 PARIS.

DMC

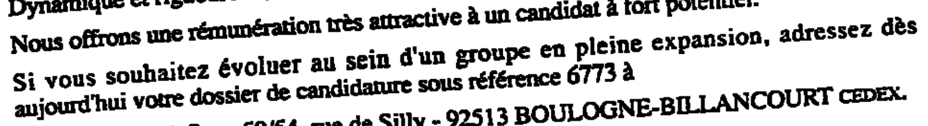
CURRICULUM



NOUS SOMMES UNE BANQUE PRIVÉE
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN.
NOUS RENFORÇONS NOTRE SERVICE COMPTABLE ET RECHERCHONS UN

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Titulaire d'un DECS, vous avez acquis 5 ans d'expérience minimum au sein d'une banque.
Vous maîtrisez parfaitement tous les aspects de la comptabilité française et anglo-saxonne.
Une bonne connaissance de la langue anglaise et de la micro-informatique serait un plus.
Dynamique et riguoureux, vous alliez autonomie et goût du travail en équipe.
Nous offrons une rémunération très attractive à un candidat à fort potentiel.
Si vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe en pleine expansion, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous référence 6773 à



MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

هكذا من الأصل



Le Monde de la Gestion

Le Groupe BABCOCK est l'un des leaders européens pour la conception et la réalisation de chaudières industrielles et de centrales thermiques. Au travers de nos filiales industrielles dans 10 pays, nous réalisons 1 milliard de CA consolidé.

Dans le cadre de notre développement, nous créons au sein de notre Direction Administrative et Financière, le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

A 35 ans environ, votre formation supérieure technique ou de gestion, votre expérience industrielle et votre maitrise des systèmes d'information vous permettent d'animer une équipe chargée en particulier :

- de la préparation des budgets et de leur suivi,
- de la tenue de la comptabilité industrielle,
- de l'établissement des prévisions de résultats sur affaires,
- de l'élaboration du tableau de bord Société.

Vous serez directement rattaché au DAF. Votre potentiel et votre implication vous conduiront à faire évoluer vos fonctions au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo, prétentions) s/réf. MCG à BABCOCK ENTREPRISE Direction des Affaires Sociales - 80, rue Emile Zola 93123 LA COURNEUVE.

BABCOCK Entreprise

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour le nouveau siège social de l'une de ses filiales à SAINT-QUENTIN en YVELINES (78)

Chef Comptable

Avec son équipe de 3 personnes, il aura la responsabilité de la comptabilité générale de la Société (CA 850 MF) et de la comptabilité client. Il supervisera fonctionnellement les équipes comptables des deux sites de production. (comptabilité fournisseurs, immobilisations, frais généraux...).

Il disposera de moyens informatiques modernes (HP 3000 et Bureautique).

La personne recherchée est impérativement titulaire du DECS complet et possède une expérience d'au moins 5 ans qui lui permet de bien maîtriser la consolidation et la fiscalité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à sous réf. 1988 à PARFRANCE ANNONCES 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

RENAULT CREDIT INTERNATIONAL

présent dans 20 pays, recherche dans le cadre de son développement

un Jeune Cadre CHARGÉ DE LA CONSOLIDATION

Bac + 4 ou 5 : Ecole de Commerce, DESCF...

Vous aurez en charge de produire le reporting mensuel du groupe à partir des informations communiquées par les filiales à l'étranger, de participer aux consolidations mensuelles, de préparer les informations nécessaires à la communication financière du groupe. Vous avez une première expérience de préférence dans l'audit et la volonté de vous investir. De réelles possibilités d'évolution dans un contexte international vous sont offertes.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. F0731MO à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



GRANDE BANLIEUE EST DE PARIS

Gestion et développement social en unité de production

JEUNE CHEF DU PERSONNEL A FORT POTENTIEL

Vous êtes de formation supérieure, juriste, ingénieur sciences humaines et sociales, avec une pratique de l'informatique. Après une expérience d'au moins trois ans en fonction personnel acquise impérativement dans des établissements de production ou de transformation, *vous recherchez une évolution justifiée et davantage de responsabilités.*

Dans cette unité technologiquement en pointe vous aurez à mettre en œuvre la politique sociale et humaine de l'entreprise, conduire des actions de progrès au travers de la gestion du personnel, de l'information et communication, des relations sociales.

Cette opportunité vous intéresse, pour recevoir le descriptif détaillé de ce poste, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 40 6218 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'agence AFFLUENTS 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS - qui transmettra.

Affluents

CONTROLEUR BUDGETAIRE

amri

dépendant du Directeur Financier, vous aurez les missions suivantes :

- Participation au développement de la comptabilité analytique
- Elaboration et suivi des budgets

Reporting comptable et budgétaire (filiales, maison-mère)

Vous avez une formation école supérieure de commerce + DECS ou équivalent.

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d' audit ou dans une grande entreprise.

Vous pratiquez l' allemand et / ou l'anglais.

Des déplacements sont à prévoir.

Le poste offre de réelles possibilités d'évolution dans le groupe.

Si vous pensez convenir au profil du poste, veuillez envoyer C.V., + lettre manuscrite + prétentions + photo à:
Sté AMRI "Les Mercuriales"
40, rue Jean Jaurés
93176 Bagnolet Cedex

Bleu

Nous sommes une SOCIETE de BOURSE à Paris adossée à un Groupe bancaire international.

Notre STRATEGIE de développement en France et à l'étranger IMPLIQUANT de RENFORCER notre activité Vente nous recherchons des

Traders actions

formation type Eco-Fi

Votre mission : ENTRETENIR et DEVELOPPER les relations avec la clientèle institutionnelle existante - ASSURER la promotion du Marché financier et de la production du Département de Recherche auprès de cette clientèle.

Vos atouts : Une EXPERIENCE minimum de 1 à 2 ans dans des fonctions similaires acquise dans les milieux boursiers, ou bancaires.

Une FORMATION, ou une ACTIVITE antérieure d'Analyste Financier.

Un PROFIL d'homme de Marché au solide dynamisme commercial.

Si motivé, merci d'adresser votre C.V. + rémunération sous référence 460/LM, à



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIAPA

MANNESMANN INFORMATIQUE DIVISION AUTOCOM

recherche

CONTROLEUR DE GESTION — JUNIOR —

Le candidat devra s'intégrer dans l'équipe existante du Contrôle de Gestion, prendre en charge progressivement le reporting mensuel, aider à l'élaboration du budget annuel et aux révisions trimestrielles, contribuer activement à l'amélioration des systèmes d'informations.

Il sera rattaché à la DAF et sera l'interface entre la division, le siège et la maison-mère.

PROFIL :

- 28/30 ans,
- formation supérieure (Ecole de Gestion ou Université),
- bonnes notions comptables,
- première expérience de 2/3 ans,
- l'anglais est indispensable, l'allemand constituerait un atout supplémentaire,
- connaissances approfondies de la micro-informatique.

Adresser candidature + c.v. à MANNESMANN INFORMATIQUE, à l'attention de Mme Chapuis, 62/64 av. du Général-de-Gaulle, B.P. 38, 94001 CRETEIL CEDEX.

AXIAL

Grande Banque Privée (Paris 8e) recherche

CADRE COMPTABLE

Au sein de la Direction de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion, vous aurez la responsabilité de la détermination et de l'analyse des résultats mensuels de la Banque.

Nous recherchons un cadre à fort potentiel ayant une formation supérieure de type expertise comptable et une expérience d'au moins quatre ans.

Ce poste ouvre d'intéressantes possibilités de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre, Curriculum Vitae, photo et prétentions, sous référence 6769, à MEDIA PA - 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE DIRIGEANTS
situé à Jouy-en-Josas (78)
recherche un cadre confirmé

Adjoint du directeur

- pour l'assister dans ses missions générales de gestion du Centre (élaboration des programmes, suivi des actions);
- pour vendre des séminaires destinés aux comités de direction, monter puis superviser les programmes correspondants.

Cette personnalité d'action se caractérisera par :

- un sens commercial et relationnel développé;
- l'aptitude à conclure les affaires, puis à assurer leur mise en œuvre.

Le candidat recherché aura :

- 35 ans environ;
- un diplôme de l'enseignement supérieur;
- une connaissance du management de l'entreprise, appuyée par une expérience valorisante;
- la maîtrise de l'anglais.
- Une expérience dans le domaine de la formation constitue un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, CV et *prétentions, sous référence* 21088, à HYPERBOLE – 2, Boulevard de Magenta – 75010 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL

LA CONSOLIDATION DE 100 SOCIÉTÉS ...

Rejoindre l'équipe responsable des comptes de notre puissant groupe de commerce international, voilà la mission passionnante que nous vous proposons.

Vous avez une formation grande école de commerce + DECS.

Vos 3 ans d'expérience des techniques de consolidation acquise au sein du service consolidation d'une société holding ou d'un cabinet d'audit, vous permettront de consolider efficacement les comptes de notre groupe, de développer et de suivre les systèmes informatisés, de mettre en place des procédures inventives et rigoureuses et seront le passage obligé pour mener à bien votre mission.

L'anglais est indispensable.

Pour un candidat ambitieux, ayant de bonnes qualités de communication, de nombreuses perspectives se présenteront au sein des services comptables et financiers du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1591/M à Curriculum 6 passage Lathuile 75018 Paris.

Le goût des voyages ?

Partez à la découverte du 1er Réseau Européen de Voyages (900 agences, 35 pays, 12 MdF de volume d'activités) qui recherche actuellement

2 Auditeurs Internationaux Confirmés

Vous devrez assurer - essentiellement à l'étranger - des missions globales d'audit : • organisation administrative et comptable, • audit de fonction, • audit opérationnel.

Vous aurez un rôle important de conseil auprès des directions opérationnelles et vous participerez aux décisions prises par la Direction Financière Internationale.

Diplômés d'une Grande Ecole de Gestion + DECS, vous avez 2 ans d'expérience de l'audit. Vous maîtrisez impérativement l'anglais et une 3ème langue européenne.

Le poste basé à Levallois, exige évidemment de très nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature à - C.I.W.L.T. - Direction du Recrutement - 14 rue d'Athènes, 75009 PARIS.

Wagons-lits Tourisme

DESSEIN

Notre important groupe du secteur tertiaire poursuit son développement.
Nous ouvrons un nouveau poste pour un(e) :

JEUNE ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

ESC, Maîtrise de gestion ou équivalent avec de préférence une première expérience

Il/elle sera chargé(e) de travaux de contrôle, d'analyses (marges), de synthèses (tableaux de bord) et d'études pour analyser l'évolution de certains postes.

Il/elle aura aussi à développer des outils d'analyse et participer à des études diverses.

Le poste est basé à Paris 8e.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 885 M à Chantal DHERBIER PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.



plein emploi
conseils en ressources humaines
a l'ecoute du talent



Babyliss

Leader sur le marché des appareils de coiffure et de beauté, BABYLISS connaît un très fort développement provenant du lancement de produits novateurs et créateurs de marché, de son implantation internationale. Pour accompagner notre expansion et pour la maîtriser, nous recherchons notre

Contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Général, vous
- *élaborez un contrôle de gestion complet (production, stock, approvisionnements),*
- *assurez la mise en place de tableaux de bord, de clignotants,*
- *développez les statistiques commerciales,*
- *êtes en contact permanent avec les filiales, nos deux sites de production et nos sous-traitants,*
- *êtes responsable des commandes passées aux sous-traitants,*
- *assurez le bon fonctionnement du système informatique (IBM 36).*

A 30 ans environ, de formation supérieure plus DECS si possible, vous avez une première expérience réussie dans un poste similaire. Vous recherchez initiative et élargissement de vos compétences au sein d'une société en plein développement. Vous avez une bonne connaissance de l'anglais.
Poste situé à Montrouge.
Merci de nous écrire sous réf. 1030/LM.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.

Sélection du Reader's Digest

Filiale française d'un groupe leader mondial de communication recherche le

RESPONSABLE DE SON CONTROLE DE GESTION

Bras droit du directeur financier, vous animez une équipe de 8 personnes et vous supervisez toutes les activités de contrôle de gestion et d'audit interne.

Votre mission de gestion prévisionnelle et de conseil s'inscrit dans le cadre d'un plan à 5 ans et suppose des relations au plus haut niveau : vous travaillez quotidiennement avec les directeurs des différents départements et vous êtes l'interlocuteur de notre président et de la direction financière américaine.

A 35/40 ans, vous avez une formation supérieure (type ESC + comptabilité et/ou gestion) et une expérience réussie, acquise dans une société anglo-saxonne, dans un environnement très informatisé.

Le contexte international nécessite la pratique courante de l'Anglais.

Les perspectives d'évolution du poste sont de nature à motiver un **candidat à très fort potentiel.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV + lettre + photo) à
Francine JAVOY - Sélection du Reader's Digest - 1/7 av. Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX

HCAP

SERVAIR

PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE RESTAURATION DU VOYAGE

3000 personnes - 1,1 milliard de F - 11 établissements dans le monde pour faire face à son expansion, crée à Paris le poste de

ADJOINT DE DIRECTION FINANCIERE

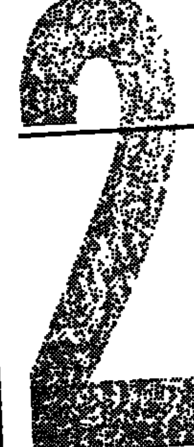
Rattaché au Responsable Financier du Groupe, il effectuera des missions d'audit financier dans les différents établissements pour contrôler la bonne application des procédures et méthodes comptables. Il sera chargé de la refonte des manuels d'instructions financières.

Ce poste évolutif requiert un jeune diplômé de l'Enseignement supérieur : ESC option Finance/Compta, Maîtrise de gestion Dauphine, etc. 25/28 ans, première expérience en Cabinet d'audit ou en Entreprise, avec habitude d'utilisation de l'informatique - Anglais opérationnel indispensable.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscr., CV dét., rémunér. et photo) sous réf. 9216 à notre Conseil :

SC sélection conseil
16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

Banque privée, filiale d'un groupe de services puissant et diversifié, recherche pour son agence de Paris-Bourse :



2 exploitants bancaires

De formation supérieure, ITB ou équivalent, vous souhaitez exploiter votre solide expérience bancaire, votre connaissance des entreprises PME-PMI, votre tempérament commercial et votre goût du service.

Nous vous proposons de vous investir :
- soit dans le suivi et le développement d'un portefeuille "Personnes Morales", en qualité de **CHARGE DE CLIENTELE** (réf. 6771/CC)
- soit dans la gestion des Engagements (analyse des dossiers, risques, crédits...) et dans l'animation d'une équipe de 8 personnes, en qualité de **RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS de l'Agence.** (réf. 6771/RE)

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

BA[redacted] REGIONALE,
RECHERCHE [redacted] REGION RHONE-ALPES :

Exploitants "Entreprises" Expérimentés H/F

Ces postes nécessitent une solide formation de base (BAC + 3 minimum) et une expérience de terrain minimale de 2 ans.

Un bon esprit d'équipe et un sens de la communication doivent naturellement aboutir à des responsabilités élargies (Directeur d'Agence ou Adjoint).

Si vous êtes intéressé, envoyez CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 703 à :

MEDIAPA
52, rue du Colombier - 69007 LYON - qui transmettra.

Etablissement Financier recherche

Responsable de la Comptabilité

- Apte à prendre en charge la Direction du Service Comptable de l'établissement et des différentes O.P.C.V.M.
- De plus, 5 années d'expérience, au minimum, dans un poste à responsabilités similaires lui ont permis d'acquérir des bases sérieuses en matière de règlementation bancaire et fiscale.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 1469 à
PUBLIPANEL
145, rue de Vaugirard 75015 PARIS qui transmettra.

Importante Société de Gestion Immobilière recherche pour l'une de ses implantations située dans le Nord-Ouest de la Région Parisienne :

UN GESTIONNAIRE H/F

Vous participerez à l'animation d'une équipe, chargé(e) de la gestion de 6.000 logements sociaux et serez directement Responsable d'un parc de 3.000 logements.

Titulaire d'une maîtrise de gestion ou Sciences Économiques École de Commerce, vous aurez une bonne connaissance de l'informatique.

Votre aptitude à l'animation d'une équipe, votre dynamisme, votre ouverture au dialogue et votre facilité de contact avec le public seront vos meilleurs atouts pour assurer cette fonction avec succès.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 10312 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Près de ROUEN
Société immobilière
(construction et location)
Plus de 10 000 logements
recherche

CHEF COMPTABLE

qualifié et expérimenté
références exigées

Envoyer candidature et C.V. au Monde Publicité sous n° 8909
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

POUR DÉVELOPPER
SON SERVICE ORGANISATION
UNE BANQUE A TAILLE HUMAINE
8e arrondissement
RECHERCHE

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION (H./F.)

(25-28 ans environ)

Diplômé grande école scientifique ou commerciale

Ayant première expérience d'au moins 3 ans dans le secteur bancaire, le candidat devra prendre en charge des missions d'organisation au sein de la banque dans le cadre notamment de la refonte de son système d'information.

Doué d'une grande capacité de communication, il devra posséder de bonnes connaissances en micro-informatique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence n° 1758 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES PARIS 7e
recherche pour faire face au développement de ses activités

CHEFS DE MISSION H/F

- Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'audit en Cabinet.
- Pour l'un de ces postes proposés, la pratique de l'audit en milieu bancaire serait souhaitée.
- Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à
COGERCO-FLIPO 72, rue de Bellechasse 75007 PARIS.

ADJOINT DU DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

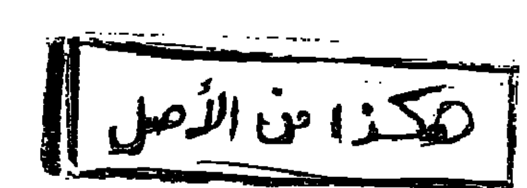
Le Directeur des services comptables et financiers de VIA VOYAGES, filiale du groupe VIA GTI, recherche son adjoint. Il aura la direction d'une équipe de plus de 50 collaborateurs pour effectuer la comptabilité d'exploitation d'une centaine de points de vente ainsi que celle des services de production, tous constitués en centres de profit. Il assurera les travaux de consolidation et de reporting et l'établissement du bilan de VIA VOYAGES et de ses filiales. Il gérera la trésorerie, avec ses implications fiscales et financières et il assistera son directeur dans diverses missions d'audit.

Ce poste convient à un diplômé, au moins titulaire du Certificat Comptable du DECS, ayant 3 à 5 années d'expérience dans l'exercice de fonctions et de responsabilités similaires.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo en indiquant rémunération actuelle à A.S. CARME Conseils, sous réf. GE 365, Tour Gambetta 338, 1 square H.-Régnault, Défense 6 - 92400 COURBEVOIE.



AGENCE MAILLE



MARCHÉS FINANCIERS

CAPITAL ET INTÉRÊT

Les autorités boursières rappellent les risques inhérents aux bons d'option

La Commission des opérations de Bourse (COB) et le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) viennent de définir les principes généraux relatifs à l'admission des warrants ou bons d'option à la cote officielle. Ces deux autorités chargées respectivement de la surveillance et du bon fonctionnement des marchés boursiers se sont ainsi penchés sur ce nouvel instrument financier qui se développe en France depuis plus d'un an.

Implicitement par ce texte commun, paru dans le bulletin mensuel de la COB du mois de mars, ces instances rappellent les risques inhérents à de tels instruments et ont décidé de limiter l'inscription à la cote aux seuls bons émis par des établissements de crédit.

Le terme de warrant englobe plusieurs notions. La première, la plus classique, est celle assimilant ce produit à un bon de souscription. Il s'agit dans ce cas d'une option de longue durée, donnant droit à la souscription de titres nouveaux à des conditions définies par avance. Les premiers produits de ce type, appelés *« equity warrants »*, ont vu le jour aux Etats-Unis dès le milieu du XIXe siècle, et se sont développés outre-Atlantique durant les années 20, avant d'être délaissés pendant plusieurs décennies à la suite du krach de 1929.

Les années 1980 seront marquées par un retour en force de ces bons de souscription sur l'ensemble des marchés financiers, beaucoup d'entreprises les utilisant pour s'assurer un financement moins coûteux. Des émissions d'actions ou d'obligations avec warrants ont alors commencé à fleurir.

La panoplie des instruments financiers ne cessant d'évoluer ces dernières années, une nouvelle sorte de warrants apparut alors, permettant de spéculer sur une hausse ou une baisse de valeurs mobilières. Mais à la différence du produit précédent, ces bons, appelées encore *« covered warrants »*, portent sur des actions déjà existantes d'une société, mais ils ne sont pas émis par la firme concernée. Ainsi, par exemple, les premiers ont été lancés en Suisse en 1985 par la firme américaine Citicorp, et concernaient deux sociétés japonaises : Toyobo et Kobe Steel. Le développement de ces euro-émissions (émissions effectuées en monnaie autre que celles du pays où elles sont placées) fut très rapide.

Des normes françaises plus contraignantes

A la fin de l'année dernière on dénombrait dans le monde pas moins de 500 émissions concernant en grande majorité (70 %) des actions japonaises. L'intervenant le plus important sur ce marché avec 111 émissions était et reste l'américain Bankers Trust.

Si dans de nombreux pays comme la Suisse, l'Allemagne ou les Etats-Unis, le lancement de tels instruments est assez facile, les normes imposées en France sont plus contraignantes. Les autorités ont un double souci : tenir les particuliers à l'écart d'un marché à haut risque, les fluctuations étant brutales, et ne pas déstabiliser les entreprises sur lesquelles sont émises ces bons. Dans le premier cas, l'accès à ce marché pour le petit porteur est bloqué de fait par des prix très élevés, ces placements étant plus réservés aux investisseurs institutionnels ou aux gestionnaires chevronnés. Dans le second, tout établissement financier souhaitant lancer des warrants ayant pour support sous-jacent une firme française doit avoir l'accord de l'entreprise concernée. En octobre 1989, la Société générale était la première banque à promouvoir ce nouvel instrument spéculatif dans l'Hexagone avec des bons d'options en francs sur la CGE. La banque en émettait ensuite d'autres concernant Canal +, CMB et Havas. L'américain Bankers Trust en créait dans le même temps sur Elf et Michelin, tandis que JP Morgan s'intéressait à *Eurodisneyland*.

A cela, parallèlement se sont ajoutés des warrants sur indice CAC 40, Nikkei, Standard and Poor's 500, et FT 100 permettant de parier à la hausse ou à la baisse sur l'évolution des bourses de Paris, Tokyo, New-York ou Londres. La technique financière ne cessant de se sophistiquer, la Société générale vient de créer des bons portant sur trois paniers d'actions (BTP, agroalimentaire, service-communication) composés chacun d'un ensemble de sociétés représentatives d'un secteur.

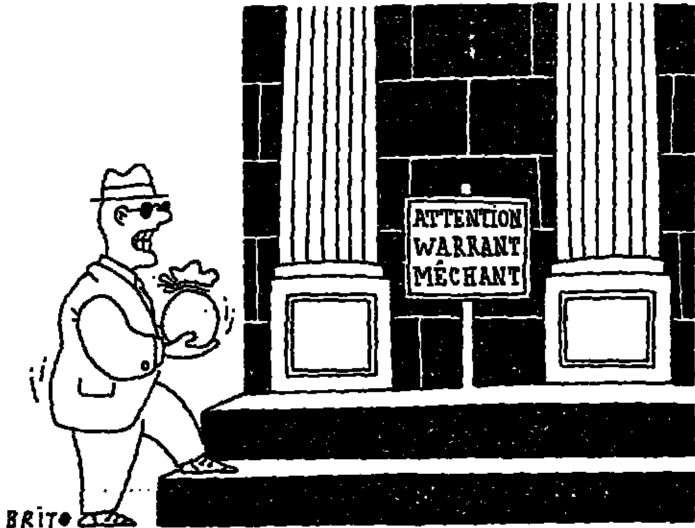
Après l'apparition de ces nouveaux produits, la Société des Bourses françaises (SBF) a instauré au début de l'année un nouveau compartiment dans la cote officielle. Ces instruments apparaissent désormais à la rubrique émissions internationales sous l'intitulé *« émissions de bons d'option (warrants) »*. Leur développement semblant prendre un essor particulier, le CBV et la COB ont donc tenu à préciser les principes retenus pour figurer à la cote.

Un marché à risques

Pour eux, les warrants retenus *« se distinguent des bons de souscription, d'acquisition et d'échange de valeurs mobilières : leur caractéristique est, en effet, d'être émis par des entités indépendantes de l'émetteur de l'élément sous-jacent, et indépendamment de toute opération financière de ce dernier ou du groupe auquel il appartient. La demande d'admission à la cote officielle de warrants sur valeurs mobilières ou sur des produits assimilés (indices de valeurs mobilières) est instruite par les autorités de marchés, dans les mêmes conditions que celles ayant trait à d'autres valeurs mobilières »*. Toutefois, devant le risque de tels produits, l'inscription est « limitée » à ceux créés par des établissements de crédit *« soumis à des règles prudentielles proportionnant en permanence leurs engagements à l'importance de leurs fonds propres »*.

Ce principe devrait ainsi permettre de sécuriser un marché à risque, puisque ne seront retenus que les établissements financiers solides. L'investisseur choisissant un de ces produits répertoriés aura face à lui un émetteur suffisamment puissant pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire livrer les titres des sociétés sur lesquels sont émis les bons d'option ou payer les gains provenant des différentiels de cours. A l'acheteur, de son côté, d'avoir des fonds suffisamment importants pour faire face aux fluctuations de ces bons. Mais là, les autorités boursières ne peuvent influer sur la politique adoptée par les gestionnaires : ceux-ci continuent à avoir le choix entre une stratégie de couverture ou de pure spéculation.

DOMINIQUE GALLOIS



□ **Pechiney : Mme Boizette poursuit son investigation au Luxembourg.** – Mme Edith Boizette, juge d'instruction, chargée du dossier de l'affaire Pechiney, devait se rendre lundi 21 mai au Luxembourg pour une visite de trois jours. Elle devait être accompagnée de M Jean Claude Marin, chef de la section financière du Parquet de Paris et de deux policiers de la brigade financière. Le magistrat instructeur souhaitait entendre comme témoins les dirigeants de Petrusse securities international qui ont acheté, sur ordre d'un client, 15 000 titres Triangle le 18 novembre 1988. D'autres intervenants devaient également être entendus

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	11 mai	18 mai
Valeurs franç. à rev. variable	103,3	103,4
Valeurs industrielles	103	102,8
Valeurs étrangères	93,5	94,7
Pétroles-Energie	128	132,9
Chimie	96,2	95,5
Métallurgie, mécanique	100,2	97,7
Electricité, électronique	112,1	113,4
Bâtiment et matériaux	99,3	99,3
Ind. de consom. non alim.	97,3	95,5
Agro-alimentaire	99	99,1
Distribution	90	89,9
Transports, loisirs, services	114,4	115,7
Assurances	94,5	94,9
Crédit banque	113,3	113,4
Sicomi	96,9	97,3
Immobilier et foncier	98,3	97,5
Investissement et portefeuille	100,7	100,9
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,2	99
Emprunts d'Etat	99,6	99,4
Emprunts garantis et assimilés	99,2	98,8
Sociétés	98,9	98,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 745,6	4 750,1
Valeurs étrangères	4 373,9	4 430
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	684,8	685,5
Valeurs étrangères	584,3	591,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	114,6	114,3
Emprunt d'Etat	94,6	94,4
Emprunts garantis et assimilés	114,2	113,8
Sociétés	114	113,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	564,6	568,6
Produits de base	414	418,3
Construction	556,7	588,5
Biens d'équipement	364,3	359,8
Biens de consom. durables	590,2	574,1
Biens de consom. non durables	674,8	664,8
Biens de consom. alim.	846,3	844,8
Services	572,4	576,2
Sociétés financières	615,7	627,4
Sociétés de la zone franç. exploitant principalement à l'étranger	539,1	533,7
Valeurs industrielles	533,2	532,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	348,9	342,8

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	10 mai 1990
Total actif	888 512
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	97 119
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 936
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	56 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	16 769
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	305
Effets privés	158 947
Effets en cours de recouvrement	36 780
Total passif	888 512
dont	
Billets en circulation	244 406
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	81 869
Compte courant du Trésor public	25 874
Reprises de liquidités	16 098
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opérations sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

OSAKA

Cinq nouvelles maisons de titres étrangères

Cinq nouvelles maisons de titres étrangères vont obtenir prochainement un siège de membre à la Bourse d'Osaka (deuxième marché boursier derrière Tokyo), tandis que trois autres se verront attribuer un statut de « participant spécial ». Les nouveaux membres étrangers sont l'américain Goldman Sachs (Japan) Corp., le français Société générale Securities et les britanniques County NatWest Securities Japan Ltd, Jardine Fleming Securities Ltd. et Barclays de Zoete Wedd Ltd.

Cette initiative, qui sera officiellement approuvée le 29 mai, porte à treize le nombre de maisons de titres étrangères ayant un siège à la Bourse d'Osaka.

Les firmes qui bénéficieront du statut de « participant spécial » (*intervention sur les marchés à terme et d'options mais pas sur le comptant*) sont le Crédit lyonnais Securities (France), J. P. Morgan Securities Asia (Ltd) (USA) et la SBCI Securities Asia Ltd (Suisse).

TOKYO, 21 mai ⬇

Baisse de 0,8 %

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse lundi, l'indice Nikkei perdant 248,67 yens, soit 0,8 %, pour terminer la journée à 31 765,05 yens. Ce léger recul s'explique selon les intervenants par la déception du marché devant la montée du dollar contre le yen et par le niveau toujours élevé des taux d'intérêt. Cette évolution a incité les opérateurs à l'attentisme et les échanges ont été moindres que ceux de la veille. Les transactions ont porté sur 350 millions d'actions contre 480 millions vendredi. Les fluctuations de l'indice durant la journée ont été assez importantes.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 21 mai
Akai	1 070	1 050
Bridgestone	1 530	1 620
Canon	1 720	1 730
Fuji Bank	2 760	2 740
Honda Motors	1 820	1 800
Matsushita Electric	2 260	2 230
Mitsubishi Heavy	978	972
Sony Corp.	8 680	8 680
Toyota Motors	2 420	2 410

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La GMF réalise un bénéfice de 340 millions de francs en 1989.** – Les assurances du groupe GMF ont réalisé un bénéfice de 340 millions de francs en 1989 (216 millions l'année précédente) pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs (5,7 milliards en 1988). M. Jean-Louis Petriat, PDG du groupe, a indiqué qu'à la veille du grand marché européen la GMF s'était *« inscrite dans un pacte de non-agression »* avec quatre autres mutuelles européennes. Sur ses projets d'installation d'une FNAC en Roumanie, M. Petriat a indiqué que *« l'affaire suit son cours favorablement »*.

□ **Echec du rachat de Novell par Lotus.** – Le rachat de Novell par Lotus, annoncé début avril, a échoué : selon la presse anglo-saxonne, Lotus a annoncé dimanche 20 mai que les deux intéressés n'avaient pu se mettre d'accord sur la composition du conseil de direction qui aurait piloté la compagnie née de la fusion des deux entreprises. Le mariage entre Lotus et Novell, d'un montant de 9 milliards de francs, aurait donné naissance au plus gros éditeur mondial de logiciels pour ordinateurs personnels, devant Microsoft, actuel numéro un.

□ **Singapore Airlines reste la compagnie la plus bénéficiaire du monde.** – Le groupe Singapore Airlines a réalisé, au cours de l'exercice budgétaire clos le 31 mars 1990, un bénéfice de 1,2 milliard de dollars (3,6 milliards de francs), en hausse de 21,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance obtenue avec quarante avions permet à la compagnie singapourienne de demeurer le transporteur aérien le plus bénéficiaire du monde, vraisemblablement devant Cathay Pacific (Hongkong), dont les comptes n'ont pas encore été publiés.

□ **Baltimore Bancorp. rejette l'OPA de l'irlandais Allied Irish Bank.** – La banque régionale américaine Baltimore Bancorp. a annoncé mercredi 16 mai que son conseil d'administration avait rejeté *« à l'unanimité »* l'OPA de 223,7 millions de dollars (1,3 milliard de francs) proposée par Allied Irish Bank. Cette offre déposée le 30 avril (*le Monde* du 3 mai) par la banque irlandaise est *« inadéquate »* sur le plan financier, a affirmé dans un communiqué la banque de Baltimore (Maryland), en soulignant sa volonté de rester indépendante.

□ **L'agence de voyages Chorus trouve un allié canadien.** – Le groupe Chorus, qui se veut le numéro trois des fabricants de voyages français avec trois cent mille clients, a conclu un accord de partenariat avec le canadien Tours Mont-Royal. Celui-ci devrait fournir, en 1990, trois mille clients à Chorus sur neuf destinations européennes. La création d'une filiale commune est programmée et Chorus détient une option sur une partie du capital de son nouveau partenaire.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429	....	I.M.S.	1250	1248
Asystel	105	97 50 o	I.P.B.M.	140	....
B.A.C.	270	....	Loca investis.	324 90	....
B. Demachy Ass.	575	....	Locamic	146	....
Bqe Tarneaud	190	....	Matra Comm.	210 50	....
B.I.C.M.	850	....	Métall. Minière	225	....
Boiron (Ly)	390	390	Molex	206	....
Boisset (Lyon)	238 50	....	Navale-Delmas	1304	....
Câbles de Lyon	3330	....	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1386	....	Om. Gest. Fin.	596	....
Calberson	576	....	Pinault	581	....
Cardif	746	....	Presbourg	95	....
C.D.M.E.	2530	....	Présence Assur.	406	436 d
C.E.E.	350	....	Publ.Filipacchi	806	....
C.E.G.E.P.	278	....	Razel	700	....
C.F.P.I.	276	....	Rémy et Associés	379 10	....
Ciments d'Origny	759	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	324	324
C.N.I.M.	1157	....	St-H. Matignon	278 50	....
Codetour	289 10	....	S.C.G.P.M.	769	....
Comareg	379	....	Segin (Ly)	384	388
Conforama	1085	....	Select Invest (Ly)	101	104
Creeks	411	....	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	567	....
Dauphin	684	....	S.M.T. Goupil	289	....
Devanlay	1204	....	Sopra	206	....
Deville	495	....	Supra	215	....
Dolisos	162 90	....	TF1	339	....
Editions Belfond	250	....	Thermador H. (Ly)	355	355
Elysée Invest.	15	....	Unilog	203 90	....
Finacor	195	....	Union Fin. de Fr.	520	....
Garonor	819	....	Viel et Cie	190	....
GFF (group.fon.f.)	439 90	....	Yves St Laurent	1195	....
Grand Livre	455	....			
Gravograph	249 90	....			
Guintoli	982	....			
I.C.C.	286	....			
IDIA	350	....			
Idianova	152	....			
I.M.S.	1315	....			
IN2	300	....			

Marché des options négociables le 18 mai 1990

Nombre de contrats : 19 823.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	50	60	5,50	–
CGE	600	41	–	5	–
Elf-Aquitaine	680	39	45	6	22
Eurotunnel SA-PLC	50	3,40	6,50	2,65	4,20
Euro Disneyland SC	100	10	–	1,60	–
Havas	637	50	–	4	–
Lafarge-Coppée	425	45	53	–	–
Michelin	140	3	9,90	10,50	13
Midi	1 300	108	–	20	–
Paribas	720	12,10	36,50	36	–
Pernod-Ricard	1 333	47	100	–	–
Peugeot SA	775	6	–	4	–
Rhône-Poulenc CI	400	5,50	11	37	–
Saint-Gobain	600	18,50	38	18	28
Source Perrier	1 800	65	120	75	100
Société générale	600	29,30	–	14,50	–
Suez Financière	400	14,50	28	–	–
Thomson-CSF	140	1,80	4,51	15	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 mai 1990

Nombre de contrats : 41 489.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,60	102,66	102,80
Précédent	102,76	102,80	102,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,74	1,57	0,13	0,92

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5740 ↑

Le dollar s'est raffermi lundi à l'ouverture du marché des changes parisien, où il atteignait rapidement les 5,5740 francs français. Le *deutschemark* s'est également repris à 3,3720 francs. Mais les deux événements de la journée sont, d'une part, la force de la lire italienne, qui n'a nullement baissé malgré la réduction d'un point du taux d'escompte, et, de l'autre, la remontée du sterling

FRANCFORT	18 mai	21 mai
Dollar (en DM)	1,6605	1,6535
TOKYO	**18 mai**	**21 mai**
Dollar (en yens)	152,90	153,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (21 mai)	9 9/16-9 11/16 %
New-York (18 mai)	8 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	17 mai	18 mai
Valeurs françaises	102,4	102,4
Valeurs étrangères	94,8	94,8
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,8	556,6
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 103,94	2 100,17

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	17 mai	18 mai
Industrielles	2 831,71	2 819,91

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	17 mai	18 mai
Industrielles	1 795,7	1 793,3
Mines d'or	217,1	207,1
Fonds d'Etat	78,49	78,74

TOKYO

	18 mai	21 mai
Nikkei Dow Jones	32 013,72	31 765,05
Indice général	2 388,26	2 370,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

$ E.-U.	5,5750	5,5770	+ 63	+ 73	+ 118	+ 138	+ 355	+ 435
$ can.	4,7326	4,7383	– 167	– 139	– 327	– 279	– 797	– 717
Yen (100)	3,6331	3,6368	+ 67	+ 82	+ 129	+ 154	+ 423	+ 488
DM	3,3696	3,3722	+ 40	+ 56	+ 77	+ 100	+ 204	+ 275
Florin	2,9937	2,9984	+ 31	+ 39	+ 57	+ 73	+ 158	+ 216
FB (100)	16,3012	16,3166	[illegible]	[illegible]	– 131	[illegible]	– 208	+ 316
FS	3,9385	3,9427	+ 25	+ 40	+ 53	+ 75	+ 195	+ 277
L (1 000)	4,5762	4,5816	– 126	– 62	– 282	– 149	– 526	– 352
£	9,4301	9,4391	– 479	– 415	– 851	– 773	– 2216	– 2020

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
Yen	7 1/8	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 5/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 1/4	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	10	10 1/8
F.S.	8 1/8	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4
L (1 000)	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F. franç.	9 1/2	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

évoqué
très occupés

se tiennent
ouverture

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 18 h 41

BOURSE DU 21 MAI

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 584	.....	5 370	5 770
Ecu	6 913	.....	.....	.....
Allemagne (100 dm)	336 980	.....	325	345 500
Belgique (100 F)	16 307	.....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	.....	.....	308	308
Italie (1000 lires)	4 583	.....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	86 330	.....	94	92
Gde-Bretagne (1 L)	.....	.....	9 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 416	.....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 750	.....	383	405
Suède (100 krs)	.....	.....	96	.....
Norvège (100 k)	95 630	.....	82 500	90
Autriche (100 sch)	47 888	.....	46 500	48 600
Espagne (100 pes)	5 404	.....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 811	.....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 729	.....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 842	.....	3 660	3 660

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	66400	.....
Or fin (en lingot)	66450	.....
Napoléon (20f)	396	.....
Pièce Fr (10 f)	414	.....
Pièce Suisse (20 f)	425	.....
Pièce Latine (20 f)	396	.....
Souverain	482	.....
Pièce 20 dollars	2380	.....
Pièce 10 dollars	1270	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2500	.....
Pièce 10 florins	396	.....

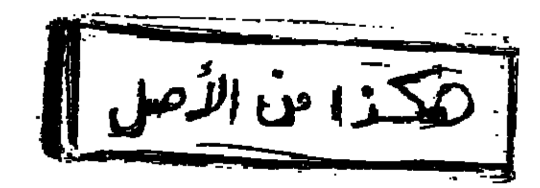
SICAV (sélection) 18/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1181 38	1152 57
Actiflux	237 12	230 77•
AGF Actions ex CP	1186 26	1167 33
*A.G.F. 5000	721 02	703 43
AGF ECU	1000 51	990 60
AGF Foncier	123 40	120 39
AGF Invest Sicav	130 70	127 51
AGF Interfonds	411 18	401 15
AGF Oblig.	1066 94	1061 63
AGF Sécurité Sicav	10547 89	10547 89
A.G.F.I.M.O.	714 17	696 76
AMERI-GAN	6390 88	6101 08
Amplitude	673 81	654 18
Arbitrages Court T.	5957 50	5945 60
Associc	1094 86	1094 86
Atout Futur	388 60	375 82
Aurecic	1296 07	1258 32
Avenir Alizes	1584 37	1553 30
Avenir CIC	109 29	106 11
Axa Europe	128 48	122 95
Axa Investissements	131 92	126 14
Axa NPI	115 63	110 65
Axa Valeurs PER	138 61	132 84
Capitacic	1083 22	1067 21
Capital-Monde	435 45	424 83•
Capital Plus	1700 50	1700 50•
Cosmic	1090 67	1074 55
Comptavalor	5835 12	5826 38
Convertimmo	438 85	421 97
Credinter	513 31	498 36
Crédit Mutuel Capital	1074 65	1053 59
Dieze	1214 09	1174 17
Drouot France	912 35	873 06
Drouot Investiss.	1087 26	1040 44
Drouot Sécurité	240 95	230 57
Drouot Sélection	152 40	145 84
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecureuil Capitalisation	2140 39	2119 20
Ecureuil Invest.	423 17	410 84•
Ecureuil Monepremiere	55372 75	55372 75•
Ecureuil Monétaire	32677 49	32677 49
Ecureuil Trimestr.	2003 80	1983 98•
Elicash	304459 00	304459
Energie	302 97	289 23
Epacic	2981 63	2981 63
Epancourt-Sicav	4182 43	4172
Epargne Associat.	24153 31	24117 13
Epargne Capital	8850 18	8782 55
Epargne Court Terme	584 18	564 18
Epargne Croissance	1663 98	1619 45
Epargne Industrie	103 30	100 54
Epargne Inter.	583 57	567 95
Epargne J.	58105 46	58105 46
Epargne Long Terme	195 73	190 49
Epargne Monde	1315 97	1280 76
Epargne Obligat.	186 46	181 47
Epargne Premiere	12177 91	12087 28
Epargne Quatre	1090 16	1089 97
Epargne-Unie	1381 15	1331 23
Epargne Valeurs	449 33	437 30
Epsilon	1157 01	1145 55
Eudevest	712 88	692 13•
Eurocic Leaders	1127 57	1094 73
Eurodyn	1239 46	1197 73
Euro Gan	7634 35	7288 16
Fonciva	272 08	263 52•
Fonsicav	11863 37	11863 37•
FRANCE-GAN	10408 17	9936 20
France Garantie	265 36	254 85
France Investiss.	438 88	428 97•
France Oblig.	442 72	438 34
Francic	522 95	507 72
Francic Pierre	122 90	119 32
Francic-Régions	1356 41	1316 90
Fructi-Association	29 71	29 71
Fructi-Capi	34 90	34 38
Fructi Court	118003 11	118003 11
Fructidor	234 44	230 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Eco	554 94	546 74•
Fructi-Epargne	30 70	29 95
Fructifrance	985 25	970 99•
Fructimmo	33 92	33 09
Fructi-Premiere	11177 72	11012 53
Fructivar	4546 43	4535 09•
Futurobligs	1188 70	1149 61
Gestilion	61030 81	60678 61•
Gest. Associations	161 46	157 91
Gest. F. Sicav	10703 67	10703 67•
Horizon	1242 24	1206 06
Interpar	104324 74	101286 18
Immobilg	11771 89	11319 22
Interselection Fce	582 91	565 93
Japacic	181 80	176 50•
Jeunepargne	248 24	245 56
Laffitte Amérique	213 78	204 09
Laffitte Europe	301 32	287 66
Laffitte Expan.	275 58	263 08
Laffitte France	367 68	351 01
Laffitte Immobil.	265 77	253 72
Laffitte Japon	436 23	416 45
Laffitte Oblig.	135 01	128 89
Laffitte Rendement	179 09	170 97
Laffitte Tokyo	365 05	348 50
Latitude	5543 49	5536 04
Leumi C.T.	10531 21	10531 21
Leumi L.T.	5811 59	5842 71
Lion Association	11088 76	11088 75•
Lion Institution	24326 83	24285 17•
Lionplus	802 18	794 24•
Lion Trésor	2061 01	2030 70•
Lion 20 000	21998 18	21998 18•
Livret Bourse Inv.	574 78	558 02
Livret Portefeuil.	713 17	682 40
Méditerranée	207 71	198 77
Mensuel CIC	10081 37	9980 56
Mondial Investissem.	436 83	417 02
Monecic	5780 57	5780 57
Monedan	55988 42	55988 42•
Mone.J.	60552 74	60652 74
Mutualité dépôts	11220 45	11188 06•
Mutuelle Unie Sél.	150 25	143 78
Natio Court Terme	234896 00	234896
Natio-Epargne	14701 42	14565 86
Natio-Ep. Ret.	131 01	127 50
Natio Eparg. Trésor	6691 29	6578 13
Natio-Immo.	1300 45	1265 64
Natio-Inter.	1161 69	1130 50
Natio-Monétaire	21217 20	21217 20
Natio Obligations	500 18	486 79
Natio-Patrimoine	1510 78	1470 36
Natio-Placements	63749 66	63749 66
Natio-Revenus	1004 03	994 09
Natio Sécurité	11792 82	11792 82
Natio-Valeurs	893 87	869 85
Nippon-Gan	6380 03	6071 63
Nord Sud Dévelop.	1267 37	1254 86
Normatif	12655 85	12407 70•
Obli-Associations	126 01	124 76
Oblicic-Mondial	2288 30	2254 48
Oblicic-Régions	1076 22	1060 32
Oblig. taux cost	150 09	147 87•
Oblition	1100 09	1089 20•
Oblisécurité	10676 12	10676 12•
Oraction	1182 52	1143 64
Orvalor	6113 23	5992 27
Paribas Epargne	17258 68	17224 21
Paribas Opportunités	127 41	122 22
Paribas Patrimoine	561 86	538 95
Paribas Revenus	90 90	90
Patrimoine Retraite	186	182 35
Pervalor	700 79	680 38
Phénix Placement	275 67	267 84
Pierre Investissements	767 37	738 59•
Placement A.	1280 89	1255 77•
Placements C.T.	75189 85	75049 75•
Placement J.	5984 06	5982 10•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	55680 97	55599 83•
Plénitude	121 30	118 05
Poste Gestion	54339 35	54339 35
Première Oblig.	10450 42	10439 98
Prév. Ecureuil	109 95	107 01
Prévoassociation	24471	24471
Quartz	129 26	126 08
Réalisation	1063 20	1032 23
Renacic	160 52	158 15
Revenus Trimestr.	5242 36	5190 48
Revenu-Vert	1131 29	1114 57
St Honoré Bio-Alim.	923 99	892 09
St Honoré Global	285 64	272 69
St Honoré Mat. Plac.	248 75	237 47
St Honoré Pacifique	620 06	591 94
St Honoré PME	555 99	530 78
St Honoré Réal	12478 32	12428 61
St Honoré Services	522 63	502 53
St Honoré Techno	788 65	752 99•
Sécuricic	1463 56	1463 56
Sécuri-Taux	1164 22	1164 22
Sicavdim	700 12	689 77
Sicav Associations	1546 56	1546 24
S.F.I. fr. et étr.	706 15	695 58
Sicav 5.000	451 75	439 66•
Silvafrance	737 62	717 88•
Silvam	432 46	420 89•
Silvarente	220 39	219 21•
Silvinter	432 70	421 12•
S.N.I.	1248 65	1213 25
Sogepargne	338 75	326 51
Sogevar	1107 31	1067 10
Sogimer	1330 47	1270 14
Soleil Investissements	558 53	531 29
Stratégie Actions	1238 36	1180 73
Stratégie Rendements	1200 43	1162 64
Technocic	1171 38	1137 26
Techno-Gan	6185 89	5905 38
Thesora	545 34	539 94
Trésor Avenir	105 48	104 45
Trésor Plus	1071 17	1060 56
Trésor Réal	11928 79	11928 79•
Trésoricic	107087 00	107087
Trilion	5143 80	5082 87•
U.A.P. Investiss.	478 26	460 97•
U.A.P. Act. F.	616 06	593 79•
U.A.P. Act. Sél.	680 33	655 74
U.A.P. Andil	645 69	622 35•
U.A.P. Alad	481 66	464 25•
U.A.P. Alto	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	114 93	110 78•
Uni-Associations	114 22	114 22
Uni-Foncier	1509 87	1455 10
Unifrance	639 46	615 38
Uni-Garantie	1286 48	1261 23
Uni Régions	1856 77	1596 89
Unirente	2391 56	2312 92
Univar	200 07	200 07
Univers Actions	1328 38	1284 70
Univers-Obligations	1636 75	1582 93
Valorem	571 50	557 56
Valorg	1742 68	1740 94
Valrente	4440 61	4418 40
Vauban	24096 16	24072 06•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

URSS : au Parlement de Vilnius

Les députés lituaniens débattent des concessions à faire à Moscou

Tout en réitérant leur refus de revenir sur la déclaration d'indépendance, les députés lituaniens devaient poursuivre mardi 22 mai le débat, houleux, entamé samedi 19 sur la façon de suspendre les lois contestées par Moscou.

MOSCOU

de notre correspondant

Le premier ministre lituanien, Mme Prunskiene, a exposé, samedi 19 mai, à Vilnius, devant le Parlement, les conclusions de ses entretiens du jeudi 17 avec M. Gorbatchev. Bien que les députés aient réitéré à cette occasion leur refus de mettre en question la déclaration d'indépendance, les débats ont fait apparaître un net assouplissement des positions indépendantistes.

Pour la première fois depuis leur proclamation du 11 mars, les élus lituaniens ont en effet débattu en séance, et souvent houleusement, de l'ampleur des concessions à faire à Moscou, et cela sans plus en discuter le principe. Le huis clos a même été prononcé après qu'un député se fut vigoureusement prononcé en faveur de la *« suspension »* de la déclaration d'indépendance que réclame M. Gorbatchev.

Signe des temps, l'agence Tass s'est félicitée de ce *que cette séance ait « montré un changement* (vers) *plus de réserve »* et a relevé que Mme Prunskiene avait estimé que *« la question était de savoir comment suspendre » les nouvelles lois lituaniennes contestées* par le Kremlin. Interviewé le soir même par la télévision soviétique, le premier ministre a d'ailleurs laissé voir un certain optimisme en déclarant que des progrès *« fondés sur des compromis et une période de transition »* seraient enregistrés dès cette semaine sur la voie de *« futures discussions » devant le Parlement.* Mme Prunskiene s'était également dite persuadée que des *« événements très importants auraient lieu »* cette semaine. Les députés devaient se retrouver mardi pour poursuivre leurs débats.

BERNARD GUETTA

□ **Un conseiller du chancelier Kohl à Moscou.**- M. Horst Teltschik, conseiller de politique étrangère du chancelier Helmut Kohl, a abordé *« certaines questions financières »* au cours de ses entretiens le week-end dernier à Moscou. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Teltschik aurait assuré à ses interlocuteurs que les obligations de la RDA relatives aux livraisons de marchandises de la RDA à l'URSS seraient assumées par Bonn. Il aurait également proposé que *« les Allemands participent au coût du stationnement des troupes soviétiques. – (AFP.)*

JORDANIE

Neuf touristes français blessés dans un attentat à Amman

Dix personnes – dont neuf Français – ont été blessées, lundi 21 mai, dans le centre d'Amman, lors d'un attentat commis par *« deux inconnus »*, a déclaré le ministre jordanien du tourisme, M. Abdel Karim Kabariti. *Les deux hommes, a-t-il dit,* l'un muni d'un revolver et l'autre d'un couteau, se sont attaqués à des touristes français qui, lundi matin, se trouvaient à bord de deux autocars et s'apprêtaient à visiter l'amphithéâtre romain.

Selon le ministre, deux des Français sont *« plus sérieusement atteints »*. La dixième victime est le chauffeur jordanien de l'un des autocars.

Des témoins ont expliqué que l'un des deux hommes avait crié : *« les martyrs de Gaza »*, évoquant, semble-t-il, les violences de dimanche en Cisjordanie et à Gaza, après le meurtre de sept Palestiniens près de Tel Aviv *(lire nos informations page 2).* – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'Appel des cent contre les essais nucléaires.** – L'Appel des cent, *mouvement pacifiste proche* du Parti communiste, a organisé, dimanche 20 mai à Paris, une manifestation contre la poursuite des essais nucléaires. Plusieurs milliers de personnes (plus de 6 000 selon la police, 50 000 selon les organisateurs) ont défilé entre la gare de l'Est et le plateau de Beaubourg, où le comédien Claude Piéplu a lu un *« appel solennel »* pour que *« le gouvernement français s'engage dans la voie de la détente en signant les traités d'interdiction partielle des essais nucléaires et de non-prolifération des armes nucléaires »*. D'autres manifestations ont eu lieu à Lyon, à Toulouse et à Marseille.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tous crocs dehors

HÉ là, doucement les enfants, calmez-vous ! En parlant l'autre jour de *ce « chien de Le Pen », à propos* de Carpentras, *sans l'en rendre* responsable, ça va de soi, j'ai déclenché une avalanche de lettres d'une violence inouïe. Ils sont déchaînés, dites donc, les potes à Jean-Marie. Je passe sur les insultes, les menaces anonymes *style Juden Raus, ça revient souvent, pour m'arrêter aux hurlements de colère* accrochés sans fausse honte à du papier à en-tête par des forcenés au bord de l'apoplexie.

Certains profitent de l'occasion pour m'accuser de ne pas *avoir pris la défense de Faurisson, objet des plus infâmes persécutions*, pour dresser la liste de tous ceux qui, comme moi, polluent la presse et les médias et pour me conseiller de garder un profil bas, sinon... D'autres, plus calmes, regrettent de me voir attiser le foyer d'une haine ancestrale en osant comparer un élu de la nation à une bête.

C'est là que le bât me blesse. Figurez-vous que ce billet intitulé « Les loups » m'a également mis à dos les amis des animaux ! Qu'est-ce qui m'autorise à les débiner, les loups, on peut savoir ? *Ils sont beaucoup plus sociables, beaucoup moins sanguinaires* que les humains. Ils se bouffent pas entre eux, au moins. Et je ne vous parle pas du nombre incalculable de chiens ulcérés par cet odieux amalgame. Ils sont je ne sais combien à m'aboyer aux mollets par *la voix de leur maître.*

Il y en a même un, Filochard, il s'appelle, qui en a fait toute une histoire. Il m'aimait bien. Il se marrait en frétillant de la queue quand Alain, son compagnon à deux pattes, lui donnait mes crottes à *renifler avant dîner*. Ils *en discutaient souvent tous les deux en prenant leur Dry Martini avant de se taper un bon canigou, mais alors là,* ce chien de Le Pen, ça lui est resté en travers de la gueule.

Et Snoopy, et Rantanplan, et Rintintin, et Lassie, et les saint bernard, *et les chiens d'aveugle*, et tout ça, *qu'est-ce qu'elle en fait cette garce, hein ? Ou tu lui écris pour l'obliger à retirer ce* qu'elle a dit, ou entre nous, c'est fini ! Bon, allez, je retire, je m'en voudrais de briser un ménage.

Réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE en Irlande

Les Douze s'engagent à petits pas sur la voie de l'union politique

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis samedi 19 et dimanche 20 mai à Parknasilla, sur la côte irlandaise, ont trouvé un consensus minimal qui permettra vraisemblablement de convoquer à la fin du mois de juin une conférence intergouvermentale (CIG) chargée de négocier le contenu de l'union politique européenne.

La plupart des chefs de la diplomatie se sont montrés favorables à un renforcement des institutions communautaires, tout en refusant de s'engager dans la voie d'un véritable fédéralisme européen. Français et Allemands, auteurs d'une initiative commune pour parvenir à l'union politique, ont évité de préciser leurs idées. *« Le mieux est l'ennemi du bien »*, a affirmé *M. Roland Dumas, sans infirmer* les allégations selon lesquelles Bonn et Paris n'arrivent pas à sor*tir des généralités en raison de cer*taines divergences sur la portée concrète des réformes institutionnelles nécessaires.

Une majorité de ministres se sont déclarés favorables à l'accroissement des pouvoirs du Parlement *européen, sans toutefois lui donner* un droit d'initiative législative. Les chefs de la diplomatie ont également bien accueilli l'idée d'une politique étrangère mieux coordon*née au niveau communautaire.* Cependant, M. Dumas a affirmé qu' *« aucun pays, aujourd'hui, en 1990, n'est prêt à faire des délégations de souveraineté en matière de politique étrangère et de sécurité »*. Le chef de la diplomatie française a néanmoins affirmé qu' *« il faut y réfléchir »* .

M. Jacques Delors a refusé d'accréditer l'idée selon laquelle ce *pragmatisme constituerait une* approche trop prudente, qui condamnerait le rêve fédéraliste aux poubelles de l'Histoire. Selon le président de la Commission *européenne, si l'union économique* est mise en œuvre en même temps que le marché unique de 1993, si les Douze coopèrent mieux en matière de politique étrangère, si la CEE est démocratisée d'une manière ou d'une autre, et si ses compétences sont étendues à l'environnement et au social, *« c'est un grand pas »* .

Le président de la Commission a par ailleurs avancé l'idée d'une charte des droits et devoirs du citoyen européen, qui serait transposée dans le droit communautaire. *« Notre entreprise est trop élitiste et technocratique »*, a-t-il déclaré en saluant l'idée d'une citoyenneté européenne évoquée par l'Espagne. – *(AFP, Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 mai

Effritement

La semaine a débuté sur un effritement des valeurs rue Vivienne. *Lundi matin*, l'indice CAC 40 après avoir perdu 0,83 % en début de matinée revenait à - 0,67 % au fil des heures. Du coté des baisses on notait le titre participatif BNP (- 9,26 %), le certificat Péchiney (- 6,5 %) et la Sagem (- 4,07 %). En *hausse* figuraient la Navigation Mixte (+ 2,8 %), Primagaz (+ 2,4 %) et Hutchinson (+ 2,4 %).

Le débat sur l'union de l'opposition

M. Michel Noir : que cesse le « poker menteur »

M. Michel Noir, maire RPR de Lyon a déclaré au « Club de la Presse » d'Europe 1 dimanche 20 mai : *« Jacques Chirac sait très bien que Valéry Giscard d'Estaing n'est pas prêt d'accepter le système de primaires qu'il propose et Valéry Giscard d'Estaing sait très bien que Jacques Chirac n'est pas prêt d'accepter le sien. L'un et l'autre ont décidé d'être candidat à l'élection présidentielle (de 1995). C'est pour cela qu'il y a 80 % des électeurs qui disent : cela suffit. On est au bord du prix Nobel de l'échec. Il faut sortir du poker menteur (...) sinon nous allons arriver à l'automne sans se mettre d'accord sur un système de primaires. »*

Le député du Rhône estime qu'une *« confédération »* de l'opposition constitue *« un verrouillage par les appareils des partis et n'est pas démocratique »*. Il préfère donc *« une grande force unique de l'opposition faisant contrepoids au parti socialiste »*. Interrogé sur l'attitude de M. Giscard d'Estaing face à M. Le Pen, M. Noir a répondu : *« Ceux qui imagineraient trouver bon compte à être seulement courtois, ou à faire des clins d'œil, voire à fermer les yeux sur de petits accords locaux, se trompent complètement. »*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20-21 mai 1990 a été tiré à 540 356 exemplaires.